TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 084 — 26 PAGES — SAMEDI 2 JUILLET 1977

Un groupe financier britannique achète les journaux de l'«empire Beaverbrook»

LIRE PAGE 17

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 65 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4707-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La stratégie des États-Unis

L'amorce d'un marchandage ?

La décision de M. Carter de ne pas entreprendre la production en série du bombardier B-1 a été précédée d'un « suspense » qui donne un caractère quelque peu spectaculaire à l'événement. Depuis quelques mois, en effet, des indiscrétions et des fuites, vraisemblablement calculées, avaient fait croire que le président américain allait se prononcer en faveur de ce nouveau bombardier destiné à remplacer les vieux B-52.

Les pressions des divers groupes d'intérêts favorables au B-1 s'étaient multipliées. Les constructeurs avaient depuis longtemps convaincu l'état-major de l'armée de l'air et les plus hauts responsables du Pentagone (mais non, semble-t-il, le ministre de la défense, M. Harold Brown). Les syndicats de l'aéronautique, préoccupés par le chômage (le B-1 aurait fourni plus de soixante-dix mille emplois), renfançaient les élus des circonscriptions et des Etats concernés : les usines impliquées dans le projet sont principalement situées en Californie, mais de nombreuses retombées industrielles étaient prévues ailleurs.

Des éditorialistes proches du Comité sur le danger actuel, qui s'est donné pour tâche de dénoncer le péril militaire soviétique, proclamaient de façon un peu apocalyptique l'urgence d'une décision positive. La Chambre des représentants suivait le mouvement et tentait de forcer la main au président en votant le 28 juin, par 243 voix contre 178, l'attribution d'une somme de 1,5 milliard de dollars, sur le budget déjà approuvé du Pentagone, pour la production du B-1.

M. Carter a renversé cette tendance et s'est montré fidèle aux propos qu'il tenait pendant la campagne électorale. Il avait déclaré, en juillet 1976, que le B-1 était « l'exemple même d'un programme à ne pas financer parce qu'il constituait un gaspillage de l'argent des contribuables ». Peu familier des usages du Congrès, où il n'a pas d'homme lige, le président en appelle, par-dessus la tête des représentants et des sénateurs, à l'opinion publique.

Il est difficile de peser les raisons qui ont amené M. Carter à renoncer au B-1. La pression des éléments les plus progressistes du parti démocrate — regroupés dans l'association Les Américains pour une action démocratique, ou dans la Fédération des scientifiques américains — est indéniable, mais a-t-elle joué un rôle ? M. Carter n'est pas un impulsif et ne se précipite pas pour prendre ses décisions les plus importantes. Il écoute longuement les partisans des thèses opposées, mais on a parf 's l'impression qu'il a déjà, sur toutes les grandes questions, une opinion, voire un plan ou même un calendrier d'application en tête.

Le président américain a nié jeudi, au cours de sa conférence de presse, que sa décision soit l'amorce d'un « marchandage » avec les dirigeants soviétiques pour parvenir enfin à un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT-2). Cette interprétation semble surtout destinée à apaiser le Congrès. En fait, M. Carter poursuit toujours le « grand dessein », que lui inspirent notamment ses convictions religieuses, d'écarter le spectre de la guerre nucléaire, et ce souci est aussi important que les considérations d'économie.

Les partisans du B-1, de même que le Congrès, ont été pris à contre-pied dans cette affaire par M. Carter, qui s'est montré bon manœuvrier. Les dirigeants soviétiques, qui peuvent constater une fois de plus que leur partenaire américain est un excellent metteur en scène de sa propre politique, rattraperont-ils la balle qui leur est ainsi lancée ?

M. Carter recommande l'abandon de la production en série des bombardiers B-1

Le président Jimmy Carter a annoncé, jeudi 30 juin, au cours d'une conférence de presse, qu'il recommanderait l'abandon de la production en série du bombardier B-1, destiné à remplacer les vieux B-52. Cette décision pourrait toutefois être modifiée, selon lui, au cas improbable où les relations avec l'Union soviétique « se détérioreraient fondamentalement ».

Le coût de l'avion (500 millions de francs par appareil), dont il existe déjà des prototypes en état de fonctionnement, a joué son rôle dans la décision présidentielle. Il apparaît, en outre, que le B-1 a manifesté aux essais des insuffisances qui tiennent à la fois à sa consommation de carburant, au poids de ses réacteurs, ainsi qu'à son système de navigation et de radar.

M. Carter s'est déclaré favorable au maintien des trois éléments actuels de la défense américaine : les sous-marins nucléaires, les missiles intercontinentaux et les bombardiers B-52. Ces derniers seront dotés des missiles de croisière (Cruise) qui sont une des pierres d'achoppement des négociations sur la limitation des armements stratégiques. L'U.R.S.S. estime que les Etats-Unis doivent abandonner la production du Cruise qui, selon Moscou, rompt l'équilibre des forces entre les deux grandes puissances.

(Lire nos informations page 3.)

LES NATIONALISATIONS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

IV. - Diriger ou tirer les sonnettes !

par PAUL FABRA

(Lire page 23.)

La hausse du yen

Tokyo cède à Washington en laissant la monnaie japonaise se réévaluer

En quelques jours, la monnaie japonaise s'est sensiblement revalorisée par rapport au dollar, dont le cours a enfoncé le seuil psychologique de 270 yens pour 1 dollar, pour s'établir à 266 yens (contre 272 yens la semaine dernière et 293 yens au début de l'année). La devise nippone retrouve ainsi son plus haut niveau, atteint en novembre 1973, peu avant que la crise du pétrole n'éclate.

C'est l'absence d'intervention de la Banque du Japon pour freiner la hausse de sa monnaie qui a précipité le phénomène. En réaffirmant, jeudi, que son gouvernement « laisserait le yen flotter librement selon les conditions du marché des changes », le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, a clairement laissé entendre que le Japon se pliait à la volonté des Etats-Unis. Ces derniers demandent, avec insistance, que les pays à fort excédent commercial laissent leur monnaie se revaloriser librement.

De notre correspondant

Tokyo. — Les autorités japonaises ont toujours eu l'habitude de faire ce genre de déclarations, précisément au moment où la Banque centrale agit sur le cours du yen pour le maintenir au niveau qu'elle souhaite. Ce fut le cas en avril, lorsque la monnaie japonaise atteignit son taux le plus élevé depuis quarante et un mois (270,75 yens pour 1 dollar) : la Banque du Japon vendit alors d'importantes quantités de dollars *pour « casser » la montée du yen.* Les milieux financiers internationaux de Tokyo avaient donc accueilli avec un certain scepticisme les dernières assurances japonaises.

Cette fois pourtant, les Japonais semblent disposés — ou plutôt résignés — à laisser leur monnaie se réévaluer par rapport au dollar, ce qui réduira la compétitivité de certains produits nippons sur les marchés étrangers.

Le yen est l'objet d'âpres débats. La question de sa valeur est depuis longtemps l'une des divergences majeures entre le Japon et ses partenaires. Les Américains comme les Européens estiment que la monnaie nipponne est artificiellement sous-évaluée pour faciliter les exportations du pays.

Il est curieux en effet que, malgré un excédent des paiements courants de 3,7 milliards de dollars en 1976 (l'excédent commercial a même atteint 10 milliards de dollars), la valeur du yen ne se soit pas davantage appréciée. Les milieux d'affaires américains, et même M. Cooper, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, accusent le Japon de manipuler sa monnaie. Il y a quelque temps, à Tokyo, M. Lawrence Klein, l'un des conseillers de M. Carter, a pour sa part affirmé que le yen devait être revalorisé d'au moins 10 %. M. Mondale, vice-président, avait même déclaré, lors de son passage à Tokyo en février, que les Etats-Unis souhaitaient que le Japon ait une balance des paiements déficitaire.

Depuis février 1973, le Japon, comme la plupart des pays occidentaux, a décidé de faire flotter sa monnaie. En théorie, la valeur du yen est donc déterminée par le jeu de plusieurs éléments (niveaux des taux d'intérêts entre les différents pays, tenue des monnaies étrangères), dont le principal reste la situation des comptes extérieurs du Japon. L'une des principales causes de la montée du yen est la montée des exportations, plus rapide que celle des importations : mais l'excédent commercial ne peut tout expliquer.

Un second facteur tient aux mouvements des capitaux : alors *que les « sorties » restaient faibles*, on a assisté à un accroissement important des emprunts souscrits à l'étranger par des sociétés japonaises (en 1976, ils se sont élevés à 2,1 milliards de dollars). Début juin, Nippon Telegraph and Telephon a encore contracté, aux Etats-Unis, un emprunt de 150 millions de dollars. Bien que ce mouvement soit appelé à se ralentir, les apports extérieurs continueront à jouer un rôle essentiel sur la place de Tokyo.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 22.)

Menaces sur la réforme Haby

Le congrès du Syndicat des instituteurs envisage d'inviter ses adhérents à en refuser l'application

La réforme de l'enseignement, votée il y a deux ans par le Parlement, sera-t-elle appliquée à la prochaine rentrée ? Le congrès du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) — qui réunit à Nancy près de six cents délégués — a confirmé son opposition à la réforme Haby. Elle se traduira par un « boycottage » — bien que le mot ne soit pas prononcé — par les militants de ce syndicat qui regroupe 85 % des instituteurs et 70 % des professeurs de collège. Le congrès met au point les modalités de travail que le S.N.I. proposera aux enseignants.

Les positions adoptées depuis 1975 par le Syndicat ont été approuvées par 58,64 % des suffrages, soit 3 % de plus qu'il y a deux ans. La direction du S.N.I. — proche des socialistes — confirme ainsi son influence, déterminante pour l'équilibre des forces au sein de la Fédération de l'éducation nationale.

Recevant vendredi matin 1er juillet à l'Elysée, les lauréats du Concours général de 1977, le président de la République a réaffirmé que « la réforme du collège unique » était fondée sur la recherche de l'égalisation des chances.

Égalité et illusion

par CATHERINE ARDITTI

Officiellement, le 15 septembre, l'enseignement français aura franchi une étape décisive dans l'égalisation des chances. C'est du moins ce qu'espère le président de la République, qui résumait déjà, au conseil des ministres du 2 mars, l'ambition de la réforme Haby : *« La définition et l'acquisition d'une même culture pour tous les jeunes Français, qui iront tous désormais dans une même école et un collège identique, est un élément essentiel d'unité de la société française et de réduction de l'inégalité des chances. Ce sera un élément essentiel du changement vers l'unité et la justice. »* Il est difficile de juger des effets d'une réforme — qui sera mise en œuvre d'abord au cours préparatoire et en classe de sixième — avant qu'elle ne soit appliquée, mais on peut, d'après les innombrables textes qui ont été publiés, douter que ce noble dessein devienne très vite une réalité.

Deux obstacles majeurs risquent de transformer cette réforme, mûrie depuis le début du septennat, en une illusion. Le premier, et le plus voyant, est l'hostilité d'une bonne *partie de ceux qui seront chargés* de l'appliquer. Mais le second obstacle — qui tient aux dispositions même adoptées par le ministre, — pour être peu spectaculaire, n'en est pas moins sérieux.

Les principaux syndicats d'enseignants *ont donné à leurs adhérents* des consignes qui risquent de perturber la mise en place de la réforme. Les uns ont déjà, en dépit des instructions, encombré de dossiers les commissions d'admission en sixième, certains se proposent de boycotter les manuels, d'autres encore n'acceptent pas le raccourcissement de la durée des cours.

Surtout, les enseignants, qui devront appliquer la réforme, ont été inondés de textes : programmes, objectifs, circulaires, instructions donnant souvent lieu à des interprétations diverses. Quelle que soit leur bonne volonté, leur embarras est grand. Ce ne sera pas, dira-t-on, la première réforme qui, plus souvent par inertie que par militantisme, se *heurtera à des résistances* de toutes sortes. Mais, au-delà des querelles de spécialistes, des revendications de détail, les parents d'élèves ont sans doute, aujourd'hui, bien du mal à suivre le débat et se demandent, dans ces conditions, si cette nième réforme ne vas pas provoquer plus de dégâts que de bienfaits.

Les exclus

Ce qui est en cause est pourtant d'une extrême importance : c'est l'avenir des enfants confiés à un système éducatif qui — sur le plan de l'égalisation des chances — a fait la preuve de son inefficacité. Dès le début de leur scolarité, en effet, des enfants sont mis en situation d'échec. De redoublements en orientations négatives, dévalonsés pendant toute leur scolarité, ils le sont ensuite pendant toute leur vie. En dépit des campagnes *sur la « revalorisation du travail manuel »*, la majorité de ces jeunes — même s'ils ne deviennent pas chômeurs, *même s'ils acquièrent* une formation professionnelle — vivent leur situation comme une élimination. Ils savent que, dans la hiérarchie sociale, ils seront toujours au bas de l'échelle des salaires et des valeurs.

Pour ces « inadaptés » scolaires, à quelques exceptions près, l'expression *« épanouissement personnel »*, chère au ministre de l'éducation, n'a guère de sens, simplement parce qu'ils ont eu la malchance de naître dans des milieux « socio-culturels *défavorisés ». L'inégalité est manifeste* dès le plus jeune âge. Le rôle de l'école pourrait être alors considérable : mais, en considérant trop souvent les problèmes de ces enfants — qui ne sont pas moins intelligents que les autres — comme une fatalité, elle les met en situation d'échec.

(Lire la suite page 7.)

Les désirs irréalistes

par MICHEL JOBERT

« Qu'il parte ! » : l'U.D.R., devenue R.P.R., et beaucoup d'autres, après avoir installé en 1974 le président de la République à l'Elysée et avoir cheminé en complicité avec M. Giscard d'Estaing (quoi qu'on dise !) pendant deux années sur trois, se retiennent à peine de réclamer aujourd'hui son départ. Bien plus, ils se comportent comme si ce septennat aussi devait être « interrompu », comme écrirait Philippe de Saint-Robert.

M. Chirac prend à témoin M. Barre de ses luttes héroïques à l'intérieur *du gouvernement dont il était le chef.* M. Barre ne paraît pas s'en souvenir. Dans les sérails, on se souviendrait même du contraire : d'une ferveur et d'une docilité. Il est normal que les habiles éprouvent quelques inconvénients de leurs habiletés. Le public, lui, est bon prince, mais il ne faut pas abuser.

Essayer, parce qu'on s'autosuggestionne, de lui faire croire que M. Giscard d'Estaing doit partir, est à la fois touchant et maladroit. Le président de la République a été élu, comme il a pu, pour sept ans, jusqu'en 1981. En sept ans, il y aura bien des changements. La Constitution lui donne tous les moyens de *s'en accommoder et même de modifier* le cours des choses. Quand il affirme son intention de poursuivre sa tâche, quelles que soient les modifications parlementaires, il ne profère pas une énormité, sauf pour ceux qui ne voient la France qu'à partir de leur nombril. Je ne saurais être taxé d'une indulgence particulière à l'égard de M. Giscard d'Estaing. Mais il s'agit non pas tant de lui que des institutions de la France. Voilà d'ailleurs que M. Michel Debré, qui sait la Constitution comme un étudiant *connaît sa copie, aperçoit la logique* de l'attitude présidentielle : les présidents ne sont pas élus pour partir, mais pour rester.

Bien sûr, on peut leur rendre la vie impossible, les agacer sur le protocole et les provoquer dans les hebdomadaires. Mais ils peuvent en faire autant et ne s'en privent pas. Aussi, toutes ces fureurs, tous ces chuchotements cruels, ces déclarations sur les marches de l'escalade sont finalement sans effet, sauf celui du boomerang !

L'élection présidentielle au suffrage universel direct confère la légitimité populaire au président élu. Les élections législatives indiquent les tendances de l'opinion pendant le septennat. Le président peut engager sa *responsabilité dans un référendum*, vérifiant ainsi sa légitimité.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Formidable

Etrange dialogue à la télévision, où l'on a pu voir M. Lecanuet regretter que le Gaston Defferre de 1977 soit devenu si différent d'un certain M. X... et s'inquiéter de ce que la gauche propose une transition vers quelque chose d'inconnu.

Etrange dialogue : d'un côté, M. Lecanuet regrettait hier et s'inquiétait d'après-demain, la gauche et l'avenir n'étant plus ce qu'ils étaient ; de l'autre côté, M. Defferre affirmait qu'il n'est pas désagréable d'avoir un adversaire au bout de son épée, avec l'à-propos de quelqu'un qui a appris l'escrime dans une salle de boxe.

Quant aux adolescents qui ont pu observer cet étrange dialogue à la télévision, ils ont dû se dire que nous vivons décidément une époque formidable.

BERNARD CHAPUIS.

UN CONGRÈS A PARIS

La musique et la foi

Le congrès national de l'Union fédérale française de musique sacrée s'est ouvert, jeudi 30 juin, salle de la Mutualité, juste à côté du bastion intégriste de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Coïncidence fortuite, que symbolise bien l'étonnement de cette dame âgée voyant sortir des prêtres du bâtiment voisin : « Qu'est-ce qu'ils font là ? — Madame, c'est un congrès de musique sacrée. — Ah ! j'espère que vous ne chantez qu'en latin ? — Naturaliter », a répondu un ecclésiastique facétieux.

Le ton du congrès a été donné d'emblée par le chant sans aucune préparation d'un choral de Goudimel entonné « ex abrupto » par cette foule de quelque mille personnes avec une unité et une plénitude assez surprenantes, créant un puissant sentiment d'assemblée. On chantait ensuite en vue de l'office du soir un psaume de Joseph Samson, un « Agnus Dei » de Jean Langlais, un hymne de Didier Rimaud sur une mélodie de Martin Shaw harmonisée par Christian Villeneuve, toutes musiques qui n'auraient pu choquer le mélomane traditionnel le plus sourcilleux.

Dans cette ligne, le Père Sébastien Deyrieux, secrétaire de l'Union fédérale, définissait ensuite l'objectif du congrès comme une session d'étude sur l'acte musical, la pratique musicale à l'intérieur des célébrations (quelle musique permet aujourd'hui aux chrétiens de proclamer leur foi ?), mais aussi comme « une célébration à l'échelle du groupe exceptionnel que nous formons, dans les lieux, avec les moyens dont nous disposons ».

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 17.)

PRIX D'ETE COLLECTION 1978

ALEXANDRE
FOURRURES 376, rue St Honoré Paris (1er)

STREA
Prêt-à-porter féminin
Soldes exceptionnels
pendant travaux d'embellissement

Ne le prêtez pas.

Ce stylo n'existe qu'en or 18 carats.

FRED Joaillier 6, rue Royale, Paris 8e. Tél. 260.30.65.
Boutique Fred, Champs Elysees. Hôtel Loews, Monte-Carlo.
Hôtel Byblos, St-Tropez. Aéroport d'Orly.

LA RECHERCHE

57, rue de Seine, 75006 Paris - n° 80 - 13 F

AU SOMMAIRE DU NUMERO DE JUILLET-AOUT :

Un nuage interstellaire à la rencontre du système solaire
par Alfred Vidal-Madjar, Jean Audouze, Paul Bruston et Claudine Laurent

Un nuage interstellaire pourrait rencontrer le système solaire d'ici 5 000 ans. Quels seraient les effets de cette collision ?

Les plaquettes sanguines
par Jacques Caen

Ces cellules du sang sont dépourvues de noyau. C'est sans doute au niveau de leurs membranes qu'il faut rechercher les structures responsables de leur activité.

Les réacteurs nucléaires à haute température
par Jacques Brisbois et Jean Malherbe

Conçus pour fournir de la chaleur à des températures plus élevées que celles obtenues par les autres types de réacteurs, les HTR pourraient être des auxiliaires privilégiés de l'industrie chimique.

La crise du darwinisme
par Sören Lövtrup

Le darwinisme, s'il s'est largement imposé, n'a cessé d'être controversé. Au cours de ces dernières années, les critiques se sont multipliées.

DOSSIER
Yétis, "hommes sauvages" et primates inconnus
par Eric Buffetaut et Pascal Tassy

Le développement de la zoologie et de la paléontologie donne une nouvelle actualité au mythe de "l'homme sauvage"

LE PETIT SAVANT ILLUSTRÉ
Evolutionnisme et spiritisme : le cas Wallace
par Pierre Thuillier

Wallace a formulé en même temps que Darwin la théorie de la sélection naturelle. Ses convictions spirites l'ont amené à donner une interprétation très particulière de l'origine de l'homme.

Io, l'étrange lune de Jupiter, *par André Boischot.*

Voir les quarks, *par Michel Paty.*

Les incertitudes de la fusion thermonucléaire en Europe, *par Claude Jablon.*

Les "Voyager" pour Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, *par Alain Dupas.*

Dioxine : une solution possible, *par Nguyen Dang Tam.*

Les petites annonces nucléaires de Salzbourg, *par Janine Rondest.*

Le récepteur anti-anxiété, *par Michel Baudry.*

Une spéculation sur l'origine de la synthèse des protéines, *par Yves Christen.*

La revanche des gonocoques, *par Jean-Marc Gallois.*

Un contrôle endocrinologique de la méiose, *par Marie Raabe.*

Les stégocéphales : un curieux groupe charnière, *par Armand de Ricqlès.*

Dans LE MONDE de lundi et de mardi, vous trouverez la liste des principaux articles parus dans les 12 derniers numéros de LA RECHERCHE.

DIPLOMATIE

LA RÉUNION A LONDRES DU

Les Neuf n'ont pas mis fin à leurs différends concernant la politique commerciale

De notre envoyé spécial

Londres. — Le Conseil européen s'est terminé jeudi 30 juin, en fin de matinée. Outre la résolution sur le Moyen-Orient, les chefs de gouvernement ont approuvé une *« déclaration relative à la croissance économique, à l'inflation et à l'emploi »*. Ce document contient peu d'éléments nouveaux et ne prévoit aucun engagement. Le seul passage ayant fait l'objet de discussions un peu serrées a trait à la politique commerciale. La manière dont il est rédigé révèle le clivage existant entre les Etats membres : *« Le Conseil européen s'est également préoccupé des incidences sur la situation de l'emploi de la politique commerciale ouverte et libérale de la Communauté à laquelle celle-ci, premier importateur et exportateur mondial, demeure profondément attachée. »*

Certains Etats membres, en particulier la France, préoccupés par la menace que fait peser sur des secteurs industriels la concurrence du Japon ou de pays tiers nouvellement industrialisés, souhaiteraient que la Communauté substitue au libre-échange inconditionnel un libre-échange organisé, et se donne les moyens de défense et de dissuasion nécessaires pour discipliner une concurrence sauvage par trop destructrice. D'autres, comme l'Allemagne, par doctrine, mais aussi sans doute parce que leur industrie s'est adaptée plus vite aux *« modifications structurelles »* de l'économie internationale, n'éprouvent encore que méfiance à l'égard de cette idée de libre-échange organisé, et n'y voient guère autre chose qu'une tentative pernicieuse pour justifier le recours à des mesures protectionnistes. Ce débat ne fait assurément que commencer.

En ce qui concerne la lutte contre le chômage, la déclaration indique que les chefs de gouvernement « ont demandé au Conseil (affaires sociales) de se réunir au début de l'automne en vue de déterminer (...) quelle pourrait être l'action commune à entreprendre ».

Le Conseil européen a, d'autre part, donné le feu vert à l'augmentation du capital de la Banque européenne d'investissements afin de permettre à celle-ci d'accroître ses interventions. Il a *« invité le Conseil (ministres de l'économie et des finances) à examiner dans les meilleurs délais la communication de la Commission sur l'investissement et l'emprunt dans la Communauté »*. L'idée de la Commission d'émettre des emprunts sur le marché des capitaux dans les limites d'un milliard d'unités de compte (5,6 milliards de francs) afin de contribuer au financement d'investissements industriels, sélectionnés avec soin par les institutions de la C.E.E., a été accueillie avec réticence par l'Allemagne et par la France.

Le Conseil, répétant ce qu'il a dit à maintes reprises sans pour autant y donner une suite concrète, a *« affirmé la nécessité pour les Etats membres de parvenir à une politique commune de l'énergie »*.

Jeudi matin, les chefs d'Etat et de gouvernement ont aussi évoqué la situation en Afrique. M. Callaghan a parlé de la situation en Afrique australe, M. Giscard d'Estaing de l'aide apportée par la France au Zaïre et de l'indépendance de Djibouti. *« Il est utile pour l'Europe de faire apparaître l'importance de sa politique en Afrique. (...) Nous aurons l'occasion d'époquer ce dossier lors d'une réunion spéciale »*, a déclaré le président de la République. Il semble qu'il faisait ainsi allusion à la session de coopération politique que tiendront les ministres des affaires étrangères des Neuf le 12 juillet à Bruxelles.

Un incident, peut-être révélateur, est survenu à propos du Parlement européen et de son action. Des indiscrétions ont récemment permis d'apprendre que le Parlement avait engagé des tractations avec la Banque de Bruxelles-Lambert afin de lui louer de très vastes bureaux et pour un loyer très élevé à Bruxelles, alors qu'aux termes du traité de fusion des exécutifs, qui date de 1965, le secrétariat du Parlement est installé à Luxembourg et les sessions se tiennent à Strasbourg et à Luxembourg. M. Giscard d'Estaing, suivi par l'ensemble de ses collègues, a expliqué qu'il n'était pas acceptable de tourner par un artifice budgétaire un accord conclu entre les neuf gouvernements. Le Parlement devra sans doute renoncer à ses projets grandioses.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les représentants de l'Union des syndicats de la Communauté* ont été reçus, jeudi 30 juin, par M. Callaghan, avant l'ouverture de la seconde réunion du Conseil européen. Ils lui ont fait part du souci que leur cause le problème du chômage. M. Callaghan a déclaré qu'il n'envisage pas d'amélioration notable « avant plusieurs mois ». M. Callaghan a aussi reçu le président de l'Union des industries de la Communauté. — *(A.F.P.)*

Les replis du futur

M. Giscard d'Estaing s'engage. Non dans la bataille électorale comme le voudrait M. Chirac mais en faveur d'une « Europe unie dans une Europe confédérée ». L'objectif n'a pas de quoi surprendre. Simplement, il est réaffirmé avec force à un moment où une page de l'histoire du Marché commun est tournée. La solennité mise à signer la loi de ratification de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct (M. Raymond Barre était là, ainsi que les caméras de télévision), le Conseil européen de Londres s'accordant enfin sur un objectif commun important de politique internationale : la reconnaissance d'une « patrie » pour les Palestiniens, étaient de nature à impressionner l'opinion.

Mais elle croira surtout à l'« Europe confédérée » lorsque celle-ci — M. Giscard d'Estaing l'a bien senti — s'attachera à résoudre les problèmes concrets qui sont proposés aussi bien aux viticulteurs qu'aux chômeurs, aux industriels face à la « concurrence désordonnée » ou à tous les consommateurs d'énergie. On est loin d'avoir trouvé les voies de telles solutions. Un exemple parmi d'autres : depuis des mois, on n'arrive pas à se mettre d'accords simplement sur l'emplacement du « Jet » (projet de fusion thermonucléaire) !

Puisque les « replis du quotidien » sont si difficiles à... déplier, regardons vers l'avenir. C'est un peu cette fuite en avant qu'a choisie M. Giscard d'Estaing en posant sur leur socle les institutions confédérales avec son Conseil européen, pouvoir suprême, la commission, gardienne des traités, et l'Assemblée, organe de contrôle et porteuse d'une légitimité nouvelle quand elle sera élue au suffrage universel direct.

Mais le futur institutionnel a aussi des replis. La Grande-Bretagne n'a pas encore voté la ratification de l'élection au suffrage universel du Parlement européen, et bien des pressions se manifestent en sens contraire. En France, des forces politiques exercent une vigilance de tous les instants pour que l'Europe ne sécrète pas une dose de supranationalité trop forte. Le temps d'une confédération digne de ce nom est loin. Comme aussi, hélas ! celui d'une « France unie ».

PIERRE DROUIN.

Le texte adopté sur la croissance économique l'inflation et l'emploi

Voici le texte de la déclaration des Neuf sur la croissance économique, l'inflation et l'emploi :

« 1) Le Conseil européen a passé en revue les résultats obtenus ainsi que les travaux en cours qui portent sur la série de problèmes dont il avait dressé la liste lors de sa session de mars à Rome et qui sont relatifs à l'action au sein de la Communauté proprement dite comme à la coopération à divers niveaux sur le plan international ;

» 2) Lors de sa session de mars, le Conseil européen est convenu de s'attacher à résoudre les problèmes particuliers affectant le marché du travail et, plus spécialement, ceux des jeunes et des femmes, de promouvoir un niveau élevé d'investissements dans les Etats membres, d'interrompre l'évolution divergente de leurs économies et de favoriser leur convergence. Le Conseil européen a constaté que des mesures avaient été prises au sein de la Communauté dans tous ces domaines.

» 3) Le Conseil européen s'est félicité de l'accord intervenu le 28 juin au sein du conseil (affaires sociales) en vue d'améliorer l'efficacité du Fonds social européen. Il a noté que la Commission soumettrait prochainement des propositions d'utilisation du fonds pour un programme consacré aux problèmes de l'emploi des femmes.

» 4) Le Conseil européen attache une importance particulière à la question du chômage structurel des jeunes. Il a reçu un rapport de la Commission sur l'action de la Communauté dans le domaine du marché du travail et l'a invitée à poursuivre ses travaux. Il a demandé au conseil (affaires sociales) de se réunir au début de l'automne en vue de déterminer, compte tenu de ces travaux et de l'effet des mesures nationales, quelle pourrait être l'action commune à entreprendre.

» 5) Le Conseil européen a noté avec satisfaction l'esprit de coopération entre les gouvernements, les institutions et les partenaires sociaux, qui a marqué les travaux de la conférence tripartite du 27 juin. Il espère que le programme d'études conjointes annoncé à la fin de la conférence pourra permettre de renforcer cet esprit de coopération.

»6) Le conseil européen a pris note des réponses données par la Commision et par le conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissements (B.E.I.), à l'invitation qu'il leur avait adressée le 26 mars 1977 d'indiquer par quels moyens la Communauté pourrait développer et intensifier ses activités en vue de promouvoir la convergence des économies, l'investissement et l'emploi dans la Communauté.

» 7) Le conseil européen a invité le conseil des gouverneurs de la B.E.I. à mettre en œuvre ses propositions.

» 8) Le conseil européen a également invité le conseil (ministres de l'économie et des finances) à examiner dans les meilleurs délais la communication de la commission sur l'investissement et l'emprunt dans la Communauté.

» 9) Le conseil européen a affirmé la nécessité pour les Etats membres de parvenir à une politique commune de l'énergie.

» 10) Le conseil européen a souligné à nouveau la nécessité, pour les pays industrialisés, de coopérer en vue d'obtenir une expansion soutenue de l'activité économique mondiale, compatible avec une réduction du taux d'inflation, et de contribuer ainsi à une réduction du chômage. Le conseil européen s'est déclaré déterminé à faire jouer à la Communauté et aux Etats membres le rôle qui leur incombe dans le cadre de cette coopération à l'échelle mondiale. A cet égard, le conseil européen a pris des engagements, souscrits par certains chefs de gouvernement, d'atteindre, en 1977, des objectifs de croissance spécifiés et de faire le point des mesures adoptées et des résultats obtenus à cette fin. Il a également noté que d'autres gouvernements ont exprimé leur intention de poursuivre leur politique de stabilisation. Le conseil européen s'est préoccupé de l'existence de financements internationaux adéquats pour assurer l'expansion de l'activité économique mondiale, et a formulé l'espoir que les efforts en cours dans ce domaine, au sein du F.M.I. et en d'autres instances, seront couronnés de succès.

» 11) Le conseil européen s'est préoccupé de la situation de l'emploi dans certains secteurs gravement affectés par les changements structurels dans l'économie. Il a invité la Commission à poursuivre l'examen de l'évolution de tous les éléments, structurels et autres, de cette situation et à faire connaître les conclusions qu'elle tire de cet examen.

M. Giscard d'Estaing : les institutions de l'Europe sont désormais complètes

M. Giscard d'Estaing a apposé, jeudi 30 mai, en présence de M. Barre, sa signature au projet de loi portant approbation de l'accord de septembre 1976 sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Cette promulgation, qui a eu lieu dans le salon doré du palais de l'Elysée, ancien bureau du général de Gaulle et de Georges Pompidou, a été suivie, à 20 heures, d'une déclaration télévisée du chef de l'Etat, dont voici le texte :

« Je reviens de Londres où, comme vous le savez, s'est tenu un conseil des chefs de gouvernements européens ; j'ai signé tout à l'heure le projet de loi sur l'élection au suffrage universel des représentants de la France à l'Assemblée parlementaire européenne : deux représentants qui sont pour moi l'occasion de vous expliquer la politique européenne de la France.

» La session parlementaire qui s'achève a donc permis l'adoption du projet de loi sur l'élection au suffrage universel des représentants de la France à l'Assemblée parlementaire européenne. C'est vous désormais qui élirez vous-mêmes vos représentants.

» On avait prédit les plus grandes difficultés pour l'adoption de ce texte, on avait même parlé de menace de crise. Je n'y ai jamais cru, pour la simple raison que les Français, dans leur grande majorité, étaient favorables à ce texte. Personne n'a voté contre.

» A l'Assemblée nationale, des manœuvres de procédure ont empêché les députés de se compter sur un vote. Au Sénat, les sénateurs ont voté sur le projet, ce qui permet de connaître la position des différents groupes politiques. Tous les groupes ont voté pour, à l'exception de deux d'entre eux qui se sont abstenus, mais personne n'a voté contre.

» Ainsi, le projet a été adopté à une large majorité qui reflète l'opinion de la France.

» Pourquoi ai-je insisté pour que ce projet soit discuté et adopté ? Pour trois raisons :

» — La parole de la France était en cause. Nous avions mené pendant deux ans et demi une négociation publique avec nos huit partenaires, nous avions donné notre accord, la parole de la France était engagée.

» — Ensuite, je ne veux pas que la France soit à la traîne de l'Europe. Tous nos partenaires avaient entamé la procédure de ratification ; il faut savoir que les Italiens avaient déjà ratifié. Les Allemands ont approuvé le projet le même jour que nous et à l'unanimité. Les Hollandais l'ont ratifié la semaine dernière. L'ajournement du débat qui nous était proposé était une procédure purement négative et qui ne résolvait rien. Elle n'était conforme ni à la dignité de la rFance ni à son rang.

» La troisième raison était la plus importante. Il s'agit de mettre fin aux discussions, qui n'ont que trop duré, sur la nature des institutions de l'Europe. Ces institutions sont désormais complètes : le conseil des chefs de gouvernement, auquel je viens de participer à Londres, et qui est dû à l'initiative que j'ai prise à Paris en 1974 ; le conseil des ministres et la Commission, institués par le traité de Rome ; l'Assemblée, qui, conformément à ce traité, sera désormais élue au suffrage universel, et qui siégera bien entendu à Strasbourg.

» Une étape a été franchie. Les institutions sont en place, il faut maintenant les utiliser pour faire avancer l'Europe.

» Le premier objectif est d'apporter une solution concrète, dans le cadre européen, à certains problèmes de notre temps. Qu'il s'agisse des marchés agricoles, de la crise de l'énergie, du chômage des jeunes, du développement de technologies de pointe, comme, par exemple, l'aviation, de la concurrence désordonnée sur certains produits, de la rénovation des structures de certaines industries, nous constatons que les difficultés sont comparables d'un pays à l'autre, et que la réunion de nos efforts accroît nos chances de résoudre les problèmes. Consacrons donc nos énergies à régler les problèmes de l'Europe concrète. Ce sera l'effort du gouvernement dans les prochains mois.

» Le second objectif est de mettre en place une puissante confédération de l'Europe. Pourquoi une confédération ? Parce qu'il faut à la fois unir nos économies, rapprocher nos politiques et, en même temps, préserver les anciennes et vigoureuses personnalités qui sont celles de nos pays.

» Cette confédération n'a pas de précédent, ni par la taille des Etats qu'il s'agit de rapprocher ni par la diversité de leurs caractères. Ce sera donc une œuvre nouvelle, originale, exprimant la personnalité de l'Europe et son apport indépendant au monde de notre temps.

» Je veux vous dire que c'est un des objectifs que je me suis fixé personnellement : une France unie dans une Europe confédérée.

» Je sais que, à l'heure actuelle, vous avez d'autres problèmes immédiats, pressants : ceux de l'emploi et de la hausse des prix. Le gouvernement travaille, je dirai même s'acharne, à les résoudre.

» Mais il faut aussi voir l'avenir. Un pays ne peut pas vivre uniquement dans les replis du quotidien. Il a besoin d'air, d'horizon, d'espoir. Il faut cesser d'inviter la France à voir petit et l'appeler à regarder le monde autour de nous, immense et en mouvement. La France a eu une histoire dans le passé ; elle doit avoir une histoire dans l'avenir, c'est-à-dire des ambitions.

» Tous nos grands conquérants ont rêvé à leur manière de faire l'Europe. C'est nous qui réaliserons leur rêve, non par la conquête, qui n'est plus de notre temps, mais par des chemins pacifiques, en donnant l'impulsion de la France, le sceau de son imagination et de son ambition à la nécessaire confédération de l'Europe. »

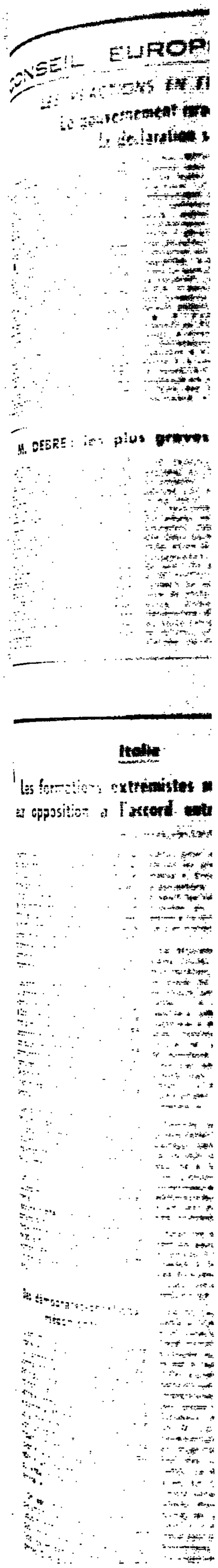

[redacted]

هكذا صفحة الأصل

DIPLOMATIE

CONSEIL EUROPÉEN

LES RÉACTIONS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le gouvernement israélien refuse de commenter la déclaration sur le Proche-Orient

Approbation dans le monde arabe, déception, amertume ou silence en Israël et dans les milieux juifs en Europe, telles sont les réactions suscitées par la déclaration des Neuf sur le Proche-Orient préconisant la création d'une *« patrie »* palestinienne *(le Monde* du 1er juillet).

● A JERUSALEM rapporte André Scemama, le gouvernement a décidé de garder le silence. On estime en effet dans la capitale israélienne que riposter à la déclaration de Londres *« ne ferait que lui donner l'importance politique dont elle est à peu près dépourvue »*. Seul M. Menahem Begin s'y est brièvement référé dans un discours en se disant *« plus peiné qu'indigné »* par l'attitude des Européens, *« témoins vivants de l'extermination d'un tiers du peuple juif »*. La C.E.E., dit-on à Jérusalem, a été contrainte à un geste de pure propagande pro-arabe en raison de ses difficultés économiques. *« sansp rendre la peine de sauver au moins les apparences d'un minimum d'objectivité »*. Le communiqué de Londres n'a rien d' *« opérationnel »*, a déclaré à notre correspondant un haut *fonctionnaire. Il ne donne aucun* contour géographique à la *« patrie palestinienne »*, ni la moindre indication sur les conditions dans lesquelles elle devrait voir le jour. Le quotidien *Haaretz* déplore ce vendredi que les Pays-Bas et la R.F.A. *« aient finalement cédé »* aux pressions exercées par Paris depuis plusieurs années.

● A PARIS, l'ambassadeur d'Israël en France, M. Mordechai Gazit, a vivement regretté, jeudi, la déclaration des Neuf, qu'il a qualifiée *« d'étrange et d'imprudente »*. *« Les Neuf, comme vous le savez,* a-t-il ajouté, *ont une tendance un peu incompréhensible à faire des déclarations. Cela a commencé après la guerre du Kippour, et je ne suis pas sûr que ce soit la dernière. »*

Le bulletin quotidien de l'Agence télégraphique juive daté du 1er juillet consacre de son côté son éditorial à ce qu'il appelle *« l'intrusion des Neuf »*. *Il écrit notamment : « S'agissant du contentieux territorial et de l'éventuelle émergence d'une entité palestinienne, il est évident que les Neuf, dans le sillage américain, ne se sont pas encombrées de nuances. Il n'est rien dit des nécessités de défense auxquelles l'Etat d'Israël estime devoir joindre tout règlement au Proche-Orient ; rien n'indique non plus les obligations qui incomberaient à l'éventuelle patrie palestinienne au regard de sa comptabilité avec l'Etat d'Israël tel qu'il est. Il n'est plus question de rectification concernant les frontières de 1967 ni de la cohésion souhaitée par Israël entre une entité palestinienne et la Jordanie. »*

● A BEYROUTH, l'O.L.P. considère que la déclaration des Neuf *« reflète une attitude relativement en progrès, bien qu'elle ne touche pas à la réalité du problème palestinien de façon concrète et claire »*.

● A LONDRES, à l'issue de la réunion du conseil européen, M. Giscard d'Estaing a affirmé à des journalistes que la déclaration sur le Proche-Orient témoignait d'un *« rapprochement de nos politiques sur un certain nombre de problèmes internationaux. Nous considérons,* a-t-il dit, *qu'il y avait fin 1976 un certain mouvement vers la paix, et nous avons eu ensuite le sentiment que ce mouvement était interrompu. Il était important de dire que nous souhaitions que ce mouvement reprenne, et cela jusqu'à son terme, c'est-à-dire la conclusion de la paix. »*

M. DEBRÉ : les plus graves menaces

Le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France que préside M. Michel Debré annonce qu'il *« saisira toute occasion, notamment celle offerte par les consultations électorales, pour en appeler aux Français et aux Françaises des orientations néfastes d'une politique qui porte atteinte à la souveraineté de la France et met en péril son unité en tant que nation »*.

Il estime que, *« compte tenu des campagnes menées dans divers pays de la Communauté en vue de l'extension abusive des pouvoirs de l'Assemblée européenne, l'absence de garanties fait peser les plus graves menaces sur l'indépendance de la France et sur les intérêts des Français »*.

M. Dominique Gallet, délégué national de l'Union des gaullistes de progrès : *« La politique européenne que Valéry Giscard d'Estaing vient de définir est celle qui résultera de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct : renforcement des liens au sein de la petite Europe atlantique au détriment de l'indépendance de la France et de son rôle dans le monde face à la politique des blocs. Il est curieux de noter que la ratification de cette loi vient au lendemain d'une très importante déclaration des conférences épiscopales demandant, comme nous le faisons, la construction d'une Europe au-delà des blocs. »*

La visite de M. Khaddam à Paris

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL SYRIEN EST REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Abdel Halim Khaddam, vice-président du conseil et ministre syrien des affaires étrangères, est arrivé, jeudi 30 juin, dans la soirée, à Orly, pour une visite officielle de deux jours à Paris. Il rend ainsi la visite effectuée par M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, les 18 et 19 février à Damas. Il devait être reçu ce vendredi en fin d'après-midi par M. Giscard d'Estaing. Cette entrevue aura été précédée par un entretien en tête à tête avec le chef de la diplomatie française, suivi d'une réunion élargie. A midi, M. Khaddam devait rencontrer le premier ministre, M. Raymond Barre, avant de déjeuner au Quai d'Orsay avec M. de Guiringaud.

Samedi matin, le vice-président syrien aura de nouveaux entretiens avec le ministre français des affaires étrangères. Il donnera ensuite une conférence de presse à l'hôtel Crillon.

On précise de source autorisée que M. Khaddam et les dirigeants français évoqueront notamment la situation au Proche-Orient, l'évolution de la position américaine à ce sujet, les derniers développements au Liban, la situation en mer Rouge, le dialogue euro-arabe et les relations bilatérales.

Dans un communiqué diffusé jeudi à Paris, le Conseil représentatif des institutions juives de France annonce qu'il a *« demandé aux autorités françaises d'exprimer une fois encore* [à M. Khaddam] *l'inquiétude de la communauté juive française devant l'impossibilité pour les juifs syriens d'émigrer librement »*.

La stratégie des États-Unis

M. Carter va recommander l'arrêt de la production en série du bombardier B-1

Washington *(A.F.P., A.P., Reuter.)* — Le président Carter a déclaré jeudi 30 juin au cours d'une conférence de presse qu'il recommanderait l'arrêt de la production en série du bombardier B-1 qui devait remplacer l'ancien B-52. M. Carter a précisé cependant que les essais des prototypes déjà construits devaient se poursuivre et que l'abandon du projet n'était peut-être pas définitif *« Si nos relations avec l'Union soviétique devaient se détériorer au cours des prochaines années, ce que je n'escompte pas, il me faudrait peut-être alors reconsidérer ma décision »*, a affirmé le chef de l'exécutif américain. M. Carter a expliqué que les moyens de défense actuels des Etats-Unis étaient *« suffisants »* et qu'ils resteraient composés de trois éléments : les sous-marins nucléaires, les missiles intercontinentaux et les bombardiers B-52. Ces derniers seront modernisés de façon à pouvoir emporter les missiles de croisière (les Cruise) qui sont actuellement mis au point.

Le président a souhaité, d'autre part, que le voyage que doit faire en Chine M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, au mois d'août permettra la normalisation des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et ce dernier pays, sans mettre pour autant en péril la sécurité de Taiwan. M. Carter espère que la République populaire de Chine et Taiwan pourront régler leur différend *« par des moyens pacifiques »*.

M. Carter a confirmé qu'il espérait rencontrer M. Brejnev avant la fin de l'année, mais, il a précisé qu'une telle rencontre ne déboucherait pas nécessairement sur la signature d'un accord sur le désarmement (SALT 2). Le président s'est refusé à donner des précisions sur un éventuel accord de paix au Proche-Orient, en attendant la visite du premier ministre israélien, M. Begin, à Washington le 19 juillet.

Un programme de 115 milliards de francs

D'un poids total au décollage de 160 tonnes environ, le B-1 a été conçu par North American Rockwell avec quatre réacteurs de 14 tonnes de poussée chacun, construits par General Electric L'avion est doté d'une voilure à flèche variable, c'est-à-dire que les ailes se replient le long du fuselage aux grandes vitesses pour se déployer à l'atterrissage et au décollage. Le premier vol du premier prototype date du 23 décembre 1974 et les premières livraisons de série étaient prévues en 1980.

Le programme initial comprenait la mise au point de cinq prototypes et la construction de deux cent quarante-quatre avions de série pour une somme totale de 23 milliards de dollars

Moins lourd que le B-52 mais presque deux fois et demie plus rapide, le B-1 était censé pouvoir transporter jusqu'à 45 tonnes d'armements (trente-deux missiles air-sol à tête nucléaire et à courte portée, ou des bombes nucléaires mégatonniques ou des armements classiques indifféremment selon les missions) sur des distances de 15 000 kilomètres.

Le B-1 devait atteindre une vitesse maximale de mach 2,2 (environ 2 300 kilomètres à l'heure) en croisière d'attitude et une vitesse proche de celle du son (1 000 kilomètres à l'heure) à 150 mètres au-dessus du sol grâce à un radar de suivi automatique de terrain lui permettant d'éviter les obstacles.

EUROPE

Italie

Les formations extrémistes manifestent leur opposition à l'accord entre les partis

De notre correspondant

Rome. — Un regain de violence politique se manifeste en Italie depuis quelques jours. Il est difficile de ne pas le mettre en rapport avec la négociation d'un programme limité de gouvernement que viennent de conclure la démocratie chrétienne, le parti communiste et les quatre autres formations de l'« arc constitutionnel ». Le terrorisme a toujours augmenté à la veille d'échéances importantes comme les élections.

Les bombes ne manquent pas. Dans la journée du jeudi 30 juin, on a signalé des explosions à Bologne, à Spolète et à Pordenone. Mais ce sont surtout les attaques contre les personnes qui retiennent l'attention : appliquant leur nouvelle tactique, des commandos, qui s'affirment révolutionnaires, tirent dans les jambes. Ce genre d'attentats est devenu quotidien, puisque, en dix jours, on en a dénombré dix exactement.

Les deux dernières victimes sont des cadres de Fiat. Une erreur de tir : pour la première fois, les terroristes ont haussé leur arme, blessant grièvement M. Franco Visca, employé de la firme automobile à Turin.

Un autre type d'opposition à l'accord — verbal celui-là — se manifeste à l'extrême gauche, à l'extrême droite et au sein même de certains des six partis « constitutionnels », lesquels avaient recueilli près de 90 % des suffrages aux dernières élections. En fait, au moins un Italien sur dix, désapprouve l'accord intervenu.

Des démocrates-chrétiens mécontents

L'*extrême gauche hésite entre* l'ironie et la colère. *« La politique du compromis historique, c'est comme dit M. Berlinguer, celle de petits pas en avant — vers la consolidation de la démocratie chrétienne »*, remarque un groupuscule « ouvrier ». Même son de cloche à *Lotta Continua : « Les partis ont signé un accord de répression et de misère. Un accord de régime qui favorise la prédominance de la D.C., offense les libertés démocratiques et qui « fait tourner la page » mais en arrière. »*

On est conscient, au *Manifesto*, des ambiguïtés d'une opposition dans laquelle risquent de se confondre des révolutionnaires, des néo-fascistes et des mécontents en tous genres. C'est pourquoi on estime que *« pour lutter contre l'accord, il faut choisir les grandes organisations de masse »*. Encore faudrait-il que ces organisations le veuillent : jusqu'à présent les syndicats ne se sont pas opposés au principe de l'accord, même s'ils critiquent certains aspects de son contenu.

Le Mouvement social italien (extrême droite) a organisé une grande manifestation, le jeudi 30 juin, sur la place du Peuple à Rome. Son secrétaire général, M. Giorgio Almirante, y a développé les thèmes habituels, précisant que la *« droite nationale »* est plus que jamais *« la voie italienne de la sauvegarde contre le communisme »*. Selon M. Almirante, l'*« entente D.C.-P.C.I. »* n'est pas seulement contraire à la Constitution et aux intérêts de l'Etat, : *« Elle a trahi les anticommunistes qui votaient démocrate-chrétien. »*

Certains parlementaires du parti gouvernemental ne sont pas loin de partager cette idée. Jeudi, lors de la réunion de leur groupe, ils ont exprimé à haute voix leur opposition. L'accord ne plaît pas non plus au nouveau sénateur Umberto Agnelli, administrateur de Fiat, qui craint *« un lent suicide »* du parti. Mais ces opposants sont minoritaires.

Chez les socialistes, c'est le courant de gauche qui se déclare déçu et inquiet. Il ne s'est, néanmoins, pas opposé à la signature de l'accord. Les élus sociaux-démocrates et républicains ont également donné leur feu vert, malgré de nombreuses réserves.

La fin des négociations entre les partis a correspondu avec la conclusion d'une initiative du parti radical. Cette formation libertaire (0,3 % des suffrages aux dernières élections) a réussi à recueillir plus de sept cent mille signatures — il en faut un demi-million — pour provoquer huit référendums : contre le Concordat, les codes (civil et militaire), les tribunaux militaires, le règlement de la commission d'enquête parlementaire, les délits syndicaux et d'opinion, le financement public des partis, la loi sur l'ordre public, la discipline interne des prisons. La Cour constitutionnelle va devoir constater que le quorum est atteint. Pour empêcher ces référendums, les six partis « constitutionnels » n'auront le choix qu'entre deux solutions : modifier les huit lois incriminées avant le printemps 1978 ou organiser des élections anticipées.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

Les autonomistes catalans s'interrogent sur les auteurs des attentats de la Costa Brava

De notre envoyé spécial

Tarragone. — Les touristes venus de l'Europe entière à la recherche du soleil méditerranéen ne semblent pas pris de panique lorsqu'on leur parle des vingt voitures et du car de tourisme incendiés ou cabossés à coups de marteau dans les stations balnéaires de la Costa Brava. Des commandos se réclamant de l'organisation d'extrême gauche Guerilla roja (Guérilla rouge), ont détruit ces véhicules immatriculés en France, déclare un communiqué parvenu au quotidien catalan *Diario de Barcelona*. Ils se disent résolus à exercer *« des représailles contre le tourisme et les intérêts économiques français dans l'Etat espagnol »* si Paris *« remet au gouvernement de Madrid l'antifasciste et patriote basque Miguel Angel Apalategui »*.

Après avoir lu ce communiqué, les autonomistes catalans affirment : *« Si ce sont vraiment des autonomistes basques de l'ETA qui ont fait le coup, pourquoi n'ont-ils pas choisi les plages de la mer Cantabrique entre Saint-Sébastien et Laredo ? Et pourquoi ne cherche-t-on pas les coupables ailleurs*, ajoutent-ils, *de l'autre côté du Perthus ou de Port-Bou, par exemple, là où des hôteliers sont furieux de voir défiler sous leur nez des dizaines de milliers de véhicules, ou bien chez les arboriculteurs du Roussillon qui ont fait peindre de chaque côté de l'autoroute la Catalane :* « Non à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun ! »

De leur côté, les offices de tourisme espagnols, les responsables des campings et les agences de location indiquent que ce mois de juin a été meilleur que celui de l'an passé. *« En 1973 et 1974,* disent-ils, *on avait tenté de détourner le flot des touristes européens en annonçant une prétendue épidémie de choléra. L'été qui a suivi la mort de Franco, on a laissé entendre que l'Espagne allait devenir un second Portugal. En réalité, notre adversaire le plus dangereux dans cette deuxième quinzaine de juin a été le mauvais temps. »*

LÉO PALACIO.

M. GONZALEZ EST HOSTILE A UNE POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ POUR LES SALARIÉS

Madrid *(A.P., U.P.I.)* — M. Felipe Gonzalez, dirigeant du Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), qui est arrivé en seconde position après l'Union du centre démocratique de M. Suarez aux élections du 15 juin (1), a déclaré, jeudi 30 juin, que son parti proposera aux Cortès (Parlement) la révision du statut des bases américaines en Espagne.

Le dirigeant socialiste a, d'autre part, affirmé que son parti ne soutiendrait pas une politique d'austérité « classique » limitant la progression des salaires, si elle était entreprise par le gouvernement de M. Suarez. M. Gonzalez a proposé, en revanche, une *« réforme fiscale radicale »*.

(1) En raison des contestations, les résultats officiels des élections ne sont pas encore connus, mais les modifications qui pourraient être décidées par les organismes d'arbitrage ne modifieront pas le classement des principaux partis.

M. MITTERRAND : le socialisme n'a pas trahi au Portugal.

M. François Mitterrand revient, dans *l'Unité* datée 1er-16 juillet, sur l'incident qui avait été provoqué, le 18 juin, lors du congrès socialiste de Nantes, par l'intervention de M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort. Le chef de file du CERES ayant mis les congressistes en garde et leur ayant demandé de ne pas *« périr comme au Chili ni trahir comme au Portugal »*, la délégation du P.S. portugais avait quitté la salle des séances.

Lors du voyage à Porto, le 23 juin, M. Mitterrand a été interrogé sur cet incident. Il écrit : *« Mario Soares, Jorge Campinos (ministre sans portefeuille) et Manuel Allegre (secrétaire d'Etat à l'information), avec lesquels je dînais dans un petit restaurant de Leixoes — d'où l'on apercevait en contrepoint du soleil couchant l'entrelacs de grues du port artificiel, — revenaient sur la question. Comment expliquer, insistaient-ils, pareille méconnaissance de la réalité politique ? Je confirmai une fois de plus à mes amis notre confiance et notre solidarité sur l'essentiel de leur démarche et nous parlâmes d'autre chose. (...)*

» Après tout, les socialistes, qui gouvernent seuls, préservent et consolident un acquis révolutionnaire auquel ils ont pris part autant que d'autres

» Si j'étais portugais, je garderais et exercerais mon droit de critique à l'égard de l'actuelle expérience. Mais j'en approuverais hautement la signification. Non, le socialisme au Portugal n'a pas trahi. »

Roumanie

Le parti renforce son contrôle sur les films et les publications

De notre correspondant

Vienne. — La prochaine conférence nationale du parti communiste roumain se tiendra pendant la première quinzaine du mois de décembre. La décision a été prise au cours de la session du comité central qui s'est déroulée les mardi 28 et mercredi 29 juin à Bucarest. Cette conférence, convoquée statutairement dans l'intervalle entre deux congrès du parti, permettra à la direction de faire le point de la réalisation des programmes fixés en novembre 1974, lors du onzième congrès, et de procéder éventuellement aux ajustements nécessaires. La dernière conférence nationale en Roumanie avait eu lieu en 1972.

Le comité central a adopté d'autre part le projet de plan et de budget pour 1978, mais leur contenu n'a pas encore été divulgué. Selon l'agence officielle Agerpress, l'élaboration du plan s'est déroulée « sous l'orientation directe » du secrétaire général du parti, M. Ceausescu. Le programme d'accroissement des rétributions et revenus a été également approuvé. Ces mesures, qui seront appliquées progressivement à partir du 1er juillet jusqu'en 1980, permettront de réaliser une augmentation de salaires de 30 % par rapport à 1976. Le plan prévoyait initialement une hausse de 18 % en cinq ans, mais cette prévision fort modeste avait dû être corrigée

Trois projets de réformes ont été entérinés par le comité central. L'un concerne l'enseignement, le second l'information, le troisième la législation sur *« la punition et la rééducation par le travail »* des criminels. La réorganisation de l'enseignement à partir du cycle secondaire vise à spécialiser davantage les études.

Dans le domaine de la presse, de la télévision et de l'édition, des conseils de direction sont créés dans les rédactions des journaux, les institutions de spectacles, les maisons de films, etc. Ces conseils, indique une résolution, auront *« toute la responsabilité pour le contenu politique, idéologique et la qualité des matériels publiés »*. Ils devront assurer aussi *« le respect rigoureux de la loi sur la presse, de toutes les lois du pays, la conservation du secret d'Etat, l'information correcte et objective de l'opinion publique »*. Cette innovation paraît principalement destinée à renforcer le contrôle du parti sur le contenu des films et publications et à diminuer le rôle des rédacteurs en chef des journaux ou des directeurs de maisons d'édition. Cette mesure devrait, à la limite, rendre superflue toute autre censure exercée à l'extérieur puisque celle-ci, par cette réforme, est en quelque sorte installée dans la place.

MANUEL LUCBERT.

Suisse

LE GOUVERNEMENT SOUHAITE QUE LA CONFÉDÉRATION ADHÈRE A L'ONU

(De notre correspondant.)

Berne. — Le troisième rapport du gouvernement helvétique sur les relations de la Suisse avec l'ONU publié jeudi 30 juin à Berne se prononce plus clairement que les deux précédents en faveur de l'adhésion de la Confédération aux Nations unies. *« L'isolement dans lequel se cantonne notre pays*, a déclaré à ce propos M. Pierre Graber, chef du département politique fédéral, *ne cadre pas avec sa vocation de solidarité et de participation. L'entrée de la Suisse à l'ONU est non seulement souhaitable, elle correspond aussi à son intérêt bien compris. »*

Mais les autorités helvétiques doivent d'abord vaincre les réticences des citoyens. La Suisse est le seul pays au monde qui devrait faire ratifier son adhésion par un référendum. Or, constate le rapport gouvernemental *« la majorité du peuple suisse demeure sceptique ou indifférente à l'égard des Nations unies »*. Les autorités se garderont donc d'organiser un référendum sans avoir un minimum de chances de succès.

Parmi les arguments en faveur de l'adhésion, le gouvernement mentionne le caractère universel de l'ONU, *« non seulement par sa composition mais par l'extension de ses tâches qui embrassent désormais la plupart des secteurs de la vie des peuples. Un Etat qui n'appartient pas à l'ONU n'est en mesure ni de faire entendre sa voix, ni de défendre ses positions dans l'enceinte même où se dessinent les orientations politiques et où se prennent les décisions appelées à déterminer toute l'action du système des Nations unies »*. Se référant aux exemples de la Suède et de l'Autriche, le conseil fédéral juge que l'adhésion est entièrement compatible avec la neutralité. Le gouvernement espère pouvoir organiser une consultation populaire à ce sujet *« dans un avenir pas trop lointain »*. — J.-C. B.

PROCHE-ORIENT

APRÈS LES ÉLECTIONS EN ISRAËL

Libres opinions

Une pulsion suicidaire

par WLADIMIR RABI (*)

Sans être prophète, et sans trop se tromper, on peut affirmer que les élections du 17 mai dernier en Israël constituent un désastre. Non pas que le mouvement travailliste n'ait pas mérité sa défaite. Tous les observateurs en conviennent. Mais la raison n'était pas seulement dans l'inévitable usure du pouvoir pendant vingt-neuf ans. Analysant lucidement les causes de la défaite, Shimon Pérès a évoqué : les problèmes sociaux, les problèmes économiques, l'inflation, l'échec de l'action auprès de la jeune génération, les défaillances de la guerre de Kippour, puis il a ajouté, amèrement : « *Mais c'est la corruption qui nous a le plus atteint.* »

Certes, l'alternance est une règle majeure dans toute démocratie. Mais ce qui est grave, dans ces élections, c'est le malentendu originel, car les élections ont porté essentiellement sur les problèmes internes à la société israélienne, alors que le changement de direction a d'incalculables conséquences sur le plan international : la relation entre Israël et les Etats arabes, et la relation entre Israël et la Diaspora.

Déjà une nouvelle sémantique se fait audacieusement jour. Portant la Torah, emmaillotée de velours et d'or, comme une idole des temps cananéens, effectuant sa première démarche publique au camp de Kaddum, en Cisjordanie, où se sont installés les membres du Bloc de la foi, Begin en arrive à reprocher vivement aux journalistes de parler de « territoires occupés » ou de « territoires annexés », alors qu'il leur faudrait parler de « territoires libérés », puisqu'on n'annexe pas son propre pays, mais qu'on le libère. Pour sa part, plus pragmatique que jamais, Dayan préfère toujours le terme de « territoires occupés ».

Quant au président Carter, malgré un certain nombre de déclarations plus ou moins nuancées, il commence à prendre ses distances. En avril dernier, George Ball, sous-secrétaire d'Etat, dans la revue *Foreign Affairs*, titrait son article : « Comment sauver Israël malgré lui ? »

Sur le plan interne, la situation est aussi grave, dès lors que, par suite du refus du Mouvement démocratique pour le changement (Dash) d'entrer dans la coalition, seuls les partis religieux permettent à Begin de former un gouvernement. Mais ces partis religieux imposent naturellement leurs conditions : mainmise sur le système scolaire, mainmise sur l'entier statut personnel (mariage, divorce, détermination de l'identité juive). Ainsi, c'est le rabbinat le plus orthodoxe (qui ne représente que 15 à 20 % du peuple juif en Israël et dans la Diaspora) qui va imposer sa loi à une majorité qui supporte de plus en plus mal cet intégrisme des Sages d'Israël, figés depuis le quatrième siècle. Les problèmes économiques ne les intéressent pas, pas plus que les problèmes politiques, et ils gardent le silence sur les problèmes éthiques. Ce qui compte seulement, et essentiellement, à leurs yeux, c'est le maintien de la règle (qui fut tout d'abord de nature biologique, puis de nature juridique, avant de devenir un dogme dans une société sans dogme), une règle qui postule que l'identité juive se transmet par la mère et jamais par le père.

Déjà, les grandes organisations juives des Etats-Unis s'interrogent. Les grandes congrégations religieuses (conservateurs et réformés), qui rassemblent 80 % de la population juive américaine, s'inquiètent de ce monopole accordé par l'Etat d'Israël, depuis Ben Gourion en 1948, à un rabbinat qui n'est après tout que minoritaire, et qui dispose d'une autorité inacceptable sur tout le destin de la Diaspora.

Déjà, ici et là, une inquiétude se fait jour parmi les responsables du judaïsme américain. Ils craignent d'avoir à affronter (ce que nous, juifs de France, nous connaissons depuis le virage de 1967 sous de Gaulle) un conflit majeur avec leur pays. Mais les conflits, nous connaissons cela, et ce n'est pas le plus important. Le plus grave est le problème de la paix finale au Proche-Orient. Elle s'effectuera, non pas par l'affirmation d'un irrédentisme messianique, mais par un effort tenace. Le destin d'Israël est le nôtre. Il concerne toute la Diaspora.

L'autre jour, à New-York, sur la Ve Avenue, la parade annuelle « Salut à Israël » a rassemblé trois cent mille manifestants (dont maints représentants de la nouvelle Diaspora, une « Diaspora israélienne », ce qui nous ramène aux temps du Ier siècle, où la Diaspora juive a permis la diffusion dans tout le bassin méditerranéen de l'enseignement de Paul), trois cent mille manifestants criant des slogans tels que « *Not one inch* » (pas un pouce). C'est un écrivain yiddish vivant aux Etats-Unis, Isaac Bashevis Singer (dont l'œuvre, fort moyenne, jouit d'un grand prestige, puisque tout ou presque tout a été traduit en français), qui a énoncé une fois, en un propos lucide : « *Les Juifs sont mus par une pulsion suicidaire. C'est ce qui apparaît à travers toute notre histoire.* »

((*) Ecrivain.

ASIE

Chine

L'anniversaire de la fondation du parti n'est pas célébré dans la presse officielle

On s'interroge à Pékin sur la signification du silence observé par la presse officielle sur l'« événement » que constitue habituellement l'anniversaire de la fondation du parti. Jeudi, le « Quotidien du peuple » avait présenté, sans le nommer mais en faisant allusion à un « camarade dirigeant », M. Teng Hsiao-ping, comme adversaire déclaré de la « bande des quatre ». On estime dans la capitale chinoise que cet article est destiné à préparer l'opinion publique à la réhabilitation officielle de l'ancien vice-premier ministre.

(De notre correspondant.)

Pékin. — Rompant avec une longue tradition, le *Quotidien du peuple* de ce vendredi 1er juillet ne marque d'aucune manière le cinquante-sixième anniversaire de la fondation du parti communiste chinois. L'usage voulait habituellement que cet anniversaire soit célébré soit par un éditorial, soit par la publication d'une grande photographie de Mao Tse-toung encadrée de rouge à la première page du quotidien du parti, soit même par les deux à la fois. Du moins en avait-il été ainsi chaque année depuis la révolution culturelle, même en 1971, alors que l'affaire Lin Piao approchait de son paroxysme, un long article avait salué les cinquante ans du parti.

Le *Quotidien du peuple* — pas plus que le journal *Clarté* — ne fait cette année la moindre allusion à l'événement et consacre l'essentiel de sa première page, d'une part, à un article sur l'édification du parti dans le district agricole modèle de Tatchai, d'autre part, à un reportage sur les travaux du mausolée de Mao Tse-toung achevé, semble-t-il, dont on attendait généralement l'inauguration pour ce Ier juillet, mais qui reste encore à l'abri de ses palissades.

Ce silence laisse perplexe non seulement les observateurs étrangers à Pékin, mais également un certain nombre de lecteurs chinois. Ce cinquante-sixième anniversaire est, en effet, le premier que célèbre (?) le P.C. chinois depuis la mort de son fondateur et la nomination de son successeur, le président Hua Kuo-feng. 1977 est également, en principe, l'année où doit se tenir le XIe congrès. D'aucuns font d'ailleurs un rapprochement entre cette dernière échéance — non officielle mais connue de tous — et la discrétion du *Quotidien du peuple*. La préparation des assises du parti se heurterait-elle à des difficultés qui interdiraient la mise au point d'un éditorial recueillant l'approbation de tous ?

De mauvaises langues font observer que la dernière année où le même silence avait été observé par l'organe du parti était 1965, à la veille des orages qu'allait déchaîner la révolution culturelle.

ALAIN JACOB.

AFRIQUE

Mozambique

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DÉCIDE DE FOURNIR UNE « AIDE MATÉRIELLE IMPORTANTE » A MAPUTO

New-York (A.F.P.). — Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé à l'unanimité, jeudi 30 juin, de fournir au Mozambique une « aide matérielle importante » pour lui permettre de « sauvegarder efficacement sa souveraineté et son intégrité territoriale ».

C'est la première fois depuis la guerre de Corée que le Conseil invite à fournir une « aide matérielle » à un pays pour l'aider à se défendre.

Si la résolution de jeudi, présentée par les pays africains et non alignés, exclut une autorisation d'envoi d'armes stratégiques, la portée de cette aide « matérielle » n'en reste pas moins ambiguë. Pour les pays occidentaux, il ne saurait s'agir que d'une assistance économique, financière et technique qui permettrait au Mozambique de consacrer une plus grande partie de ses ressources à sa défense. Mais pour les pays africains et l'Union soviétique, cette aide pourrait prendre la forme de fournitures d'armements.

Maroc

DE NOMBREUX ÉTUDIANTS AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS AU COURS DES DERNIÈRES SEMAINES

Dans un communiqué, diffusé mercredi 29 juin, à Paris, le comité contre la répression au Maroc (1) annonce que de nombreuses arrestations ont eu lieu ces dernières semaines au Maroc, notamment dans les milieux étudiant et lycéen. Parmi les personnes appréhendées figureraient M. Mohamed Ben Seghrir, ancien élève du lycée Moulay-Abdallah, militant du mouvement marxiste-léniniste, MM. Abdelwahed Belkébir, vice-président de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM), et Abdesamad Belkébir, professeur, tous deux acquittés au procès de l'UNEM, en août 1976, MM. Zakaria Mellouk, Jamal Bribri et Mustapha Serouti.

Toujours selon le comité, les conditions de détention se seraient aggravées dans les prisons de Kenitra et de Casablanca.

(1) 78930, Guerville.

LES CONFLITS TERRITORIAUX ÉVOQUÉS A L'O.U.A.

La Somalie dément que son armée ait attaqué une ville au Kenya

Le principe de « *la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats* » a été au centre des débats à la 29e session du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), jeudi 30 juin à Libreville. Un comité *ad hoc* a été chargé de trouver un compromis sur cette question soulevée d'emblée par le Sénégal.

Soutenue par les Etats modérés, la résolution sénégalaise recommande des « *mesures de plus en plus énergiques* » face « *à ce qu'il est convenu d'appeler les entreprises de déstabilisation* » en Afrique, allusion assez claire au récent conflit du Shaba. L'Algérie a proposé un amendement, soulignant la nécessité de « *respecter les frontières coloniales* », mais aussi « *le droit à l'autodétermination des peuples* ». Compte tenu des divergences qui subsistent entre « *modérés* » et « *progressistes* », il était peu vraisemblable que le comité parvienne à mettre au point un texte de compromis avant la clôture du conseil des ministres ce vendredi soir.

La délégation tchadienne avait invité mercredi 29 juin l'Organisation à examiner la question de « *l'occupation de la bande d'Aouzou* » par la Libye (*le Monde* du 1er juillet). Jeudi, le Conseil supérieur militaire tchadien a fait état, à Ndjamena, de violents combats entre ses forces et les rebelles toubous « *appuyés par des éléments étrangers* ». Selon Ndjamena, ces affrontements se poursuivent sans discontinuer depuis le 20 juin.

Le Tchad accuse en outre la Libye de se « *dérober* » à des discussions sur l'« *occupation illégale d'Aouzou* », ainsi que sur le tracé des frontières communes. Il indique que ses forces ont réussi à maîtriser la situation à Ounianga-Kebi et à Zouar (deux postes frontaliers) et qu'à Bardaï « *la garnison la plus avancée, toujours soumise aux feux de l'ennemi, continue à se défendre courageusement* ».

Après le Tchad, c'est le Kenya qui a invité l'O.U.A. à se saisir d'une « *agression* », celle dont il s'estime victime de la part de la Somalie (*le Monde* du 1er juillet). M. Waiyaki, ministre kényan des affaires étrangères, a demandé jeudi à ses collègues africains d'agir pour contrer le « *rêve de Grande-Somalie* » que caressent les autorités de Mogadiscio *(voir la carte ci-dessous)* « *A l'heure où je vous parle,* a-t-il dit, *nous avons des informations sûres et prouvées selon lesquelles la Somalie a dépêché des milliers de soldats sur notre territoire.* »

Quelques heures plus tôt, ces accusations avaient été catégoriquement démenties par le gouvernement somalien. « *La Somalie n'a jamais eu et n'aura jamais l'intention d'attaquer le Kenya* », a déclaré un porte-parole de Mogadiscio. Celui-ci a souligné qu'aucun incident n'a opposé son pays au Kenya depuis la signature, en 1967, d'un traité de paix bilatéral. Il a laissé entendre que l'agression contre le Kenya pouvait être d'origine éthiopienne, le poste frontalier de Rhamn (non loin de la ville de Mandera) étant plus proche de l'Ethiopie que de la Somalie. Mogadiscio, a-t-il ajouté, a ouvert un enquête et se déclare prêt à collaborer avec les autorités de Nairobi pour faire toute la lumière sur l'incident.

D'autre part, le gouvernement malgache a rejeté jeudi les accusations portées contre lui par la délégation comorienne à l'O.U.A. au sujet des massacres de Majunga, qui, selon Moroni, ont fait, en décembre 1976, plus de mille quatre cents morts, presque tous Comoriens.

Dans un Livre blanc rendu public dès l'ouverture de la session du conseil de l'O.U.A., Moroni avait dénoncé « *l'aveuglement et l'inertie* » des autorités malgaches lors des affrontements de Majunga.

● *A Bonn*, enfin, un porte-parole gouvernemental a fait état de la « *stupéfaction* » et de la « *peine* » suscitées en Allemagne par la condamnation dont ce pays a fait l'objet mercredi à la tribune de l'O.U.A. à propos de sa « *prétendue coopération militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud* ». Il a rappelé que le gouvernement ouest-allemand a soumis à l'O.U.A. en janvier dernier un aide-mémoire prouvant qu'il ne collaborait pas avec Pretoria dans le domaine nucléaire et « *respectait à la lettre l'embargo sur les exportations d'armes* » à destination de l'Afrique du Sud. — *(A.F.P., Reuter.)*

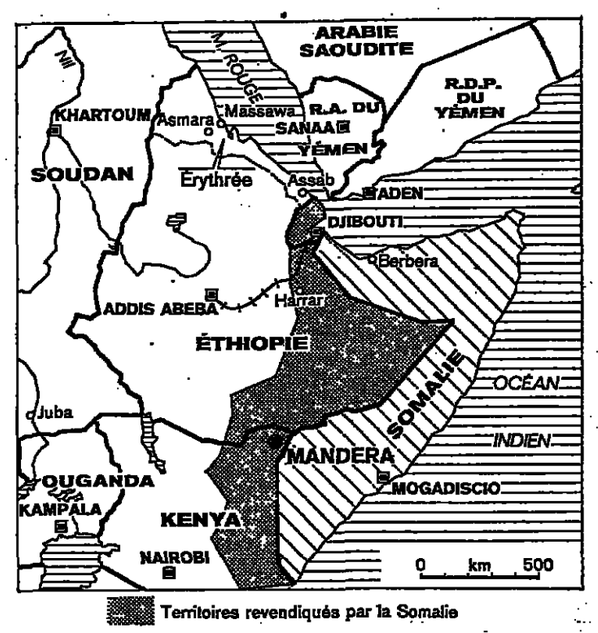

Territoires revendiqués par la Somalie

A travers le monde

Etats-Unis

● LA COMMISSION DU SENAT SUR L'ENERGIE vient de se prononcer en faveur d'une aide fédérale de 14 millions de dollars à la construction d'une usine de retraitement des déchets nucléaires à Barnwell (Caroline-du-Sud) entreprise par un consortium privé. Cette décision va à l'encontre de la politique énergétique de M. Carter qui avait souhaité que les usines de retraitement ne bénéficient d'aucun soutien financier fédéral *(le Monde* du 20 avril).

Ethiopie

● LE MINISTERE NORVEGIEN DES AFFAIRES ETRANGERES, a annoncé, jeudi 30 juin, que des forces régulières soudanaises avaient franchi la frontière éthiopienne et occupé la ville de Beghi. L'information émane du consulat général de Norvège à Addis-Abeba, qui est entré en contact radio avec six missionnaires norvégiens se trouvant à Beghi. — *(A.F.P.)*

[On peut s'étonner, comme le font ce vendredi certains diplomates à Addis-Abeba, que les autorités éthiopiennes, qui ont à plusieurs reprises dénoncé l'« agression » du Soudan et l'aide directe que l'armée de Khartoum apporte, selon elles, aux maquis d'opposition, n'aient pas immédiatement tiré parti de ce témoignage norvégien. Le silence que garde, pour l'instant, Addis-Abeba sur cette affaire laisse un doute sur la réalité de cette « occupation ».]

Laos

● LES SIX RESSORTISSANTS ETRANGERS — dont deux Français — détenus à Vientiane depuis une semaine *(le Monde* du 28 juin) ont été libérés jeudi 30 juin et priés de quitter le pays « *dans un délai raisonnable* ». — *(Reuter.)*

Nigéria

● CINQ CONDAMNÉS A MORT pour vol à main armée viennent d'être fusillés publiquement sur une plage de l'île Victoria, près de Lagos. Ces exécutions visent à servir d'« exemples » dans la lutte que mènent actuellement les autorités contre une recrudescence du banditisme. — *(Reuter.)*

Rhodésie

● M. ROBERT MUGABE, codirigeant du Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie) a quitté Pékin ce vendredi 1er juillet après avoir reçu les assurances d'un soutien accru du gouvernement chinois à son mouvement. Le dirigeant nationaliste s'est déclaré impressionné, selon l'agence Chine Nouvelle, par l'attachement du peuple chinois à la cause de la libération du Zimbabwe, lors de son entretien avec le président Hua Kuo-feng. — *(Reuter.)*

● PLUSIEURS RESPONSABLES du Conseil national africain (ANC) ont été arrêtés jeudi à Salisbury par la police spéciale, a annoncé M. Josiah Chinamano, l'un des dirigeants de cette organisation. D'autre part, le budget rhodésien de la défense augmentera de 44 % au cours de la prochaine année budgétaire, qui commence le 1er juillet 1977. Il représentera 26 % du budget total de l'Etat. — *(A.F.P.)*

Somalie

● QUATRE PLAISANCIERS ETRANGERS SONT CONDAMNES. — Trois Européens et une Sud-Africaine ont été condamnés jeudi 30 juin à des peines de prison et à des amendes pour être « *entrés illégalement en territoire somalien* » à bord d'un yacht, le *Julie-II*.

Le capitaine du bateau, M. George de Neef, ressortissant néerlandais, s'est vu infliger deux ans de réclusion, ainsi qu'une amende. M. Walter Derin, de nationalité helvétique, Miles Jane Wright, Britannique, et Charlene Hollis, titulaire d'un passeport sud-africain, ont été condamnés à un an de prison et à une amende.

Zambie

● M. SITEKE MWALE, ministre zambien des affaires étrangères, a annoncé, jeudi 30 juin, que son gouvernement allait engager des poursuites judiciaires contre cinq compagnies pétrolières — B.P., Shell, Mobil, Total et Caltex — qui ont continué, a-t-il dit, de fournir du pétrole à la Rhodésie après sa déclaration unilatérale d'indépendance en 1965, et ont ainsi permis au régime de M. Ian Smith de survivre. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Mexique

M. LUIS ECHEVERRIA EST NOMMÉ AMBASSADEUR AUPRÈS DE L'UNESCO

Mexico *(Reuter.)* — L'ancien président du Mexique, M. Luis Echeverria, a été nommé ambassadeur de son pays auprès de l'Unesco, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

M. Luis Echeverria fut président du Mexique de 1970 à décembre dernier. Ses partisans, à Mexico, jugent conservatrice la politique de son successeur, M. José Portillo, qui fut pourtant désigné par le parti révolutionnaire institutionnel après avoir été parrainé par le chef d'Etat sortant. L'an dernier, M. Echeverria avait été candidat au poste de secrétaire général des Nations unies.]

Brésil

LE CHEF DE L'OPPOSITION EST PRIVÉ DE SON MANDAT DE DÉPUTÉ

Brasilia (A.F.P., U.P.I., Reuter). — Le président Ernesto Geisel a cassé jeudi 30 juin le mandat de député de M. José Alencar Furtado, dirigeant du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), l'unique parti d'opposition légal. Le président a fait usage des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Acte institutionnel de 1968. M. Alencar Furtado ne pourra ni se présenter aux élections ni même voter pendant dix ans.

Avocat, âgé de cinquante-deux ans, M. Alencar Furtado avait attaqué le gouvernement lundi 27 juin à la télévision. Sept députés, dont six appartenant au M.D.B., ont été déchus de leur mandat depuis l'arrivée au pouvoir du président Geisel.

brésil
amérique latine
espagne et portugal
pays africains de langue portugaise

Livres, presse, musique, guides, cartes géographiques, méthodes audio-visuelles, diapositives, drapeaux, conférences, etc.
Importation exclusive.

Librairie-centre des pays de langue espagnole et portugaise
(anciennement Librairie Portugaise et Brésilienne)

16, rue des Ecoles, Paris-V^e^ - Tél. : 033.46.16 - Métro Maubert-Mutualité.
(Vente par correspondance, sauf pour les journaux et les revues).

André Pautard
grand-reporter à l'Express
trace un double portrait
Une jeune nation
Un homme
deux destins entremêlés
LES EDITIONS MEDIA

LE GRAND TOURNANT DE L'EGLISE EN AFRIQUE
dans AFRICA, le premier mensuel d'Afrique noire, entièrement réalisé en Afrique.
Vente : Drugstores, magasins.
Rens. BP. 1826 Dakar.

هكذا صفحة الأصل

NFLITS TERRITORIAUX ÉVOQUÉS A L'O.U.A.

nt que son armée ait attaqué une ville au Kenya

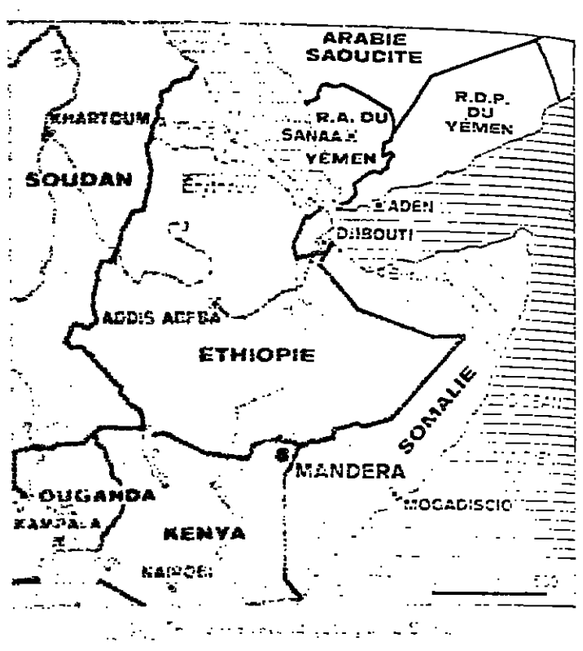

monde

AMÉRIQUES

Somalie

Mexique

M. LUIS ECHEVERRIA EST NOMMÉ AMBASSADEUR AUPRÈS DE L'UNESCO

Zambie

Brésil

LE CHEF DE L'OPPOSITION EST PRIVÉ DE SON MANDAT DE DÉPUTÉ

OUTRE-MER

APRÈS UNE BATAILLE DE PROCÉDURE

La réforme du régime électoral en Nouvelle-Calédonie est différée

La proposition de loi relative à la composition et à la formation de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie, adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, puis rejetée par le Sénat, a subi en deuxième lecture, des modifications telles qu'elles ont rendu nécessaire la constitution d'une commission mixte paritaire. En effet, ce texte, qui modifie le régime électoral et la délimitation des circonscriptions, a d'abord été amendé par les députés, qui, souhaitant tempérer l'aspect majoritaire du mode de scrutin proposé au profit de son aspect proportionnel, ont abaissé de 10 % à 5 % du nombre des électeurs inscrits la « barre » au-dessus de laquelle une liste pourrait se voir attribuer des sièges à la représentation proportionnelle (*le Monde* du 1er juillet). De leur côté, les sénateurs ont suivi (par 113 voix contre 109) le rapporteur de la commission des lois, M. Jacques Pelletier (Gauche dém.), qui proposait de revenir au découpage actuellement en vigueur (quatre circonscriptions). La nécessité de mettre en place une commission mixte paritaire (C.M.P.) a permis aux députés socialistes, hostiles à cette réforme, de multiplier les obstacles de procédure, afin d'empêcher un vote définitif. Alors que la C.M.P. était réunie, M. Raymond Forni (P.S.) a fait observer : « *Les délibérations informelles de la C.M.P., avant la désignation officielle de ses membres, sont nulles.* » Le député socialiste a ainsi obtenu le report des débats de la C.M.P. ; celle-ci n'a pu se réunir qu'une fois proclamés les résultats du scrutin pour l'élection de ses membres titulaires et suppléants : la séance, suspendue à 23 h. 10, reprenait à 0 h. 25. M. Forni demandait alors au président de séance, M. Roland Nungesser (R.P.R.), d'appliquer l'article 28 de la Constitution.

Celui-ci prévoit que la session de printemps s'achève à minuit, quatre-vingt-dix jours après avoir commencé, le 2 avril. M. Nungesser, en revanche, invoquant la « *coutume parlementaire* », demandait la poursuite des travaux. Mais, à la demande du groupe socialiste, la séance était une nouvelle fois suspendue, après que M. Gaston Defferre eut annoncé qu'il s'en allait réveiller M. Edgar Faure pour lui soumettre le problème. La décision du président de l'Assemblée nationale était enfin annoncée à 2 h. 10 : l'article 28 de la Constitution devait être appliqué. La session était close, le projet restant en attente jusqu'à la prochaine session. Les élections territoriales se dérouleront donc au mois de septembre prochain, selon le régime électoral en vigueur depuis 1957. *(Lire en page 6 le compte rendu des débats sur la fin de la session parlementaire.)*

Polynésie

M. SANFORD : un an pour réussir.

Après l'adoption définitive du nouveau statut de la Polynésie française, les élus du territoire, MM. Francis Sanford, membre du conseil de gouvernement, qui venait de se démettre de son mandat de député, incompatible avec ses nouvelles fonctions ; Franz Vanizette, président de l'Assemblée territoriale, et Gaston Flosse, ancien président, leader de l'opposition, ont marqué, jeudi 30 juin, au cours d'une conférence de presse, leur satisfaction. « *Nous ne voulons plus être d'éternels quémandeurs. On nous met au pied du mur, il nous faut faire nos preuves, car, désormais, ce ne sera plus de la faute du gouverneur et de Paris. Nous nous donnons un an* », a déclaré M. Sanford, en soulignant l'unité de la population et des responsables pour s'atteler à la véritable tâche qui est de promouvoir le développement économique et social du territoire. M. Sanford est appelé à devenir le vice-président du conseil de gouvernement, qui sera l'exécutif pour la gestion relevant des compétences du territoire, le haut commissaire assumant les compétences d'Etat.

CITOYENS DU MONDE
MUTUALITÉ
Mardi 5 juillet à 20 h. 45

LE « SOMMET » DE LA MAJORITÉ

M. Chirac adresse une lettre personnelle à M. Giscard d'Estaing

M. Jacques Chirac a chargé le secrétaire général du R.P.R., M. Jérôme Monod, de remettre jeudi 30 juin, en fin d'après-midi, à l'Elysée, une lettre personnelle destinée à M. Valéry Giscard d'Estaing. Ne voulant pas déflorer le contenu de cette lettre — qui appartient désormais à son destinataire — le R.P.R. a toutefois publié au même moment le communiqué suivant :

« *Jacques Chirac a proposé à ses partenaires de la majorité une rencontre destinée à la conclusion d'un accord clair et loyal.*

» *Cette proposition a été formulée sans préalable d'aucune sorte, dans le seul souci d'une entente que justifie la gravité du choix qu'impliquent les prochaines élections législatives.*

» *Nous maintenons cette proposition.*

» *Le Rassemblement rappelle, d'autre part, qu'il souhaite, comme Jacques Chirac l'a exprimé en décembre à Strasbourg, que le président de la République s'engage solidairement avec la majorité afin que toutes les forces se rejoignent et accroissent ainsi les chances du succès. Mais, dans les conditions présentes, nul ne comprendrait que la majorité tarde à s'organiser d'elle-même.* »

Ce texte prend au mot M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, qui, après avoir demandé, mardi 28 juin, le report du « sommet » des chefs de la majorité proposé par M. Chirac, annonçait, jeudi 30, qu'il « *ne mettait aucun préalable* » à la préparation de cette rencontre.

Le R.P.R. veut souligner ainsi que les retards et les embûches sur la route d'une concertation au sein de la majorité ne sont pas de son fait. M. Jacques Chirac s'est, d'autre part, rendu compte qu'une partie de l'opinion comprenait mal qu'il dénie à M. Giscard d'Estaing et à son premier ministre tout rôle d'animation de la majorité sous le prétexte que le chef de l'Etat demeurerait à l'Elysée après une éventuelle victoire de la gauche. Ainsi le R.P.R. se réfère désormais au discours prononcé par M. Chirac à Strasbourg, dans lequel, lançant un appel à M. Giscard d'Estaing, il disait notamment : « *Nous avons voulu que la majorité, telle qu'elle s'est dégagée des élections présidentielles, sorte de sa léthargie et se réveille quand il est temps encore. (...) Nous espérons que, le moment venu, le président de la République, comme l'ont fait ses prédécesseurs, pèsera de tout son poids pour que les Français choisissent la cause de la liberté et qu'ainsi soit poursuivie l'œuvre de la Ve République.* »

M. Chirac pensait alors aux déclarations de M. Georges Pompidou, le 8 février 1973, dans la campagne des élections législatives lorsqu'il proclamait : « *Qu'on ne compte pas sur moi pour renier ce à quoi je crois* » en cas de victoire de la gauche et lorsqu'il disait, le 10 mars, entre les deux tours : « *Le choix est simple. Ici le communisme et ses alliés, là, tous les autres.* » M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait enregistré son allocution télévisée sur l'Europe, jeudi 30 juin à 16 h 30, avant de recevoir la lettre de M. Chirac, a sans doute adressé quelques reproches à ceux qui avaient demandé l'ajournement du débat sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel, jugeant que cette « *procédure purement négative* » n'était conforme « *ni à la dignité de la France ni à son rang* ». Mais il n'a cité nommément ni M. Chirac ni M. Debré qui avaient entraîné le R.P.R. et empêché que les députés se comptent sur un vote.

M. Chirac qui, par l'invitation qu'il a lancée, vendredi 24 juin, aux chefs des partis de la majorité, est apparu comme l'initiateur de la concertation, n'ignore pas que le président de la République compte « reprendre les choses en main » dans le discours qu'il prononcera à Carpentras, le 8 juillet, et que M. Raymond Barre attend que « *les choses se décantent* » pour s'engager à son tour. En s'adressant maintenant au chef de l'Etat, M. Jacques Chirac se comporte un peu comme le héros des *Mariés de la tour Eiffel* de Jean Cocteau, qui disait : « *Puisque ce mystère nous échappe, feignons d'en être l'organisateur.* » — A. P.

M. SOISSON : nous ne posons aucun préalable.

Le jeudi 30 juin, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, après la réunion du bureau politique de son parti :

« *Le parti républicain a indiqué, par lettre du 31 mai, son souhait d'une réunion « au sommet » des responsables de la majorité. Il a pris des initiatives en ce sens. Il n'a pas changé d'avis.*

» *Le 24 juin, l'accord de principe paraissant acquis, le parti républicain a indiqué qu'il espérait, « dans ces conditions, que » cette rencontre pourrait être » organisée dans les plus brefs » délais et dans les meilleures » conditions ». Il espère toujours.*

» *Ce « sommet », qui répond de façon évidente à l'attente des Français, est un atout pour la majorité. Il doit faire apparaître notre accord fondamental. La majorité ne peut se permettre de gâcher cette chance pour des raisons accessoires parce que le « sommet » se déroulerait dans la précipitation ou la confusion.*

» *Aucune date n'a été fixée par quiconque pour cette rencontre.*

» *Le bureau politique du parti républicain souhaite que la date, le lieu, les partenaires et surtout l'ordre du jour précis de cette rencontre puissent être arrêtés d'un commun accord. Aussi confirme-t-il la mission confiée à son délégué général, M. Jacques Douffiagues, d'organiser avec ses partenaires la ou les réunions préparatoires nécessaires pour que la rencontre puisse aboutir rapidement.*

» *Le parti républicain ne met aucun préalable à la préparation de ces réunions.* »

Les désirs irréalistes

(Suite de la première page.)

Il peut user de cette consultation, sans s'engager, quoique l'exercice soit difficile. Il peut aussi dissoudre l'Assemblée et vérifier ainsi les courants d'opinion. Il peut surtout gouverner, c'est-à-dire démontrer au jour le jour, sa capacité à utiliser l'événement, à le modifier, faire la preuve qu'il sait agir, composer, attendre, manœuvrer, foncer.

Dans l'histoire encore courte de la cinquième République, nous abordons une phase nouvelle, qui bouscule certes ceux qui s'étaient habitués à l'exclusivité du pouvoir. Aujourd'hui, ils oublient que le président est la clef de voûte des institutions. On lui dénierait même le droit d'utiliser les ressources constitutionnelles : on l'a bien vu à propos de l'article 49, dans le dernier débat sur l'Europe (qui est une mauvaise affaire pour la France).

Or, le président de la République prend de la distance — qui s'en plaindrait ? Il s'accommode du temps qui passe. Il manœuvre. Arrivera-t-il à dire que, gauche ou droite, il s'en moque, et qu'il ne se soucie que de l'unité nationale ? En est-il capable ? Peut-il être cru ? C'est une autre affaire.

Pas plus que M. Mitterrand et ses amis, M. Chirac et les siens ne peuvent espérer le départ de M. Giscard d'Estaing. Qu'ils se calment ou qu'ils désespèrent, la place ne sera pas vide demain matin ! Je ne plaide que pour le réalisme !

MICHEL JOBERT.

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

Le groupe de travail a abordé les problèmes des entreprises

Le groupe de travail chargé de l'actualisation du programme commun a tenu une nouvelle réunion jeudi 30 juin. Il a terminé l'étude de la première partie du texte de 1972 et traité de la politique sociale en précisant les positions de l'union de la gauche vis-à-vis des immigrés, des rapatriés et des anciens combattants.

Plusieurs points de la première partie demeurent en suspens, notamment la hiérarchie des salaires mais aussi le montant du SMIC, sur lequel des divergences subsistent. Il s'agit de savoir si la somme de 2 200 F retenue par les partis de gauche correspond au salaire minimum qu'ils souhaitent aujourd'hui ou à celui qu'ils promettent pour avril 1978, s'ils gagnent les élections.

Les délégués radicaux de gauche, socialistes et communistes ont ensuite abordé, jeudi, la seconde partie du programme commun, dans laquelle figurent les nationalisations. Les communistes ont saisi leurs partenaires des nouvelles propositions qu'ils avancent en matière d'impôt sur le capital et sur la fortune (*le Monde* du 1er juillet).

A l'issue d'une séance qui a duré sept heures, M. François Loncle, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré : « *Nous avons trouvé enfin un rythme satisfaisant de travail permettant d'aboutir dans les meilleurs délais.* »

M. Loncle a également indiqué que, en matière de droit du travail, le problème du reclassement des travailleurs licenciés a été revu « *dans un sens qui satisfait les radicaux de gauche* ». Ce sujet devra encore être approfondi. Le M.R.G. tenait à faire préciser que le reclassement des travailleurs licenciés ne peut être à la seule charge de l'employeur. En outre, la nouvelle version du programme commun devrait introduire une différence entre le licenciement pour raisons économiques et le licenciement pour faute professionnelle.

Enfin, M. François Loncle a précisé que le paragraphe contenant les points de vue qu'avaient exprimés communistes et socialistes en 1972 sur ce que les uns appelaient « gestion démocratique » et les autres « autogestion » disparaîtra pour faire place à une synthèse des positions des trois formations.

M. Pierre Bérégovoy, membre du parti socialiste, a déclaré, à l'issue de la réunion : « *Nous avons discuté attentivement le problème de la gestion démocratique du secteur public. Nous avons commencé l'étude des nationalisations, et nous avons, à ce propos, procédé à un échange de vues sur nos propositions respectives.* »

M. GISCARD D'ESTAING A ORLÉANS LE 18 JUILLET

M. Giscard d'Estaing, qui doit se rendre vendredi 8 juillet à Carpentras, où il prononcera un discours « *de portée nationale* », se rendra le 18 juillet à Orléans, a indiqué, jeudi 30 juin, M. Lecat, porte-parole de l'Elysée.

Le président de la République installera dans cette ville le Conseil national de l'accession à la propriété et prononcera un discours portant notamment sur les problèmes du logement. Il sera accompagné de MM. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, et Barrot, secrétaire d'Etat au logement.

M. PROUTEAU REVIENT AU PARTI RADICAL

M. Jean-Pierre Prouteau, ancien grand maître du Grand-Orient de France, président du Centre interprofessionnel des classes moyennes, directeur général de la Confédération des organismes mutualistes agricoles, est revenu au parti radical, auquel il avait appartenu pendant la période « mendésiste ». M. Prouteau, qui a participé au lancement des « Groupes Initiatives et Responsabilité » (tentative de regroupement des classes moyennes), a l'intention de créer un club politique, « L'Institut républicain », qui travaillera à la réunification des radicaux.

M. FISZBIN : les communistes parisiens se renforcent.

Dans le cadre de la campagne de recrutement lancée par le P.C., M. Henri Fiszbin, secrétaire de la fédération de Paris, a annoncé, jeudi 30 juillet, au cours d'une conférence de presse, le lancement de cent « *initiatives de renforcement* » dans la capitale. M. Fiszbin a notamment déclaré : « *Cette opération marque le début d'une campagne d'adhésion de trois semaines et doit permettre aux militants d'expliquer et de soutenir les propositions communistes d'actualisation du programme commun.* » Le député et conseiller de la capitale a également précisé : « *La fédération communiste parisienne se renforce considérablement : elle comptera 30 000 membres avant la fin de l'année, contre 20 000 en 1973. Plus de 5 000 Parisiens se sont inscrits au parti depuis le mois de janvier, la capitale comptant à présent 1 583 cellules.* »

Enfin, M. Fiszbin s'est déclaré favorable à la constitution d'une liste commune des partis de gauche pour les élections sénatoriales du 25 septembre.

En bref...

● *Le parti communiste français* a mis en place jeudi 30 juin un groupe de travail commun avec l'Union des gaullistes de progrès. Cette décision a été prise à l'issue d'une rencontre entre le P.C.F. et ce groupe de gaullistes d'opposition animé notamment par M. Dominique Gallet. Le groupe de travail sera chargé de poursuivre l'échange de vues sur la situation politique, économique et sociale engagé jeudi et de dégager des points de vue convergents.

Le P.C.F. a déjà mis en place des groupes analogues avec le P.S.U. et la Fédération des républicains de progrès.

● *M. Yves Allainmat* (P.S.), vice-président de l'Assemblée nationale, sera le suppléant du candidat socialiste aux prochaines élections législatives dans la cinquième circonscription du Morbihan, dont il est le député depuis 1973 après l'avoir été de 1967 à 1968. Les sections socialistes de Lorient ont désigné M. Jean-Yves Le Drian comme candidat du P.S.

● *M. Victor Provo* (P.S.), ancien maire de Roubaix, a annoncé son intention de se démettre de son mandat de sénateur le 30 septembre. Né le 3 août 1903 à Wattrelos, M. Provo, ancien député, ancien président du conseil général du Nord, était entré au Sénat en septembre 1974. Il sera remplacé par le suivant de liste, M. Roland Grimaldi, P.S., conseiller général, maire du Cateau.

● *M. Raymond Valenet*, député (R.P.R.) de Seine-Saint-Denis, président de l'Amicale parlementaire des résistants et déportés, s'inquiète du regain d'activité des groupes « *nazis, racistes et antisémites* » et de la « *vague d'attentats* » à laquelle on assiste en France. Après avoir reçu, jeudi 30 juin, les représentants de plusieurs associations d'anciens résistants et déportés, M. Valenet a décidé d'écrire au président de la République, au premier ministre, au ministre de l'intérieur et au ministre des anciens combattants, pour leur demander d'agir avec plus de fermeté contre ces groupes.

● *M. Gabriel Ventejol*, président du Conseil économique et social, rencontrera prochainement le premier ministre pour examiner avec lui les moyens d'associer plus étroitement le C.E.S. aux travaux du gouvernement et du Parlement.

RAPATRIÉS

LE « RECOURS » ÉCRIT AUX DÉPUTÉS

M. Claude Laquière, secrétaire général du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), vient d'adresser à chaque député le texte d'un projet de proposition de loi visant à satisfaire les revendications des rapatriés en matière d'indemnisation des biens perdus en Afrique du Nord.

Le RECOURS souhaite que les députés s'inspirent de ce texte et obtiennent son inscription à l'ordre du jour de la session parlementaire d'automne. Il demande notamment qu'une partie des indemnités soit versée en espèces, à concurrence de 10 % de leur montant, avec un minimum de 50 000 F, et que le solde fasse l'objet d'une remise de titres garantis par l'Etat, amortissables en trente ans, exempts de droits de succession, indexés, portant intérêts et négociables. Il propose que chaque indemnité soit basée sur une valeur patrimoniale plafonnée à 1 million de francs 1962.

Dans une lettre explicative, M. Claude Laquière écrit : « *Les rapatriés tiennent largement compte des difficultés économiques du pays et acceptent un plafonnement des indemnités qui leur sont dues, espérant toutefois qu'une partie des sommes excédant les plafonds servira à aider les plus défavorisés de leur communauté.* »

Jean François Kahn.
Complot contre la démocratie.

Un cri d'alarme aux accents souvent angoissés destiné à déranger la bonne conscience satisfaite des lecteurs de droite comme de gauche... Un réquisitoire destructeur. **Pierre Viansson-Ponté** - *Le Monde.*

Un livre fort et original, corrosif et décapant. **Roger-Gérard Schwartzenberg.**

C'est le livre qu'il faut lire aujourd'hui car les périodes de crise économique sont dangereuses pour la démocratie. La mise en garde que nous adresse l'auteur bouscule les idées reçues et ne peut laisser personne indifférent. **François de Closets** - *TF 1.*

Ce livre magnifique provoque un immense soulagement. Il allume quelques analyses dont il est urgent de prendre connaissance. **Jean Ziegler** - *Nouvelles Littéraires.*

On a rarement lu un réquisitoire aussi juste et fort contre les dictatures qui nous servent... Un livre alerte, insolent, qui bouscule les conformismes. **Francis Mayor** - *Télérama.*

Une des plus sévères mises en garde qu'il m'ait été donné de lire. **Edmonde Charles-Roux.**

Un livre salutaire, loin des raisonnements simplificateurs et manichéens. A contre-courant mais dans le bon sens. **Michel Jobert.**

Tout ce livre présente un tableau truqué : il s'agit d'un tour d'escamoteur. **Georges Laffly** - *Minute.*

Lucide donc teinté de pessimisme, le livre est salutaire et courageux... A lire pour comprendre, s'inquiéter, s'indigner, se réveiller. **Max Gallo.**

Cet ouvrage devrait devenir un classique destiné à tous les spécialistes de cette discipline menacée de disparition : la liberté. **Patrick Wajman** - *Radio France.*

Avec ce livre passionné et sarcastique, l'auteur a toutes les chances de se mettre le monde à dos. **Jean Laborde** - *l'Aurore.*

Jean-François Kahn.
Complot contre la démocratie.
236 pages, 32 F.
FLAMMARION

POLITIQUE

LA FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Une satisfaction injustifiée

Pour qui a vécu, ou plus exactement subi, la dernière semaine de la session au Palais-Bourbon, les propos tenus mardi par le président de la République (il s'était déclaré « très satisfait » du travail parlementaire), puis, jeudi, dans son allocution de clôture, par le président de l'Assemblée nationale (« Nous sommes parvenus à obtenir un rythme un peu moins intense, donc plus propice à de bonnes conditions de travail »), ne peuvent qu'engendrer sinon la stupeur, du moins la perplexité.

A moins qu'ils ne ressortissent au même humour que celui du premier ministre remerciant « plus particulièrement » les élus de la majorité pour « le soutien qu'ils ont bien voulu apporter au gouvernement »... A croire que la satisfaction communicative des fins de session lui a fait oublier l'attitude du groupe R.P.R. lui marchandant sa confiance lors du débat sur son « programme d'action » et la lui refusant lors de l'approbation des dispositions relatives à l'élection de l'Assemblée européenne.

Certes, on peut toujours, comme l'a fait M. Edgar Faure, insister sur le nombre de textes votés (cent huit contre soixante-cinq à la précédente session) et, pour certains d'entre eux, sur leur importance. Mais constater simultanément que les séances ont été moins nombreuses ne revient-il pas à faire, en quelque sorte, un éloge du stakhanovisme que l'on n'attend pas d'un homme soucieux de la dignité et du sérieux de l'institution qu'il préside.

Car, au-delà des chiffres, il y a l'interprétation qui peut et doit en être faite et qui, ainsi que M. Alain Poher, président du Sénat, l'a souligné, illustre une situation incompatible avec la dignité du Parlement. A cet égard, les derniers jours vécus par les députés constituent bien cette « fresque accablante » évoquée par M. Poher et offrent un raccourci saisissant de la détérioration aussi bien du travail que des mœurs parlementaires.

N'a-t-on pas vu, par exemple, l'Assemblée nationale saisie, quatre jours avant la fin de la session, d'un texte sur l'apprentissage, déposé depuis plus de six mois, et d'un texte sur les économies d'énergie, déposé dès 1976, N'a-t-on pas entendu, à cette occasion, M. Foyer, président de la commission des lois, parler d' « opération démagogique » et se désintéresser d'un tel « fatras », tandis que le rapporteur se résignait, pour sa part, « à limiter les dégâts » !

N'a-t-on pas vu se rallumer, à l'aube de mercredi, la « guerre scolaire », autour d'une proposition dont on savait qu'elle ne pouvait être définitivement adoptée au cours de cette session.

Et M. Boulloche, député pondéré et chevronné, de constater que jamais texte aussi important n'avait été examiné dans un tel désordre, avec autant d'improvisation et de désinvolture.

De tels faits, et l'on pourrait multiplier les exemples, infligent un démenti cinglant au contentement congénital de M. Edgar Faure.

Ce dernier, qui avait décidément chaussé, pour la circonstance, ses lunettes roses, a cru bon également de saluer le « succès » de la procédure des questions spontanées du mercredi. Certes, il a souhaité davantage de concision, mais comment parler, ainsi qu'il l'a fait, de dialogue « intense » dans la mesure où, méprisant l'esprit même de cette formule, les députés continuent trop souvent de délivrer « leur message ». Ainsi, la sacralisation de la parole contribue-t-elle à tuer tout dialogue dans l'hémicycle.

Justifiant la nuit dernière que, au mépris du règlement, l'Assemblée continuerait à siéger après minuit, M. Nungesser (R.P.R.), qui présidait, a cru bon d'observer que ces « errements » n'étaient pas récents... Réveillé par les socialistes, M. Edgar Faure a décidé qu'il convenait effectivement de clore les débats. Ainsi s'achevait la session des errements.

PATRICK FRANCÈS.

M. Edgar Faure : le bilan est positif

Jeudi après-midi, 30 juin, M. EDGAR FAURE, président de l'Assemblée nationale, prononce la traditionnelle allocution de fin de session. Après avoir rendu hommage à l'esprit dans lequel le premier ministre conçoit les rapports entre l'exécutif et le législatif, il déclare : « *Nous pouvons sans hésiter considérer le bilan de cette session comme positif.* » S'il admet que « *la mise en train reste il est vrai toujours lente, ce qui explique la bousculade de la fin* », M. Faure estime que l'Assemblée est parvenue à observer « *un rythme un peu moins intense que l'année dernière et des plus propices à de bonnes conditions de travail* ». Les députés ont en effet siégé 256 heures en 82 séances au lieu de 297 heures en 93 séances l'an dernier ; ils ont voté 108 textes dont 84 projets et 24 propositions contre 65 textes dont 48 projets et 17 propositions à la précédente session. « *Inversement*, poursuit le président, *nous notons moins d'amendements et le nombre de ceux qui ont été adoptés par rapport à ceux qui ont été déposés est nettement plus élevé cette année.* »

Le président de l'Assemblée nationale insiste, d'autre part, sur le fait que « *s'affirme le succès de la procédure des questions spontanées qui ont lieu le mercredi* », innovation dont il rappelle qu'elle est due à l'initiative du président de la République. Il estime cependant souhaitable que tant les ministres que les députés fassent preuve de plus de concision dans leurs interventions lors de ces séances. « *Le deuxième fait satisfaisant*, poursuit-il, *est que nous avons pu obtenir l'inscription d'un plus grand nombre de propositions de loi à l'ordre du jour complémentaire et que plusieurs de ces propositions concernant des sujets importants ont pu être adoptées ou tout au moins examinées.* »

Il poursuit : « *L'œuvre législative de la présente session est dominée par un événement remarquable, car sans précédent et quelle que soit sa fortune historique que je souhaite la plus favorable possible, il constitue en lui-même une grande réalisation de la démocratie. Pour la première fois, il appartenait à une institution parlementaire d'engendrer une autre institution (l'Assemblée européenne) qui à la fois la reflète et la transcende. Le fait parlementaire nationale assure sa seconde génération en créant un fait parlementaire communautaire. Je me félicite qu'un des deux projets qui consacre cette création ait été voté par un nombre de suffrages asymptotiques à l'unanimité. En même temps, nous avons consacré l'expérience d'une représentation proportionnelle à l'échelle nationale qui constitue un véritable sondage à grandeur nature, dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences sur la politique française.* »

Evoquant la prochaine campagne électorale, le président de l'Assemblée nationale invite les députés à « *veiller de très près à ce que le forum politique ne se transporte pas ailleurs, et notamment à ce que l'obsédante télévision ne se pose pas en substitut de la représentation nationale* ». Il estime nécessaire pour cela une plus grande assiduité de la part des députés et rappelle au gouvernement que « *la primeur des informations devrait être réservée à cette enceinte comme le veut la tradition républicaine* ».

M. RAYMOND BARRE, dans sa réponse, note d'abord « *avec satisfaction que tout ce qui incombait au domaine de la loi pour la mise en œuvre du programme de lutte contre le chômage a été approuvé par l'Assemblée et définitivement adopté par le Parlement* ». Il s'arrête sur la loi de finances rectificative pour 1977, « *loi de mise à niveau du budget de l'Etat, qui était indispensable* ». « *Cet ensemble de mesures fut peut-être*, note-t-il, *pour beaucoup d'entre vous, une surprise. Permettez-moi de vous le dire : ce fut aussi pour moi une certaine surprise. Mais je n'ai pas hésité à faire en ce domaine œuvre de vérité, car je pense qu'il est indispensable de remettre en cause le budget de l'Etat.* »

Evoquant la ratification de l'accord sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, M. Barre déclare : « *J'espère très sincèrement que, au-delà des divergences qui ont pu se manifester à cette occasion, ce vote demeurera, en fin de compte, un témoignage commun d'espoir en la construction d'une Europe confédérale et indépendante, à laquelle la France doit apporter son éminente contribution.* » Quant aux rapports entre le gouvernement et la majorité, M. Barre déclare : « *Nous avions des textes difficiles à examiner, et je souhaitais, bien que, dans certains cas, on ait voulu parler de « recul » du gouvernement, écouter le plus largement possible — dans les limites acceptables — les suggestions des membres de l'Assemblée.* » Il cite en particulier le projet de loi relatif à l'enseignement privé, affirmant : « *Nous avons voulu faire cela non pas pour réveiller les querelles qui sont à jamais dépassées, mais dans le respect des lois de la République et des principes fondamentaux de notre société que sont les principes du pluralisme et de la liberté.* »

L'Assemblée nationale refuse de taxer les terres incultes

Jeudi matin, 30 juin, l'Assemblée nationale examine les articles du projet de loi relatif à la mise en valeur des terres incultes. La législation actuelle comporte deux procédures : tout d'abord un exploitant peut demander au tribunal d'instance l'autorisation de mettre en valeur un terrain de superficie réduite voisin du sien. Cette procédure est fixée par l'article 39 du code rural. La seconde procédure, celle de l'article 40, est collective. Les propriétaires de terrains portés à l'inventaire départemental des terres incultes peuvent être mis en demeure par le préfet de les mettre en valeur. S'ils n'obtempèrent pas, le préfet peut concéder ces terres à un tiers.

L'Assemblée adopte en premier lieu un amendement de la commission, qui précise que toute personne physique ou morale peut demander au préfet l'autorisation d'exploiter un terrain susceptible d'une mise en valeur agricole ou pastorale, inculte depuis au moins trois ans. Les demandes de non-agriculteurs seront donc recevables sous réserve des dispositions relatives aux cumuls de professions. Cet amendement retranche également la SAFER de la liste des personnes physiques ou morales qui peuvent introduire une demande auprès du préfet. Elle ne pourra intervenir, précise le rapporteur, que comme mandataire.

A l'initiative de la commission, l'Assemblée adopte un amendement qui complète ainsi la nouvelle rédaction de l'article 39 : « *Si l'état d'inculture a été reconnu, le propriétaire et, le cas échéant, le titulaire du droit d'exploitation sont mis en demeure par le préfet de mettre en valeur le fonds inculte. Dans un délai de deux mois, ils doivent faire connaître leur décision au préfet. Lorsque le fonds est loué, le propriétaire peut en reprendre la disposition sans indemnité pour le mettre lui-même en valeur ou le donner à bail à un tiers si le preneur renonce ou n'a pas effectivement mis en valeur le fonds dans un délai d'un an. Pour ce faire, le propriétaire dispose d'un délai de deux mois. Le fonds repris doit être effectivement mis en valeur dans l'année qui suit. Pendant ces délais, tout boisement est soumis à autorisation préfectorale.*

Enfin, et malgré l'opposition du gouvernement et de la commission, l'Assemblée adopte un amendement de M. Brocard (républicain) qui institue, à l'exemple de ce qui est prévu pour les actions collectives, une procédure purement administrative pour l'attribution de l'autorisation d'exploiter.

Telle qu'adoptée par l'Assemblée, la nouvelle rédaction de l'article 40 du code rural indique que, dans tous les départements, le préfet chargera la commission départementale de réorganisation foncière et de remembrement de déterminer les périmètres dans lesquels il est d'intérêt général de remettre des fonds incultes.

Les propriétaires et, le cas échéant, les exploitants des terres incultes figurant à l'état communal pourront alors être mis, par les préfet, en demeure de les exploiter. Si la mise en valeur n'a pas été effective dans le délai fixé par le préfet, celui-ci pourra, après avis de la commission départementale des structures, désigner un tiers qui bénéficiera d'un bail. Le préfet pourra également exproprier le fonds au profit de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics et de la SAFER. Ce fonds doit être mis en valeur dans un délai d'un an sous peine de résiliation de plein droit.

Opposée à toute forme de taxation spécifique des terres incultes, la commission a adopté un amendement de M. COINTAT (R.P.R.) qui précise que les terres incultes figurant à l'état communal, c'est-à-dire celles dont la mise en valeur est reconnue possible et opportune, seront taxées sur leur valeur potentielle et non sur leur valeur de rendement. Cet amendement est adopté par l'Assemblée.

Après que MM. XAVIER DENIAU (apparenté R.P.R.) et CARO (réf.) eurent exprimé leur soutien au texte, l'ensemble du projet de loi amendé est adopté à l'unanimité.

M. Alain Poher dénonce une situation « incompatible avec la dignité qui sied aux représentants de la nation »

M. Alain POHER, président du Sénat, prononçant l'allocution d'usage à la fin d'une session, a dénoncé les conditions dans lesquelles s'effectue le travail législatif : « *Nous nous sommes retrouvés une nouvelle fois*, a-t-il dit, *devant une situation incompatible avec la dignité qui sied aux représentants de la nation. On demeure confondu devant une telle attitude que rien ne peut justifier ni expliquer sérieusement. (...) Force m'est de constater que le Sénat, deuxième chambre de notre Parlement, dépositaire de la souveraineté nationale, a été fort peu convié à participer à l'œuvre législative.* »

M. Poher exprime ensuite sa reconnaissance au premier ministre qui a, « *pour la première fois dans l'histoire de la Constitution de la Ve République, soumis au vote de la haute assemblée une déclaration de politique générale* ». Puis, évoquant le débat sur l'élection des membres de l'Assemblée des Communautés européennes, il poursuit : « *Comment l'ancien président du Parlement européen que je suis ne manifesterait-il pas son immense satisfaction... Il m'est très agréable aujourd'hui de constater que c'est par un vote massif et sans opposition que le Sénat a adopté cette disposition, que je juge essentielle pour la construction européenne. Le Sénat a, dans cette circonstance, donné au Parlement et au pays l'exemple de ce que doit être un débat parlementaire.* »

M. Raymond BARRE, prenant ensuite la parole, a affirmé que le gouvernement « *doit maintenir une politique financière rigoureuse tant que le redressement n'aura pas été consolidé* ».

Après avoir estimé que la session parlementaire avait été « *positive* » et que l'on pouvait apprécier maintenant l' « *ampleur du travail accompli* », le premier ministre a remercié les sénateurs d'avoir accordé leur confiance au gouvernement le 5 mai en approuvant son plan d'action et d'avoir, le 23 juin, « *au terme d'un débat d'une grande dignité* », exprimé par leur vote « *leur foi dans l'avenir de l'Europe et de la France au sein d'une Europe organisée* ».

* * *

Le Sénat avait débattu auparavant d'une question orale de Mme ALEXANDRE-DEBRAY, sénateur de Paris (Indépendant) sur le droit des femmes au travail. Parlant de « cette supposée incapacité des hommes aux travaux domestiques », Mme Alexandre-Debray s'est exclamée : « Pourquoi nous, les femmes, et pas eux ? Il n'y a pas d'emplois qui seraient « féminins », d'autres « masculins », a-t-elle ajouté. La fameuse fatalité biologique n'existe pas. C'est une plaisanterie ! Les femmes doivent avoir accès à toutes les professions et cela est le rôle en tout premier lieu de l'Agence nationale pour l'emploi. Au gouvernement de le lui rappeler fermement... »

Pour Mme Edeline (P.C., Val-de-Marne), « la volonté du patronat est de maintenir les femmes dans des emplois inférieurs afin de disposer d'une masse de main-d'œuvre sous-payée, argument décisif pour refuser de meilleurs salaires à l'ensemble des travailleurs ».

« Le gouvernement quant à lui, affirme M. STOLERU, secrétaire d'Etat au travail, s'est attaché à favoriser l'accès des femmes au marché du travail grâce au développement de la formation féminine qui doit assurer l'égalité devant l'emploi...

A. G.

LES DERNIERS TEXTES ADOPTÉS

Avant de mettre fin à ses travaux, l'Assemblée a définitivement adopté les textes suivants que le Sénat avait votés préalablement.

● *Projet de loi relatif au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de positions dominantes.*

La commission mixte paritaire (C.M.P.) a ramené à 5 % du chiffre d'affaires au lieu de 10 % le montant maximum de l'amende, si le contrevenant est une entreprise. A la demande du gouvernement, l'Assemblée accepte de modifier le texte de la C.M.P. sur trois points :

1) La commission de la concurrence sera composée de dix commissaires ; son président sera choisi parmi les membres du Conseil d'Etat et les magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire ;

2) Les tiers ne pourront se constituer partie civile lorsque le ministre estimera qu'il n'y a pas lieu de saisir la juridiction répressive ;

3) L'article qui permettait de dessaisir une juridiction au profit de l'administration est supprimé.

L'opposition vote contre le projet ainsi modifié.

● *Projet de loi relatif à l'élection des représentant français à l'Assemblée des communautés européennes* :

La C.M.P. a suivi l'Assemblée en disposant que le gouvernement déposera avant le 1er octobre 1977 un projet de loi complémentaire relatif aux économies d'énergie. Elle a décidé que le gouvernement pourrait obliger par arrêté, et non par décret, les constructeurs d'appareils à mentionner leur consommation réelle d'énergie.

A l'article relatif au contrat de chauffage, la C.M.P. ne prévoyait de révision en cours d'exécution, que pour les contrats en cours ; de plus elle distinguait entre contrat à huit ans (révisable après quatre ans) et contrat à seize ans (révisable après huit ans). Pour ce dernier contrat l'Assemblée décide, à l'initiative du gouvernement, de prévoir une révision après quatre ans. Ainsi, quatre ans après l'adoption de la loi, tous les contrats dont la durée est de huit ans ou plus auront été révisés.

La C.M.P. a supprimé la disposition prévoyant la résiliation du contrat si, dans le cas où une énergie nouvelle ou de récupération est substituée à l'énergie précédemment utilisée, l'exploitant reconnaît n'être pas en mesure d'assurer seul la poursuite de l'exploitation.

A la demande du gouvernement l'Assemblée supprime l'article qui lui demandait de prévoir la récupération des eaux chaudes provenant des centrales électriques, lorsqu'il met au point un programme de construction de ce type de centrales. Elle supprime également l'article simplifiant les procédures préalables à la réalisation des aménagements hydro-électriques.

● *Projet de loi relatif aux préparateurs en pharmacie* :

● *Projet de loi relatif à l'amélioration de la situation des conjoints survivants* :

La C.M.P. a décidé de supprimer l'article introduit par le Sénat et relatif aux personnes devenues chef d'exploitation par suite du décès de leur conjoint et titulaires d'une pension d'invalidité.

● *Projet de loi instituant un congé parental d'éducation* :

En ce qui concerne l'effectif des entreprises dans lesquelles la femme salariée pourra bénéficier de ce congé, la C.M.P. a décidé de ramener son seuil de deux cents à cent salariés, à partir du 1er janvier 1981.

● *Projet de loi relatif au bilan social de l'entreprise* :

La C.M.P. a décidé que l'obligation de présenter un bilan social vaudra pour les entreprises de trois cents salariés à partir de 1982. Entre 1979 et 1982, elle ne vaudra que pour les entreprises de sept cent cinquante salariés au moins et pour les établissements de trois cents salariés dépendant d'elles. Quant aux indicateurs devant figurer dans ce bilan, un décret au Conseil d'Etat en fixera la liste mais les ministres compétents pourront l'adopter par arrêté à la taille des l'adapter par arrêté à la taille des des branches d'activité.

● *Projet de loi relatif aux contrats d'apprentissage* :

A l'article relatif au statut de l'apprenti, le Sénat avait voté des dispositions destinées à renforcer la protection de l'apprenti. La C.M.P. les a améliorées notamment en ce qui concerne le travail de nuit et les travaux dangereux. D'autre part, pour l'attribution à l'apprenti d'un congé de cinq jours avant le C.A.P. elle a lié le congé et les cours de formation, sans rendre ceux-ci obligatoires.

● PROJET DE LOI RELATIF A L'ELECTION DES REPRESENTANTS FRANÇAIS A L'ASSEMBLEE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES :

La C.M.P. a notamment adopté un article ainsi rédigé : « *Le mode d'élection des représentants français à l'Assemblée des communautés européennes, tel qu'il est défini par la présente loi, ne pourra être modifié qu'en vertu d'une nouvelle loi.* » Elle a supprimé l'article qui précisait le régime fiscal applicable aux traitements et indemnités des représentants français. Elle a introduit une disposition au terme de laquelle la propagande est réservée non seulement aux partis politiques français mais aussi aux listes en présence. Le groupe communiste s'est abstenu dans le vote final, estimant que le nouveau texte marquait « *un recul important* ».

● *Projet relatif à l'organisation de la Polynésie française* :

La C.M.P. a décidé qu'en cas d'absence du haut-commissaire, le Conseil de gouvernement est convoqué par son suppléant. Elle a accepté la convocation obligatoire du Conseil à la demande du vice-président ou de la majorité des membres. Mais elle a raccourci de quinze jours à une semaine la périodicité des réunions du Conseil. Elle a enfin supprimé l'exigence de domiciliation pendant cinq ans sur le territoire.

● Le projet de loi facilitant le vote des Français établis à l'étranger ;

● La proposition de loi abaissant l'âge de la retraite pour les anciens déportés ou internés ;

● La proposition de loi relative au fonctionnement des commissions parlementaires d'enquête et de contrôle.

Au Sénat, outre les textes préalablement cités, ont été discutés pendant la dernière journée de la session :

● La proposition de loi sur les coopératives de commerçants-détaillants. Définitivement adoptée par les sénateurs dans la rédaction votée par l'Assemblée nationale.

● Le projet de loi de finances rectificative pour 1961 (définition de la notion de « service fait » dans la fonction publique). Texte voté dans la rédaction de l'Assemblée nationale. (Voir *le Monde* du 30 juin.)

● Le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1975 ; texte qui reste en instance, le Sénat l'ayant repoussé et le gouvernement n'ayant pas demandé à l'Assemblée de se prononcer en dernier ressort.

La C.M.P. n'ayant pu parvenir à l'adoption d'un texte sur les dispositions restant en discussion, l'Assemblée avait procédé à une nouvelle lecture et M. Boulin avait indiqué qu'il retirait l'article 15 du projet, article qui prévoyait un abandon de créances de 380 millions de francs au profit de la Caisse centrale de crédit coopératif. Le gouvernement proposait de déclencher une inspection générale des finances, qui devra déposer son rapport avant le 1er octobre prochain. A la faveur de ce rapport, l'article 15, avait-il dit, sera repris dans le projet de loi de finances pour 1978.

Revenant devant les sénateurs, ce projet a été repoussé par eux à la majorité de 120 voix contre 101. Le Sénat a voulu ainsi protester contre la désinvolture du gouvernement qui retirait du projet un article jugé par lui essentiel dans ses déclarations antérieures. Cette désinvolture avait été soulignée par le rapporteur général M. BLIN (Union centriste), par le président POHER : « *Le retrait d'un article déjà voté par une Assemblée semble difficilement compatible — c'est le moins qu'on puisse dire — avec la Constitution. Je n'ai pas les moyens de vous en empêcher, mais je vous en laisse la responsabilité, avec toutes les conséquences que cela peut comporter* » ; et par M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R.) : « *Ce matin, le ministre délégué nous a fait une description apocalyptique de ce qui se passerait si l'article 15 n'était pas adopté. Ce soir, vous nous dites que cela n'a pas d'importance !* »

Le Parlement interdit tout sondage une semaine avant un scrutin

Ce texte, qui revenait en seconde lecture devant le Sénat, visait à réglementer les sondages d'opinion et à en interdire la publication en période électorale. En ce domaine, la Haute Assemblée avait une nette antériorité puisqu'en 1972 elle avait adopté à l'unanimité cette proposition de loi due à l'initiative de MM. BONNEFOUS, PAMS et DAILLY (gauche dém.). Mais après les délibérations de l'Assemblée nationale le texte se trouvait amputé de l'essentiel.

Le Sénat a finalement rétabli les principales dispositions suivantes (légèrement en retrait sur la proposition initiale) :

« *Pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin, ainsi que pendant le déroulement de celui-ci, sont interdits, par quelque moyen que ce soit, la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage (...). Les opérations de simulation de vote* (amendement de M. MARCILHACY) *réalisées à partir de sondages d'opinion sont assimilables à des sondages d'opinion pour l'application de la présente loi (...).* »

Ayant à se prononcer une dernière fois, l'Assemblée nationale s'est finalement ralliée au texte voté par les sénateurs, qui devient donc la loi. Par 275 voix contre 196 (1), l'Assemblée a repoussé un amendement de M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) opposé à l'interdiction des sondages.

(1) P.C., P.S., radicaux de gauche et onze des cinquante et un réformateurs, MM. Bourdellès, Chazalon, Claudius-Petit, Dassaulx, Drouet, Duhamel, Fourneyron, Hausherr, Hersant, Ollivro, Partrat.

ARLEMENTAIRE

njustifiée

PATRICK FRANCE

M. Alain Poher dénonce une situation « incompatible avec la dignité qui sied aux représentants de la nation »

Le Parlement interdit tout sondage une semaine avant un scrutin

ÉDUCATION

MENACES SUR LA RÉFORME HABY

Égalité et illusion

(Suite de la première page.)

Des recherches sérieuses l'ont montré. M. Haby ne pouvait l'ignorer. Il a donc eu, dès son arrivée rue de Grenelle, l'ambition de s'attaquer à tout l'édifice scolaire, de la maternelle au baccalauréat et en affirmant ces objectifs essentiels : égaliser les chances, réduire les *inégalités sociales.*

M. Haby entreprenait là, parfois seul contre tous, et avec beaucoup d'habileté, une œuvre personnelle. Employant un vocabulaire progressiste, il a utilisé une procédure apparemment libérale, en fait autoritaire. Ayant fait voter une loi vague, tout en consacrant des centaines d'heures à des consultations avec les intéressés, il s'est finalement réservé sans appel le dernier mot au moyen d'arrêtés, de circulaires et d'instructions. Or, au fur et à mesure de leur parution, les intentions ambitieuses affirmées au départ se sont effilochées : il reste l'illusion d'une réforme de fond marquée par l'ambiguïté.

Certes, il y aura des changements. Certains seront importants et apparemment positifs, comme les nouveaux programmes de sixième et de cinquième, plus concrets, moins encyclopédiques qu'aujourd'hui. Mais les autres dispositions présentées pour égaliser les chances ne *semblent pas à la hauteur des ambitions.*

Attendre dix ans

On devra attendre au minimum... une dizaine d'années que des élèves aient parcouru un cycle « réformé » complet — de la maternelle à l'issue du collège, sinon du lycée — pour en juger. Mais, d'ores et déjà, il apparaît que la réforme ne suffira pas à résoudre les problèmes scolaires des enfants défavorisés pour qui l'école reste la seule chance de promotion.

M. Haby prévoit, par exemple, de *doubler d'ici à 1980 le nombre des* enfants de deux ans accueillis à l'école maternelle. C'est une étape capitale pour l'égalisation des chances. Mais ne risque-t-on pas d'aller à l'encontre de cet objectif si ces enfants sont accueillis dans les conditions actuelles et ne vaudrait-il pas mieux accorder la priorité à la réduction des effectifs par classe ?

A l'école élémentaire, où M. Haby a heureusement renoncé au cours préparatoire à « deux vitesses », le ministre ne fait que s'inspirer des instructions de... 1972 sur l'*enseignement du français, en ne limitant plus* au seul cours préparatoire l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Il est vrai que ces instructions anciennes étaient peu appliquées. Le *seront-elles plus demain ?* Il en va de même de la fameuse pédagogie de soutien que préconise M. Haby et dont on sait que certains maîtres l'appliquent depuis longtemps.

A la sortie de l'école, tous les élèves entreront « de droit » au collège et les filières ségrégatives sont officiellement supprimées. Pour les plus faibles, des actions de soutien sont prévues. Mais à raison d'une heure par semaine dans chaque discipline fondamentale (français, mathématiques, langue vivante) ce soutien ne sera guère... soutenu.

> **LA SIXIÈME POUR (PRESQUE) TOUS**
>
> *Quelle proportion d'enfants n'iront pas en sixième ? Telle est l'une des principales ambiguïtés de la réforme Haby.*
>
> *A l'occasion de sa conférence de presse du 27 juin, le ministre de l'éducation a cependant, pour la première fois, donné une indication à ce propos : 90 % des élèves entrant au collège seront admis en sixième, dont certains dans des classes à effectifs* « *allégés* ». *Les* « élèves inadaptés qui n'auront pas pu terminer leurs études primaires avant treize ou quatorze ans doivent être pris en charge dans une structure spéciale à partir de cet âge ». *Il s'agira d'une classe* « intermédiaire entre la section d'éducation spécialisée et la classe préprofessionnelle de niveau » *où l'on pratiquera une* « pédagogie originale appuyée sur le travail manuel, en essayant d'améliorer les performances intellectuelles de ces enfants ».
>
> *Il reste à définir l'* « inadaptation » *ou le* « handicap » *(M. Haby utilise les deux mots) car entre la pathologie et les difficultés purement scolaires, la confusion est parfois grande, y compris pour les enseignants.*

Depuis plusieurs années, des classes de quatrième et de troisième « aménagées » qui comportent, au total, quatre heures de soutien dans ces trois disciplines fondamentales ont été mises en place. Mais aucune étude sur leur efficacité n'est disponible...

Il apparaît surtout que tous les *élèves n'entreront pas en sixième.* Ils seront alors accueillis, à l'issue du primaire, dans les sections d'éducation spécialisée et les classes d'enseignement préprofessionnel en attendant la création d'une classe « intermédiaire ». Les classes préprofessionnelles accueilleront aussi des jeunes qui le demanderont à la sortie de la cinquième — bien que cette classe ne soit plus officiellement considérée comme un palier d'orientation. L'école n'ayant pas répondu à leur attente lorsqu'il en était encore temps, ils participeront eux-mêmes à leur élimination.

Promesses

Quelles que soient les dispositions prises par la réforme Haby — certaines sont simplement insuffisantes sans être négatives — aucune *égalisation réelle* des chances n'est possible sans une politique globale de formation des enseignants. Or, après avoir renoncé à une loi sur ce sujet, M. Haby n'a publié aucun texte sur le statut ou la formation des maîtres, en dépit des promesses maintes fois renouvelées, et tout dernièrement, à l'occasion d'une conférence de presse réunie le 27 juin. Il est vrai qu'aucun de ses prédécesseurs n'y était parvenu.

En attendant, à en croire le ministre, si sa réforme n'atteint pas ses objectifs, ce sera la faute... des enseignants. Là n'est pas la moindre habileté de M. Haby qui, pour être issu de leurs rangs, connaît bien la résistance des enseignants au changement et à la remise en question de leurs pratiques. Un document publié *sous la responsabilité du ministre* (1) précise bien que tout dépendra d'eux : « *Les professeurs auront toute liberté d'action dans les domaines du soutien et des aménagements pédagogiques : c'est à eux de veiller qu'il n'y ait pas déformation des intentions du législateur.* »

Au début du mois de juin, M. Haby expliquait devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale que « *les chefs d'établissement auront toute latitude pour organiser les classes de sixième qui pourront être homogènes ou non...* » Déjà *dans tel établissement on a prévu* de répartir les élèves en « bons », « moyens » et « faibles ». Quant au soutien, ajoutait M. Haby, « *il ne peut intéresser qu'un nombre limité d'enfants, faute de quoi le professeur serait contraint de s'interroger sur la nature même de son enseignement et de ses méthodes pédagogiques* ».

Ce à quoi les enseignants répliquent que l'égalisation des chances relève de choix politiques et pas seulement de la pratique de chacun dans sa classe. La pédagogie ne peut pas tout. L'école ne peut pas être l'exception égalitaire dans une société fondée sur l'inégalité.

CATHERINE ARDITTI.

(1) « La Réforme du système éducatif. Questions et réponses ». Publié par le ministère de l'éducation.

Ce qui va changer à la rentrée

● A L'ECOLE PRIMAIRE : LE CYCLE PREPARATOIRE.

La durée *d'apprentissage de la lecture* n'est plus limitée à la première année du primaire : les élèves qui n'auraient pas terminé cet apprentissage pourraient continuer au cours élémentaire première année, tout en commençant les programmes de cette classe. Les redoublements devraient donc être limités.

Les élèves en difficulté pourront bénéficier d'une pédagogie de soutien différenciée selon les besoins de chacun.

Les horaires : les vingt-sept heures hebdomadaires sont ainsi réparties : langue française : 9 h. (au lieu de 10) ; mathématiques : 6 h. (au lieu de 5) ; activités d'éveil : 7 h. (au lieu de 6) ; exercices corporels : 5 h. (au lieu de 6).

● AU COLLEGE : LA CLASSE DE SIXIEME.

Les élèves ayant terminé leur formation primaire entrent de droit au *collège. Les filières sont supprimées* et tous les élèves, *répartis* indistinctement dans les classes, suivent un enseignement commun.

Les cas particuliers : lorsque le maître du cours moyen deuxième année estime que le passage au collège pose des problèmes, il peut soit proposer un redoublement, soit préconiser un enseignement de soutien. Seuls les dossiers de ces élèves sont soumis à la commission d'admission en sixième.

Le soutien porte sur une à trois disciplines (français, mathématiques, langue vivante), à raison d'une heure par semaine.

« *Les élèves des classes de perfectionnement ou des autres classes qui ont été reconnus handicapés par une commission d'éducation spéciale* » *pourront entrer en première* année de section d'éducation spécialisée (SES) dès l'âge de douze ans.

Les élèves âgés de treize ans n'ayant pas suivi le C.M. 2 entreront *au collège, soit en SES, soit dans une* classe préprofessionnelle.

Au contraire, les élèves de meilleur niveau que les autres pourront *se consacrer à des* « *activités d'approfondissement* » sans anticiper sur les programmes de la classe.

Les effectifs des classes ne devraient pas, dans la majorité des cas, dépasser vingt-quatre élèves. Dans ce cas, les « dédoublements » de classe sont supprimés, mais il pourra y avoir des exceptions, notamment pour l'utilisation de matériel scientifique ou technologique.

Les horaires : vingt-quatre heures par semaine, ainsi réparties : français, cinq heures ; mathématiques, trois heures ; langue vivante étrangère, trois heures ; histoire, géographie, *économie, éducation civique*, trois heures ; sciences expérimentales, trois heures ; éducation artistique, deux heures ; éducation manuelle et technique, deux heures ; éducation physique et sportive, trois heures.

Les heures de soutien s'ajoutent à cet horaire.

Les programmes font apparaître de nouvelles disciplines : formation économique, initiation aux phénomènes physiques et chimiques élémentaires ; éducation manuelle et technique.

L'éducation artistique portera sur l'ensemble des arts et plus seulement sur la musique et le dessin.

Tous les manuels seront gratuits.

● ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET VIE SCOLAIRE.

Dans chaque école maternelle et primaire, un comité de parents, formé de délégués élus, sera mis en place. Avec le conseil des maîtres, il formera le conseil d'école.

Tous les établissements de premier cycle (de *la sixième à la troisième*) s'appelleront des « collèges » et les établissements de second cycle long (de la seconde à la terminale) des « lycées ». Les anciens *collèges d'enseignement* technique (second cycle court) deviendront des « lycées d'enseignement professionnel ».

Dans les collèges, lycées et *lycées d'enseignement professionnel*, le conseil d'établissement, composé de membres de l'administration et de représentants élus des parents, des *élèves et des personnels, donne son* avis sur le fonctionnement de l'établissement, et assiste le chef d'établissement qui verra ses responsabilités accrues par l'autonomie pédagogique et financière dont disposeront les établissements.

Le conseil de classe comprend des représentants des enseignants, des parents et des élèves. Il est aussi créé un conseil de professeurs de chaque classe, et un conseil d'enseignement rassemblant les professeurs d'une même discipline.

LE COURANT SOCIALISTE CONTINUE DE PROGRESSER AU SYNDICAT DES INSTITUTEURS

(De notre envoyé spécial.)

Nancy. — Les délégués du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.), réunis en congrès à Nancy, ont approuvé jeudi 30 juin le rapport moral présenté par le secrétaire général, M. Guy Georges (*le Monde* du 1er juillet). Le texte a recueilli 58,64 % des suffrages, contre 38,79 %. *Il y a eu* 2,56 % d'abstentions. Lors du précédent congrès, à Saint-Etienne en 1975, le rapport moral avait été approuvé par 55,70 % des voix.

La majorité du syndicat, détenue par la tendance « *Unité, indépendance et démocratie* » (proche des socialistes), progresse donc de 2,94 %. La tendance « *Front unique ouvrier* », animée par les trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste — qui, d'après le vote pour l'élection du bureau national du syndicat, en février 1976, représente 1,51 % des voix, — n'avait pas donné de consigne cette année, alors qu'elle avait soutenu le rapport moral au congrès de Saint-Etienne. Les autres courants, et notamment la tendance « *Unité et action* », où militent les communistes, appelaient à voter contre.

C. V.

RELIGION

SAUF DÉCISION PERSONNELLE DE PAUL VI

L'examen du dossier de Mgr Lefebvre pourrait se prolonger au Vatican

La congrégation pour la doctrine de la foi continue l'examen du dossier de Mgr Lefebvre, qui s'est alourdi des récentes ordinations d'Ecône et des propos tenus à cette occasion par le supérieur du séminaire Saint-Pie-X.

L'instruction du dossier pourrait être relativement longue, car les vacances commencent pour les consulteurs. Mais Rome n'est pas pressée et ne cède jamais à l'impulsivité. Il se peut même que l'accusé soit à nouveau entendu au Vatican par les responsables de l'ex-Saint-Office.

Il n'est pas exclu toutefois que le pape veuille se charger personnellement du dossier. Il peut annoncer à tout moment, lui-même, sa décision, estimant que la culpabilité de l'intéressé est suffisamment établie.

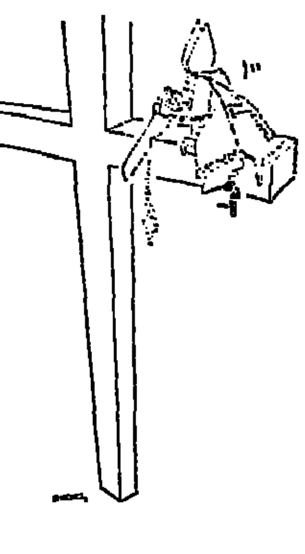

POINTS DE VUE

POUR ÉVITER L'IRRÉPARABLE

par PIERRE DE BOISDEFFRE

A s'en tenir aux apparences, le schisme est déjà consommé. *Un évêque, suspens a divinis,* Mgr Marcel Lefebvre, forme, en marge de l'Eglise, des séminaristes qu'il instruit à sa guise, et qu'il ordonne, dans les formes traditionnelles, certes, mais hors de la communion ecclésiale. Ses partisans occupent une église de Paris, en chassent ses pasteurs et y célèbrent la messe selon le rite de leur choix. Si l'on écoutait leur chef, l'Eglise de Vatican II ne serait plus celle de l'Evangile et des Dix Commandements, mais la fille de la Révolution française et de la Réforme. Cependant, ses disciples *rivalisent de dénonciations et d'injures* à l'égard de prêtres demeurés fidèles, dans leur immense majorité, au pape et à l'Eglise. Devant ce spectacle, beaucoup de catholiques sont tentés de trouver que la longanimité du pape a trop duré et qu'il est temps de crever l'abcès.

Oserai-je leur dire — oserai-je supplier nos pasteurs ? — d'y réfléchir à deux fois ? Je ne suis pas ce qu'il est convenu d'appeler un « traditionaliste ». Le long chemin qui m'a conduit de la vieille droite — nationaliste, voire antisémite et ultra-cléricale — à la rencontre de *mon siècle m'a permis d'éprouver ce* qu'il y avait de ferveur, d'austérité et de foi dans ce catholicisme d'hier, parfois dévoyé par de mauvais maîtres, à commencer par ceux de l'Action française, mais resté fidèle, pour l'essentiel, aux exigences de l'Evangile. Les chrétiens élevés dans « la foi des anciens jours » méritent que l'on respecte leur sensibilité. Et, tout en gardant les yeux ouverts sur l'avenir, je mesure le trouble qui, depuis le concile, s'est emparé de tant de consciences chrétiennes, de *milliers* (peut-être de millions...) de braves gens qui — c'est le cas de le dire — y perdent leur latin ! Imposées à la hâte sans être suffisamment expliquées, dans un grand désordre liturgique, les réformes post-conciliaires leur sont apparues comme la *négation de tout ce qui leur avait été enseigné*, et non comme l'approfondissement que faisait espérer le concile. Il a suffi d'un mauvais berger pour jeter le doute *sur le concile, comme si* l'Esprit n'avait jamais parlé dans cette assemblée de Pères et de pasteurs unis par une même espérance.

Soyons clairs : il ne suffira pas d'une condamnation — une de plus ! — pour apaiser les esprits. Mieux vaudrait un peu d'affection. Croit-on sérieusement qu'en expulsant par la force les occupants sans titre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet on aura répondu aux inquiétudes et aux vœux du peuple chrétien ? On n'aura fait qu'aggraver le trouble des esprits en suscitant le scandale qu'on *voulait dissiper. De même, la mise hors* de l'Eglise de Mgr Marcel Lefebvre — et cela au moment où tant de pasteurs gyrovagues prennent de grandes libertés — pour ne pas dire plus — avec les instructions romaines — accréditerait l'idée qu'il y a deux poids et deux mesures dans l'Eglise, que toutes les rigueurs sont réservées aux traditionalistes, toutes les faveurs à ceux qui rêvent de bâtir une nouvelle structure, où l'engagement politique tiendra lieu de foi.

Dire cela, ce n'est pas souscrire au combat d'arrière-garde engagé par Mgr Lefebvre ! Il n'y a d'Eglise véritable qu'en communion avec le successeur de Pierre et les évêques, héritiers légitimes des Apôtres. Mais nos évêques ne pourraient-ils reconnaître *qu'ils ont leur part de responsabilité* dans le désarroi des fidèles, dans la désertion des églises et *celle des séminaires ? Est-ce trop* leur demander que de faire, comme nous tous, leur *mea culpa*, et de dire : « *Nous avons été des serviteurs inutiles* » ?

Dans le même esprit, nos pasteurs ne pourraient-ils faire un geste qui montrerait aux catholiques de tradition que leurs vœux ont été entendus ? Ne pourraient-ils leur offrir, partout où cela sera possible, et d'abord dans le diocèse de Paris, des messes où le latin ait sa place, mais aussi le chant grégorien et où l'Eucharistie soit traitée avec le plus grand respect ? Et même, nos évê*ques ne pourraient-ils demander* à Paul VI d'autoriser, dans des cas déterminés, la messe de saint Pie V, qui, loin d'être opposée au rituel actuel, apparaîtrait alors comme sa préfiguration et son complément ?

Quant aux « traditionalistes », qu'attendent-ils pour renoncer à jeter la suspicion sur un clergé qui dans son immense majorité, reste fidèle à l'esprit et à la lettre de l'Evangile ? Et pour reconnaître le renouveau liturgique qui, depuis quelques mois, se manifeste dans tant de paroisses, à commencer par celles de Paris, et qu'attestent des lieux *comme Saint-Eustache, Saint-Gervais* et, bien entendu, Notre-Dame ?

L'inusable espérance qui m'anime, et que je dois, pour une grande part, à des maîtres aussi différents que l'étaient Claudel et Teilhard — qui tous deux, en un siècle où tout était remis en question, ont lancé un « oui ! » définitif à la Création — me rend imperméable à ce climat de déploration qui s'est emparé des chrétiens. Même l'entreprise de Mgr Lefebvre, même l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, si condamnables soient-elles dans leur principe, ont ceci de réconfortant qu'elles ont manifesté l'exigence de foi, de transcendance et de fidélité à l'Eucharistie qui demeure celle de millions d'hommes et de femmes de mon pays. On l'a constaté à cette *occasion : même les athées ont besoin* de l'Eglise, de son exigence de transcendance et d'absolu.

En vérité, cette ère de doute et d'insatisfaction pourrait bien être un *printemps pour l'Eglise* Longtemps confinée dans son ghetto, elle a découvert qu'elle avait besoin des hommes Et le concile Vatican II n'a pas été seulement la clôture et la *fin d'un long règne — celui de* l'Eglise absolutiste et triomphaliste de Trente, — mais le début d'une ère nouvelle, le point de départ de l'évangélisation d'un monde désormais sécularisé.

A LA DEMANDE DES FIDÈLES

L'archevêché de Paris accepte que l'abbé Talec renonce à la charge de chapelain de Saint-Bernard

Nouveau rebondissement dans ce que l'on a appelé l'affaire Talec (*le Monde* des 24 et 25 décembre 1976). L'abbé Pierre Talec, directeur du centre Jean-Bart, avait été déplacé par le cardinal Marty, archevêque de Paris, qui n'était pas d'accord avec certaines de ses options pastorales. L'intéressé a alors été désigné comme successeur de l'abbé Bernard Feillet, responsable de la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse. Il devait prendre ses nouvelles fonctions en juin.

Tout est aujourd'hui remis en question. En effet, l'abbé Michel Coloni, vicaire épiscopal de Paris, vient de communiquer à la communauté de Saint Bernard : « *L'abbé Pierre Talec avait été désigné, en janvier 1977, pour prendre la charge, au 30 juin, de la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse — il avait donné son accord. Compte tenu des difficultés survenues dans le dialogue avec la communauté, au cours des six mois écoulés, l'abbé Pierre Talec, après examen de la situation avec l'autorité diocésaine, vient de demander de revenir sur l'accord qu'il avait donné. Le cardinal Marty a accepté cette démarche. Une nouvelle mission lui sera confiée après les vacances. Dans ces conditions, l'abbé Bernard Feillet est chargé de l'intérim jusqu'au 1er octobre 1977.* »

Ce communiqué met un point final à de longs et pénibles pourparlers entre l'abbé Talec et les *laïcs responsables de la chapelle* Saint-Bernard. Ceux-ci ont de tout temps manifesté leur désaccord sur la manière dont l'abbé Talec avait été désigné sans avoir été eux-mêmes suffisamment consultés. D'autre part, une incompatibilité d'humeur et de mentalité s'est dégagée au cours de ce que l'abbé Coloni appelle un « dialogue » et qui fut en fait un affrontement. Le raidissement des positions réciproques n'a permis d'aboutir à aucun accord. Un membre de la communauté est allé jusqu'à définir l'abbé Talec comme « *l'odieux produit de l'autorité arbitraire* ».

Les laïcs de Saint-Bernard estiment que l'avenir de leur communauté était remis en jeu par l'abbé Talec, qui se comportait moins, disent-ils, comme un « accompagnateur » — attitude souhaitée — que comme un « directeur ».

Dans ces conditions, l'archevêché a tiré les conclusions de cette impasse en acceptant — fait rarissime — d'annuler la nomination antérieure. Il faut voir là un geste d'apaisement.

L'abbé Talec se trouvant actuellement au Canada se réserve, quand il sera rentré en France, d'apporter *sur cette affaire son* propre [illegible]. — H. F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	475 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPORTS

FOOTBALL

BRÉSIL ET FRANCE 2 A 2

Une façon d'abandonner ses complexes

« Franca », scandé en fin de match par les quatre-vingt mille spectateurs du stade Maracana de Rio-de-Janeiro, c'est le souvenir que les footballeurs français n'oublieront pas, après avoir tenu en échec les Brésiliens (2 à 2). L'équipe de France avait, jusqu'ici, suscité beaucoup d'espoir avec notamment le match nul (2 buts à 2, le 27 mars 1976) à l'occasion de la prise de fonction de Michel Hidalgo, le sélectionneur national, contre la Tchécoslovaquie, championne d'Europe trois mois plus tard, puis la victoire contre la République fédérale d'Allemagne, détentrice de la Coupe du monde (1 à 0, le 23 février 1977). Ces résultats ayant été obtenus à Paris, il restait à confirmer, par des performances à l'étranger, la naissance d'une grande équipe de France. C'est, semble-t-il, chose faite depuis cette tournée en Amérique du Sud.

De toutes les équipes nationales qui ont visité le Brésil ce mois de juin, la sélection française est peut-être celle qui a réussi la meilleure performance en conciliant la manière et le résultat. Parmi ces visiteurs figuraient pourtant quelques-unes des équipes les plus réputées du monde : l'Angleterre (0-0), la République fédérale allemande (1-1), la Pologne (battue 3-1), l'Ecosse (battue 2-1) et la Yougoslavie (0-0).

Le mérite des footballeurs français est d'autant plus grand qu'ils jouaient pour la première fois dans le plus vaste stade du monde (deux cent vingt mille places), où les Brésiliens sont invaincus depuis vingt ans.

Tout, au stade Maracana, provoque en effet le dépaysement pour les footballeurs européens. Il y a d'abord le « folklore » des radio-reporters interviewant encore les joueurs sur le terrain à quelques secondes du coup d'envoi ; l'ambiance créée par les « *torcidas* » de supporters regroupés autour des drapeaux ou des instruments de musique et suivant le match, l'oreille collée au transistor, pour mieux reconnaître les joueurs distants d'une bonne centaine de mètres.

Le dépaysement et la réputation des Brésiliens, trois fois vainqueurs de la Coupe du monde en 1958, 1962 et 1970 et invaincus depuis trente matches, expliquent sans doute les débuts timides des footballeurs français. La première mi-temps fut une démonstration de ce football brésilien, syncopé comme un air de samba, où alternent les temps faibles pendant lesquels les joueurs cherchent une faille dans le système défensif adverse en pratiquant un jeu posé et latéral, et les trops rares temps forts lorsqu'il s'agit d'exploiter le plus rapidement possible cette faille. Il faudra pourtant une double mésentente des défenseurs français (Bathenay et Janvion, puis Trésor et Rey) pour permettre à l'ailier central Edinho d'ouvrir le score peu avant la première demi-heure de jeu.

Le deuxième but brésilien obtenu par l'avant-centre Roberto (cinquantième minute) aurait pu marquer l'effondrement des joueurs français. Il provoqua au contraire leur libération. Moins de deux minutes plus tard Didier Six, bien lancé par Michel Platini, réduisait le score.

Dès lors les demis français, qui avaient surtout sacrifié au travail défensif, s'enhardirent pour se maintenir au contact des attaquants. Mieux équilibrée, l'équipe de France montrait enfin ses réelles possibilités : celles d'une formation solide et vigilante en défense, dotée de demis très complémentaires et d'attaquants vifs et entreprenants. Dépassés par le rythme plus soutenu de leur adversaire, privés d'un grand meneur de jeu comparable à Pelé, voire à Gerson, les Brésiliens étaient à leur tour dominés, et c'est logiquement que Marius Trésor égalisait de la tête sur un corner à cinq minutes de la fin du match. C'était une leçon et surtout une belle récompense pour cette jeune équipe de France qui aura laissé ses derniers complexes sur les terrains sud-américains avant d'aborder la dernière phase qualificative à la Coupe du monde 1978.

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME. — *Le Kényan Samson Kimombwa a amélioré de 3/10 de seconde le record du monde des 10 000 mètres en réussissant 27 min. 30 sec. 5 le 30 juin à Helsinki. Lancien record appartenait au Britannique Dave Bedford.*

TENNIS

A Wimbledon

Borg a tremblé devant Gerulaitis

De notre envoyé spécial

Londres. — L'après-midi des demi-finales, jeudi 30 juin, se traînait à Wimbledon. Pourtant, tout était réuni pour une grande journée : le soleil dans le ciel, les vedettes sur l'herbe avec Connors et Borg en tête d'affiche, contre leurs challengers McEnroe et Gerulaitis, une foule de fanatiques autour du court central. Mais le courant ne passait pas, et les applaudissements semblaient crépiter simplement pour la forme. Ainsi des spectacles de théâtre dont on attend beaucoup — à plus forte raison le flamenco — tombent à plat faute d'ambiance, on ne sait absolument pas pourquoi. Déjà, la première demi-finale avait été dépourvue de couleur. En face de Jimmy Connors, cependant, qui devait gagner sans brio en quatre sets (6-3, 6-3, 4-6, 6-4), il y avait un phénomène de taille : son jeune compatriote John McEnroe, champion junior de Roland-Garros, l'original qui aura réussi la performance unique de venir des qualifications, en disputant pour la première fois de sa vie, et comme amateur, le tournoi de Wimbledon, ce à dix-huit ans (l'âge où Borg remportait devant Orantès ses premiers Internationaux de France). Mais non, rien ne passait, rien ne se passait.

Borg, aussi, se présenta étrangement privé d'inspiration. Il avait enlevé, par 6-4, le premier set de la deuxième demi-finale qui l'opposait à Gerulaitis sans paraître posséder cette « surmultipliée » qui prend de vitesse tous ses adversaires. Mieux, ou plutôt pis, il faisait des erreurs comme si sa précédente victoire sur Nastase l'avait vidé, à l'image de Chris Evert totalement éteinte la veille après son match avec Billie-Jean King. Gérulaitis avait de la sorte remporté le deuxième set par 6-3. Mais Borg avait remis les choses au point en gagnant le troisième set, également par 6-3. On pensait la cause entendue. Pas du tout. Borg perdait le quatrième set par 6-3. C'est alors, à deux sets partout, que l'on commença à prendre en considération le nommé Gerulaitis.

Vitas Gerulaitis, qui a été formé par le « sorcier » australien Harry Hopman, n'est pas n'importe qui. A vingt-deux ans, avec sa crinière blonde comme les blés qui lui vient de ses ascendants baltes, et un air super-adulte fronçant son visage altéré, c'est un Mercure à talonnettes qui serait né à New-York. Son palmarès n'est nullement négligeable — il a gagné à Rome en mai les Internationaux d'Italie. Dans le « circus » professionnel, il incarne le fol qui court les filles, jette les dollars par les fenêtres, roule en Rolls ou en Ferrari, tient table ouverte en sablant le champagne dans les boîtes de nuit, et ses prodigalités lui composent un visage de banne brillant la chandelle par les deux bouts, sans exemple dans la galerie des grandes raquettes, lugubres et comptables de leurs gains pour la plupart.

C'est cet enfant prodigue qui fera trembler Borg jusqu'au bout des cinq manches (6-4, 3-6, 6-3, 3-6, 8-6), laissant même croire qu'il était en mesure de priver le Suédois de cette finale à laquelle tout le monde le promettait. Au terme de trois heures de lutte, le vainqueur exultera comme un jeune inconnu qui vient de se qualifier au premier tour.

OLIVIER MERLIN.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Thurau sur le grand braquet

De notre envoyé spécial

Fleurance. — Huit ans après Rudi Altig, un autre Allemand, Dietrich Thurau, s'est emparé du maillot jaune en gagnant, jeudi 30 juin à Fleurance, le prologue contre la montre du Tour de France.

Ce coureur au style harmonieux, considéré comme l'un des grands espoirs du cyclisme — il n'a que vingt-deux ans et demi, — avait attiré l'attention au début de la saison routière par une époustouflante série de victoires dans le Tour d'Andalousie. Il s'était ensuite fait oublier au point de décevoir parfois son entourage... à moins qu'il n'ait volontairement limité ses efforts, afin de mieux préparer ses véritables objectifs.

Son réveil n'en aura été que plus spectaculaire. En l'espace de 5 kilomètres, accomplis, il est vrai, à près de 48 kilomètres de moyenne horaire, Thurau a nettement distancé Van Impe, Zoetemelk et Thévenet, ses suivants immédiats étant le Néerlandais Knetemann, un spécialiste des épreuves chronométrées, et le Belge Eddy Merckx, dont l'excellent comportement, révélateur d'un évident retour en forme, peut justifier le pronostic de ceux qui voient en lui un éventuel vainqueur.

Il convient d'interpréter avec prudence les résultats d'un prologue aussi bref qui prend certains concurrents au dépourvu. Cependant, les secondes grignotées par Merckx et Thurau sur Van Impe, Zoetemelk et Thévenet risquent de modifier sensiblement les données de la bataille qui va s'engager dès samedi dans les cols pyrénéens. Il est, d'autre part, significatif de noter que le meilleur Français, Michel Laurent, n'a pris que la huitième place.

Pour cet exercice extrêmement athlétique, Thurau, précisons-le, avait choisi l'audace en adoptant un gigantesque braquet de 55 × 12, développant 9,70 mètres, un braquet que n'eût pas imaginé Jacques Anquetil. On peut se demander quelles auraient été les possibilités des anciens, d'un Coppi et d'un Kobiet, par exemple, s'ils avaient disposé d'un matériel aussi ambitieux. Encore qu'à ce niveau les avantages de la « surmultipliée » soient controversés, puisqu'elle fait perdre en souplesse et en vélocité ce qu'elle permet de gagner en puissance.

Mais une chose est certaine : il faut être bougrement fort pour enrouler un 55 × 12 : faites l'expérience. Vous serez stupéfait.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DU PROLOGUE

1. Dietrich Thurau (R.F.A.), les 5 km en 6 m 16 s 7 (moyenne 47, 883 km) ; 2. Gerrie Knetemann (P.-B.), à 4 s ; 3. Eddy Merckx (B.), à 8 s ; 4. Joachim Agostinho (Por.), à 11 s ; 5. Joseph Bruyère (Bel), à 12 s ; 6. Klaus Peter Thaler (R.F.A.), 6 m 28 s 36 ; 7. Ferdinand Bracke (Bel.), 6 m 28 s 72 ; 8. Michel Laurent (Fr.), 6 m 29 s 80 ; 10. Lucien Van Impe (Bel.), 6 m 30 s 62 ; etc.

JUSTICE

Le Sénat demande la suspension des poursuites contre M. Dardel

Jeudi 30 juin, dernier jour de la session parlementaire, à 4 heures du matin, au terme d'une longue séance de nuit, les sénateurs ont adopté, à la demande de la commission compétente et de son rapporteur, M. de Cuttoli, sénateur représentant les Français établis hors de France (Gauche démocratique), une proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites judiciaires engagées contre M. Georges Dardel, sénateur des Hauts-de-Seine (non-inscrit).

Le Sénat a demandé que cette immunité s'applique à la durée du mandat de sénateur de M. Dardel, mandat qui expire le 2 octobre prochain.

* * *

Le rapport écrit de M. Cuttoli précise, au sujet des poursuites contre M. Dardel :

« *La proposition de résolution déposée par M. Dardel indique qu'il est poursuivi pour délit d'ingérence en rapport avec des faits de sa gestion de maire de Puteaux, avant sa démission de cette fonction survenue le 31 janvier 1969. Une plainte, avec constitution de partie civile, formulée par M. Eugène Petitot, adjoint au maire de Puteaux, le 30 décembre 1971, est à l'origine de cette poursuite. (...)*

» *La seconde affaire visée par la proposition de M. Dardel est une poursuite pour tentative d'escroquerie à assurances.*

» *Dans la nuit du 27 octobre 1967, M. Dardel, au volant d'une automobile de la ville de Puteaux, dont il était alors le maire, fut victime d'un très grave accident de la circulation.*

» *La ville était assurée auprès de la compagnie La Prévoyance par une police dont les conditions particulières couvraient le préjudice d'accidents que pouvait subir le maire dans l'exercice de ses fonctions.*

» *La compagnie, estimant que M. Dardel n'était pas, au moment de l'accident, dans l'exercice de ses fonctions, refusa de verser les indemnités prévues par la police d'assurances. M. Dardel actionna alors la compagnie devant le tribunal de grande instance de Paris, le 11 janvier 1971, en paiement de ces indemnités. L'assignation demandait également que la ville de Puteaux, souscripteur de la police d'assurances, fut appelée à l'instance.*

» *Le 29 août 1972, la compagnie La Prévoyance déposait une plainte avec constitution de partie civile contre M. Dardel pour tentative d'escroquerie à assurances, sur la base de l'article 405 du code pénal. En 1974, la ville de Puteaux s'est également constituée partie civile.* »

● *Un car-podium* de la station toulousaine de France-Inter a été endommagé et une voiture détruite, le jeudi 30 juin, vers 2 heures du matin, à Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées) par des engins incendiaires. Grièvement brûlés au visage et aux mains, les deux auteurs de l'attentat, M. Jean-Paul Malrieux, trente-huit ans, maître de recherches au C.N.R.S., travaillant au laboratoire de physique quantique de l'université Paul-Sabatier, à Toulouse, et Mme Danièle Delbreil, trente ans, sans profession, ont été appréhendés sur les lieux.

La caravane de France-Inter dont fait partie le car-podium participait à la deuxième « Ballade pyrénéenne », organisée par Jacques Chancel.

● RECTIFICATIF. — Ce sont cinq (et non sept) militants d'extrême droite qui ont été condamnés le 29 juin par le tribunal de grande instance de Rennes (*le Monde* du 1er juillet) pour diverses agressions, contrairement à ce que nous indiquions dans le titre du compte rendu. Deux des sept personnes qui ont comparu devant cette juridiction ont en effet été relaxées.

FAITS ET JUGEMENTS

Les meurtriers présumés d'un septuagénaire sont acquittés.

La cour d'assises de la Creuse a acquitté jeudi 30 juin MM. Marc Gargovitz, âgé de vingt-six ans, et Jean Horter, âgé de vingt-huit ans, deux nomades accusés du meurtre d'un retraité, M. Marcel Gibard. Le septuagénaire avait été découvert assassiné à son domicile, à « Maison-Rouge », près de Boussac (Creuse). M. Gargovitz, identifié pour une affaire semblable, avait avoué être l'auteur du meurtre de M. Gibard et avait mis en cause son cousin, M. Horter. Condamnés tous deux à vingt ans de réclusion criminelle par les jurés du Cher l'an dernier pour la première affaire, les deux accusés s'étaient ensuite rétractés pour ce qui concerne le meurtre de M. Gibard.

L'avocat général de la cour d'assises de la Creuse avait requis la réclusion criminelle à perpétuité et les avocats de la défense avaient plaidé la relaxe, car la preuve de la culpabilité n'avait pas été apportée.

La condamnation de M. de Vathaire est confirmée en appel.

La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, jeudi 30 juin, la condamnation prononcée le 5 avril dernier contre M. Hervé de Vathaire, ancien directeur comptable du groupe Dassault (*le Monde* des 7 avril et 11 juin). Il avait été condamné pour escroquerie à quatre ans d'emprisonnement et 10 000 F d'amende, après avoir détourné, le 6 juillet 1976, 8 millions de francs prélevés sur un compte personnel de M. Marcel Dassault. M. de Vathaire a toujours déclaré avoir remis cette somme à l'ancien mercenaire Jean Kay, à qui, il avait confié un dossier compromettant sur certaines activités du groupe Dassault.

Mettant en doute l'existence de ce dossier, les magistrats n'ont guère accordé de crédit à la thèse soutenue par l'ancien fondé de pouvoir de M. Dassault et l'arrêt souligne que M. de Vathaire « *ne saurait se retrancher derrière les menaces de Jean Kay* ». La condamnation à huit mois d'emprisonnement avec sursis de M. Jacques Fournet, promoteur immobilier, poursuivi pour complicité de recel, a également été confirmée ; celle de Mme Bernadette Roels, l'amie de M. de Vathaire, a été modifiée : elle est condamnée à seize mois d'emprisonnement avec sursis au lieu de seize mois dont dix avec sursis.

Les souscripteurs du Patrimoine foncier déboutés en appel.

Comme l'avait fait en première instance le 25 juin 1976, la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, la neuvième chambre de la cour d'appel a débouté jeudi 30 juin les six cent cinquante souscripteurs du Patrimoine foncier, qui avaient fait citer quatre banquiers : MM. Jean-Pierre Mallet et Rémy Schlumberger, membres du comité exécutif de la Banque Neuflize-Schlumberger-Mallet ; M. Jacques de Dumast, directeur général de la Banque européenne de financement, et M. François Rodriguez-Péreire, directeur général de la Compagnie financière.

Les souscripteurs reprochaient aux banquiers d'avoir continué d'accorder leur crédit à M. Claude Lipsky, animateur du Patrimoine foncier et de plusieurs sociétés en faillite, lui fournissant ainsi les moyens des escroqueries pour lesquelles il a été condamné. La cour a estimé que rien ne permettait de douter de la bonne foi des banquiers, considérant que ceux-ci ne pouvaient se douter du caractère frauduleux des opérations faites par M. Lipsky au détriment des souscripteurs du Patrimoine foncier. La cour a d'autre part fait droit à la demande de M. Rodriguez-Péreire en condamnant chacune des parties civiles à lui verser le centime de dommages et intérêts qu'il leur réclamait pour procédure abusive.

DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

Expulsion, autorisation de mariage et application de la loi en Guyane

L'administration peut-elle se référer tantôt à un texte de loi, tantôt à un autre et déclarer que le premier est inapplicable ? C'est l'une des questions que posait Mlle Salima Adjali, de nationalité algérienne, en demandant, le 29 juin, devant le Conseil d'Etat, qu'il soit sursis à l'exécution d'un arrêté du préfet de la Guyane lui enjoignant de quitter le territoire français. (« Le Monde » des 13 avril et 2 mai.)

Mlle Adjali vivait depuis 1973 en Guyane. Elle est la compagne d'un militant syndical, M. Alain Michel, secrétaire de l'Union des travailleurs guyanais, dont l'action politique lui a valu fréquemment quelques « problèmes » avec l'administration locale. C'est ainsi — selon la plaignante — que le préfet de la Guyane n'a jamais voulu accorder à Mlle Adjali et à M. Michel l'autorisation de se marier, qui leur est nécessaire en raison de l'article 13 de l'ordonnance du 2 novembre 1945. (« *L'officier d'état civil ne peut célébrer le mariage d'un étranger résident temporaire que s'il justifie d'une autorisation.* »)

Dans ces conditions, Mlle Adjali pensait que c'était également en application de cette ordonnance (sur les « *conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France* ») que le préfet avait pris à son encontre, le 29 janvier dernier, un arrêté d'expulsion. Mais, comme l'a souligné le commissaire du gouvernement, M. Renaud Denoix de Saint-Marc, cette décision a été prise selon l'ancienne loi du 3 décembre 1849, l'ordonnance de 1945 n'étant pas applicable dans les départements d'outre-mer. Cette loi donne le pouvoir d'enjoindre à tout étranger de quitter immédiatement le territoire français — sans que son cas puisse être examiné par une commission d'expulsion.

Cependant, le représentant du ministère public a reconnu, comme le plaidait Me Arnaud Lyon-Caen pour Mlle Adjali, que la décisions préfectorale était entachée d'une « *erreur manifeste d'appréciation* ». Il a souligné que le dossier présenté par le secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer ne comportait pas d'éléments qui permette de conclure que la présence de Mlle Adjali constituait une menace pour l'ordre public. Le commissaire du gouvernement a parlé du « *silence* » du ministre à ce propos et il a précisé qu'en l'occurrence l'administration « *se retranchait seulement derrière son pouvoir discrétionnaire* ». En conséquence, M. Denoix de Saint-Marc a conclu qu'il devait être sursis à l'exécution de l'arrêt d'expulsion en attendant que le tribunal administratif de Cayenne ne se prononce sur la demande d'annulation. La décision du Conseil d'Etat a été mise en délibéré.

Après ces observations confirmant que l'ordonnance de 1945 n'est applicable en Guyanne, on peut se demander pourquoi, en référence à ce texte, une autorisation de mariage n'a pas été accordée. De toute manière, le ministre, de la justice, en réponse à une question écrite d'un parlementaire, vient de déclarer qu'un projet de loi tendant à l'abrogation de l'article 13 de l'ordonnance de 1945 sur la nécessité de cette autorisation serait prochainement déposé devant le Parlement. En attendant, Mlle Adjali, qui aurait pu devenir Française par son mariage, a été expulsée.

FRANCIS CORNU.

Publicité bien ordonnée...

De notre envoyé spécial

Fleurance. — Foin des amphétamines, au diable le Maxiton. Voici venu l'an I du Tour au naturel. Rien que du biologique, foi de Mességué. Le guérisseur-maire de Fleurance, « phito-thérapeute » — pour le bottin et la clientèle — a repris du service. Il se disait, comme du Bellay (sic) revenu parmi les siens vivre le reste de son âge, mais ferme-t-on sa porte à des as du vélo, quand, inquiets peut-être, des effets de la topette, ils demandent à goûter aux vertus de la tisane ?

Deux noms célèbres ont donc, hier, complété le palmarès flatteur de M. Maurice Mességué : Bernard Thévenet d'abord qui, murmure-t-on, jouait à cache-cache ces derniers temps avec les contrôles d'après-course, et Eddy Merckx, pour lequel son directeur sportif, Raphael Géminiani, est allé chercher quelque fine recette. La seringue est passée de mode. On pa se battre à la serpette dans le peloton. Sus au romarin : bien infusé, par « Monsieur Maurice » (comme on dit ici), il efface la fatigue et vous donne des jambes nouvelles. Les anciens savent ce qu'ils doivent aux herbes de Fleurance, qui viennent des bords de la Loire ou des garrigues provençales. Fausto Coppi lui-même s'était fait herbivore sur les conseils du maître.

« Voilà trois ans que je suis marié avec le Tour, *raconte M. Mességué.* A cette époque, certains coureurs étaient venus me voir. Ils se dopaient et prenaient de telles doses que cela leur faisait peu. Moi je connais les plantes excitantes qu'on élimine naturellement. J'ai donné des extraits, des formules, conseillé des macérations. Sans le doping le Tour ne serait peut-être jamais passé chez nous. »

Grâce à Dieu, aux vieux amis et aux maudites topettes, Fleurance est à la fête. Le tour y passe, et y repasse. S'y installe hier et en repart aujourd'hui, sans oser s'éloigner, préférant musarder un jour de plus au gré des routes de l'Armagnac.

Publicité bien ordonnée commence par soi-même, disent les mauvaises langues en Gascogne. Allons donc ! Si MM. Léotan et Goddet, les deux grands manitous de la course ont fait une fleur à l'amoureux des plantes, c'est qu'il a su leur expliquer les malheurs d'un pays dépeuplé. « J'ai joué le capital-amis, *assure M. Mességué.* Il est bien plus important que le capital-argent, plus efficace aussi. » *Et après tout, cette fois, le conseil général lui a emboîté le pas à l'unanimité. Car, la gauche — majoritaire dans le département — a compris tout l'intérêt de l'opération.*

Non, le phito-thérapeute de Fleurance n'a plus besoin de publicité. Retiré sur ses terrains, il mène, dit-il, « une vie de sage comme un ermite au milieu des bois ». *Son ermitage ? un petit château de gentilhomme, terré au creux d'un vallon gascon où sa mère fut autrefois servante. Un général en retraite pour secrétaire, une Rolls pour la promenade. Tous les ermites ne sont pas des ascètes. Dans son bureau, entre une esquisse d'Utrillo et un dessin de Cocteau — d'anciens clients — il met une dernière main à ses mémoires.* « Toute une vie à se battre. »

La politique ? « Le pays est trop pauvre pour se donner le luxe d'en faire. » *Lui, en tout cas, jure ne rien y comprendre. Il n'a voté que deux ou trois fois dans sa vie : quand il se présentait. Car,* « dans la vie il ne suffit pas toujours d'être vertueux, il faut aussi le faire savoir ». *Qui parle encore de publicité ?*

DOMINIQUE POUCHIN.

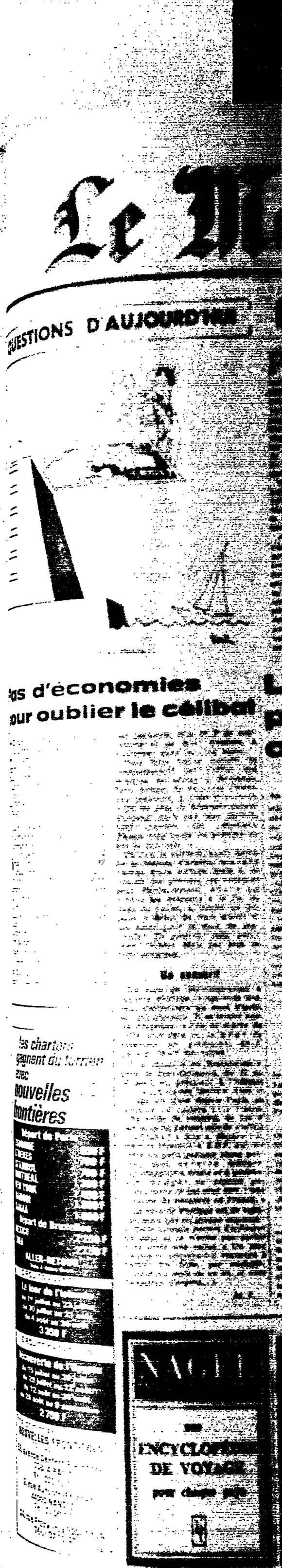

TENNIS

A Wimbledon

... a tremblé devant Gerulaitis

De notre envoyé spécial

OLIVIER MERLIN.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Thurau sur le grand braquet

De notre envoyé spécial

JACQUES AUGENDRE.

Publicité bien ordonnée...

DOMINIQUE POUCHIN.

Le Monde du tourisme et des loisirs

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Leur budget de vacances

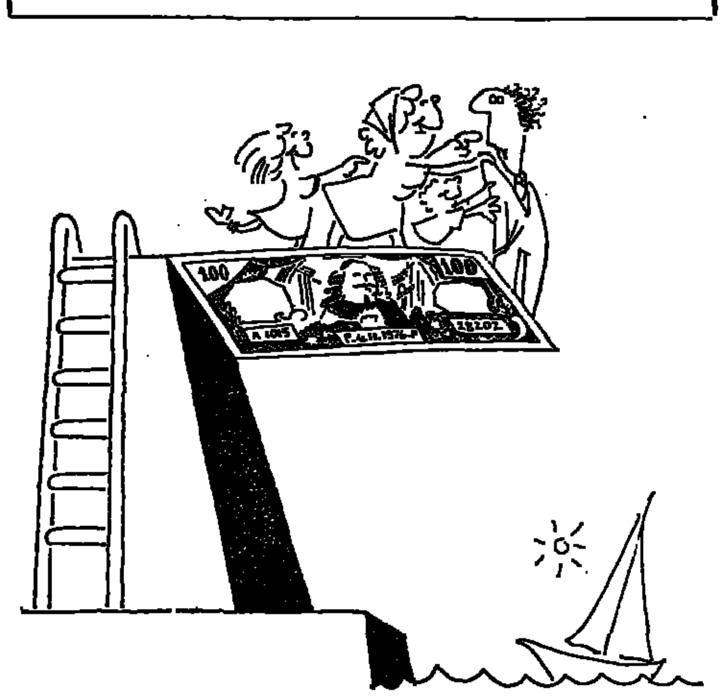

(Dessin de Plantu.)

PLUS d'un million de chômeurs, un pouvoir d'achat dont la croissance se ralentit, une inflation qui poursuit ses ravages, notamment dans les stations touristiques : les Français vont prendre leurs vacances dans une conjoncture économique plus que maussade. Celle-ci va-t-elle influer sur leur comportement de consommateurs ? Choisiront-ils des hôtels une étoile en dessous de leurs habitudes ? Déjeuneront-ils chez les « routiers » plutôt que dans les relais gastronomiques ? Loueront-ils moins de voitures ? Discuteront-ils âprement le prix du kilo de melon sur les marchés ? Nul n'en sait rien

Depuis 1974, la « crise » semble n'avoir eu aucun effet sur les dépenses du touriste français. M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, vient même de déclarer que pour 53 % la population partirait cette année en vacances, au lieu de 51,3 % en 1976

Pourtant, il serait extraordinaire que le vacancier n'obéisse pas à la rationalité économique qui s'impose à lui lorsqu'il est travailleur. Certains signes le prouvent. Par exemple, au bureau d'accueil du Club Méditerranée, on enregistre plus que de coutume des désistements ou des raccourcissements de la durée des séjours. Une famille qui avait retenu, au mois de janvier, trois semaines de soleil s'aperçoit, cinq mois plus tard, que son budget ne lui en permet plus que deux. Les jeunes sont moins nombreux que l'an dernier à s'offrir des vacances organisées.

Oui, les Français comptent les sous de leurs congés, mais il est impossible de savoir selon quelles règles. Il n'existe apparemment aucune étude approfondie du budget du vacancier. L'Institut national de la statistique (INSEE) calcule bien un poste de dépenses qui s'en approche, mais on y trouve mélangés le sport, le loisir de fin de semaine et les grandes vacances. Le secrétariat d'Etat au tourisme s'est contenté d'évaluer à 145 milliards de francs le total des dépenses touristiques directes et indirectes de l'année 1975. Les pouvoirs publics, les organismes professionnels et les banques ont analysé très précisément qui partait en congé, où, quand, par quel moyen et pour combien de temps. La question « pour dépenser combien ? » reste sans réponse.

Certes, il n'est pas aisé de radiographier le portefeuille du touriste. Pour connaître la répartition des dépenses entre l'alimentation, l'hébergement, le transport, les loisirs, un questionnaire très complexe devrait être élaboré. Il n'est pas sûr que les personnes interrogées se soumettraient de bonne grâce à une longue interview. D'autant plus que, pour être valable, celle-ci devrait s'appuyer sur un relevé rigoureux des dépenses au cours de la période de congé. De ses vacances, on aime rapporter des souvenirs ou des diapositives, pas des colonnes de chiffres.

La difficulté de l'entreprise ne doit pas cacher son intérêt. Les hôteliers, les plagistes, les restaurateurs, les offices du tourisme, les partis politiques, les publicitaires et même les agriculteurs gagneraient à savoir ce que le Français est prêt à dépenser lorsqu'il est à la montagne, dans un gîte, ou sous une tente, près de la plage ; s'il préfère économiser sur la nourriture pour pouvoir se distraire ; s'il épargne toute l'année ou s'il a recours au crédit pour payer ses congés.

Aucune politique de tourisme social digne de ce nom ne peut être mise en œuvre tant que les pouvoirs publics et les organismes spécialisées ne chiffreront pas les seuils financiers de dissuasion pour chaque catégorie socio-professionnelle. Bien des comités d'entreprise regrettent la désaffection de leurs mandants pour les séjours et les voyages qu'ils proposent à des prix pourtant très abordables. Ils incriminent les effets du plan Barre, qui ne sont pas négligeables

Des chiffres précis sur le budget « vacances » des salariés leur permettrait de dépasser ce diagnostic, souvent sommaire, et de mieux calculer le rapport qualité-prix de leurs activités.

Quant au secrétariat d'Etat au tourisme, qui finance des études indispensables — et d'autres qui le sont moins, — il utiliserait mieux les maigres crédits dont il dispose s'il savait à quel prix les Français sont disposés à partir en congé.

ALAIN FAUJAS.

Pas d'économies pour oublier le célibat

CE sont les mâles. Ceux qui décident la date et le lieu de leurs vacances au dernier moment parce que leurs moyens financiers ne sont ni abondants, ni assurés : Patrice, vingt ans, coiffeur, et Alain, vingt et un ans, étudiant en deuxième année de médecine.

« *Quand voulez-vous partir ?* », leur demande l'hôtesse du Club Méditerranée. « *A partir du 8 août* », répondent-ils. « *Tout est pris, mais, le 17, il y a des places en Sardaigne. L'ambiance est assez familiale...* » Moue des deux compères. « *Vous avez aussi des places libres à Corfou et à Cefalu en Sicile* ». Alain préfère Cefalu, et Patrice, Corfou. Leur discussion est interrompue par l'hôtesse qui sussure : « *Dans notre village de Corfou, la proportion est de cinq femmes pour un homme.* » Alors, ce sera Corfou. Du 12 au 26 août. Départ Bruxelles — retour Paris. 2 555 F par personne, plus 60 F de cotisations et de droit d'entrée. A confirmer dans les cinq jours.

Pour faire bonne mesure, ils commenceront par s'offrir une semaine de séjour à Bruxelles. Leur budget de vacances s'élève, par personne, à 3 500 F environ. « *Ça me gêne de dépenser autant d'argent, alors que mes parents sont ouvriers*, dit l'étudiant. *J'avais trop envie de prendre de vraies vacances.* »

Patrice, le coiffeur, avait moins de problèmes d'argent, malgré l'achat d'une voiture, mais il ne voulait pas prendre ses vacances seul. Heureusement, Alain qui achève ses examens à la fin du mois de juillet, a trouvé un job pour le début du mois d'août et un autre pour le mois de septembre. Ils pourront donc partir pour Cythère. Mais pas plus de trois semaines.

Un conscrit

La cure de désintoxication à laquelle Philippe, vingt-trois ans, veut s'astreindre au mois d'août, est une nécessité. Il se trouve sous les drapeaux. « *J'en ai marre de cette ambiance où la peur du supérieur est générale* », dit-il. La « quille » ? En juillet.

Il a choisi « les Restanques », près de Port-Grimaud, du 21 au 28 août, en précisant à l'hôtesse qu'il était « *assez limité* ». Avec le voyage en train depuis Paris, sa semaine lui coûtera 1 110 francs.

Sa solde de conscrit, de 210 F par mois lui permet-elle de s'offrir le « Club » ? « *Non* », déclare-t-il, *mais je travaille à E.D.F. qui me verse un petit quelque chose pendant mon service militaire. J'ai grappillé à droite et à gauche. Mon budget ne dépasse pas 1 500 francs ce qui veut dire : une semaine de vacances en France.* »

Le rêve de Philippe est de voyager, mais pas en groupe organisé : « *Cette formule permet d'effleurer un pays et je n'aime pas porter sans arrêt une valise.* » Un jour peut-être arrivera-t-il vraiment à partir. En Inde, par exemple. « *Pour six mois ou un an, et avec beaucoup d'argent...* »

AL. F.

les charters gagnent du terrain avec nouvelles frontières

Départ de Paris	
LISBONNE	650 F
ATHENES	700 F
ISTAMBUL	700 F
MONTREAL	1 360 F
NEW YORK	1 450 F
NAIROBI	1 800 F
SANAA	1 800 F
Départ de Bruxelles	
MEXICO	2 250 F
LIMA	2 750 F

ALLER-RETOUR
Vols à dates fixes

CIRCUITS AVENTURE
Le tour de l'Islande
du 1er juillet au 23 juillet
du 30 juillet au 21 août
du 4 août au 26 août
3 350 F

CIRCUITS ORGANISES
Découverte de l'Egypte
du 15 juillet au 29 juillet
du 29 juillet au 12 août
du 12 août au 26 août
du 26 août au 9 septembre
2 750 F

Renseignements et inscriptions à :
NOUVELLES FRONTIERES
TOURAVENTURE
63, avenue Denfert-Rochereau, 75014 PARIS. Tél. 329.12.14
2, rue Auguste-Brizeux, 44000 NANTES. Tél. 71.09.07
34, rue Franklin, 69002 LYON Tél. : 37.16.47
LIC 793 A

Les fonds de tiroir pour que chacun ait sa part de soleil

« *DES amis de la Drôme nous ont demandé de garder en juillet leur maison isolée au milieu des champs...* » Pour cette jeune mère de famille habitant la banlieue nord de Paris, ces vacances d'été ont un petit air exceptionnel. Au lieu de passer deux mois chez ses parents retraités en Normandie, près de Lisieux, comme ce fut le cas presque chaque année depuis dix ans, Jacqueline part le 1er juillet, emmenant ses cinq enfants, âgés de quatorze à quatre ans, en voiture, jusqu'aux environs de Montélimar. Un départ à 2 heures du matin, pour que les enfants dorment. Un voyage long, qu'elle redoute un peu d'avoir à affronter seule au volant d'une voiture neuve. Alors, sur le budget mensuel habituel d'environ 5 500 F (3 700 F, salaire de Jean, le père, ouvrier métallurgiste auxquels s'ajoutent 1 770 F d'allocations), il faudra dès juillet prélever non seulement les dépenses habituelles mais encore payer les traites de la nouvelle voiture.

Faire des économies en cours d'année pour les vacances ? C'est impossible. L'entreprise où travaille Jean verse bien, fin juin, quelques primes : 170 francs par enfant, plus 2 000 francs pour le père. « *De quoi boucher les trous, et se laisser tenter par un spectacle, ou quelques produits artisanaux*, dit Jacqueline, *sans quoi ce se serait pas vraiment des vacances* ».

Cette année, hormis maillots de bain et « jeans », la famille ne fera pas d'achat d'habillement. Elle espère réduire le budget « alimentation », qui est la principale source de frais. Le jardin des amis qu'il faudra arroser, entretenir, offre en effet salades, tomates et fruits. Viande et épicerie ? Selon les amis, mieux vaut les acheter dans la grande surface voisine que dans les petites boutiques du village. Mi-juillet, Jean rejoindra sa famille. Et ensemble, début août, ils quitteront la Drôme pour la Normandie, où Jacqueline et les enfants passeront leur deuxième mois de vacances, comme les autres années.

« *C'est bien assez. Mes parents, âgés, ont gardé une autre conception de l'éducation. Encore des saletés, crient-ils, lorsque les enfants ramènent à la maison les insectes ou les grenouilles découverts dans les champs. A ce jeu-là, on finit par ne plus pouvoir se supporter. Pour nous, pour les enfants, les vacances, n'est-ce pas un peu la liberté ?* »

Une journée de vacances

Les gosses, eux, n'ont aucune envie d'aller en colonie. Et où trouverait-on les 4 000 F nécessaires aux frais de séjour ? Une voisine de Jacqueline, mère de quatre enfants, qui n'a pas, elle, de famille en province, règle différemment le problème : les enfants partent en colonie à tour de rôle, les parents ne quittent la cité que pour une quinzaine de jours passés en camping.

Mais faire du camping sans le confort minimum c'est vite fatigant. Louer ? Trop coûteux pour un petit budget. Jacqueline se souvient encore de cet été dans les Alpes, où se nourrir, coûta une petite fortune, et où on réussit enfin à payer la location le mois de janvier suivant. La perspective de passer l'été à Gennevilliers, à l'affût des éventuelles « bêtises » des enfants, est encore moins alléchante. Alors, même si Jean n'apprécie guère ce mois de solitude forcée, Jacqueline et ses cinq enfants s'en vont, dès le dernier jour de l'école.

La mère et les enfants se lèvent vers 9 heures, le père « aux aurores ». Les travaux ménagers sont réduits au strict minimum, car on vit dehors, et les enfants aident, ce qu'ils ne font pas durant l'année scolaire. Peu de sorties dans les fêtes de village, où l'on a trop vite fait de dépenser l'argent. Et l'essence coûte cher ; aussi, se promène-t-on à pied, le jour pour ramasser des escargots ou des champignons, et même après le dîner : les enfants aiments ces ballades de nuit. A la piscine de Montélimar, l'entrée ne coûte que 1 franc, aussi ne s'en privera-t-on pas. Chacun semble satisfait de cette perspective de vie « *à la sauvage, au milieu des champs* », comme dit Jacqueline. Même les aînés, du moins, pour cette année. Pourtant, la jeune femme, pour la première fois, aurait eu envie d'autre chose. Partir seule avec Jean quelques jours, oublier les soucis de la vie familiale. Ou encore pouvoir s'offrir un séjour en maison familiale, « *où on peut se faire servir* », commente-t-elle, rêveuse. Pour cela, il aurait fallu avoir plus d'argent. Alors...

Tant de voisins ne partent pas, cette année. Et puis, le vrai problème, pour Jacqueline, « *ce n'est plus tellement ces vacances, mais bien la rentrée, avec son cortège d'inévitables dépenses...* »

DANIELLE ROUARD.

Des idées en France

A ceux qui hésitent encore sur le lieu de leurs vacances, le secrétariat d'Etat au tourisme propose quelques éléments de choix dans la brochure *Cet été la France.*

Chaque région a retenu les thèmes qui lui paraissait illustrer sa personnalité. Un texte sur l'art de vivre régional précède la description des activités, des forfaits séjours et des randonnées qui attendent le touriste en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer.

Conseils « *pour réussir ses vacances* », listes d'adresses des offices de tourisme et des agences de voyage et prix indicatifs donneront sûrement des idées aux candidats à la détente. La brochure du secrétariat d'Etat au tourisme n'a qu'un défaut : elle arrive trop tard.

Contre les mauvaises surprises

Pas de matelas en crin dans les meublés classés en « catégorie normale » ; un service compris dans les prix des menus à prix fixe ; des tarifs affichés de façon visible et lisible chez le garagiste. Autant de renseignements qui évitent au vacancier de « se faire avoir », et que la direction générale de la concurrence et des prix du ministère de l'économie et des finances a rassemblés dans son *Guide express du consommateur en vacances.*

Pas de sur-prix ; pas de surprise. C'est pourquoi ce petit manuel donne au touriste des conseils élémentaires sur les pratiques loyales du commerce. Le chapitre « *Vous avez loué un meublé* » rappelle les chartes qui réglementent les locations saisonnières : un état descriptif type évitera des contestations en fin de séjour.

Les campeurs et les caravaniers y trouveront le classement et les normes applicables aux terrains de camping. Les clients des hôtels et des restaurants recevront quelques conseils pour choisir en connaissance de cause.

A la ménagère, la direction des prix propose de faire plus que jamais attention aux étiquettes : « *En vacances, vous n'êtes pas pressés, alors ne prévoyez pas vos menus à l'avance ; profitez plutôt des occasions qui vous sont offertes* ». Les conserves, le vin, le fromage, les fruits, le garagiste ou le coiffeur sont tour à tour l'occasion de préciser les droits et les devoirs du consommateur.

On regrettera tout d'abord que les conseils donnés aux touristes par ce guide soient aussi succincts, car les occasions de payer un sur-prix sont innombrables dans les zones touristiques. Un plus grand nombre d'exemples à éviter aurait mieux armé le consommateur que le rappel sommaire des réglements en vigueur.

Surtout, il manque dans ces pages une liste des adresses des directions départementales de la concurrence et des prix et des services de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité auprès desquels les vacanciers mécontents peuvent porter plainte. En ne diffusant pas ces informations, le ministère de l'économie et des finances amoindrit singulièrement l'efficacité de ses conseils.

NAGEL
ENCYCLOPÉDIE DE VOYAGE
une
ENCYCLOPÉDIE DE VOYAGE
pour chaque pays

atlantide 2000
CENTRALE DE RÉSERVATION
LE MAROC à la découverte du Quotidien
STAGE D'ARTISANAT A chaouen
SEJOUR : 15 Jours 1400 FF
CIRCUIT : 7 Jours 600 FF
Renseignements :
ATLANTIDE 2000 45 R. Ste ANNE 75001 PARIS TEL 742.59.08
En collaboration avec L'OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME

L'ANTI-CLUB
Prochains départs par petits groupes de 15 personnes pour découvrir en profondeur.
AFGHANISTAN Départs : 17, 31/7, 7, 14, 28/8
• La Route du Centre : 24 jours, 5 990 F.
• Le Pays Interdit (Nouristan) : 24 jrs, 6 130 F.
INDE Départs : 15/7, 1er, 8/8
• Nord, Népal, Cachemire, Laddakh : 18 jr. 6 350 F.
• Nord, Népal, Cachemire, Rajasthan : 23 jours, 7 580 F.
AIR ALLIANCE
4, rue de l'Echelle - 75001 Paris
3 bis, rue de Vaugirard - 75006 Paris
Tél. : 260.74.93 & 44.69 - 325.76.25
ou chez votre agent de voyages
Nom
Adresse
Code Postal
Ville
désire recevoir gratuitement votre brochure.
Lic. A 744

LOIN DU TRAFIC
PRÈS DES RIVAGES
A 22 h 30 et 23 h.
BATEAU-MOUCHE
supplémentaire d'été.

Nuits illuminées.
Biamphithéâtre
de 1500 places,
aux 500 kilowatts
flottants.
Sous 20 ponts
et sur 20 siècles.
Une nef nouvelle
comme il n'en existe
nulle part au monde.

BATEAUX-MOUCHES
Port de l'Alma-Rive droite.
Toujours 10 F depuis 25 ans.
De 10 heures à 23 heures
24 départs.

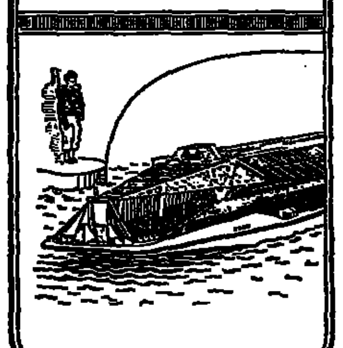

Tourisme

EN AVANT, MARCHE !

Qu'on puisse éditer, en 1977, un petit manuel intitulé *la Marche touristique et sportive* est un signe des temps. Un indice que le naturel, enfin, revient au galop !

Après avoir été, pendant un quart de siècle, les adorateurs inconditionnels de la locomotion mécanique, autrement dit de l'automobile, les Français retrouvent leur destinée de bipèdes : ils se lèvent et marchent. On les voit par escouades sur les sentiers de randonnée, par bataillons sur les chemins du week-end et par régiments dans les rues piétonnes.

Voici donc le premier ouvrage moderne consacré à l'ensemble des problèmes posés par la marche. Car il y en a : comment... marcher (mais oui, on en est là), s'équiper, se nourrir, faire reconnaître ses droits, soigner ses pieds, éviter les accidents (trois mille piétons massacrés sur les routes chaque année) ; où s'adresser pour trouver des associations de marcheurs, des cartes, des guides spécialisés, le manuel répond à toutes ses questions.

Pour débuter dans la carrière, rien de plus simple : aller jusqu'au centre commercial du quartier sans sa voiture. En un an, cela représente déjà 400 kilomètres. Ou bien négliger l'ascenseur. Pour un locataire du quatrième étage, voilà 200 000 marches gravies dans l'année.

M. A.-Ru.

★ *La Marche touristique et sportive*, par Michel Delore, Ed. de Trévoux, 150 p., 39 F.

Pauvre Chambord

IL y avait quelques casquettes galonnées, quelques étoiles de vison, des képis le long des pelouses. C'était le 27 juin. Au premier rang, M. Michel d'Ornano, *ministre de la culture et* de l'environnement, venu assister au nouveau « son et lumière » de Chambord. Un anniversaire : ici même, voici vingt-cinq ans, naissait le premier de ces spectacles d'un nouveau genre ; Yves Jamiaque en avait écrit le texte, Maurice Jarre la musique, et André Milon avait orchestré le tout avec maestria, jouant de centaines de projecteurs sur les façades, les toits, les arbres du parc...

Les étés se suivent et ne se ressemblent guère. Après de brillants exercices, signés André Castelot et Van Parys (1953), Louise de Vilmorin, Jacques Houlet et Georges Delerue (1965), puis, à nouveau, Jacques Houlet et Georges Delerue (1972), voici *le Combat du jour et de la nuit*, écrit par M. Gérard Belorgey, ancien préfet du Loir-et-Cher, ancien commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord, et actuellement préfet de Dordogne.

Qu'on ne s'y trompe pas : derrière ce titre qui évoque immanquablement le grand souffle lyrique d'André Malraux, le malheureux spectateur perdra vite ses illusions.

Quelques exemples ? « *Chambord n'est pas un monument/ Chambord n'est pas un parc sanglant/C'est le gisant debout de l'obsession humaine.* » Ou bien : « *Par le savoir et la folie/ et par la terre et par l'esprit/ d e p u i s toujours/toujours/et domaine et donjon ont été solidaires/oui c'est le mirador des rois visionnaires/que les cours asservies par les signes astraux/rejoignent chaque année avec chiens et chevaux.* »

Pauvre spectateur. Qui, peut-être, ne saura pas, en dépit des conseils de l'auteur, voir ce qu'il devrait voir. Pourtant, on le prévient : « *Il n'y a que toi-même aux gîtes des grands songes/ rêve/rêve comme dans ton enfance/et mesure dans la majesté de Chambord/la pauvreté de l'homme/le passé gelé dans la pierre folle et serve/la joie dans la luxure et le malheur qui suit/ la cité solaire dans la chasse et les ombres...* »

Ainsi, Chambord (qui n'est autre, « *entre nuit et zénith* » que « *l'autel hermaphrodite aux dieux de la poursuite* », ce que nous ignorions), a-t-il choisi, comme l'indique une note d'information de la Caisse nationale des monuments historiques, une formule « *qui tente la synthèse des deux axes de recherches* » des spectacles précédents (écriture télévisuelle et récit historique ou descriptif) « *dans une dimension lyrique et humaine* ». Voilà qui est parlé.

Le spectacle dure quarante-cinq minutes, interminables, malgré le grand talent de Jean Piat qui a accepté d'enregistrer ce texte, la belle musique écrite par Marius Constant, et tout le savoir-faire d'André Milon, toujours présent au poste de commande des jeux d'éclairage.

Pauvre Chambord...

J.-M. D.-S.

★ Jusqu'au 31 juillet, à 22 h. 30 ; du 1er au 31 août, à 22 h. 15 ; du 1er au 30 septembre, 21 h. 45. Entrée : 10 F. Renseignements : sur place, 46-31-32 ; Paris, 277-59-20.

Clin d'œil

RAMENEZ-LES VIVANTS !

LA statistique, oracle implacable des temps modernes, assène ses pronostics comme autrefois la pythie de Delphes ou la sibylle qui se chachait dans la caverne de Cumes. Car ce que les Anciens appelaient divination artificielle — par opposition à la divination naturelle qui relevait de la seule inspiration des devins — était déjà une déduction fondée sur des signes patents et sur des constatations antérieures. Aujourd'hui, les devins illuminés sont suspects, mais les statisticiens, écoutés avec raison.

Ainsi nous savons avec une affligeante certitude, au départ des vacances, que huit mille Français, parmi ceux « qui sont partis joyeux pour des courses lointaines », ne reviendront pas. La route, la mer, la montagne, les tueront aussi sûrement que pourraient le faire des guerriers placés en embuscade. Ces victimes, déjà marquées du sceau de la mort, ne s'en doutent pas encore et, bien que sachant le pourcentage des risques encourus, se croient toutes hors d'atteinte de l'ogre.

Il faut dire qu'une forte proportion de ces huit mille morts par avance recensés y mettront du leur, provoqueront consciemment ou inconsciemment le sort, et qu'il est trop commode et un peu hypocrite d'accuser toujours la fatalité ou les carrefours dangereux. En réalité, l'ogre a des complices, pour ne pas dire des rabatteurs, qui sont : l'imprudence, la vanité, la bêtise et l'ignorance.

Sur la route, notamment, la vanité tue beaucoup. A vouloir devancer les autres au sommet des côtes ou au cours de dépassements en survitesse, à vouloir « gratter » une grosse voiture quand on conduit une petite cylindrée, à vouloir prouver sa dextérité de champion aux « pépères » qui respectent les vitesses imposées, on rencontre souvent l'accident, comme en négligeant de réfléchir aux distances de freinage.

Le conducteur qui « grille » un stop ou un feu rouge se comporte exactement comme celui qui jetterait au hasard dans une rue animée un pavé d'un cinquième étage. Peut-être n'atteindra-t-il personne si la chance est avec les passants, peut-être aussi causera-t-il la mort d'un innocent qui, sans le connaître, lui faisait confiance.

Risquer de perdre sa vie et celles de ceux qu'on aime pour gagner une heure de plage est assurément le plus stupide pari qu'un homme puisse faire, alors que c'est donner des preuves d'intelligence et de maturité que de respecter les règles de sécurité qu'impose la vie collective.

Ceux dont le risque est le métier, qui sont contraints, pour porter secours aux autres, pour les informer ou pour les défendre, de provoquer les puissances destructrices qui guettent nos défaillances, savent être prudents. Un pilote d'essai, un cameraman correspondant de guerre, un pompier, un médecin de brousse, un champion de formule 1, un marin de canot de sauvetage, ont plus de chances de survie sur la route qu'un simple automobiliste du dimanche.

Ils ont ce qui manque à trop de nos concitoyens : le sens de la responsabilité, dès lors qu'ils ne sont plus seuls en cause.

Alors, vous qui partez, pensez aux vôtres et aux autres, et ces huit mille morts, encore en survie de statistique, ramenez-les vivants !

MAURICE DENUZIÈRE.

LES TÉLÉPHÉRIQUES ONT ENCORE DU ROULIS

SI le gouvernement ne contrôle pas très rigoureusement les tarifs des remontées mécaniques, ceux-ci pourraient « s'envoler » au cours de la prochaine saison de ski. C'est ce qu'a laissé entendre le président du Syndicat national des téléphériques et téléskis de France (S.N.T.F.), M. Gabriel Viard, à la suite de l'assemblée générale de ce syndicat qui s'est tenue récemment à Gérardmer (Vosges).

Le S.N.T.F. est très représentatif de la profession d'exploitant de remontées mécaniques puisqu'il regroupe 92 % du patronat français de l'« or blanc », soit deux cent quatre-vingt-cinq adhérents (qu'ils soient des particuliers, des concessionnaires ou des régies communales), faisant fonctionner deux mille quatre cents appareils et employant sept mille personnes. Le chiffre d'affaires réalisé au cours de la saison 1976-1977 avoisine les 500 millions de francs, soit une augmentation moyenne de 7 % à 8 % par rapport à la précédente saison, et « *ce qui correspond*, grosso modo *à l'augmentation des tarifs limitée cette année à 6,5 %* », fait remarquer M. Viard. Mais pour l'année prochaine, selon le Syndicat national des téléphériques de France, une augmentation de 10 % du prix des remontées mécaniques correspondrait au « *m i n i m u m vital* », afin de rattraper une partie du retard — estimé à 13 % — pris par la profession sur l'augmentation du coût de la vie. « *En trois ans, les tarifs ont été majorés de 26 %, alors que le coût de la vie a augmenté de 39 %* », déclare le président du Syndicat national des téléphériques.

Autre facteur qui pourrait, selon le S.N.T.F., justifier une nouvelle augmentation de 5 % s'ajoutant à la précédente : l'installation rendue obligatoire par l'arrêté du 29 juillet 1976, de nouveaux dispositifs de sécurité sur les installations des remontées mécaniques (rattrapage des câbles sur les poulies en cas de déraillement ou de défaillance mécanique du système de support).

Une étude récente publiée par la revue *Economie et prospective de la montagne* révèle que le nombre *des accidents survenus* sur les téléskis, télésièges, télécabines et téléphériques augmente régulièrement chaque année. L'enquête révèle qu'au cours de la saison 1973-1974, 117 accidents se sont produits, faisant 77 victimes. L'année suivante, il y a eu moins d'accidents (104) mais un accroissement du nombre des blessés (93). En 1975-1976, le nombre des accidents a repris une courbe très ascendante. On en a dénombré *142 et 128 victimes pour* 2 752 appareils en fonctionnement. « *Cet accroissement est assez inquiétant*, constatent les responsables de l'enquête, *même si l'on pense que la f r é q u e n t a t i o n moyenne des appareils est elle aussi en augmentation, et si l'information des services de contrôle devient, malgré ses imperfections, plus complète à ce sujet.* »

Accidents plus nombreux

Pour les téléskis, le déraillement de câbles demeure la cause principale des accidents. Sur soixante accidents survenus pendant la saison 1975-1976 à des appareils téléportés, vingt-cinq sont à imputer à la maladresse ou à l'indiscipline des usagers, treize sont dus à la faute de l'exploitant *ou à une défaillance du matériel* (seize). Pour les six autres cas, l'origine est mal définie. L'enquête menée par *Economie et Prospective de la montagne* révèle enfin que « *des amorces de glissement ont été constatées sur certains types anciens de pinces de télésièges* ». D'une manière générale, la maintenance des lignes des appareils téléportés n'est pas toujours assurée avec les précautions d'usage, comme les visites de lignes. Depuis trois ans, « *il n'y a pas eu de progrès de la sécurité globale des appareils de remontées mécaniques* ».

Selon M. Viard, les dispositifs de sécurité proposés par la commission technique des remontées mécaniques qui siège au ministère des transports « *ne sont pas encore totalement fiables* ». D'autre part, leur installation imposera aux exploitants de remontées mécaniques des investissements très lourds de l'ordre de 13 % à 15 % de leur chiffre d'affaires moyen, « *ce qui aura obligatoirement une incidence sur le coût du transport* ».

CLAUDE FRANCILLON.

Lignes régulières par autocars de luxe - Air conditionné
PARIS-ROME
par LYON - TURIN - GENES - FLORENCE
Départ tous les Vendredi 20h - Arrivée Rome Samedi 21 h.
PRIX : Aller F. 170 Aller-Retour F. 285
PARIS-LONDRES
Départ tous les Mercredi 11h45 - Arrivée Londres 21 h.,
PRIX : Aller F. 110 Aller-Retour F. 215
Conditions spéciales pour jeunes de moins de 26 ans.
VIA
Renseignements et réservations :
GARE ROUTIERE INTERNATIONALE
8, Place de Stalingrad - 75019 PARIS
Tél. : 208-78-96 — 961-57-80 — 961-03-41

En vacances, découvrez les paysages géologiques de la France

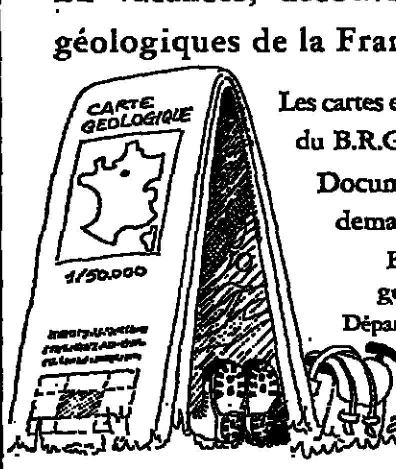

Les cartes et les éditions géologiques du B.R.G.M. vous aideront
Documentation gratuite sur demande adressée au :
Bureau de recherches géologiques et minières
Département Promotion et Vente
B.P. 6009
45018 Orléans Cédex
(Nom et adresse) ....
....
souhaite recevoir la liste des cartes géologiques concernant le(s) département(s) ....

VACANCES ET SOINS A ABANO TERME
A L'AVENUE DE L'OPERA, 4 - Tél. 296-04-47, Paris, on vous donnera gratis tous les renseignements utiles pour un agréable séjour et soins contre les rhumatismes, arthrites, etc. et soins de beauté dans les hôtels confortables dotés de piscines thermales, couvertes et en plein air.
Eden, Ermitage Bel-Air, Europa, Excelsior, Grand Torino, Helvetia, Igea Suisse, Internazionale, Italia, Paradiso, Patria, Plaza, Quisisana, Ritz, Roma, Salvagnini, Sanat, Trieste e Victoria, Universal, Venezia, Villa Pace.

YOUGOSLAVIE
DERNIERE MINUTE
SPECIAL JEUNES
SPECIAL CELIBATAIRES
LIC.A401
ROVINJ Sur la pittoresque presqu'île d'Istrie. Centre de jeunes en bord de mer : voile, ski nautique, excursions.
BUDVA Ancienne ville du littoral Adriatique. Centre international de jeunes situé sur la plage de BECICI. Night Club et orchestre.
SUTOMORE Hôtel ★★★ INEX ZLATNA OBALA. Chambre confort vue sur la mer. Excursions dans le Montenegro. Orchestre, plage privée, piscine.
VOLS DIRECTS TOUS LES DIMANCHES A PARTIR DU 3 JUILLET TOUT COMPRIS

	7 jours	14 jours	21 jours
ROVINJ	945 F	1 235 F	1 541 F
BUDVA	1 050 F	1 410 F	1 740 F
SUTOMORE	1 250 F	1 725 F	2 250 F

bon à retourner à
INEX LATIN TOURISME
28 bis rue Louis Le Grand
75002 PARIS
Tél : 073 96 25 - 073 09 80
nom ....
adresse ....
.... M

Les Lignes Karageorgis. La façon luxueuse de visiter la Grèce – avec ou sans voiture.
Nous faisons la traversée entre les deux ports les plus pratiques – Ancona en Italie du nord et Patras – l'entrée idéale en Grèce. Il y a quatre départs par semaine de mai à octobre, tous les dimanches, mercredis, jeudis et samedis. 'Mediterranean Sea' et 'Mediterranean Sky'
Ces ferry-boats pour voitures entièrement climatisés de 16.000 tonnes offrent un standing de navire de croisière en matière de logement, cuisine et service – mais les prix des couchettes sont seulement à partir de 260 Fr.
Pour tous renseignements et réservations, mettez-vous en rapport avec les spécialistes – votre agence de voyage ou le représentant Karageorgis.
KARAGEORGIS LINES
Opérateur, 38 Bld. des Italiens, 75009 Paris. Tél : 246 7208. Le Voyage en Grèce, 6 rue de l'Echelle, 75001 Paris. Tél : 260 3020.
Navifrance, 20 rue de la Michodière (métro Opéra), 75002 Paris. Tél : 266 6540.

le car pour Londres partira 2 fois.

– Chaque jour 2 départs de Paris-Gare du Nord*.
– Traversée de la Manche en 40 minutes sur coussin d'air.
– Arrivée à Victoria Coach Station.
Paris-Londres 112 F moins de 18 ans étudiants moins de 26 ans 95 F.
*Jusqu'à 5 départs par jour en haute saison.
Informations et réservations auprès de votre agence de voyages ou HOVERLLOYD, Hoverport International - 62106 Calais Tél. Paris 723.73.05 - Calais 34.67.10 - Bruxelles 219.02.25 ou directement 24, rue de Saint Quentin - 75010 Paris.
HOVERLLOYD
à 100 km/h vers l'Angleterre des bonnes affaires.

jsf
plus loin... moins cher
CIRCUITS ET SEJOURS
TUNISIE Hammamet 8 j. 1.120 F
GRÈCE Séjour 2 sem. 1.420 F
TURQUIE Circuit 2 sem. 1.820 F
MAROC Circuit 15 j. 2.320 F
ÉGYPTE Circuit 2 sem. 2.980 F
INDE circuit 24 j. 5.250 F
CROISIÈRES à partir de 950 F
VOLS SPÉCIAUX*
TUNIS 750 F • ATHÈNES 790 F
TANGER 830 F • ISTANBUL 870 F
DJERBA 860 F • NEW YORK 1.390 F
BOMBAY 2.050 F • LIMA 2.700 F
* sous certaines conditions
Nouvelle brochure gratuite de 100 pages
jeunes sans frontière
75002 PARIS, 7 rue de la Banque, 261.53.21 +
GRENOBLE, 16 rue du Dr Mazet, 44.08.83
LYON, 5 place Ampère, 42.65.37
STRASBOURG, 16 bd de Lyon, 32.30.54
ORLÉANS, centre commercial de Fleury-les-Aubrais, 88.49.43
et dans les Agences WAGONS-LITS COOK.

... Chambord

LES TÉLÉPHÉRIQUES ONT ENCORE DU ROU...

Accidents plus nombr...

CLAUDE FRANCILLON

...luxueux de visiter la Grèce ...

KARAGEORGIS LINES

jsf plus loin... moins cher

CIRCUITS ET SÉJOURS

VOLS SPÉCIAUX

... partira 2 fois.

Jeunes sans frontière

LLOYD

... des bonnes affaires.

Brocante

Promenade dans le Mail

TRADITIONNELLEMENT vouées au commerce en gros — essentiellement tissus, passementerie, bonneterie, lingerie, prêt-à-porter, — les rues *étroites et animées* du quartier du Mail, à Paris, dans le deuxième arrondissement, sont d'un intérêt secondaire pour le touriste. Elles n'en sont pas moins pittoresques. La rue du Mail, percée de 1633 à 1635 sur un jeu de mail, établi en bordure de l'ancien rempart, a été habitée, au fil de l'Histoire, par des personnages restés célèbres à des titres divers : le poète Philippe Destouches en 1754 ; Bonaparte en 1790 ; le compositeur italien Spontini en 1803. Le savant Joseph Fourier et Franz Liszt résidèrent au numéro 13. Gérard de Nerval au 9. Madame Récamier au 12. Olympe de Gouges, comédienne célèbre pour ses galanteries, qui fut mêlée à tous les événements de la Révolution, demanda à défendre Louis XVI à la barre de l'Assemblée et fut décapitée en 1793, occupa un pavillon situé au numéro 13, remplacé plus tard par la salle Erard, l'une des principales salles de musique parisiennes.

La rue compte encore de belles maisons anciennes notamment au numéro 1, un hôtel *Louis-XV* dont façade et toiture sont classées et où travaille l'un des derniers artisans-relieurs de Paris, M. Royer, personnage pittoresque et professionnel de talent ; au 6, une construction du dix-septième siècle ; au 5, un *hôtel datant* de 1650 ; au 12, un autre, de 1790. C'est aussi rue du Mail, à l'angle de la rue d'Aboukir, que fut érigé, avant la dernière guerre, l'immeuble qui devait abriter *Paris-Soir*.

Au 2 de cette voie pittoresque, une journaliste, critique gastronomique de la revue *Cosmopolitan*, Aude Clément, a ouvert, voilà trois mois une boutique de brocante vouée à la cuisine et à l'art de la table : « Bain-Marie ». Rien ici, ou presque, n'est contemporain. La plupart des articles ont entre cinquante et cent ans. Tous ont cet aspect désuet, cher aux amateurs de rétro et qui convient au nouvel art de vivre, adopté en réaction aux cuisines laboratoires de la précédente génération.

Table à bœuf et « pianos » en fonte

Mis à part quelques objets utilitaires, vendus à bas prix (carafes à partir de 40 F ; pots à confitures, 5 F ; pots à eau, 100 F ; casse-noix, coupe-œuf, passe-thé, couverts, dessous de bouteilles en verre, 15 F ; tabliers, à partir de 20 F ; rince-doigts en métal argenté, seaux à *glace*, *porte-couteaux* en verre, 10 F ; huiliers, timbales, coquetiers, salières, séries de boîtes à épices, 230 et 300 F ; porte cure-dents pouvant servir pour les cigarettes, en verre, 7 F, et en métal argenté, 30 F), tous les articles présentés ici ont été bien sélectionnés par une personne qui a le culte de l'objet insolite.

Quelques-uns sont somptueux, telle cette table à bœuf (21 000 F), que les restaurateurs n'utilisent plus guère mais qui est toujours en service à Londres, notamment chez Simpson. Beaucoup de passants entrent au « Bain-Marie), attirés par plusieurs cuisinières anciennes en fonte et cuivre, dont l'effet est très décoratif. Elles sont toutes en état de marche et valent de 1 800 à 2 300 F. Plusieurs clients en ont acheté pour les faire équiper électriquement.

Nous avons d'abord remarqué, *en vitrine*, une *série d'assiettes* peintes à la main, signées Haviland, à 450 F pièce. Les services à asperges sont nombreux. En moyenne, l'assiette coûte 100 F, le service sept pièces (six assiettes, un plat), 1 000 F. Le service le plus original est de petite taille, en métal argenté et comporte une grille, une pelle et quatre pinces individuelles. Il vaut 640 F. D'autres pinces individuelles en métal argenté coûtent environ 90 F, la pelle, 85 F. Nous avons vu deux beaux services à poisson. L'un, en faïence, quatorze pièces, 1 050 F, l'autre, en porcelaine de Limoge, onze pièces, 600 F. Le couvert à poisson (pelle et fourchette de service), vaut environ 650 F.

Le rayon verrerie est assez important. A titre d'exemple, un service en cristal gravé comportant, trois carafes, dix coupes et trente et un verres coûte 980 F. Parmi les pièces originales remarquées ici, citons encore, un percolateur à 2 900 F, un chauffe-eau en cuivre, très décoratif dans une cuisine à l'ancienne, 1 800 F. Des publicités anciennes de toutes sortes, panneaux, affiches, un appareil pour cuire les œufs à la coque 750 F, des chauffe-cuillères que l'on peut utiliser comme sucrier 680 F, des toques de cuisinier (5 à 30 F), des pinces individuelles à côtelettes, en métal argenté, 100 F pièce, des presse-citron en métal, en forme d'oiseau 350 et 450 F, une râpe à noix de muscade dans son étui, 90 F.

A noter encore des menus anciens en bristol décoré, vierges ou déjà rédigés, des porte-menu en porcelaine décorée 80 à 260 F, en cristal de Lalique (220 F); en métal argenté (280 F), beaucoup de services à thé et à café en métal argenté ordinaire (théière 140 F, pot à eau chaude 90 F, cafetière 160 F) ; deux grands déjeuners en Lunéville (460 F le tête-à-tête) ; un service en terre de fer, motif bateau assiettes carrées, soixante-quatre pièces 830 F; un service neuf pièces en métal argenté comportant un plateau, quatre coupes de formes différentes, un plat, un ramasse-miettes et une pelle 2 100 F ; des coupes à fruits en métal argenté 180 F, des cloches à fromage en métal 450 F, des grattoirs à allumettes en faïence ou en métal 100 F environ, plusieurs balances 400 F environ, des porte-couteau, plusieurs services à sardines.

ELVIRE VALOIS.

★ Ouvert de 12 h. à 19 h. 30. Fermé samedi et dimanche.

Plaisirs de la table

DES FEMMES SUR LA ROUTE

VOICI quelques adresses vacancières et d'étapes gourmandes où une Dame d'Arc est au fourneau :

LA MOUCLADE D'ANTOINETTE

Antoinette Léger était la femme d'un représentant en vins. Celui-ci s'aperçut qu'il ne mangeait, sur la route, jamais aussi bien que chez lui. N'étant pas égoïste, il voulut faire profiter les autres des talents de cette cuisinière inconnue. Il lui acheta un restaurant. Antoinette vous fera goûter ses huîtres gratinées, ses encornets farcis aux fruits de mer, son saumon fumé original et, surtout, cette mouclade vendéenne (avec une pointe de curry, comme la découvrit un jour Maigret à la pointe de l'*Aiguillon*) !

Au Capitaine, 5, quai Guiné, Les Sables-d'Olonne - Tél. 32-18-10.

LA BIGUENEE DE MARIE-JO

Ce n'est pas si commun. Mme Ferrand, pour qui « *cuisine est amour* », ne concevait celle-ci que dans un cadre approprié. Elle fit donc construire « sa maison ». Et dans « sa maison », « sa cuisine ».

Challans, en Vendée, est la patrie de ces canards dits faussement *nantais* (parce qu'autrefois, expédiés par fer, les colis portaient l'étiquette de la gare de Nantes). Vous en trouverez à la carte de Marie-Jo, avec les bouquets flambés et, au dessert, l'amandine aux myrtilles. Mais ici il faut se régaler de la rustique biguenée, crêpes de lard fumé que l'on déguste avec une salade fraîche et une sauce légère.

Le Gîte de Tourne-Pierre, route de Soullans, à Challans - Tél. 68-14-78.

L'AIOLI DES HIRONDELLES

Il y a quelques années que j'ai découvert, sur le port de Saint-Jean-Cap-Ferrat, cette charmante escale. Depuis Marie Venturino et ses filles (qui signent « Les Hirondelles » lorsqu'elles m'envoient de leurs nouvelles) ont obtenu une couronne au Kléber, une étoile au Michelin. Mais la cuisine simple n'en a pas pâti et sa bouillabaisse, ses moules « Marie », son « complet de daurade » et ses sardines farcies ont la simplicité de la vraie cuisine. Mais il faut connaître ses poissons à l'aïoli (la seule façon d'apprécier le loup fallacieux) et saluer en Marie Venturino et ses filles le triumvirat du bonheur.

Les Hirondelles, avenue Jean-Mermoz, à Saint-Jean-Cap-Ferrat - Tél. 01-30-25

LES PETITS PLATS DE PEPETTE

Marie-Claude (mais on l'appelle Pépette !) est la fille de la bonne Georgette Descat (*Lou Landès*, à Paris). Mais elle a préféré regagner « le pays », ces Landes dont sa maman garde l'accent précieux et la chaleur d'accueil, pour notre bonheur.

Donc, chez elle, Pépette nous régale des piballes, en saison, de spaghetti aux graisserons d'oie ou de canard admirables, d'un lapin aux pruneaux d'Agen, d'un filet de sole aux asperges des Landes, que sais-je encore. Face aux « grands » de ce monde gourmand, sa petite maison est celle de l'amitié.

L'Estanquet, à Gastes, par Parentis-en-Born - Tél. 78-42-00.

LA CHARLOTTE RUSTIQUE DE SYLVIE

J'ai déjà parlé d'elle, qui, parce qu'un jour son mari, cuisinier, était retardé, se mit à la tâche et découvrit qu'elle avait « le virus », que la cuisine est un art inné, que le plaisir du fourneau invite à l'imagination créatrice.

Alors, en cette maison qui somnolait, un ange passa. Celui qui vous fera connaître la quiche aux deux *poissons, le turbot aux poireaux, un* rognon de veau à l'étouffée, mais aussi une charlotte aux pommes aussi rustique que savoureuse, avec l'accent du pays, sous forme de cassonade brune.

Le Bretagne, 2, place Vainquai, à Saint-Omer - Tél. 38-25-78.

LA REYNIÈRE.

Madame Brazier

Elle est morte il y a quelques mois, octogénaire, celle que Curnonsky saluait comme « le plus grand cuisinier du monde ». *Ce livre était à l'impression. On y trouvera, outre les confidences d'une « sainte mère » lyonnaise, élève de la non moins célèbre « Mère Fillous », des recettes bien expliquées (avec quelquefois des erreurs comme celle, classique chez les chefs également, des crêpes Suzette flambées !) et des réflexions de sagesse :* « La cuisine, ce n'est pas compliqué, il faut savoir s'organiser, avoir de la mémoire et un peu de goût. Moi, j'ai appris à faire la cuisine en la faisant, tout simplement ». *Ou encore* « Je trouve que la chaleur abîme le foie gras ».

Ce livre paraît avec une préface de Paul Bocuse. Lui qui estimait, récemment, que les femmes cuisinent moins bien que les hommes, rend hommage à celle qui lui a appris « à faire une cuisine simple, ce qui ne veut pas dire facile ».

Mais, surtout, en quelques lignes senties, le « gars Paul » donne son avis sur la « nouvelle cuisine » : « On parle de cuisine nouvelle et cela ne veut pas dire grand-chose. Il y a la bonne et la mauvaise, c'est tout. Ce que l'on trouve révolutionnaire aujourd'hui dans la nouvelle cuisine était tout simplement, chez la Mère Brazier, des trucs de bonne femme »:

On ne saurait mieux dire !

L. R.

★ *Les Secrets de la Mère Brazier*. Solar éditeur, 1 volume.

« MES » GRANDS

Claude Peyrot : carte blanche...

ON sait qu'à la fin de sa vie Brillat-Savarin pensait à modifier son aphorisme ainsi : « On devient cuisinier, on devient rôtisseur, on naît saucier. »

Cela paraît plus juste dans la mesure où, justement, la subtilité, la délicatesse, sont innées autant qu'indispensables à cet *art quasi insaisissable des sauces*.

Alors, Claude Peyrot est de ceux-là, inquiet perpétuel et brûlé de ses propres doutes, merveilleux créateur de poèmes gourmands. Quel autre pourrait réussir ce tour de force de servir successivement trois plats en sauce sans que le palais d'abord, l'estomac ensuite, s'en soient lassés ? C'est ce qui m'arriva ce soir-là avec les huîtres au curry (portugaises juste posées sur lit d'épinards et caressées d'une sauce aérienne, pointue autant qu'apaisante, une merveille !). Suivit le homard rôti aux herbes folles (hommage à Georges Garin) juste drapé d'une nage où le beurre fin, l'estragon ciselé, la truffe émincée et une imperceptible pointe d'anis jouaient le ballet de l'équilibre. Enfin, les premières asperges vertes ondoyées d'une hollandaise à l'orange...

La carte est courte, mais riche, certes. Cependant, en voyant mes voisins préférer les huîtres nature et choisir du saumon fumé — les malheureux ! je ne pouvais m'empêcher de penser que le bonheur, ici, reste de laisser à Claude Peyrot carte blanche ! J'ai raconté, dans « Mes repas les plus étonnants », un dîner chez lui, entre compatriotes, puisque Peyrot, comme Jacques Bodoin notre ami, et comme moi-même sommes Vivarois. J'en redonne ici le menu. Cela débuta par un consommé au sherry, puis un ragoût d'écrevisses, de morilles et de truffes, enfin un petit sauté d'agneau au pistou, suivi d'un foie gras de canard glacé aux fruits au gingembre.

Voilà ce qui peut vous advenir si vous laissez à Claude Peyrot le plaisir de votre plaisir.

L. R.

★ Le Vivarois, 192, avenue Victor-Hugo (16e), tél. 504-04-31. Fermé samedi et dimanche.

Rive gauche

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS
Service continu de Midi à 3 h. du matin - BAR
LE PETIT ZINC 033.79.34
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG 033.79.51
André PERSIANY et son trio «Roger PARA-BOSCHI à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse
Le Muniche 633.62.09
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci • Paris 6e

LA SCALA
68, bd de l'Hôpital -75013 PARIS
VRAIE GASTRONOMIE ITALIENNE
dans un cadre d'auberge romaine
Tél. 331-91-78, 336-06-69 - F. lundi
Soirées animées par le troubadour Robert JAMAIN

Le restaurant le plus haut de Paris.
Déjeunez, dinez, soupez avec Paris à vos pieds au Ciel de Paris, le restaurant du 56e étage de la tour Montparnasse.
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking sous la tour.
Réceptions jusqu'à 250 personnes sur l'étage
538.52.35
Le Ciel de Paris

viabrasil
RESTAURANT
Les spécialités brésiliennes de "DONA WANDA"
(de midi à 2 h du matin)
BOITE-CLUB PRIVE avec orchestre du Brésil
(de 22 h à 4 h 30 du matin)
10, rue du Départ - 75015 Paris
Tél. : 538.69.01
...Café do Brasil...Café do Bras

Rive droite

L'ALSACE
39 CHAMPS ELYSEES 3594426
BRASSERIE RESTAURANT BOUTIQUE
OUVERT JOUR ET NUIT

Environs de Paris

AUBERGE DU SAUTE-MOUTON
par le Pont de Charenton
84, quai Blanqui
ALFORTVILLE - 375-18-49
EN BORDURE DE SEINE
DEJEUNER - DINER
dans le cadre romantique d'un JARDIN ombragé
Récept. jusq. 80 couv.

Hostellerie du Château de Bradon
dans l'axe STRASBOURG-LYON-GENÈVE-ANNECY
REPAS D'AFFAIRES • RECEPTIONS • SEMINAIRES
Hubert dans un décor naturel et merveilleux vous fera apprécier une cuisine légère et raffinée qui a fait son succès à Paris.
01130 NANTUA • Route de Genève • Tél: (74) 76.91.11 et le 4.40 ou 4.23

(PUBLICITE)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

AUBERGE DU PETIT TONNEAU, 51, r. Halle (14e) 331-49-10. F/dim. Sp. périgourd Déj., din Rep. aff.
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91. Douze spécialit. poissons. Parking. Fermé du 1/7 au 2/8.

AVRON

RIBATEJO, 6, rue Planchat, 20e F. mar. 370-41-03. Dîners. Spect. Guit.

BONNE-NOUVELLE

LE HOMARD A LA CREME, 18, rue d'Hauteville. 770-41-05 F/dim., lun.

BUTTE MONTMARTRE

BEAUVILLIERS, 52, rue Lamarck, rés. 254-19-50. Cadre personnalisé (recettes créées et retrouvées).

CHAMPS-ÉLYSÉES

Rue Pierre-Charron

N° 56 JOSEPH, 359-63-25. Cuisine française traditionnelle.

Avenue des Champs-Élysées

N° 142 COPENHAGUE. F. 25/7 - 1/9. FLORA DANICA sur son agréable jardin. ELY. 20-41. Ouv. tout l'été.

Rue du Colisée

N° 5 ELYSEES MANDARIN, 225-49-73. Entrée ciné Paramount. 1er ét., tous les jours

CHERCHE-MIDI

TAVERNE BASQUE, 45, rue du Cherche-Midi, 6e, 222-51-07 Menu spéc. Torro 38 F. F/dim. sr et lun.

ÉTOILE

LE RUDE, 11, av Gde-Armée, 500-13-21. F/dim. le soir menu 30 F t.c.
LE NAPOLEON. G. P. Baumann, présente sa choucroute au poisson ainsi que ses spéc. de la mer. T.l.j 227-99-50., 38, avenue de Friedland.

FAUBOURG MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre

N° 1 LE SIMPLON, t.l.j. 824-51-10 Spéc. italiennes et pâtes fraîches.
N° 12 AUBERGE DE RIQUEWIHR, 770-62-39 Déjeuners, Dîners, Soup.

GARE DE L'EST

ARMES DE COLMAR, 13, r 8-Mai-1945, 208-94-30 Spécial alsaciennes
DOUCET EST, 8, r 8-Mai, 206-40-62 T.l.j. Choucroute ferm avec jarret

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r Traversière. 343-14-96. Spéc. F dim Fermé samedi soir et dimanche en juillet et septembre.

GARE DU NORD

TERMINUS NORD, 23, r. Dunkerque, 824-48-72 Spécial alsaciennes

GARIGLIANO

LE CORSAIRE, 1, bd Exelmans (16e). 525-53-25. Cuis. soig. Menus à 30 et 45 F (serv c.) et à la carte

GRANDS BOULEVARDS

FLO, 63, fg-St-Denis, 770-13-59. F. dim. Jusqu'à 2 h. mat. Foie gras frais, 21,50

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, rue Arbre-Sec, 236-10-92 On sert jusq 0 h 30
AU COCHON D'OR, 31, r. du Jour, 236-33-31 Ses grillad., son beaujol.

Rue Étienne-Marcel

N° 19 Chez PIERROT (ex-Monteil) même cuisine, 508-17-64. F./juillet.

Rue Coquillière

N° 13 ALSACE AUX HALLES. CEN. 74-24. Jour et nuit. Spéc. rég.

INVALIDES

CHEZ FRANÇOISE, Aérogare des Invalides, 551-87-20 Fermé lundi Vente de foie gras à emporter
NUIT DE ST-JEAN, 29, r. Surcouf, 551-61-49 F/D Cassoul., coq au vin.

MABILLON

LA FOUX, 2, rue Clément (6e) F. dim 325-77-66 Alex aux fourneaux.

MADELEINE

LE CHALEUIL, 4, r l'Arcade, 265-53-13. Spéc de terrines et poissons

MARAIS

GRILLE du MARAIS, 13, r Turenne 272-02-49 Cuis pât Fermé dim

MAUBERT-MUTUALITÉ

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 033-26-07 Sp Ind Men 25 F/lundi

MONTPARNASSE

CHEZ HANSI, 8, place du 18-Juin, 548-96-42 Gde brasserie alsacienne
AISSA Fils, 5, rue Sainte-Beuve, 548-07-22. T. fin coucous. Pastilla. Fermé dimanche et lundi.

Boulevard du Montparnasse

N° 9 bis, ATOSSA. SEG. 68-63. *Méchoui rôti charbon de bois dans la* salle.

MUETTE

LA ROTONDE DE LA MUETTE, 12, ch de la Muette. 16e 288-20-95.

CARREFOUR ODÉON

LA MENANDIERE, 12, rue Eperon, 033-44-30 Dîner aux chandelles
LE MORVAN, 16, Carr.-Odéon, 033-96-91, de 7 h 30 à 2 h mat Ses spéc

OPÉRA-COMIQUE

LES NOCES DE JEANNETTE, 24, r. Favart, 2e, 742-05-90. Cadre 1860 Menus 50 et 73 F

PALAIS-ROYAL

OSAKA, 163, r. St-Honoré, 260-66-01 Spécialités japonaises jusqu'à 23 h

PORTE DE BAGNOLET

L'ŒUF ET LA POULE · NOVOTEL Porte de Bagnolet, 858-90-10. Vingt recettes d'œufs. Poule au pot et volailles fermières. 65 F vin, café et serv. compr. Ouvert tout l'été.

PLACE PÉREIRE

N° 9 DESSIRIER, maître écailler. Jusqu'à 1 h. du matin, 754-74-14 T.l.j Poissons grillades, ses spéc

RÉPUBLIQUE

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 208-17-28 Spécial. lorraines

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoul. 35 F. Cont. 35 F

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon, ODE. 87-61. Brésilien. De 20 h à 2 h. du matin
LA CHOUETTE, 59, r. de Seine, 6e 633-21-59 J 2 h. mat. Spéc norm
LE MUNICHE, 27, rue de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute. Spécialités.
LE PALANQUIN, 12, r. Princesse, 6e. F./dim. 329-77-66. Spéc vietnam.
LE PETIT ZINC, 25, rue de Buci, 6e. ODE 79-34 Huît. Poiss. Vin Pays.
LA TABLE DE CHEVET, 5, rue St-Jacques (5e), 033-42-69 F/dim. et lundi midi Sp Canard Env 70 F

SAINT-GEORGES

Rue Saint-Georges

N° 35 TY COZ 878-42-95 Tous les poissons

SAINT-MARCEL

NAVY CLUB, 58, bd de l'Hôpital, 535-91-94. Huît. Coquill. Menu 50 F 19 h à l'aube Fermé lundi sf férié.

SAINT-MICHEL

LA COCHONNAILLE, 21, rue de la Harpe, 633-96-81. Son assiette 13 F.
LAPEROUSE, 51, q. G-Augustins, 326-68-04. Men Déj. 60 F. Dîn. 90 F
JACQUES CŒUR, 6, pl. St-Michel, 326-81-13. T.l.j Spécial suiv saison Ouvert tout l'été

SÈVRES-BABYLONE

LA PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle, BAB. 13-35. Menu à 29 F. Tous les jours. Ouvert en août.

VAUGIRARD

TY COZ, 333, r. de Vaugirard. 828-42-69 Cuis bretonne et coquillages
LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, r. de Vaugirard, 828-80-60. La meilleure choucroute de Paris.

VILLIERS

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87 F mardi soir, Mer., banq jusqu'à 100 couv Paella, zarzuela

Environs de Paris

HALLES DE RUNGIS

GRAND PAVILLON, 686-98-84. Pois crust., fruits mer Ouv lun. F/dim.

BORD DE MARNE

LE JOYAU DE LA MARNE 324-08-30 +, 1, r. de Rigny, Bry/Marne. Terrasse. Sal pr banquets, Séminaires.

On campe

IL y a six millions de Français qui pratiquent le camping et le caravaning, soit près du quart de ceux qui partent l'été. Deux revues de consommateurs viennent de consacrer des études à ce mode de vacances familiales qui est le moins onéreux, à part les séjours en famille. Dans son numéro 118 de mai, « Que choisir ? » passe en revue les terrains de camping et porte un jugement sur leurs emplacements et l'état des sanitaires et des équipements divers. Dans « 50 millions de consommateurs » n° 78, de juin, ce sont des tentes familiales à cinq places qui font l'objet d'essais comparatifs.

Il n'y a que peu de nouveautés, cette année, en matériel de camping. La tendance se confirme pour un matériel léger, facilement transportable sur moto, moyen de locomotion très en faveur chez les jeunes. Plus confortable que la classique « canadienne », une tente de forme circulaire à un mât central en dural et un double toit en polyester et coton léger. On peut la mettre sur le porte-bagages d'une bicyclette car, pour deux places, elle ne pèse que 4,5 kg et pour quatre places 5,5 kg (Jamet, « Cyclo-Trappeur », 680 F la quatre places). Une tente de conception nouvelle est en forme d'étoile, à trois ou à quatre branches. Elle se monte rapidement à l'étape et, une fois repliée, prend peu de place (Maréchal, « Forum », deux places 570 F, quatre places 730 F ; 10 et 13 kg).

Parmi les très grandes tentes à armature, deux modèles récents sont conçus comme une véritable maison : « séjour », cuisine, trois chambres. Elles sont pourvues de larges fenêtres avec rideaux mais le poids (80 kg) et la complexité de leur montage les réservent à un camping fixe : « Cottage », Maréchal, 2 880 F ; « Orly », Jamet, 3 128 F. Complètement utile pour le camping hors d'un camp, une tente-toilette mesure 1 m × 1,40 m et 1,80 m de haut (Jamet, 199 F) ; on peut aussi y installer des w.-c. chimiques. Jet-Gaz vient de sortir des cabinets portatifs comportant deux réservoirs accolés et détachables : l'un pour l'eau fraîche, avec siège, et l'autre pour les eaux usées. Le produit chimique utilisé est biodégradable et sans danger pour l'environnement (« Vip », 560 F environ).

Les sacs de couchage se parent de décors chaque année renouvelés par leurs fabricants. La nouvelle collection « Lestra-Sport » comporte de fines rayures tennis, de grands carreaux ou des rayures style matelas. Chez Laplaud, la gamme va du sac léger pour campeur à la belle étoile (avec incorporation d'une feuille en aluminium anti-humidité) au spécial nautisme, en duvet lavable à double cloisonnement.

Un camping de plusieurs semaines à poste fixe implique une installation pratique pour cuisiner chaque jour. Un nouveau réchaud à butane est équipé de deux brûleurs et d'un dessert couvercle (« Bungalow », Camping-Gaz, 193,50 F). Il peut se poser sur un meuble métallique entièrement repliable qui, pour le transport, devient un rectangle de 61 × 43 cm et 5,5 cm d'épaisseur. Déplié, c'est un petit buffet à deux portes dont le dessus, porte-réchaud, est abrité par un pare-vent (« Marjolaine », Arco, 229 F).

Pour s'éclairer en dînant sous l'auvent de la tente, une nouvelle lampe à cartouche de gaz incorporée, en forme de cylindre, diffuse une lumière équivalant à une ampoule de 100 watts, et dont on peut régler l'intensité (« Symphonie », Camping-Gaz, 142 F). Pour l'intérieur de la tente, une lampe avec abat-jour, à poser ou à suspendre par son crochet, est alimentée par une pile de 6 volts (27 F). Un éclairage plus puissant est apporté par un petit tube fluorescent, monté dans un boîtier parallélépipédique, et alimenté par deux piles de 6 volts (90 F, Jet-Gaz). Cette lampe à fluorescence peut s'utiliser sur un bateau ou dans une caravane.

JANY AUJAME.

★ Tous les matériels cités sont vendus dans les magasins de camping-caravaning et la plupart des grands magasins.

MODES

Les nouveaux déjeuners sur l'herbe

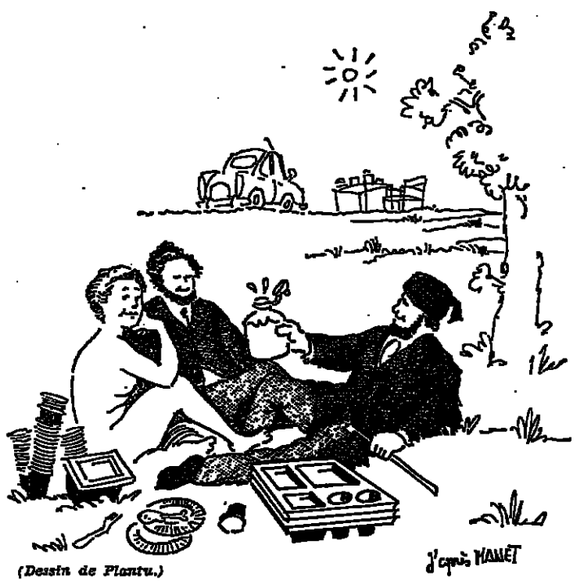

(Dessin de Plantu.)

LES joies du pique-nique sont diversement ressenties selon les âges. Les enfants aiment s'asseoir par terre et mordre dans un sandwich ; les parents préfèrent emporter une table, manger chaud et boire frais. Pour six à huit convives, une table pliante à un plateau ovale de grande taille (1,20 m × 0,90 m) et des pieds télescopiques, réglables entre 46 et 67 cm de haut (Lafuma, 270 F environ). Une table rectangulaire et quatre tabourets sont montés, solidairement, sur une même armature en acier ; le tout se replie entièrement en forme de mallette facile à mettre dans le coffre de l'auto. Deux convives supplémentaires peuvent s'installer en bouts de table, sur des sièges indépendants (295 F, sur le catalogue été de La Redoute).

Les nouveaux récipients isothermes de Camping-gaz conservent boissons et aliments soit chauds (de six à huit heures) soit froids (plus de douze heures). Les gourdes ont un gobelet incorporé et une bandoulière pour les transporter. Les boîtes alimentaires, basses et cylindriques — de deux ou trois litres de contenance — ont des compartiments séparés et étanches pour les aliments et les sauces (43 et 57 F environ). Des tonnelets, de 5 et 13 litres, conservent des liquides ou des solides, introduits par une large ouverture. An B.H.V., un grand pichet isotherme, de 2,5 litres, permet de servir à boire à tout le monde sans effort : le récipient pivote sur un socle et un système de pompe incorporé fait monter le liquide dans le bec verseur (159 F, rayon camping).

Des plateaux individuels de pique-nique (comme ceux servis en avion) comportent trois compartiments ; munis chacun d'un couvercle hermétique, on peut y préparer l'entrée, le plat de résistance et le dessert. Quatre de ces plateaux en plastique se vendent emplilés, sous forme d'une mallette facile à transporter avec le pique-nique prêt à déguster (99 F, catalogue de La Redoute). Moulé en plastique alimentaire de couleur vive, un set de pique-nique comprend, en une seule pièce, une assiette semi-ovale, une cuiller, une fourchette, un couteau et un gobelet, à détacher les uns des autres. Ce service se lave et se réutilise (« Clack », 13 F le sachet de six, chez Munier, 87, avenue Niel, 75017 Paris).

Pour ceux qui préfèrent la vaisselle à jeter, en carton, les nouveaux décors de la collection « Top-Lotus » sont à semis de minuscules feuilles de vigne ou de giroflées ou avec une grosse fleur épanouie sur fond batik (5,90 F les dix assiettes). Les nappes assorties sont en Scricel, matière composée de deux feuilles d'ouate de cellulose renforcée d'une grille de fils plastique. Souples et résistantes, ces nappes peuvent se laver et servir pour plusieurs pique-niques.

J. A.

Trouvailles

PLEIN AIR

BROCHETTES

Grillées au barbecue ou en rôtissoire, les brochettes sont appréciées de tous ; elles sont faciles à préparer et on peut varier leur composition, des saucisses à la viande, du poisson aux fruits. Un nouveau plat en acier inoxydable permet de les servir à table de façon raffinée.

De lignes modernes, c'est un grand plat rectangulaire, aux angles arrondis, mesurant 42 cm x 28 cm. Il est divisé en quatre compartiments : le plus grand, central, est doté d'encoches où déposer six longues brochettes ; de chaque côté, des alvéoles reçoivent les sauces et condiments accompagnant les brochettes. Le plat et les brochettes sont vendus 160 F, le tout présenté dans un emballage cadeau. Une idée pour remercier ses hôtes d'un week-end dans leur maison de campagne.

★ Equip-inox, en vente dans les grands magasins et boutiques spécialisées en accessoires de la table.

GADGET

COU-COUCHE PANIER

Un nouveau panier de couchage pour chien est importé d'Angleterre par la Samaritaine. A la fois léger et solide, il est de forme ovale en mousse, recouvert de cretonne imprimée, doublé d'acrylique et réversible comme les matelas de luxe. Donc plus d'osier à mordiller et à avaler par un chiot, ni de matelas à déchiqueter. Ce lit est, de surcroît, lavable en machine et trouve facilement sa place à la maison comme en vacances.

Testé par un jeune boxer pendant plus d'un mois, il a résisté à tous ses jeux. Existe en sept tailles, de 69 F à 125 F et en trois couleurs : marine, rouge ou marron.

MAISON

L'ETAMINE A LA FENETRE

Yves et Michèle Halard sont connus pour leurs canapés confortables et leurs tissus de coton imprimés de fleurettes. Ils viennent de présenter leur première collection d'étamine imprimée.

Ce tissu léger, en polyester et lin, a la transparence voulue pour que la lumière le traverse et fasse chatoyer les couleurs. On l'utilisera pour faire des rideaux uniques — à la fois voilage et double rideau, — pour égayer une pièce un peu sombre ou dont les proportions ne supportent pas une masse trop lourde de rideaux.

Cette nouvelle étamine existe en trois dessins : deux à motifs floraux légers, de tons dégradés, et le troisième plus rythmé et géométrique. Selon les décors, les prix oscillent de 61,50 à 65,40 F le mètre, en 175 cm de large. Un volant tout fait est vendu 14 F le mètre. Dans ces mêmes étamines sont confectionnés des nappes rondes bordées de volant (212 F la nappe de 1,95 mètre de diamètre), des rideaux « bonne-femme » et des rideaux croisés garnis d'un volant froncé.

★ Halard, 45, avenue Duquesne, 75007 Paris. Indique ses points de vente en province.

RETRO-MEUBLES

Mies Van der Rohe avait confié à Knoll, en 1948, le soin d'éditer sa ligne « Barcelona » : fauteuil et tabouret en X et table en acier et dalle de verre. Cette collaboration entre l'architecte, ancien directeur du Bauhaus, et son éditeur de meubles se poursuivit jusqu'à sa mort, en 1969.

A l'occasion de l'exposition des meubles de Mies Van der Rohe au Musée d'art moderne de New-York, en mars dernier, Knoll a pu éditer sept modèles qui n'avaient jamais été diffusés. Il s'agit de deux chaises-longues, datant de 1931, de quatre fauteuils, créés entre 1929 et 1931, et d'une table basse ronde remontant à 1927.

Ces meubles aux proportions parfaites ont leur structure en tube d'acier chromé. Leurs prix sont plus accessibles qu'on pourrait le supposer : les chaises-longues en cuir valent 4 700 et 6 000 F, les fauteuils — recouverts de cuir — entre 1 300 et 3 500 F environ et la table basse aux alentours de 1 000 F. Ce qui n'est vraiment pas cher pour un mobilier de cette qualité architecturale.

★ Knoll, 288, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

FRINGALES

Destinés à satisfaire les gros appétits des vacances en plein air, les plats cuisinés « Mijoton » de Barbier - Dauphin gardent la saveur des plats fraîchement cuisinés. La blanquette de veau, le poulet au curry, le cassoulet à l'armagnac ou le couscous à la marocaine, sont assez copieux pour deux et se réchauffent en un minimum de temps. Les légumes d'accompagnement sont ensachés à part dans de l'aluminium, et sous vide. Au bout d'une dizaine de minutes à l'eau bouillante, il suffit de les ouvrir et le repas est servi. Les « Mijoton » sont vendus entre 16 F et 19 F dans les grandes surfaces et chez le commerçant traditionnel.

On connaît l'esprit créateur de Paul Corcellet en matière de condiments (46, rue des Petits-Champs). Désormais ses moutardes, ses vinaigres et ses sauces produits de façon artisanale dans une ancienne ferme située près de Milly-la-Forêt et vendus sous la marque Le Clos de Milly dans les Inno et les Monoprix à Paris et les filiales du groupe à Lille, Marseille, Montpellier et Nice.

Le même circuit de distribution offre aussi la crème Chantilly longue durée et le nappage de chocolat Cadbury en tube (4,20 F).

N. M.-S.

CUIR CENTER

Seul à Paris
100 salons cuir en exposition

Venez et vérifiez cuir center est moins cher

Le salon cuir 5 places 210 x 85 x 80 et 150 x 85 x 80
Prix Cuir Center : 5.450 f.

Le salon cuir 5 places 225 x 85 x 70 et 165 x 82 x 70
Prix Cuir Center : 4.950 f.

Le salon cuir 5 places 170 x 85 x 70 et 80 x 85 x 70
Prix Cuir Center : 6.500 f.

Le salon cuir 4 places 160 x 90 x 80 et 90 x 90 x 80
Prix Cuir Center : 7.750 f.

Le salon cuir 4 places 200 x 90 x 72 et 104 x 70 x 72
Prix Cuir Center : 9.200 f.

Le salon cuir 5 places 210 x 105 x 80 et 95 x 105 x 80
Prix Cuir Center : 9.975 f.

Le salon cuir 5 places
Prix 205 x 101 x 92 et 97 x 100 x 92
Cuir Center : 12.750 f.

Le salon cuir 4 places 140 x 100 x 85 110 x 100 x 85 80 x 100 x 85
Prix Cuir Center : 12.975 f.

CUIR CENTER
176 à 182 Bd de Charonne
75020 PARIS
tél. 373.36.13
ouvert juillet, août
lundi de 14 h à 19 h 30
mardi à samedi de 10 h à 19 h 30

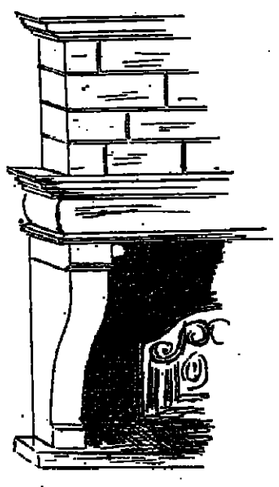

CHEMINÉES
TOUS STYLES

Réalisation
et création de
TOUS MODÈLES
SUR MESURES

BRICIER Maurice
1, boulevard de Champigny
SAINT-MAUR - 886-22-06

R.M. 838.73.75.94.

Bien choisir son canapé

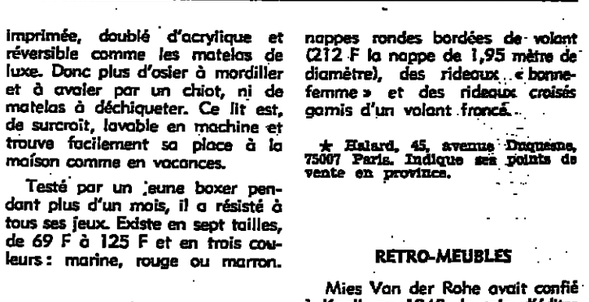

Sélectionné pour vous cette semaine, ce magnifique canapé, fait à la main et sur mesure « exclusivité CARLIS ».

Les Créations Carlis

« La Boutique du Canapé »
46, rue du Four, 75006 PARIS - Tél. : 548-85-72.

IT DES LOISIRS

DU TEMPS

Avec tout le barda...

DAIM

SOLDES CHEZ CHARVET

SOLDES

DU TEMPS

Avec tout le « barda »...

LES tenues de camping c'est l'affaire du *Vieux Campeur*. Là sont regroupés tous les équipements de sports actifs, dans un catalogue de 350 pages, avec un magasin au centre du quartier Latin, 48, rue des Ecoles.

Les vêtements offrent toutes les garanties de sérieux, que ce soient les chaussures de randonnée, de montagne ou de ski d'été.

Nous y avons trouvé une couverture de survie de 55 grammes qui, pliée, ne dépasse pas le gabarit d'un paquet de gitanes (19,50 F) ; un porte-cartes routières à accrocher au cou (35,26 F; des podomètres et des boussoles (à partir de 98,50 F) avec ou sans indicateur de pentes.

On se protégera en randonnée de la pluie avec une pèlerine de nylon enduit conçue sur le modèle du poncho, mais très perfectionné. En effet, le pan dorsal, noué autour de la taille, est taillé en « bannière » assez longue pour recouvrir la selle, tandis que le devant, à poche kangourou, se fixe au guidon (à partir de 46 F, selon les tailles).

(Croquis de MARCQ.)

UN ESCARGOT EN CUISSARDS

La cycliste « escargot » est habillée de cuissards de *Bogner* à fond de peau de chamois en jersey acrylique noir (59,50 F) et d'une chemisette à manches kimono en coton bicolore (33,50 F). Ses gants, également en acrylique sont rembourrés à la paume (31,50 F). Tout son matériel est disposé dans des sacs « Trak-Karrimor » sanglés sur la selle (104 F), le guidon (87 F) ou en sacoches sur les roues, dégageant le pédalier à l'arrière (14?.F) ou à l'avant. Ces sacs sont reliés par une bande de toile de nylon à élastique pour y glisser un vêtement ou des gants (90 F).

En nylon souple et imperméable, ils sont vendus en rouge, vert olive ou or au *Vieux Campeur*, à la FNAC et dans les Grands Magasins.

N. M.-S.

« VIVE LA RUFFLETTE »

Pour monter soi-même des rideaux et voilages *et les fixer sur les tringles, il existe depuis plusieurs* années des rubans qui permettent de froncer le tissu à la dimension de la tringle. Ce système de montage « Rufflette » se perfectionne et deux nouveautés viennent d'être commercialisées.

Un ruban fronceur en polyester blanc, de 45 mm de large, cousu sur le voilage ou le rideau donne des fronces régulières en tirant les deux cordons incorporés. Ce nouveau ruban permet différentes *possibilités d'accrochage. D'abord,* deux séries de poches où enfiler les agrafes, l'une placée sur la partie inférieure du ruban (pour un montage à « tête flamande », tringle cache), l'autre 5 mm du bord supérieur, pour un montage tringle cachée); l'autre 5 mm du tête de rideau dans un rail encastré au plafond, ce même ruban est doté de boutonnières situées en lisière (« Rufflette » universel, 3 F le mètre environ).

La seconde nouveauté concerne un *ruban plisseur, en polyester* blanc, de 70 mm de large. Sans avoir à faire de calcul, les plis plats seront automatiquement espacés de 4 cm les uns des autres après introduction des agrafes et en tirant sur les cordons. Le rideau peut ainsi être mis à plat pour le nettoyage et retrouver facilement ses plis à la repose sur la tringle (« Rufflette », Plisplat, 7,50 F le mètre environ). Ces deux rubans sont vendus dans les grands magasins, merceries et chez les tapissiers-décorateurs).

LE FAUTEUIL QUI MONTE !

Le confort d'un fauteuil profond, au lignes basses et contemporaines, est souvent inaccessible aux personnes âgées, aux rhumatisants, à tous ceux à qui un effort musculaire est douloureux, voire impossible. Après deux ans de recherches, le bureau d'études du groupe Charron vient de créer un fauteuil à hauteur réglable : en position haute, on s'y assoit aussi facilement que sur une chaise ; une fois abaissé, c'est un moelleux fauteuil moderne.

Le mécanisme qui permet cette transformation, logé dans l'assise du siège, est invisible en position normale. Il s'agit de deux pantographes, actionnés par une vis sans *fin, logés entre deux plateaux carrés* reliés par un soufflet. Un moteur électrique, aidé par deux puissants ressorts, fait monter ou descendre le plateau supérieur. Le fonctionnement du fauteuil, très simple, même pour une personne handicapée ou hémiplégique, se fait au moyen d'un bouton de télécommande. Le premier modèle ainsi équipé est en cuir de ton gold et de lignes sobres ; il vaut 7 249 F. Ce mécanisme breveté pourra s'adapter à d'autres styles de fauteuil ; il en doublera environ le prix.

★ Charron, 3 ter, boulevard de Charonne (Nation), 75011 Paris, qui indique ses concessionnaires en province.

« Bronzeries »

Nous connaissons, depuis des années, les bronzants sans soleil, sous forme de laits ou de crèmes qui, en quelques applications (environ six heures) hâlent le visage ou le corps, mais demandent une certaine dextérité d'application. Le premier « Tan o'Tan » a été suivi par de nombreuses grandes marques dont *Carita*, *Furterer*, *Lancaster*, *Orlane*, *Payot*, entre autres.

En 1977, sort la deuxième génération des auto-bronzants qui s'apparentent plus au maquillage — tout en supportant les bains de mer. Ils s'enlèvent à l'eau et au savon ou au démaquillant et sont à utiliser au soleil sur une base protectrice, ou mieux sur une crème *écran*.

« Teint créole » de *Guerlain* contient un colorant végétal extrait du fruit de rocouyer. Il existe en deux teintes, à la fois pour le visage et le corps.

« Tan bronze minute » d'*Isabelle Lancrey* est à base d'huile d'extrait de noix non teinté pour le visage et le cou. « Teint *soleil » de Chanel est un gel* crémeux, mais transparent, contenant un filtre solaire.

Parmi les aérosols, *Coppertone* a amélioré sa mousse hydratante et légère. *Gemey* a choisi une présentation en tube pour ses « bonne mine », dorés et transparents. Chez les pharmaciens, *B.B.R.* (Bronzage biologique rapide) fait appel à deux composants qui filtrent les rayons nocifs, tout en accélérant la pigmentation, un troisième tube nutritif permet à la peau de garder sa souplesse.

Le régime des « panoplies » solaires fait partie des grandes marques, à tous les *prix* : *Ambre Solaire*, *Vanaos*, *Elizabeth Arden*, *Helena Rubinstein*, *Lancôme*, *Orlane*, *Estée Lauder*, *Clinique*, *Roc*, *Phas*, *Klorane*, *Stendhal*, *Rambaud*, etc.

Plus faites pour le soleil de la plage que pour le soleil de la montagne, ces gammes se complètent souvent d'un « après-soleil », hydratant à la suite du succès de celui d'*Estée Lauder*. De même, les bombes rafraîchissantes sans alcool sont-elles agréables à utiliser en voyage.

Le « brumisateur » d'*Evian* a sa place dans la boîte à gants de la voiture comme le nouveau « Thermalys » des laboratoires d'*Anglas* ou celui de *Bio-Therm*.

Destinés aux épidermes qui *ne supportent d'aucune façon* les rayons du soleil, C.S.A. doit son action au collagène A, tandis que « Sun Block » d'*Estée Lauder* est aussi efficace pour protéger la peau après un gros coup de soleil. En pharmacie, ce genre de crème est la spécialité de *Roc*.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Des bijoux avec les goûts de l'été

Autour du cou, sur le cœur, aux oreilles et au doigt, voici des bijoux pour tous les goûts, à porter cet été.

Pour celles qui s'appellent Eve et aussi pour toutes les autres femmes, une pomme rouge déjà croquée (25 F, sans la chaîne, aux Galeries Lafayette), et pour celles qui aiment mettre l'eau à la bouche, un œuf sur le plat, un cornet de glace, en broche ou en bague (40 F, Porcelaine, 44, rue de Verneuil), et un verre moussant de Coca-Cola (35 F, Lemon, 8, rue du Four).

Pour les écologistes, une jardinière de fruits et de légumes à mettre au bout d'une chaîne : gland, noix, fève, citron, pomme de pin en argent, pomme, poire en cristal de roche (40 F pièce), citrouille en jade (80 F, Othello, 27, rue des Saints-Pères).

Pour les sportives, une raquette de tennis en plaqué or (45 F), une bicyclette en vermeil (60 F, Aussi, 159, boulevard Saint-Germain). Pour les golfeuses, un club en *argent orné d'une balle brillante* (200 F, Pascal Morabito Junior, aux Galeries Lafayette).

Pour la plage, autour du cou, une aumonière en coquillage (45 F), une guirlande de fleurs à la tahitienne (170 F), une coquille Saint-Jacques (45 F, Boutique *Francine Hubert, au Printemps)* et sur un petit galet monté en broche, une chaussure de basket peinte en trompe-l'œil (40 F, Alis, 18, rue Guénégaud).

Pour les randonneuses, une chaussure de basket au bout d'une lanière en cuir ou une botte (25 F, Scapa, 71, rue des Saints-Pères).

Pour les filles « punk » franchement « maso », une paire de vi. à se planter dans les oreilles (110 F) ou un jeu d'épingles à nourrices (100 F, Axis).

Pour les rêveuses, une broche-nuage en glace (25 F, Axis).

Pour celles qui mangent du bout des doigts, une fourchette, un couteau, une cuiller et une poêle de poupée (30 F pièce, Aussi).

Pour les prévoyantes, un bouton de rechange en vermeil imitant le classique corozo (70 F, Aussi).

Pour les myopes, de petites lunettes d'appoint (70 F), pour les économes, un boulier (50 F) et pour les joueuses patientes, *un domino en vermeil* (60 F, Aussi).

Pour les bricoleuses, un pince (240 F), une clé anglaise(308 F) et une scie (211 F). L'outillage est en argent ou en vermeil. Pour celles qui redoutent la panne sèche, un jerrican (276 F, Pascal Morabito Junior aux Galeries Lafayette).

Pour celles qui ne se séparent de leur chien à aucun prix, un basset en or avec sa chaine-laisse (880 F, Fabrice, 54, rue Bonaparte).

FLORENCE BRETON.

Belles hôtesses

Une nouvelle garde-robe vient d'être conçue pour les hôtesses de British Airways. — *Réalisée par la firme Baccarat Wetherall, cette nouvelle garde-robe est faite dans un tissu de laine peignée bleu marine à fines rayures tennis. Elle comporte : une robe tunique à manches courtes, boutonnée devant, un tailleur, un ensemble veste-pantalon, un trench coat de lainage, un imperméable plastifié, un chapeau à petits bords, un sac à bandoulière, des escarpins, une blouse à manches longues blanches, un pull-over décolleté en rond, un foulard aux couleurs de British Airways et un tablier pour le service à bord.*

Les six mille huit cents membres du personnel féminin porteront cette nouvelle tenue au cours des prochains mois.

Nouvel uniforme également pour les deux mille six cents hôtesses de Japan Air Lines. Dessiné par la célèbre modéliste japonaise Hanae Mori (qui vient d'ouvrir boutique à Paris) : ce nouvel uniforme remplacera le présent modèle à mini-jupe par une robe d'une seule pièce coupée à la « longueur Chanel » avec l'ourlet à 3 centimètres au-dessous du genou. En mélange laine-polyester, il est destiné à un usage toutes saisons.

Il se composera d'une robe d'une seule pièce à manches courtes, d'un blazer croisé et d'un trench-coat, le tout bleu marine. La robe pourra être portée sur ou sans le tee-shirt à manches longues offert en trois versions : à rayures horizontales en bleu et blanc, rouge et blanc, ou en uni bleu marine.

Les accessoires prévus comprennent une écharpe assortie, une coiffure de style képi, un sac bandoulière, une ceinture, des gants et des escarpins ; des bas bleu foncé compléteront cet ensemble. Le coût du trousseau de chaque hotesse est de l'ordre de 3 300 francs et le total du programme de rééquipement représente un budget de l'ordre de 8,6 millions de francs.

Président Kenzo

DISTRIBUTION des prix à l'école Esmod-Guerre-Lavigne, la plus ancienne école de style et de coupe de Paris : elle fut fondée en 1814. Les filles portaient des robes de mousseline, des pantalons de G.I., des cabas dorés et des nattes dans les cheveux. Quatre petites tresses terminées par des fleurs, deux nattes en cordelière retenant la chevelure, deux macarons encadrant une frange. Un garçon, une *longue écharpe enroulée autour du* cou, arborait un ensemble turquoise.

Les mannequins Véronique, Carole, Juliette, Anouchka, présentèrent en dansant la collection des modèles créés par les élèves de la promotion 1977. Peu de couleurs, surtout du blanc et de très longs et de très amples tricots blousants, simplement portés sur des collants, comme on en a vu chez Kenzo et chez Dorothée Bis. La mode influence encore ces jeunes stylistes.

Puis Kenzo — bille ronde, frange, lunettes et blouson — décerna pour la première fois un prix qui s'élevait à 5 000 francs. Le créateur de « Jungle Jap » avait en effet soumis aux élèves d'Esmod-Guerre-Lavigne un sujet aussi précis qu'un problème de robinet : réaliser une gamme de coloris, l'appliquer à trois tissus pour un marché de mille pièces. Maud Georges, très jeune fille dans sa robe à volants faite par une petite-main, et son camarade Jean-Marc Lahore, tous deux âgés de vingt et un ans, se sont partage le prix. Le tissu de Maud était un rayé moucheté dans les tons beige, rouille et vert-kaki. Kenzo, qui est surtout intéressé par le matériau de couleur, a trouvé les couleurs fortes et la gamme solide. Le tissu de Jean-Marc était un façonné — des petites feuilles sur fond uni — dans les teintes bordeaux.

Fl. B.

DAIM *style*
spécialiste du vêtement de peau H. et F.
prêt à porter, à vos mesures ou selon votre croquis
réparat. transform. nettoyage
8, pl. des Victoires - Paris - 260.96.16

SOLDES CHEZ CHARVET
8 PLACE VENDOME

CHARLES JOURDAN
Centres commerciaux :
Galaxie (place d'Italie)
Belle-Épine
SOLDES jusqu'au 9 juillet

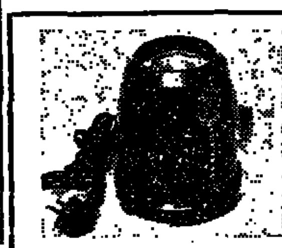

ELIMINEZ LES MOUSTIQUES
ET TOUS LES INSECTES
... même fenêtres ouvertes !
l'Aérovap (220 v.) 322 F
(une cupule comprise) Franco 340 F
Efficacité totale. Silencieux. Economique. Inoffensif.
THIEBAUT
Spécialiste de la lutte contre les insectes
30, PLACE DE LA MADELEINE, 75008 PARIS - Tél. 073-29-03
Ouvert tous les jours. Documentation sur demande.

LE MAZARIN
HABILLEUR
Les modèles « exclusifs » sont créés et réalisés par CLAUDIA et JOSEPH FRAGOMENI
Fermeture annuelle du 13 août au 31 août inclus
2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris (3e) - Tél. : 272-07-43.
(place des Vosges)

Harrods
une semaine de soldes
Commençant samedi 16 juillet
Se terminant samedi 23 juillet
Prenez dès aujourd'hui vos dispositions pour vous rendre aux plus grands soldes du monde.
Vous serez assurés d'y trouver de fortes réductions sur des articles de très haute qualité. Des milliers d'affaires sont offertes dans tous nos différents rayons, beaucoup
A Moitié Prix
Harrods est à Knightsbridge, le quartier chic de Londres. Pour faire vos achats, venez en autobus-par le 9, le 14, le 19, le 22, le 30, le 52, le 73, le 74, le 74b ou le 137. Il y a un arrêt tout proche; ou prenez le métro et descendre à la station de Knightsbridge; ou venez en taxi.
Vous trouverez au 4ème étage un Centre de Renseignements Touristiques qui vous donnera tous les détails que vous pourrez désirer sur votre séjour, les spectacles, etc....ainsi que notre propre bureau de change.
Notre magasin est ouvert chaque jour de 9 h à 17 h, le samedi jusqu'à 18 h et le mercredi jusqu'à 19 h.
Harrods
Knightsbridge, Londres, Angleterre

Hippisme

REQUIEM POUR LE GRAND STEEPLE

NOUS avons peut-être assisté dimanche au dernier Grand Prix de Paris. Cette épreuve, créée dans la période faste du Second Empire — en 1863, — avait conservé des caractères de son temps. Avec ses 3 100 mètres — le plus long parcours offert, en plat, aux jambes de trois ans — elle avait la solidité massive des banques qui s'étaient édifiées le long des avenues du baron Haussmann. En même temps, avec les mondanités dont elle avait longtemps été le prétexte, elle avait gardé une aura de fête et de légèreté. Les galopades y avaient comme des accents d'Offenbach.

Dans le programme des courses, le Grand Prix tenait une place à part. C'était la seule épreuve qui, longtemps, avait été ouverte aux chevaux de toutes races, de tous pays, même n'ayant pas de pedigree, pourvu qu'on pût prouver qu'ils n'avaient que trois ans. Il désignait non pas tout à fait le meilleur (ce rôle a toujours été dévolu ou prix du Jockey-Club) mais le plus résistant.

Hélas ! la résistance n'est plus la qualité que l'on recherche en premier chez un cheval de course. On lui préfère la vitesse, même si, comme on l'a vu cette année, elle bute sur les cent derniers mètres d'un prix du Jockey-Club ou d'un prix de Diane. A la limite, la résistance est même considérée comme une tare. Voilà quelques années, Godolphin Darley, l'un des arbitres de l'élégance hippique, qui avait en charge la carrière de *Hard to Beat*, déjà vainqueur du Jockey-Club, refusa de l'engager dans le Grand Prix, qu'il avait toutes chances de gagner, en expliquant qu'il y acquerrait une réputation de stayer susceptible de lui faire perdre de sa valeur internationale. Depuis, le mouvement a été suivi : le Grand Prix — qui, en outre, avec sa distance marathon, est une course éprouvante, présentant des risques sérieux pour la suite d'une carrière — a surtout réuni des seconds plans, qui n'avaient pu gagner l'un des trois Derby — anglais, français, irlandais — et à qui était interdite une ambition dans l'Arc-de-Triomphe.

Il existe d'autres motifs de condamnation. La crise qui a atteint Chantilly et Maisons-Laffitte fait qu'il n'y a plus assez de partants dans les grandes épreuves de Longchamp pour assurer leur prestige. Il est logique de supprimer certaines d'entre elles, afin que se trouvent grossis les effectifs des autres. Ainsi la menace ne pèse-t-elle pas seulement sur le Grand Prix mais aussi sur le Daru, qui se court en avril.

Le Daru trouve peu de défenseurs. Par contre, le projet de suppression du Grand Prix, alors qu'on voit de plus en plus nos meilleurs chevaux manquer de tenue — et *Concertino*, troisième du Jockey-Club, l'a encore prouvé, dimanche, à Longchamp, en craquant à 150 mètres du poteau, — nous semble mériter un second examen.

Le Grand Prix, à lui seul, ne désigne pas, nous en sommes d'accord, une future vedette du haras. Mais lorsque, comme dans les cas de *Sanctus, Reliance, Rheffic, Tennyson*, il vient après une victoire classique, il ajoute incontestablement des garanties de tenue à celles déjà données. Prenons l'exemple de *Sanctus*. Le doublé Jockey-Club-Grand Prix en a fait un étalon relativement recherché. Que le Grand Prix n'ait plus existé à l'époque où il courait et on lui eût préféré *Duc de Gueldre, Quiqui, Darannour*, qui s'étaient illustrés à plusieurs reprises sur des distances plus courtes. Or, qui se souvient d'eux ?

La suppression du Grand Prix de Paris empêcherait un cheval dont la distance minimum est 2 400 mètres de se mettre entièrement en valeur et, à l'inverse, elle donnerait une auréole supplémentaire à celui dont cette distance constitue l'extrême limite. Elle aboutirait donc rapidement, au moment où nous commençons à constater une nette baisse de tenue chez nos chevaux, à l'accentuer. Si nous étions du tribunal qui aura, à l'automne, à prononcer le verdict définitif, nous accorderions encore le sursis, quitte, s'il fallait une tête, à sacrifier de gaieté de cœur le Royal Oak.

Ah ! n'oublions pas : c'est *Funny Hobby* qui a gagné ce qui était peut-être le dernier Grand Prix.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs

SACRIFICE DE DAME

Nº 716

(Demi-finale du 8e Championnat du monde par correspondance)
Blancs : A.S. HOLLIS (G.-B.)
Noirs : F. BAUMBACH (All. de l'Est)
Gambit-D. Demi-slave

1. d4	d5		17. Cé4	Fd4 (q)
2. ç4	ç6		18. Cd6+	Rç7 ! (r)
3. Cf3	Cf6		19. Ff4	Tf8
4. Cç3	é6		20. Fh6 !	Th8
5. Fg5	d×ç4 (a)		21. Fg7 !	Td8
6. é4 (b)	b5		22. C×f7	F×f2+ (s)
7. é5 (c)	h6		23. Rh1	T×d1
8. Fh4 (d)	g5 (é)		24. T×d1	Dé3 (t)
9. C×g5 (f)	h×g5 (g)		25. Cd6	Dé2
10. F×g5	Cb-d7 (h)		26. Ta1 ! ! (u)	Dh5 (v)
11. é×f6 (i)	Fb7 (j)		27. g4 ! ! (w)	Db7
12. g3 (k)	Db6 (l)		28. f7 !	Fg3 (x)
13. Fg2	0-0-0 (m)		29. h3	ç5 (y)
14. 0-0	Cé5 (n)		30. C×b7	D×g7
15. d×é5 ! ! (o)	T×d1		31. Tf1	Df8
16. Ta×d1	Fç5 (p)		32. C×ç5 !	abandon (z)

NOTES

a) Cette proposition de Botwinnik introduit un système original fort complexe, où le jeu des Noirs recèle un dynamisme appréciable. Après 5..., h6 ; 6. F×f6, D×f6 ; 7. é4, d×é4 ; 8. C×é4, Fb4+ ; 9. Ré2 !, Df4 ; 10. Dd3, Fé7 ; 11. g3, Dç7 ; 12. Fg2, Cd7 ; 13. Th-é1, 00 ; 14. Rf1 les chances sont égales (Ivkov-Minev, 1968) et après 5..., Cb-d7 ; 6. é3, Da5 surgit la variante Cambridge-Springs.

b) Les Blancs peuvent empêcher leur adversaire de conserver le pion ç4 par 6. a4, Fb4 ; 7. é4. Cependant, cette occupation du centre semble être la réplique la plus efficace, en raison de la double menace 7. F×ç4 et 7. é5.

c) A considérer est aussi 7. a4, Db6 ; 8. F×f6, g×f6 ; 9. Fé2, a6 ; 10. 0-0, Fb7 ; 11. d5, ç×d5 ; 12. é×d5, b4 ; 13. a5, Dç7 ; 14. d×é6, b×ç3 ; 15. Cd4 ! avec une forte attaque (Tal-Keller, Zurich, 1959) ou 7. a4, b4 ; 8. Cb1, h6 ; 9. F×f6 ; D×f6 ; 10. F×ç4, Dg6 ; 11. Cb-d2, D×g2 ; 12. Tg1, Dh3 ; 13. Dé2.

d) Maintenant 8. F×f6, g×f6 ; 9. a4 est sans effet après 9..., a6.

e) Ici réside la clef du « système Botwinnik », les Blancs ayant à leur disposition deux variantes, soit 9. C×g5, soit 9. é×f6, la réponse 9. Fg3, Cd5 ; 10. Cd2, Cd7 ; 11. Cd-é4, Da5 laissant aux Noirs un bon jeu.

f) La suite 9. é×f6 qui sacrifie deux pions pour un avantage positionnel a été longuement expérimentée et reste intéressante pour les Blancs après 9..., g×h4 ; 10. Cé5, D×f6 ; 11. g3, Cb-d7 ; 12. Dé2, C×é5 ; 13. d×é5, Dé7 ; 14. Fg2, Fb7 ; 15. 0-0-0, Fg7 ; 16. f4 comme dans la partie Bronstein-Botwinnik du 19e Championnat de l'U.R.S.S.

g) 9..., Cd5 mérite probablement une véritable étude : 10. C×f7, D×h4 ; 11. C×h8, Fb4 ; 12. Tç1, Dé4+ ; 13. Fé2, Cf4 ; 14. Dd2, Cd3+ ; 15. Rf1, C×ç1 ; 16. C×é4, F×d2 ; 17. C×d2, a5 avec de grandes complications.

h) Après 10..., Fé7 ; 11. é×f6, F×f6 ; 12. F×f6 ; 13. Fé2, les Blancs ont un net avantage.

i) D'autres possibilités sont 11. g3 et 11. Df3.

j) Et non 11..., C×f6 à cause de 12. Df3, Fé7 ; 13. C×b5 !

k) Ou bien 12. Fé2, Db6 ; 13. a4, 0-0-0 ; 14. a5, Da6 ; 15. 0-0, ç5 ; 16. d5, é×d5 ; 17. C×d5, Dd6 ; 18. Cf4, Dé5 ; 19. Ff3, D×g5 ; 20. F×b7+, Rç7 ! et les Noirs conservent une initiative dangereuse (Nef - Böök, Tallinn, 1965).

l) Et non 12..., ç5 à cause de 13. d5, b4 ; 14. F×ç4 ! b×ç3 ; 15. d×é6 ! ou 13. d5, Cb6 ; 14. d×é6 !, F×h1 ; 15. é7 ! ni 12..., b4 ; 13. Cé4, ç5 ; 14. Dg4, ç×d4 ; 15. F×ç4, Db6 ; 16. Dé2.

m) 13..., ç5 semble jouable : 14. d5, 0-0-0 ; 5. 0-0, b4 ou 4. d×ç5, F×ç5 ; 15. 0-0-, 0-0-0.

n) Ici encore 14..., ç5 peut arriver.

o) Dans la partie Smyslov-Botwinnik (championnat du monde de 1954), la suite fut 15. Dé2, D×d4 ; 16. Fé3, Dd3 ; 17. Tf-d1, D×é2 ; 18. T×d8+, R×d8 ; 19. C×é2 mais après 19..., Rç8 les Noirs ont un contre-jeu suffisant. Le sacrifice de D, connu depuis la partie Alster-Kupka (championnat de Tchécoslovaquie de 1963) donne aux Blancs des chances sérieuses.

p) Après 16..., ç5 ; 17. F×b7+, D×b7 ; 18. Tf-é1, a6 la T et le F des Noirs restent enfermés comme dans la partie Hollis-Jovcic (7e Olympiade par correspondance).

q) Sur 17..., Td8 ; 18. T×d8+, R×d8 ; 19. h4 ! le pion blanc devient trop dangereux.

r) Meilleur que 18..., Rb8 ; 19. C×f7, Tf8 ; 20. T×d4 !, D×d4 ; 21. Fé3, D×b2 ; 22. Cg5, Fç8 ; 23. Fç5, D×é5 ; 24. F×f8, D×g5 ; 25. Fd6+ et 26. f7. Le R noir étant sur ç7, l'échec 25. Fd6+ n'est plus possible.

s) Si 22..., Td7 ; 23. Cg5, F×é5 ; 24. C×é6+, Rç8 ; 25. Fh3 !

t) Menaçant 25..., Dé7 et 26..., ç5.

u) Il fallait trouver cet abri inattendu. Si 26. Tf1, Fa8 ! ; 27. Cé4, ç5 ; 28. T×f2 (et non 28. C×f2, D×f1 mat), Dé1+ ; 29. Tf1, Dé2 forçant la nulle.

v) Si 26..., D×b2 ; 27. Tf1, ç3 ; 28. f7, ç2 ; 29. Fh6 !

w) Manœuvre de diversion. Si 27..., D×g4 ; 28. f7 !, D×g7 ; 29. Cé8+.

x) Et non 28..., D×g7 ; 29. Cé8+ !

y) Menace ultime : 30..., D×h3+ et 31..., D×g2 mat.

z) A cause de 33. C×é6+.

PROBLEME Nº 715

I. FRITZ
(1938)

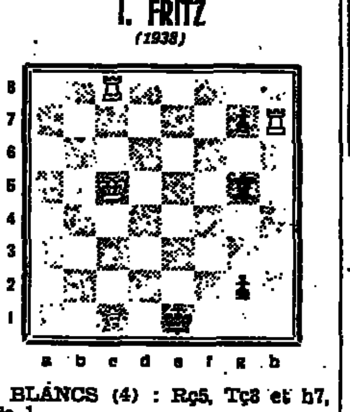

BLANCS (4) : Rç5, Tç8 et h7, Fç 1.

NOIRS (4) : Ré1, Fg5, Pg2 et g7.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME Nº 715
A. SINEV. « Chakmaty v SSSR », 1977
(Blancs : Ré1, Tf4 et Ta1, Fç3. Noirs : Rb3, Pa3 et d5. Mat en quatre coups.)

Essai : 1. 0-0-0 ?, d4 ! ; 2. Tf×d4, Ra2 !

1. Td4 !, R×ç3 ; 2. 0-0-0 !, Rb3 ; 3. Td1-d2 !, a2 ; 4. Td2-d3 mat.
..., a2 ; 2. Tç1 !, Ra3 ; 3. Fa1 !, Rb3 ; 4. Tç3 mat.
..., Rç2 ; 2. T×a3, Rb1 ; 3. Td2 et 4. Ta1 mat.

CLAUDE LEMOINE.

scrabble

LE SCRABBLE DE CUISINE

C'est ainsi que les Belges ont rebaptisé le scrabble classique, tel qu'il est décrit dans le règlement fourni par le fabricant. Quelle est la part de chance dans cette forme de jeu ? Est-elle comparable par exemple à celle qui existe dans une partie libre de bridge ? Les résultats du Championnat de France de parties libres, tournoi richement doté, disputé par un millier de scrabbleurs, peuvent offrir une réponse à cette question.

En effet, parmi les sept premiers figurent cinq joueurs classés en première série et un junior talentueux. 1) M. Pialat, 14 points ; 2) C. Saint-Jean, 13 ; 3) M. Charlemagne, 12 ; 4) Mme Bouzin, 12 ; 5) H. Mollard (junior), 10 ; 6) J.-M. Jouannet, 9 ; 7) H. Wouters (Belgique), 7.

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

DEUXIEME PARTIE DU CHAMPIONNAT PARIS-ILE-DE-FRANCE JOUÉE LE 19 JUIN 1977 AU P.L.M. SAINT-JACQUES

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	EOUNSTX			
2	UN+IHLNQ	SEXTO	H 4	30
3	—AEEOYBK	EQUIN (a)	5 I	24
4	OB+AAHRR	YANKEE (b)	L 3	50
5	AEIUCSS	ABHORRAS	4 A	78
6	EIUJLPT	RECUSAIS (c)	E 5	90
7	ILT+AGES	JUPES	8 A	45
8	L+EIOSTW	GRISAT	9 I	35
9	EOL+IMTZ	TWIST	N 9	34
10	IL+AEULM	TOMBEZ (d)	B 1	76
11	EEIUFNN	MURAILLE	J 7	63
12	AAEDLPR	INFLUENTE (e)	13 G	84
13	AEIHMNS	PAPELARD (f)	C 8	78
14	N+?EEIOV	HAIMES	15 E	40
15	EOUDFLV	JOVIEN(N)E (g)	A 8	104
16	ODLV+ECR	FEU	F 10	29
17	CDL+?BNN	VOYER	3 J	34
18	BCDLNN+0	TWIST(S)	N 9	28
19	Fin de la partie	OC	14 E	25
20	faute de voyelles			
			TOTAL	947

RESULTATS

1. Mme Lumbroso, 922 (97,36 %) ; 2. P. Desmoulins, 901 (95,14 %) ; 3. M. Lahmi, 885 (93,45 %) ; 4. A. Maquet, 876 (92,50 %).

A l'issue des trois parties, Mme Lumbroso conserve son titre de championne de Paris devant Mme Brulé, J.-C. Bouet, J.-M. Jouannet et M. Pialat.

NOTES

(a) Ou QUINE (terme de loto) en 5 D.

(b) YANKEE, bizarrement, ne figure au P.L.I. qu'au pluriel. Le règlement de la F.F.Sc. prévoit qu'on peut l'employer au singulier, tout comme BOVIDE(S) ou ASE(S). Faute de YANKEE on pouvait placer ABOYE en M 5 pour 45 pts.

(c) Autres scrabbles possibles : CUIRASSAI (E 1), CREUSAIS (E 3) pour 72 ; CASUITE en 7 B : 63 ; ECUISSAT en 7 A : 62 ; SECOUAIS en D 1 : 62.

(d) LOBEZ en B 2 surmultiplie également le Z pour 4 points de moins.

(e) Très beau scrabble à double appui.

(f) Il s'agit, selon le linguiste Dauzat, d'un faux dévot qui mange du lard en cachette ; DEPLAIRA en G 8 est moins juteux : 66 seulement.

(g) Jupitérienne.

MICHEL CHARLEMAGNE.

PENTASCRABBLE
de *Mme Momal (Tours)*

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.
TNRSOAI - EE?CNDO - NYSEENO - NSMIEIO - DIZERNE.
Solution proposée : plus de 600 points.

Solution du problème nº 11.

```
R A(S)S U R É E
E N
S I
O S
L E
U T
E T O N N E R A S
S E R E I N E S
```

A(S)SURÉE H2 : 64. RESOLUE 1 H : 95. ANISETTE 2 H : 86. SEREINES O1 : 155. ETONNERAS N 1 : 75. Total : 475. Ce résultat avec deux collantes est meilleur que les nombreuses solutions avec deux nonuples, dont voici la meilleure (462 points) : A(Z)URÉES H 2 : 64. SOULERE(Z) 3 A : 66. ANISETTE 2 H : 70. SEREINES O 1 : 131. RESONNAS A 1 : 131.

Après tirage au sort, M. Brocher, d'Aix-en-Provence, gagne un *Lexis* et Mme Venditti, de Bondy, ainsi que M. Anton, auteur du pentascrabble, un *Dictionnaire du français argotique et populaire* (Larousse).

Signalons à M. L. Miller, de Besançon, que le joker ne rapporte aucun point, et à M. Quaglia, de Bondy, qu'une fois recouverte une case de couleur est annulée.

● *Scrabble à Paris en juillet.* — Samedi 2, à 14 h. 30 : tournoi au P.L.M. Saint-Jacques, prix en espèces. — Lundi 4, à 20 h. 30 : éliminatoires du championnat interhôtels à l'Holiday Inn, le Méridien, le Nikko, le Novotel, le P.L.M., le Sofitel et le Sofitel-Roissy. S'inscrire en téléphonant au 589-89-80, poste 23-00. — Mardi 5, à 20 h. 30 : finale au P.L.M. Saint-Jacques. Nombreux prix en nature : voyages et séjours, week-ends, dîners, etc.

● *Scrabble à Royan.* — Les tournois hebdomadaires auront lieu au Garden-Tennis, en juillet et en août.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 8, rue Maurice-Delafosse, 92100 Boulogne.

bridge

L'ATTAQUE INTROUVABLE

Nº 713

Quand le mort a montré une couleur longue dont l'affranchissement pourra procurer des défausses, il y a en général intérêt à entamer dans la couleur où les adversaires semblent le moins bien armés.

Mais, au bridge, il y a parfois des exceptions aux principes les plus logiques.

```
              ♠ 8 6 4
              ♥ V
              ♦ A 10
              ♣ R D 10 9 7 6 2
♠ V 9 2                    ♠ D 10 7 3
♥ 9 8 3 2        N         ♥ R D 7 5
♦ 8 4 3 2      O   E       ♦ 6
♣ V 3            S         ♣ A 8 5 4
              ♠ A R 5
              ♥ A 10 6 4
              ♦ R D V 9 7 5
              ♣ —
```

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Roth	Bellad.	Crawford	Garozzo
passe	2 ♣	contre	surc.
passe	passe	2 ♥	3 ♦
passe	3 ♥	passe	4 ♥
passe	4 SA	passe	6 ♦...

Ouest ayant entamé le 9 de cœur, *comment Garrozzo en sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM contre toute défense ?

Qu'elle est l'*entame* qui aurait pu faire chuter ?

(« 2 ♣ » : ouverture avec une longue à trèfle ; « 4 ♥ » : interrogative ; « 4 SA » : contrôle à cœur sans contrôle à pique.)

Réponse :

Après avoir pris l'entame avec l'as de cœur, Garozzo a coupé le 4 de cœur avec l'as de carreau, puis il a joué le roi de trèfle couvert et coupé. *Il a coupé une seconde fois cœur* avec le 10 de carreau et il a défaussé un pique sur la dame de trèfle. Enfin, il a pris la main à pique et a battu atout.

La défense n'a donc fait qu'une levée (à cœur).

A l'autre table, les annonces ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Garab	Seamon	Pitala	Passell
passe	passe	1 ♥	contre
2 ♥	3 ♥	passe	4 ♥
passe	6 ♣	passe	6 ♦...

Ne sachant pas s'il valait mieux ouvrir de « 1 ♣ » ou de « 3 ♣ », l'Américain Seamon a préféré finalement passer d'entrée, mais ensuite il a dû aller lui-même au chelem car son partenaire n'aurait jamais imaginé une main aussi belle.

On notera l'abondance des cue bids. C'est un type d'enchères très pratique quand il n'existe pas de bonnes enchères naturelles, mais, malheureusement, on en abuse un peu trop.

Ouest (Garabello) ne trouva pas, lui non plus, l'*entame mortelle d'atout*, et le chelem fut gagné comme à l'autre table.

LE DOUBLE COUP DE VIENNE

Dans cette donne d'un tournoi à Cannes, le meilleur chelem était à la couleur, mais sur une entame favorable il était possible de faire douze levées à Sans Atout grâce à un double coup de Vienne.

```
              ♠ 3 2
              ♥ V 6 5
              ♦ A 8 7 4 3
              ♣ R 6 5
♠ D 10 8 7                 ♠ V 6 5 4
♥ D 10 9 3       N         ♥ 8 7 4
♦ R 10 2       O   E       ♦ 5
♣ 9 4            S         ♣ V 10 7 3 2
              ♠ A R 9
              ♥ A R 2
              ♦ D V 9 6
              ♣ A D 8
```

Est ayant entamé le 8 de cœur (ou le valet de trèfle), *comment Nord a-t-il joué* pour gagner le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Si Ouest entame le 9 de trèfle, *comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Aux tables (où le chelem à carreau a été joué) les annonces, en général, ont été les suivantes :

Nord	*Sud*
passe	2 ♣
3 ♦	3 SA
4 ♦	6 ♦

L'ouverture de « 2 ♣ » était forcing de manche, et la réponse de « 3 ♦ » promettait l'as de carreau.

Aux tables ou Sud avait joué « 6 SA », Nord avait bondi à « 6 SA » sur « 3 SA » pour essayer de faire le top.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie

Nº 1491

FRANCE : cathédrale de Bayeux.

Pour la série dite « touristique », nous aurons un timbre représentant la cathédrale de Bayeux, d'après le dessin et la gravure de Claude Haley, en vente générale le 11 juillet.

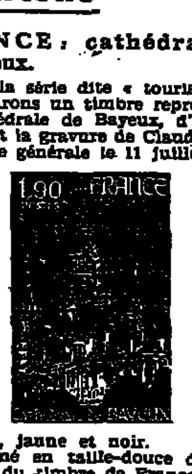

1,90 F, jaune et noir.
Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.
La vente anticipée se déroulera :
— Les 9 et 10 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à la halle aux poissons, pont Saint-Jean, à Bayeux. — Oblitération « premier jour ».
— Le 9 juillet, de 8 heures à 12 heures, au bureau de Bayeux principal. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : dixième anniversaire de l'A.I.P.L.F.

Le dixième anniversaire de la création de l'Association internationale des parlementaires de langue française sera souligné par un timbre-poste, dessiné et gravé par maître Albert Decaris.
Vente générale le 11 juillet.

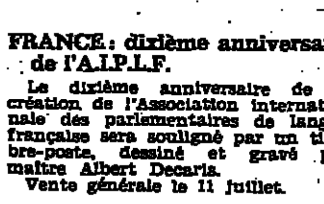

1,40 F, bleu, rouge et bistre clair.
Tirage : 7 000 000 d'exemplaires.
Impression taille-douce. Atelier du timbre de France.
La mise en vente anticipée aura lieu :
— Les 8 et 9 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à l'Assemblée nationale (salon du public), à Paris. — Oblitération « premier jour ».
— Le 8 juillet, de 8 heures à 19 heures, et le 9 juillet, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

Bureaux temporaires

⊙ Draguignan, le bureau de poste temporaire, annoncé dans notre chronique nº 1487 du 28 mai, est annulé.

⊙ 21000 Dijon, à partir du 4 juillet, un cachet grand format avec la mention « Agence régionale d'information des Postes — Philatélie — 21 Dijon » sera utilisé au guichet philatélique qui fonctionne à la Direction régionale des postes, 13, rue de Brosses, à Dijon.

⊙ 40600 Biscarosse (Centre d'essais des Landes), le 9 juillet. — 15e anniversaire du Centre d'essais des Landes.

● *A ROCHECHOUART, le 3 juillet, se tient une exposition sur le thème « folklore » à l'occasion du cinquantième Félibrée du Limousin.*

● *A SAINT-JUNIEN, pendant le troisième festival, du 9 au 16 juillet, se déroulera une exposition ayant pour thème « la route », à la Maison des jeunes.*

ADALBERT VITALYOS.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Mer

34300 CAP D'AGDE

Hôtel LE SABLOTEL *** N.N. en bord de plage Deux piscines privées (eau douce chauffée, eau de mer) Animation, voile, promenade en péniche sur le canal du Midi, 34300 LE CAP D'AGDE. Tél. : 94-13-17, 94-14-29.

44500 LA BAULE

HOTEL SAINT-CHRISTOPHE ** N.N 100 m mer - calme - grand jardin 1, av. des Alcyons. Tél. (40) 60-27-42.

SICILE

LES ILES EOLIENNES. — Qualité d'une vie simple, calme, pureté de la mer. HOTEL RAYA, Ile Panarea. Renseignements : F. GOUIRAND. Tél. : (93) 88.29.44. - NICE

Montagne

04400 LE SAUZE

Hôtel LE DAHU *** N.N. Alt. 1.400 m. Piscine chauffée. Saunas. Tennis privé. 04400 LE SAUZE. Tél (92) 81-05-59.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.

MONTPARNASSE

HOTEL LITTRE **** Paris 6e, r Littré Tél. : 544-38-68 - Télex 270-557 Hollvic 120 chambres - Garage - Séminaires Même administration

HOTEL VICTORIA PALACE **** Paris (6e), 6, rue Blaise - Desgoffe. Tél. : 544-38-16 - Télex 270-557 Hollvic 120 chambres - Restaurant - Garage

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél 1949/611/230571. TX 04-12808

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du métro South Kensington F. 70 breakfast, taxe inclus CROMWELL HOTEL Cromwell Place, London, SW7 2LA Dir. E. Thom - 01-589-8288.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA, 1re catégorie - Piscine couverte. Une semaine fort de tennis dès FS 420 - Télex 74232.

ASCONA

MONTE VERITA. Maison renommée Situation magnifique et tranquille Piscine chauffée Tél 1941/93/35-12-81

CH-3963 CRANS-MONTANA

Hôtel BEAU SITE, tél. 1941/27/41 33 12 Ambiance familiale. Cuisine soignée. Petit bar. Lift. Jardin. Prix modérés

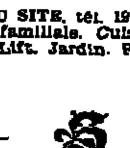

Châteaux Hôtels indépendants

Yvelines

78270 ROLLEBOISE.
CHATEAU DE LA CORNICHE *** Tél (1) 479-91-24

Val-de-Loire

45140 ORLEANS (Loiret)
AUBERGE DE LA MONTESPAN *** Tél (38) 88-12-07

41120 OUCHAMPS (Loir-et-Cher)
RELAIS DES LANDES *** Tél (54) 79-03-61

37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)
CHATEAU DE PRAY *** Tél (47) 57-23-67

Normandie

61230 GACE (Orne)
HOSTELLERIE LES CHAMPS *** Tél (33) 35-51-45

Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)
CHATEAU DE KERAVEON **** Tél (97) 52-34-14

Envoi gratuit de dépliant sur demande.

scrabble

LE SCRABBLE DE CUISINE

DEUXIÈME PARTIE DU CHAMPIONNAT PARIS ... JOUÉE LE 19 JUIN 1977 AU P.L.M. SAINT-JACQUES

PENTASCRABBLE

Philatélie

CARNET

Naissances

— M. Philippe de Beaumont et Mme, née Marie-Françoise de Chabot, Stanislas et Marie-Laure, ont la joie d'annoncer la naissance de

Alix,

le 27 juin.

3, rue du Général-Delestraint, 75016 Paris.

— Laurence Assous, Didier Alvarez,
Et tous ceux qui l'attendaient, sont heureux d'annoncer la naissance de

Yannick,

le 24 juin 1977.

Il n'y aura peut-être pas d'autre faire-part.

Nogent. Chennevières.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Helen de Poulpiquet du Halgouët,

fille du chef d'escadron (†) et de la vicomtesse Jean de Poulpiquet du Halgouët, avec

M. Denis Landau,

fils de M. et Mme Jean Landau.

Versailles. Paris.

Mariages

— M. Jacques Bossan et Mme, née Josette Monod,
M. Albert Bouvier et Mme, née Muriel Peugeot,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Sabine et Vincent,

célébré dans l'intimité le 25 juin.

Décès

— M. Jean Bertrand,
Mme Jean Berthéas-Fourneyron,
M. et Mme Pierre Bouvarel,
Alain Bouvarel,
Laure et Francis Claude,
Marion Bouvarel,
Mme Pierre Laurent,
Mme Gabriel Bertrand,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BERTRAND,
née Mireille Berthéas,

à l'âge de cinquante-quatre ans, après une longue maladie.

L'inhumation a eu lieu le 30 juin 1977, à Nancy, dans l'intimité familiale.

« Je vous laisse un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres ». (Evangile de Jean.)

5, rue Girardet, 54000 Nancy.
19, rue du Maréchal-Gérard, 54000 Nancy.

— Le Conseil de Paris a le *regret de faire part du décès*, dans sa quatre-vingt-septième année, de

M. Alex BISCARRE,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
médaille de la Résistance,
conseiller de Paris de 1937 à 1977,
ancien président de la commission des anciens combattants et victimes de guerre.

Les obsèques ont été célébrées le 30 juin 1977 à Aups (Var), dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Oscar FEHR,

survenue à son domicile, 10, boulevard de Clichy, 75018 Paris, à la suite d'une longue et cruelle maladie.

De la part de :
Mme Fehr-Boutillier, son épouse,
Ses enfants,
Des familles ainsi que de ses amis.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre, a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Sa famille,
Et ses amis,
font part du décès de

M. Théodore FOURNEAU,

survenu le 29 juin 1977 à son domicile, 11, rue Henry-de-Bournazel, 75014 Paris.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le samedi 2 juillet, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire (174, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris), suivis de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Pas de fleurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue le 24 juin 1977 à Saint-Jean-Cap-Ferrat, de

M. Jacques GUERARD,
ancien inspecteur des finances,
ancien secrétaire général du gouvernement,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur dans l'ordre du Mérite de la République italienne.

Les obsèques ont eu lieu le 29 juin, dans l'intimité, à Provins (Seine-et-Marne).

(Lire page 26.)

— Losmonerie 87700. Aixe-sur-Vienne.
Mme Charles Jouhate,
Mme Jeanne Renault et ses enfants,
Les familles Jouhate, Sorin, Duvallet, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté

M. Charles JOUHATE,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques civiles ont été célébrées mardi 28 juin, à Aixe-sur-Vienne.

— La Grande Loge de France,
La Loge de Limoges,
Les disciples de Sadi Carnot,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère ∴

Charles JOUHATE,
membre *fondateur* de l'Atelier.

— M. Jacques Perpignant,
M. et Mme Louis Caumes,
Les docteurs Paule et Marc Maury,
M. et Mme Canamela,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean PERPIGNANT.

L'inhumation a eu lieu le 29 juin.

— *Le docteur et Mme Francis* Pette,
Le docteur et Mme André Pette,
Mme Madeleine Pette,
Mlle Lucile Pette,
ses enfants,
Paule-Odile et Denis Pierron, Xavier et Claire Pette, Camille Pette, Françoise et Philippe Thiebaut, Christine et Daniel Rignon, Pascal et Véronique Pette, Claudine Pette, Lucile et Pascal Chiaroni, Olivier, Isabelle, Nicole, Francis et Armand Pette,
Dominique et Michèle Pette, Pierre-François et Antoinette Pette, Stéphane et Anne Pette,
Catherine et Bernard Maudhuit, Michel et Florence Seman,
ses petits-enfants,
Raphaëlle, Caroline, Cécile, Nicolas, Christophe, Cyrille, Sébastien, Bénédicte, Matthieu, Emilie, Jessica, Aurélie, Jean-Baptiste et Fabrice,
ses arrière-petits-enfants,
M. Abel Goyas, son frère,
M. et Mme Francis Pette, ses beau-frère belle-sœur,
Ses neveux, nièces et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel PETTE,
née Fernande Goyas,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, à son domicile, 28, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 Paris, le 29 juin 1977.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 2 juillet, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, 75003 Paris, et l'inhumation le même jour au cimetière de *Chalais (Vienne)*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Poyard, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Poidevin et leur fille,
M. et Mme Jacques Beaufils et leurs enfants,
Mlle Danielle Poyard,
M. et Mme Gérard Poyard,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges POYARD,
chevalier de l'ordre du Mérite,
croix de guerre,
médaille militaire,
médaille des sports,

survenu le 30 juin dans sa soixante-quatrième année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le lundi 4 juillet 1977, à 16 heures, en l'église de Saint-Sigismond, 73200 Albertville.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Sigismond.

10, avenue Secrétan,
75019 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

M. Claude PREAUX,
cogérant de l'hebdomadaire « Liberté Dimanche »,

survenue jeudi 30 juin, à l'hôpital d'Aulnay-sous-Bois, des suites d'un accident de la route, survenu dans la nuit du 28 au 29 juin.

[Né le 16 juillet 1915 à Rouen (Seine-Maritime), M. Claude Preaux était rédacteur, dès 1934, à « la Dépêche de Rouen ». Ayant cessé toute activité professionnelle durant la guerre, il entra, le 1er septembre 1944, en qualité de reporter, au journal « Normandie », qui allait devenir « Paris-Normandie ». Nommé chef de l'agence havraise de « Paris-Normandie » en 1955, il est directeur du quotidien « Le Havre Presse » du 1er novembre 1964 au 30 avril 1970.

Cofondateur, en 1948, de la Société professionnelle d'édition et de publication, éditrice de l'hebdomadaire « Liberté Dimanche », il en est le directeur jusqu'en 1971, date à laquelle, après le rachat du journal par le groupe Amaury il en devient le cogérant.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Marc SCHLUMBERGER,

survenu le 26 juin 1977, à son domicile, dans sa soixante-dix-septième année.

De la part de
M. et Mme Patrick Schlumberger,
M. et Mme Bruce Hawley et leurs enfants,
Mme Hervé Hoffet, sa sœur, et ses enfants.

Selon son désir, l'inhumation sera faite dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le président,
Le bureau,
Et les membres de la Société psychanalytique de Paris,
ont la profonde tristesse d'annoncer la disparition du

docteur Marc SCHLUMBERGER,
ancien président et membre de la Société psychanalytique de Paris depuis 1933.

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction,
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe Compagnie française des ferrailles Novafer,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André TAPIAU,
président d'honneur de Novafer,
vice-président de la CEGAP,
administrateur de la C.F.F.,

survenu à son domicile parisien le 25 juin 1977, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 29 juin, en l'église de Lavernose (Haute-Garonne).

119, av. du Général-Michel-Bizot, 75012 Paris.

— Le Pradel, La Grand-Combe.
M. Jeannot Vasquez et ses enfants, Jean-Luc, Michel et Florence,
Les familles Vasquez, Gibert, Soustelle, Paillet, Lapierre, Valette, Roux, Laurent, Vidal, parents et alliés,
font part du décès de

Mme Lucienne VASQUEZ,
née Gibert,

survenu le 27 juin 1977, à l'âge de *quarante-deux ans*.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 29 juin 1977.

Remerciements

— Mme Anatole Julius,
Ses enfants et toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont *été témoignées lors des obsèques de*

M. Anatole JULIUS,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Mme Pierre Pyt et la famille,
remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

M. Pierre PYT,
ancien directeur général d'entreprises de transport,

ou qui leur ont manifesté leur sympathie dans l'épreuve qu'ils viennent de subir.

Visites et conférences

SAMEDI 2 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., gare de Bellevue, Mme Bouquet des Chaux : « Château de Meudon ». — 15 h., métro Abbesses, Mme Magnani : « Promenade à Montmartre ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Legregeois : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments *historiques*).

14 h., 158, boulevard Haussmann : « Collection Armand Hammer » (L'Art pour tous). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Les hôtels illuminés du Marais » (A travers Paris). — 15 h. 15, 2, rue des Carmes : « Le quartier de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné » (Mme Barbier). — 10 h., entrée principale, M. Payen-Appenzeller : « Le Père-Lachaise » (Connaissance de Paris).

CONFERENCE. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : l'expérience de la pure conscience » (entrée libre).

Sachez préparer votre plaisir : avant de boire votre SCHWEPPES Bitter Lemon retournez la bouteille.

DORIAN GUY
CHEMISIER-HABILLEUR
SOLDES
d'Articles d'Eté
Affaires exceptionnelles
36, av. George-V

THEA PORTER
SOLDES
ROBES ENSEMBLES
APRES MIDI SOIR
A partir du 4 Juillet
9 Rue de Tournon
Paris 329 41 35

Et si vous organisiez votre prochaine réception au 56e étage de la Tour Montparnasse
Tél 538.52.56
De 40 à 300 personnes
Buffets, cocktails, banquets, etc.
avec Paris à vos pieds
Parking sous la Tour
Documentation sur demande

LATREILLE
LE SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
HOMMES, DAMES, JUNIORS
soldes d'été
QUALITÉS IRRÉPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS
52, R. St-ANDRÉ-des-ARTS - 6e
PARKING ATTENANT À NOS MAGASINS

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

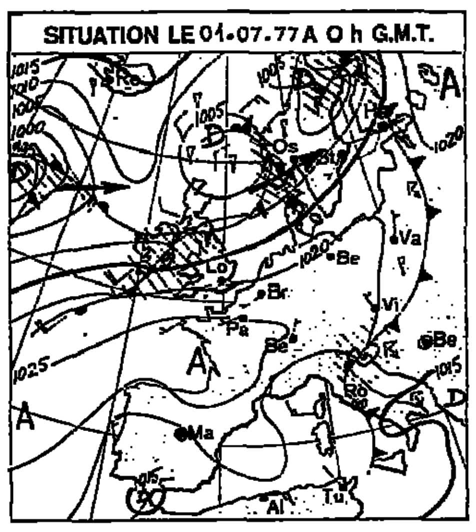

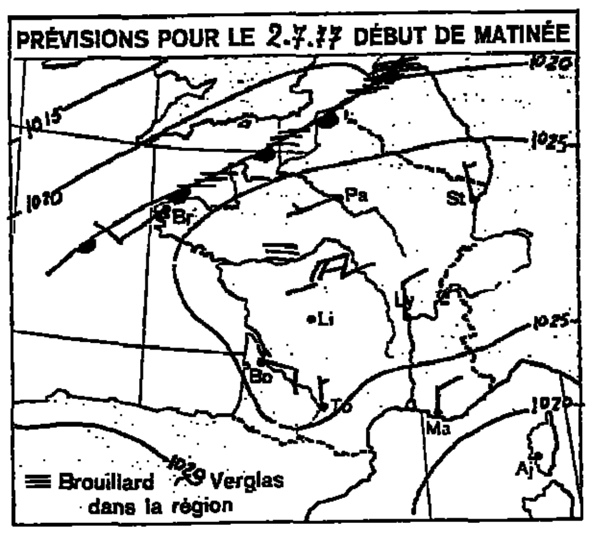

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1er juillet à 0 heure et le samedi 2 juillet à 24 heures :

Les perturbations du courant océanique continueront à circuler du nord de l'Atlantique aux îles Britanniques et à la Norvège. Leur bordure méridionale touchera le nord-ouest et le nord de la France, tandis que de hautes pressions persisteront sur tout le reste du pays.

Samedi 2 juillet, de la Bretagne à la Flandre, le ciel sera souvent très nuageux, et les vents de secteur ouest resteront modérés.

Sur le reste de la France, la matinée sera localement brumeuse, mais le temps sera généralement ensoleillé et chaud l'après-midi, malgré des nuages passagers, principalement localisés au nord de la Loire. Enfin, dans la soirée, une *évolution orageuse* commencera à *se* manifester sur nos régions du Sud-Ouest.

Les vents seront modérés, de secteur nord, près de la Méditerranée ; faibles et variables ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juin ; le second, le minimum de la nuit du 30 juin au 1er juillet) : Ajaccio, 23 et *11 degrés*; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 20 et 12 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 20 et 6 ; Dijon, 21 et 10 ; Grenoble, 19 et 9 ; Lille, 20 *et 12 ; Lyon, 20 et 11 ; Marseille, 24* et 13 ; Nancy, 20 et 9 ; Nantes, 21 et 9; Nice, 23 et 18; Paris-Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 19 et 10 ; Tours, 22 et 10 ; Toulouse, 22 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 19 degrés ; Amsterdam, 20 et 14 ; Athènes, 29 et 22 ; Berlin, *22 et 14 ; Bonn, 20 et 12 ; Bruxelles,* 20 et 13 ; les Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 19 et 13 ; Genève, 20 et 9 ; Lisbonne, 32 et 18 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 27 et 11 ; Moscou, 24 et 16 ; New-York, 28 et 22 ; Palma-de-Majorque, 24 et 18 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 19 et 12 ; Téhéran, 40 et 28.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er juillet 1977 :

UNE LOI

● Autorisant l'approbation des dispositions annexées à la décision du conseil des Communautés européennes du 20 septembre 1976, et relatives à l'élection des représentants à l'Assemblée des communautés européennes au suffrage universel direct ;

DES DECRETS

● Portant modification de l'article R. 411-1 du titre premier du livre IV du code du travail relatif au dépôt des statuts des syndicats professionnels.

● Portant *création d'un service* de la législation fiscale au ministère de l'économie et des finances.

UN ARRETE

● relatif à l'interdiction du blocage de revêtements à base d'amiante dans les locaux d'habitation.

P. T. T.

● *Modification de l'indicatif de la Meuse.* — L'indicatif téléphonique interurbain des abonnés du département de la Meuse est modifié. Il convient de composer le 29 au lieu du 28.

LOTO

TIRAGE N° 26
DU 29 JUIN 1977

1 — 8 — 37 — 38 — 47 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 35

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	3 675 653,20 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	3 675 653,20 F
5 bons numéros	23 362,20 F
4 bons numéros	299,80 F
3 bons numéros	18,80 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT

1 837 826,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 6 JUILLET 1977

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA LOTERIE NATIONALE

ECOLE SUPERIEURE DE TOURISME
DES TECHNICIENS DE L'ENTREPRISE
ET DE SECRETARIAT MODERNE
EST — ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PRIVE — ESM
Place Saint-Germain des Prés
(44, rue de Rennes - 75006 PARIS)
Tél. : 548-42-31 / 222-66-29
PREPARATION AUX DIPLOMES D'ETAT
BACCALAURÉAT DE TECHNICIEN
• Secrétariat médical : BAC F8
• Secrétariat commercial : BAC G1
• Gestion et techniques commerciales : BAC G3
BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
• BTS Secrétariat de direction et trilingue
• BTS Distribution et Gestion
• BTS Tourisme
CERTIFICAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
préparation accélérée en une année
• Secrétariat de direction
• Secrétariat touristique
• Secrétariat médical
bon à découper et à retourner
EST / ESM
44, rue de Rennes - 75006 PARIS
Tél. : 548-42-31 / 222-66-29 / 548-21-05
demande de documentation sans engagement
NOM
Adresse

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 803

HORIZONTALEMENT

I. Végète tout en vivant sur un grand pied ; Livres de chevet. — II. De la même farine ; Passe pour jurer ; Se fraie un chemin parmi les épis. — III. Fera place nette ; Note inversée ; Où l'on peut facilement se glisser. — IV. Article du Coran ; Quelque chose d'empoisonnant ; Evoque d'affreux tourments (épelé). — V. Dans la vie, il ne faut pas s'en faire ! ; Ne peuvent donc que soliloquer. — VI. Deux consonnes ; Abréviation ; Il ne faut pas craindre de les suivre ; Entame plus qu'une hypothèse. — VII. Séduisit ; Grises ou roses. — VIII. Capitale étrangère ; *Conférait certains* privilèges. — IX. Résidence secondaire ; Pronom. — X. Est souvent entouré de punaises ; Pas du tout fraîches. — XI. Lit de mousse ; Chante au Paradis. — XII. Croît dans les pays chauds ; Sur la Moselle ; Ne pas rester inactif. — XIII. Marque de privation ; Généralement bien vues quand elles ne regardent pas ; Regimba. — XIV. Vit sur un grand pied ; Naguère proféré par un soupirant ébloui. — XV. Symbole ; Assurent des nettoyages locaux ; Familières au marin.

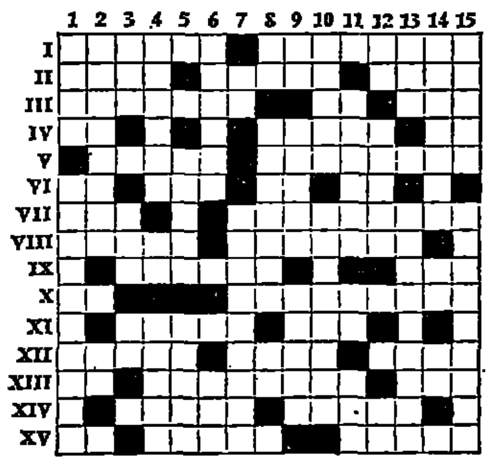

VERTICALEMENT

1. La devise de Mussolini ; Eprouvée quand on nage. — 2. Penche à droite ; Division. — 3. Devait sans doute se raser de très près ! ; Etait modestement logé ; En chantant. — 4. Dans l'Eure ; Accueillit froidement *(épelé)* ; *Réserves d'énergie.* — 5. Sont à la merci d'un coup de fusil ; Gros accroc dans une nappe. — 6. Pincée ; Héros grec. — 7. S'étale dès qu'il sort de son lit ; Digère bien des choses quand il est bon. — 8. L'accord de Gavroche ; Gibier de potence ; Endosse bien des méchancetés. — 9. *Signe musical* ; En Allemagne ; En contact avec un élément. — 10. Très jeunes et déjà bien têtus ! ; N'ont aucune importance. — 11. Font signe de monter ; En Normandie ; Abréviation. — 12. Point de départ d'une importante migration ; Temps sombres ; Furent désemparés (épelé). — 13. Ne se porte plus dans les pays modernes ; Modifient l'aspect de bien des choses. — 14. Il est inutile de lui confier vos propres affaires ! ; Pronom ; Participe. — 15. Pointent en avant d'une cage ; Agiterais.

Solution du problème n° 1 802

Horizontalement

I. Gril ; Soif. — II. Idoine ; Nô. — III. Euros. — IV. Oseille. — V. Uo ; Ls ; Ure. — VI. Limions. — VII. Ego ; Nos. — VIII. Enta ; Le. — IX. Sesterces. — X. Ruées. — XI. Crue ; Star.

Verticalement

1. Giboulées. — 2. RD ; Soigneur. — 3. Iole ; Mots. — 4. Li ; Ili ; Atre. — 5. Nelson ; Eu. — 6. Seul ; Noires (ivres). — 7. Reuss ; Cet. — 8. Ino ; Lésa. — 9. Fossettes.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le Brésil en clichés

La danse, la chanson... le football : en cinq heures et demie, et avec un luxe de moyens exceptionnel, Antenne 2 est parvenue, dans la soirée du jeudi 30 juin, à composer sur le Brésil l'un des plus somptueux albums de clichés que l'on pouvait imaginer.

De Porto-Alegre à Rio-de-Janeiro, en passant par Ouro Preto, Bahia et Brasilia, tous les groupes folkloriques et les écoles de samba du pays paraissaient s'être donné rendez-vous au Grand Echiquier de Jacques Chancel.

Certes, il y eut Vinicius de Moraes, grand poète, grand chanteur, que l'on avait récemment entendu à Paris et que l'on eut plaisir à revoir. Il y eut quelques superbes images d'Ouro Preto — une des plus belles cités « coloniales » de tout le sous-continent — avec, comme en contrepoint, de beaux plans de MBrasilia, capitale futuriste mais aussi, comme le déclara joliment le ministre des affaires étrangères, M. Azeredo da Silveira, « ville rurale ». Il y eut surtout, après deux heures d'un Brésil de cartes postales, une longue séquence époustouflante sur Recife. Soudain, on était loin du Lido, la vie, la couleur étaient au rendez-vous dans cette préparation de carnaval nordestin.

Il fut enfin piquant d'entendre Clementina de Jesus chanter la Marseillaise en portugais (y compris le « Polom pom pom » final) et l'on aurait presque fredonné avec elle Marinheiro sou tant elle paraissait heureuse d'être en notre compagnie.

Mais pour ces quelques moments, il fallut subir de longues images de barbecues et d'orchestres « gauchesques », la mousseline, les plumes et les paillettes des écoles de samba aux quatre coins du pays, d'interminables scènes de candomblé (ce vaudou brésilien) et les séquences prodigieusement artificielles — il fallait tout de même le faire ! — tournées dans Salvador-de-Bahia. L'un des personnages interviewés dans cette cité livra peut-être involontairement la clé du malaise lorsqu'il s'écria : « Bahia, une adresse de rêve. » A force de vouloir nous offrir le Brésil de nos rêves, le « Grand Echiquier » a failli à nous livrer la moindre parcelle du Brésil réel.

Le président Geisel, longuement interviewé par Jacques Chancel après les dernières informations, y réussirait-il mieux? Un pays « sans préjugé racial » — les Noirs n'occupent pas encore les postes les plus élevés parce qu'ils sont « partis plus tard », — doté d'une « mobilité sociale extraordinaire » ; où « tout le monde peut vivre librement et exercer tous ses droits » ; où la torture n'existe pas ; où (ne ne fut pas très clair) se produisent tout au plus, en raison de l'étendue et de la nature fédérale, quelques « faits regrettables » ; un Etat « démocratique dans le cadre de la relativité » où tous les pouvoirs existent et fonctionnent librement ; un régime visant au « développement politique, économique et social harmonieux de tous les citoyens » : tel fut le Brésil idyllique que décrivit le chef de l'Etat.

Pourquoi ce pays de guitaristes et de danseurs de samba semble-t-il parfois inspirer de l'inquiétude aux Etats-Unis ? Mystère ! Pourquoi des artistes, des intellectuels, laissèrent-ils entendre à Jacques Chancel qu'il n'y avait « pas de liberté, pas de démocratie » et que « tout le monde souffrait de la censure » ? Nous l'ignorons encore.

Quoiqu'il en ait eu parfois l'ambition, ce « Grand Echiquier » n'aura décidément pas été une radioscopie du Brésil. Mais qu'importe ! Tout cela, on l'aura compris, n'était qu'un lever de rideau à France-Brésil.

Heureusement, les tricolores ont fait match nul !

JEAN-PIERRE CLERC.

BONNES FEUILLES

« NAPOLÉON OU LE MYTHE DU SAUVEUR », de Jean Tulard

Jean Tulard, le meilleur spécialiste de l'histoire napoléonienne, à laquelle il a déjà consacré de nombreux travaux et ouvrages, publie cette semaine une œuvre importante appelée à connaître un grand retentissement : « Napoléon ou le mythe du sauveur » (Fayard, 464 pages, 59 F).

On lira ici, en « Bonnes feuilles », un portrait de l'Empereur vers 1806 et une évocation de ses idées politiques d'alors, passages extraits de la quatrième partie du livre de Jean Tulard.

On a tout dit de l'extraordinaire capacité de travail de Napoléon, de sa prodigieuse mémoire, de l'admirable organisation de son intelligence, et, sans doute, s'est-on laissé prendre à son génie de la mise en scène. On a parlé de son mépris des hommes, de son orgueil démesuré, de son extrême nervosité, qui le jetait dans des crises voisines de l'épilepsie, mais c'est accorder trop de confiance aux *Mémoires* de Bourrienne ou de Chaptal, ses collaborateurs disgraciés. L'homme était coléreux mais fidèle en amitié et presque routinier, avec des partis pris toutefois (il n'aurait guère aimé, dit-on, Gouvion Saint-Cyr ou Jourdan). C'était un anxieux, hésitant devant les projets de jonction du Louvre et des Tuileries présentés par Fontaine, ou, sur la fin de l'Empire, ne pouvant se déterminer, si l'on en croit Rogniat, devant certaines décisions militaires. La légende puis la contre-légende ont contribué à brouiller la figure de Napoléon, surestimant tantôt ses qualités et tantôt ses défauts. Sa correspondance nous révèle sa démesure mais aussi son bon sens, sa dureté mais également son côté sentimental. Tendre, il écrit à Eugène de Beauharnais, le 14 avril 1806 : « *Il faut avoir plus de gaieté dans votre maison, cela est nécessaire pour le bonheur de votre femme et pour votre santé. Une jeune femme a besoin d'être amusée, surtout dans la situation où elle se trouve.* » Sec, deux lignes lui suffirent pour saluer la paternité de son frère Louis, en mai 1808 : « *Je vous fais compliment de la naissance de votre fils. Je désire que ce prince s'appelle Charles-Napoléon.* » Il s'agit du futur Napoléon III.

Et les femmes ? Napoléon dira à Gourgaud : « *Je n'ai jamais aimé d'amour, sauf peut-être Joséphine, un peu, et encore parce que j'avais vingt-sept ans.* » Elle l'a vite lassé avec ses infidélités, ses dépenses et ses caprices (le petit chien Fortuné qui mordait les mollets de Bonaparte dans la chaude intimité du lit conjugal). L'Empereur eut au moins deux enfants hors mariage : Léon, en 1806, d'une lectrice, Caroline, Eléonore Denuelle de la Plaigne, et Alexandre, en 1810, de Marie Walewska. Peut-être aussi une fille, Emilie, future comtesse de Brigode, de Françoise-Marie Leroy. Aucune liaison — et elles furent nombreuses — n'eut la moindre incidence sur la vie même de Napoléon. Simples repos du guerrier.

Réveillé à 7 heures, l'Empereur se fait lire les journaux, les rapports de police centralisés par Duroc, maréchal du palais, examine les factures de ses fournisseurs et s'entretient avec ses familiers. A 8 heures, il est dans son cabinet de travail, où il dicte son courrier à ses secrétaires Bourrienne, puis Méneval et Fain, et parcourt les bulletins de police. A 9 heures, petit lever suivi à 10 heures d'un déjeuner expédié en dix minutes et arrosé de l'habituel chambertin coupé d'eau, selon une tradition héritée de l'Ancien Régime. Il retourne dans son cabinet où l'attend l'étude des dossiers, des livrets et des états : il consulte les cartes que lui prépare Bacler d'Albe. A 1 heure de l'après-midi, il assiste aux séances du conseil des ministres, du Conseil d'Etat ou des conseils d'administration. Il dîne à 17 heures, mais souvent ne se met à table qu'à 19 heures. Après dîner il s'attarde au salon avec l'impératrice, parcourt les derniers livres que lui communique Barbier, son bibliothécaire, puis retourne dans son cabinet achever le travail du jour. Couché à minuit, il se réveille vers 3 heures pour réfléchir aux affaires les plus délicates, prend un bain chaud et se recouche à 5 heures.

Seuls les voyages et les campagnes militaires dérangent ce genre de vie. L'Empereur dispose alors d'une berline spéciale où sont aménagés des tiroirs et des compartiments pour les papiers. Un service de chambellans et d'aides de camp le précède ou le suit. En voiture, il dicte pour ne pas perdre de temps ; aux arrêts, Berthier, son chef d'état-major, ou ses secrétaires expédient le courrier.

A la fin de l'Empire toutefois, le surmenage est apparent. Tous les témoignages confirment la perte partielle de son énergie intellectuelle. Reste le sens de la propagande. Rarement personnage historique aura eu autant le souci de se composer une silhouette : petit chapeau et redingote grise, main dans le gilet — la caricature et l'image d'Epinal n'ont guère eu de difficultés à s'emparer de l'Empereur.

Les idées politiques

Les idées politiques de Napoléon ont beaucoup évolué. Quelques brouillons et ébauches, la *Lettre à Butlafuoco* et le *Souper de Beaucaire* avaient révélé un jeune officier cherchant avec sincérité, à la veille de la Révolution, avec réalisme après son échec en Corse, le gouvernement idéal. Napoléon l'a désormais trouvé : l'Empire. L'exercice du pouvoir ne le détourne pourtant pas de la méditation politique. Au Conseil d'Etat, devant ses familiers, dans sa correspondance, il se plaît à exprimer ses idées. A partir de cas concrets, il dégage une philosophie politique. Philosophie plus proche de Machiavel que de Rousseau, d'ailleurs renié dès le Consulat. A Eugène, devenu vice-roi d'Italie, il envoie le 7 juin 1805 ses recommandations : « *Montrez, pour la nation que vous gouvernez, une estime qu'il convient de manifester d'autant plus que vous découvrirez des motifs de l'estimer moins. Il viendra un temps où vous reconnaîtrez qu'il y a bien peu de différence entre un peuple et un autre.* » On pourrait, à l'aide des conseils prodigués dans cette lettre, écrire un nouveau traité du *Prince*. De l'art de gouverner, le secret doit être le principal ressort : le prince doit parler le moins possible et écouter le plus souvent : « *On ne mesure pas la force d'un prince qui se tait*, écrit Napoléon ; *quand il parle, il faut qu'il ait la conscience d'une grande supériorité.* » Le prince ne doit ajouter aucun crédit aux espions et se méfier des ambassadeurs étrangers, car « *un ambassadeur ne dira pas de bien de vous*, observe l'Empereur, *parce que son métier est d'en dire du mal* ». Il faut enfin se montrer inflexible avec les fripons : « *C'est une victoire gagnée pour l'administration que la découverte d'un comptable infidèle.* » La force, ajoute Napoléon dans un autre texte, est le principe essentiel de tout gouvernement : « *La faiblesse produit des guerres civiles ; l'énergie maintient la tranquillité et la prospérité des Etats.* » Pour surmonter la crise héritée de la Révolution, ne pouvait être établi qu'un régime autoritaire, celui de Brumaire. Régime autoritaire qui n'a nul compte à rendre à un Parlement à l'anglaise. « *Le gouvernement*, déclare-t-il en 1804, *n'est plus, comme jadis, une émanation du corps législatif ; il n'a plus avec lui que des rapports éloignés.* » Une idée qui revient avec force : celle de l'appel à la nation, le bonapartisme dira « *l'appel au peuple* ».

« *Le corps législatif est le gardien du domaine public ; sa mission est de consentir l'impôt ; s'il s'opposait à des lois d'un intérêt purement local, je le laisserais faire ; mais si une opposition se formait dans son sein, qui fût capable d'arrêter la marche du gouvernement, j'aurais recours au Sénat pour le proroger, pour le changer ou pour le casser, et j'en appellerais au besoin à la nation, qui est derrière tout cela.* »

Mais il écrit à Lebrun chargé d'administrer la Hollande : « *Je n'ai point pris le gouvernement de la Hollande pour consulter la populace d'Amsterdam et faire ce que veulent les autres.* »

L'influence du pouvoir absolu accentue encore un trait du caractère de Napoléon : dans un gouvernement où tout repose sur un homme, la confiance en soi détruit bien vite tout esprit critique. « *Mes peuples d'Italie me connaissent assez pour ne devoir point oublier que j'en sais plus dans mon petit doigt qu'ils n'en savent dans toutes leurs têtes réunies.* » De l'infatuation, on glisse rapidement, le succès aidant, au cynisme : « *J'ai toujours remarqué que les honnêtes gens ne sont bons à rien.* »

On est passé progressivement de la dictature de salut public, d'origine populaire (« *le recours au peuple a le double avantage de légaliser la prorogation et de autrement il aurait toujours paru purifier l'origine de mon pouvoir, équivoque* »), à la IVe dynastie qu'il veut faire accepter par les vieille smonarchies (« *J'ai montré que je veux fermer la porte aux révolutions. Les souverains me doivent d'avoir arrêté le torrent de l'esprit révolutionnaire qui menaçait leurs trônes. Tous les trônes s'écrouleraient si celui de mon fils tombait* », confie-t-il à Caulaincourt). De plus en plus il se convainc que l'aristocratie doit être le support principal de la monarchie héréditaire qu'il entend fonder : « *C'est le vrai, le seul soutien d'une monarchie, son modérateur, son levier, son gouvernail, un vrai ballon dans l'air.* » Rousseau fait place à Montesquieu, le soutien des notables est récusé au profit de l'ancienne noblesse.

VENDREDI 1er JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Zoé, de et avec J. Marsan, avec également M. Baptiste, A. Sinigalia, G. Fontanel.

Une pétulante jeune femme, dont la franchise, en toutes circonstances, constitue la raison d'être, fous les tornades dans un groupe de jeunes bourgeois « convenables », soumis par elle au feu de la vérité.

22 h., Allons au cinéma.
22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : L'Italien ou Le confessionnal des pénitents noirs (premier épisode : Le Moine), de Moussy, réal. A. Boudet, avec O. Versois, P.-F. Pistorio, M. Garrel, A. Florent.

Dans le Naples de la fin du dix-huitième siècle, le coup de foudre d'un jeune marquis pour une orpheline sans fortune, et l'intervention d'un bizarre ecclésiastique. Suspense rétro.

21 h. 40, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (L'art de voyager).

Avec Mme Suzanne Prou (« le Rapide Paris-Ventimille »), et MM. Dominique Bussereau et Nicolas Giscard d'Estaing (« la Vie en jaune »), Yves Courrière (« l'Homme qui court »), Gilles Lapouge (« Equinoxiales »), Patrick Segal (« L'homme qui marchait dans sa tête »), Miss Saunders (« les Enfants des alizés »).

22 h. 45 : Journal.
22 h. 55, FILM (Ciné-club) : LES JOIES DE LA FAMILLE, de Cl. Bruckman (1935), avec W.-C. Fields, M. Brian, K. Howard, V. Lewis, L. Littlefield (v.o. sous-titrée, N. rediffusion).

Les mésaventures d'un petit employé, brimé par sa seconde épouse et sa belle-mère acariâtre.

La contestation burlesque de W.C. Fields dans une peinture adroitement satirique de la classe moyenne.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine Vendredi, de M. Cazeneuve et J.-P. Allessandri : Service public (chiens et chats), enquête S. Andreu. Réal. F. Cazeneuve ;

21 h. 30, Série : Les mystères de la Terre (quatrième et dernière partie : Le climat et les hommes), de Ph. de la Cotardière. Réalisateur Y. Ellena.

Depuis quelques années, les anomalies météorologiques semblent se multiplier. Allons-nous bientôt revenir à une ère glaciaire ? Certains spécialistes le pensent.

22 h. 20 : Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture : Pierre-Jean Jouve, par R. Jun, avec P. Oster, D. Leuwers, S. Fauchereau. Textes lus par P. Vaneck, M. Bouquet ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec Lucette Finas, par A. Coulange ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Marc Cholodenko.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, La cour des collectionneurs : Carl Schuricht dirige Wagner et Bruckner ; 21 h. 30, Journées internationales de musique de Constance. Orchestre radio-symphonique de Baden-Baden, dir. W. Weller, avec L. Bjoner, soprano : Trois pièces extraites de « Roméo et Juliette », opus 17 (H. Berlioz) ; « Wesendonklieder » (Wagner) ; « Mort et transfiguration » (R. Strauss) ; 23 h., Cabaret du jazz ; 0 h. 5, Les Ferrari, par D. Caux ; 1 h., Trêve.

SAMEDI 2 JUILLET

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 30 et à 16 h. 40, Tennis : Tournoi à Wimbledon (Eurovision).

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Joe Dassin) ; 21 h. 30, Série américaine : Sergent Anderson ; 22 h. 25, Tennis : Tournoi à Wimbledon (Eurovision).

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8.

20 h. 30, Téléfilm : Un amour de jeunesse, d'après B. d'Aurevilly, réal. R. Rouleau. Avec S. Joubert, A. Thorent, Ph. Rouleau, M. Tevnac, M. Ozeray, A.-M. B.

Une adaptation très libre des « Diaboliques », ou comment un jeune homme ne sait de quelle façon se débarrasser du cadavre de sa maîtresse.

22 h. 5, Entretien : Questions sans visage ; 23 h. 5, Variétés : Juke-box : Bryan Ferry.
23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les samedis de l'histoire : La banqueroute de Law, par Edgar et Lucie Faure. Avec la participation de J. Bertolino. Mise en scène J.-F. Delassus. Avec G. Claisse.

Raconté sous la forme d'une comédie — d'un marivaudage financier — le passage fulgurant de Law, grand financier écossais, dans l'histoire de la Régence en France.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : « Jeanne d'Arc », de J. Bodin. Réalisation G. Delamay (nouvelle diffusion). Avec C. Winter, F. Maistre, M. Bouquet ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, un divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie : Marc Cholodenko.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique : Trio Maria Meunier et ensemble instrumental de Pennouiller ; 20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction J.-P. Marty et chœurs Elisabeth Brasseur : « la Clémence de Titus » (Mozart), avec Isabel Strauss, Ann Murray, Sonja Sorensen, Benita Valente, Philip Langridge, Peter-Christoph Runge ; 23 h., Vieilles cires. Serge Koussevitsky dirige l'Orchestre symphonique de Boston : œuvres de Prokofiev ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Luc Ferrari.

DIMANCHE 3 JUILLET

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 30, FILM : LES MISERABLES, de R. Bernard.

20 h. 30, FILM : LA METAMORPHOSE DES CLOPORTES, de P. Granier-Deferre (1965), avec L. Ventura, Ch. Aznavour, J. Demick, M. Biraud, P. Brasseur (N., rediffusion).

Un truand, sorti de prison, cherche à se venger de ses anciens complices, des « cloportes » qui l'ont trahi. Une série notre vaguement parodique, avec un humour de commande et des situations éculées.

22 h., Reportage : L'or bleu (deuxième partie), réal. B. Olivier.
23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 18 h. 10, Contre ut.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 45, Football : Sélection brésilienne Belo Horizonte-France (en différé).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, L'homme en question : le docteur Jean-Paul Escande ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : SAMSON, de M. Tourneur (1936), avec H. Baur, G. Morlay, A. Luguet, G. Dorziat, A. Lefaur, S. Prim, Ch. Gérard (N.).

Pour sauver sa famille de la ruine, une jeune aristocrate épouse un banquier qu'elle n'aime pas. Elle prend un amant. Le banquier se ruine pour faire perdre sa fortune à son rival. Adaptation d'une pièce de Bernstein. A voir pour les acteurs, Harry Baur surtout.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5, Poésie ininterrompue : Marc Cholodenko et Bernard Noël ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue, par L. Maison ; 23 h. 50, Poésie : H. Chopin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Festival d'Helsinki 1976... Orchestre symphonique d'Helsinki, direction O. Canu. Avec O. Kagar, violon : « Egmont », ouverture (Beethoven) ; « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, opus 47 » (Sibélius), « Symphonie n° 2 » (E. Englund) ; 23 h., Musiques de chambre : Philippe Boesan ; 23 h. 30, Du côté des tambours ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Ram Narayan ; 1 h. 15, Trêve.

M. JACQUES PERRIER QUITTE RADIO-FRANCE

● Comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions du 1er juillet, M. Jacques Perrier, directeur adjoint de l'information à Radio-France, a fait connaître, jeudi 30 juin, son intention de quitter cette société après la nomination de M. Jean Lefevre au poste de directeur de l'information.

RADIO-VERTE-FESSENHEIM ESSAIME EN SUISSE

● La station pirate antinucléaire Radio-Verte-Fessenheim, qui émet le samedi en Alsace sur 101 MHZ, annonce, dans un communiqué, la naissance de son homologue suisse : Radio Aktiv Freies Gösgen, destinée à lutter contre la mise en fonctionnement de la centrale nucléaire de Gösgen, sur l'Aar. La nouvelle station émet quatre soirs par semaine, à 19 heures, sur 101 MHZ.

« VIDEO JAZZ SOUVENIRS » A ANTIBES

● Une rétrospective des émissions réalisées par Jean-Christophe Averty sur le Festival de jazz d'Antibes-Juan-les-Pins entre 1960 et 1970 sera présentée sur place par l'Institut national de l'audiovisuel au cours des manifestations de cette année, qui auront lieu du 16 au 23 juillet. Un programme chronologique préparé à partir des archives de la vidéothèque centrale par Jacques Chesnel fera l'objet de projections quotidiennes sur petits écrans, tous les jours à partir du 15 juillet, à 17 h. 30, dans le hall du Palais des congrès. Une rediffusion « à la carte » est prévue chaque jour, à 11 h. 30. L'entrée sera libre à ces deux séries de projections.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 1er JUILLET

— *Le parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste* s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

SAMEDI 2 JUILLET

— *Notre collaborateur Maurice Denuzière* est le rédacteur en chef du Journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

— *M. René Haby, ministre de l'éducation*, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

Musique

La musique et la

Deux Américains triomphent au concours de chant de Paris

ARTS ET SPECTACLES

VENDREDI 1er JUILLET

CHAINE III : FR 3

FRANCE - CULTURE

FRANCE - MUSIQUE

SAMEDI 2 JUILLET

CHAINE III : FR 3

FRANCE - CULTURE

FRANCE - MUSIQUE

DIMANCHE 3 JUILLET

CHAINE III : FR 3

FRANCE - CULTURE

FRANCE - MUSIQUE

VIDEO JAZZ SOUVENIRS D'ANTIBES

TRIBUNES ET DÉB...

msterdamer.
lus formidable
rfum d'homme.

Musique

La musique et la foi

(Suite de la première page.)

Ce sera le cas en particulier samedi soir, à Saint-Sulpice, au cours de la vigile dominicale solennelle, et dimanche matin, à la Mutualité, lors de la célébration biblique du « Livre de Joël », pour lesquelles des musiques ont été spécialement composées.

La fonction rituelle de l'alléluia

Cette double définition du congrès indique bien le retournement du rôle de la musique dans la liturgie qui s'est produit depuis trente ans, comme l'a montré le Père Jean Lebon, directeur de l'Institut de musique liturgique de Lille, dans un exposé préliminaire. Dans la grande messe ancienne, on chantait par exemple l'alléluia sur un texte et une musique qui avaient, pour un jour donné, une fixité rituelle ; lorsque la messe a été dite en français et que l'assemblée a été appelée à y participer, on a visé à exprimer la « fonction » rituelle de l'alléluia, qui est une acclamation, en cherchant des textes et des musiques correspondant à cette fonction ; aujourd'hui, on se préoccupe de donner à cette fonction rituelle toute sa plénitude en fonction de l'assemblée célébrante : « Qui ? Où ? Quand ? » Ces questions ont des réponses différentes selon qu'il s'agit d'une foule de pèlerinage ou d'un groupe de jeunes, dans une cathédrale gothique ou une chapelle moderne, le jour de Noël ou celui de Pâques.

Les chercheurs de la liturgie moderne insistent aujourd'hui, à la suite de Guido Stefani, sur l'importance de « l'image sonore », du « sound » que reçoit et crée l'assemblée, de la perception globale d'une célébration dont la valeur est souvent plus importante que celle des textes et des musiques qui la constituent. « Chaque assemblée, dit le Père Lebon, doit trouver son propre « sound », un ton pour chanter, pour communiquer, pour exprimer sa foi. C'est la relation, la communion entre les chrétiens, leur manière d'être ensemble, qui doit orienter la célébration. »

De là vient l'extraordinaire diversité des musiques à l'église depuis que le passage du latin au français a réduit l'importance d'une musique rituelle, élaborée, fixée par la tradition, et que le chant liturgique n'est plus un « art véritable », comme le définissait Pie X (donc une expression artistique de la foi imposée de haut en bas), mais une recherche, souvent problématique, de communication entre les hommes rassemblés et leur Dieu.

Guitares et batteries

Le Père Lebon a dressé la « carte géologique » de cette musique liturgique d'aujourd'hui où se superposent le grégorien, la polyphonie, les vieux cantiques, ceux (conquérants et inébranlables dans la foi) des premières messes commentées en français avant la guerre, puis les cantiques du renouveau biblique, les psaumes des Pères Gelineau, Deiss, etc., tout un mouvement qui accompagnait l'extraordinaire bouillonnement de l'Eglise de France avant le concile.

Les suites du concile, avec la messe en français, ne firent que concrétiser et officialiser une évolution irrésistible qui provoqua alors des débats passionnés (cf. l'enquête du « Monde » et le courrier qui s'ensuivit, 8-11 janvier, 8 et 31 mars 1967). Mais le véritable « séisme » se produisit avec l'entrée à l'église de la « musique rythmée », avec guitare et batterie, qui date du congrès de la JOC de 1967, où cinquante mille jeunes découvrirent John Littleton, et le désarroi de certains fut encore accru par l'introduction de musiques proches des variétés au cours de ces dernières années. L'évolution continue cependant dans d'autres directions, tel le néo-byzantin de Saint-Gervais, la musique ouverte de Taizé, etc.

Toutes les formes découvertes et exploitées depuis trente ans coexistent, parfois au cours de la même célébration, et l'on arrive aujourd'hui à ce que le Père Duchesneau appelle drôlement, dans un livre vigoureux et savoureux publié ces jours-ci (1), « l'Eglise transistor » : il y a des églises France-Inter, des églises France-Musique ou Europe 1, voire des églises France-Culture (celles où l'on n'entend que du grégorien).

Mais doit-il y avoir une seule musique à l'église ? Ce n'est certainement plus possible dans un catholicisme éclaté à l'image de la société actuelle. Il n'y a plus de musique sacrée « en soi ». Le rôle du congrès n'est pas de prononcer des anathèmes contre telle ou telle forme de musique, mais de préciser les conditions d'une vraie célébration entre les chrétiens assemblés et les exigences de qualité que cela implique tant dans le choix des textes et de la musique que dans l'exécution.

Le plus important aujourd'hui n'est pas que certaines cathédrales préservent le trésor de la musique ancienne (ce qui est excellent), mais que dans un pays où l'on ne chantait plus, ni à la campagne ni à la ville, les assemblées chrétiennes se soient remises à chanter partout, ce qui est un signe de vitalité, quelle que soit la qualité souvent encore bien médiocre de ce qu'elles chantent.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *L'Important, c'est la musique. Essai sur la musique liturgique*, éd. du Cerf.

Deux Américains triomphent au concours de chant de Paris

Pour son dixième anniversaire (et sa onzième édition), le concours international de chant de Paris a connu une brillante conclusion jeudi soir salle Gaveau avec six finalistes de valeur choisis entre soixante-quinze candidats.

Le grand prix ne pouvait échapper à Katherine Ciesinski (Etats-Unis, vingt-six ans), déjà premier prix du concours de Genève l'an passé, qui a donné un concert éblouissant : voix de mezzo d'une eau pure, menée par une technique parfaitement épanouie et reposée, avec une qualité de grave exceptionnelle, elle a chanté un programme de haute qualité avec autant d'intelligence que de sensibilité et de lyrisme dramatique.

Passer de l'air flamboyant de Sextus (dans la Clémence de Titus *de Mozart) au* Grillon et à la Pintade *de Ravel, dits en un français excellent avec autant de drôlerie que de poésie, puis imposer l'air de Jocaste* d'Œdipus-Rex *de Stravinsky avec cette grandeur imposante et terrible, interpréter enfin l'air des lettres de* Werther *avec l'intensité et le charme d'une Cotrubas, il est peu de cantatrices chevronnées qui auraient pu faire un tel parcours avec cette plénitude. Les théâtres vont s'arracher celle-ci.*

*Succès américain également pour le premier prix des hommes. John Aler (vingt-sept ans) est un très bon Tamino à la voix colorée, mâle et forte, un peu serrée et nasale dans l'aigu peut-être. Dans l'*Ecco ridente *du* Barbier de Séville, *il a donné parfois l'impression d'être au bout de ses possibilités ; mais il chante Schumann et Fauré avec une intuition subtile et une grande ferveur.*

L'Anglais Andrew Knight (trente et un ans) est un baryton à la voix allègre, d'une technique plus brillante, mais sa chaude couleur reste très uniforme et son expression assez fade.

Le niveau était plus élevé chez les femmes, où Christina Manolova (Bulgarie, trente ans) s'imposait également par une belle nature dramatique et une voix émouvante, avec toute une gamme de nuances et d'expressions vraies dans l'air de Madame Butterfly. *Son amusante robe d'héroïne fauréenne ne pouvait compenser une prononciation française excusable et déplorable, rachetée par l'étincelante interprétation d'une* Enfantine *de Moussorgski. Une note vraiment fausse dans l'air de la Comtesse des* Noces de Figaro *entache malencontreusement son prix Mozart.*

Courageuse Reine de la nuit, Maria Spacagna (Etats-Unis) a une personnalité moins accusée, mais l'étoffe généreuse et un peu large de sa voix au vibrato mal discipliné a cependant du charme. Quant à Christine Barbaux (France, vingt-deux ans), sa jeunesse laisse beaucoup d'espoir, car le timbre de soprano est clair et doré, elle vocalise fort bien et elle a dans l'agiu des notes de velours délicieux. Elle devrait dépasser un phrasé trop scolaire et des gestes apprêtés.

Excellent concours donc, bien jugé par un jury de personnalités compétentes présidé par Bernard Lefort, et accompagné avec sa sûreté habituelle par Paul Ethuin à la tête du nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.

J. L.

PALMARES

Grand prix à l'unanimité, 1er prix de la mélodie française et prix de l'opéra français : Katherine Ciesinski.

Femmes : 1er prix et prix Mozart : Christina Manolova ; 2e prix : Maria Spacagna ; médaille : Christine Barbaux ; 2e prix de la mélodie française : Michèle Command (en demi-finale).

Hommes : 1er prix et prix de la mélodie française : John Aler ; 2e prix : Andrew Knight. (Chez les hommes, les prix Mozart et opéra français, ainsi que le deuxième prix mélodie française n'ont pas été décernés.)

■ Les Rencontres musicales de Saint-Rémy-de-Provence accueillent six concerts : le 8 juillet, Louis Robilliard (orgue) ; le 22, l'English Chamber Orchestra ; le 29, Jean Costa (orgue) ; le 11 août, Eric Heidsieck (piano), et le 19, Jean-Pierre Jumez (guitare classique). Renseignements : Office de tourisme, (90) 92-05-22.

ONZE NOUVEAUX PROFESSEURS AU CONSERVATOIRE

Onze nouveaux professeurs ont été élus au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il s'agit du compositeur Marius Constant (pour lequel a été créé un poste d'orchestration et d'instrumentation), du flûtiste Alain Marion (qui assure une seconde classe de flûte), d'Anne Grapotter-Billard (qui inaugure la discipline d'initiation à l'accompagnement au piano), du chef d'orchestre Ernest Bour, du pianiste Ventsislav Yankoff, du violoniste Pierre Amoyal, des cantatrices Andréa Guiot et Christiane Eda-Pierre. Georges Pludermacher enseignera le déchiffrage au piano, Jean-Claude Raynaud l'harmonie et Nadia Gadda-Nova sera professeur de rôles.

Ces noms seront soumis, avant la rentrée, à la signature du ministre de la culture et de l'environnement.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

Percussion. — 1er prix : Dominique Del Gallo ; 2e prix : Claude Salmieri, Serge Moche, Dominique Probst.

Basson. — 1ers prix : Christian Jacotin, Frédéric Bereau, Alain Mustafia, Georges Duquesnoy, Henri Lescourret ; 2e prix : Emmanuel Duval, Jean-Louis Flat, Claudette Friess.

Cor. — 1er prix : André Cazalet, Jean-Noël Melleret, Patrick Nicolcan.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Peinture

MORT D'ÉMILE COMPARD

On annonce la mort, survenue mercredi à Nogent, du peintre Emile Compard. Il était âgé de soixante-seize ans.

Emile Compard, qui avait connu, au moins à deux reprises, des périodes de célébrité, serait tombé dans un semi-silence sans quelques manifestations de province. Il était né le 13 octobre 1900 à Paris. Après de brefs contacts avec les surréalistes, il est révélé dès 1924 par Félix Fénéon, qui, en 1927 et en 1930, lui consacre deux retentissantes préfaces. C'est chez Fénéon que Pierre Bonnard le découvre et échange une toile, un Nu à la toilette, *contre une des siennes : début d'une amitié qui, comme pour Fénéon, durera jusqu'à leur mort. Après la guerre, il renonce à la figuration.*

C'est alors Charles Estienne et Jean Paulhan qui prennent le relais des amis disparus. En 1958, il est à nouveau « lancé » par un texte fracassant de Georges Mathieu : Du peu au tout. *Il cherche à fixer l'inexprimable, et est notamment l'objet de deux grandes expositions rétrospectives, l'un à la Maison de la culture d'Orléans (1972), l'autre à la Maison de la culture de Saint-Etienne (1973).*

FUSION KNOEDLER-SOCIÉTÉ MODARCO

Le collectionneur milliardaire américain Armand Hammer (dont la troisième des collections est exposée à Paris depuis plusieurs mois — *le Monde* du 7 avril) a fait état, à New-York, le 29 juin, du projet de fusion de la galerie internationale Knoedler and Company, une des plus grandes firmes mondiales du négoce de tableaux, dont il est le président, avec *Modarco*, une société d'investissements artistiques créée en 1971 et spécialisée dans l'achat d'œuvres de maîtres européens de la première moitié du siècle.

Modarco, immatriculée à Panama, dont les actions, négociées à *Genève*, *sont* gérées par la Banque de Paris et des Pays-Bas, et par la Banque du Rhône et de la Tamise, disposait, fin 1975, d'une collection évaluée à 20 millions de dollars (100 millions de francs).

La nouvelle société, Knoedler-Modarco S.A., qui aurait pour président M. Hammer et pour vice-président M. Jean-Jacques-Michel de Modarco, devrait, si l'opération est acceptée, disposer d'un capital de 40 millions de dollars (200 millions de francs).

M. Hammer ne cache pas l'objectif de cette fusion : attirer les pétrodollars des pays arabes qui, jusque-là, n'ont guère investi dans les œuvres d'art. « *Une bonne affaire* », a souligné le milliardaire, président de l'Occidental Petroleum Corporation, qui s'y connaît. — G. B.

Cinéma

La crise de l'IDHEC

Inquiet des projets du gouvernement visant à rassembler les différents secteurs de formation audiovisuelle (Ecole Louis-Lumière, IDHEC, Institut national de l'audiovisuel), l'Institut des hautes études cinématographiques vient d'organiser une réunion à la Cinémathèque française pour informer l'opinion des graves problèmes que continue à lui poser l'attitude des pouvoirs publics. En présence de M. Louis Daquin, directeur des études depuis 1970, et qui prend sa retraite à la fin de la présente année scolaire, de M. Jean Douchet, son adjoint, les étudiants de l'IDHEC ont affirmé « *leur opposition à tout projet de suppression et de regroupement aboutissant de fait à la remise en cause de son existence* ».

Dans un mémorandum, le bureau de l'Association des anciens élèves demande l'accès du plus grand nombre à la formation audiovisuelle, afin que celle-ci ne reste plus le privilège d'une élite (« *l'IDHEC forme aujourd'hui à peine plus de vingt élèves par an* », le même nombre qu'en 1946, ce qui est aberrant « *si l'on tient compte du formidable essor de l'audiovisuel enregistré dans la même période* »). Parallèlement, par manque de moyens, des sections aussi importantes que celles de l'animation et de la décoration ont dû être fermées : « *La technique du décor de cinéma n'est plus enseignée nulle part en France.* »

D'autre part, l'IDHEC ne possède pas un local propre et n'a cessé d'émigrer d'un endroit à un autre depuis sa création : le bail qui le lie avec l'INA à Bry-sur-Marne arrivant à expiration fin 1978, « *l'IDHEC se trouvera une fois de plus sans locaux* ». L'association demande une implantation stable de l'IDHEC près de Paris.

Enfin, elle réclame un budget accru (son montant actuel, 5 800 000 francs, est inférieur aux dépenses engagées pour 1977, fixées par la direction à 6 339 000 francs : « *près de 900 000 francs manquent encore pour boucler l'exercice 1976* »). Ell. souhaite aussi obtenir l'assurance que les étudiants à la sortie de l'école puissent s'insérer dans la vie professionnelle du cinéma et de la télévision : « *Depuis l'éclatement de l'O.R.T.F.,* constate-t-elle, *le recrutement est bloqué.* »

« EN VOITURE, SIMONE !... »

Comme Alec Guiness dans *Noblesse oblige*, Peter Sellers s'amuse à jouer les Frégoli. Tout au long de cette bouffonnerie dont il vaut mieux oublier qu'elle se déroule à Paris sous l'occupation, il n'incarne pas moins de sept ou huit personnages, parmi lesquels Adolf Hitler, un général français croulant de gâtisme, un seigneur japonais, un espion britannique et le chef de la Gestapo parisienne (la meilleure de ses compositions). Cette suite de transformations constitue l'attraction du film. Le reste qui n'est pas toujours d'un goût exquis ni d'une drôlerie irrésistible raconte les exploits d'une patronne de maison close et de ses pensionnaires. Pour les officiers allemands qui s'aventurent dans les lits truqués de ces dames, le septième ciel est semé d'embûches, et le repos du guerrier aboutit inexorablement au repos éternel.

Le réalisateur Roy Boulting tire vaille que vaille les ficelles de ce vaudeville héroïco-burlesque. Il fait surtout confiance à ses interprètes : Lila Kedrova (« Mme Vénus »), Curd Jürgens qui prend très au sérieux son rôle de gentleman de la Wehrmacht, Béatrice Romand, découverte dans *le Genou de Claire*, dont on retrouve *avec plaisir la frimousse*. Mais les seuls vrais (et rares) éclats de rire, c'est à Peter Sellers qu'on les doit.

JEAN DE BARONCELLI.

(★) U.G.C. Normandie, Cluny Ecoles (v.o.), Miramar, Maxeville, U.G.C. Gare de Lyon, Convention Saint-Charles, U.G.C. Gobelins (v.f.).

LE PALMARÈS DU FESTIVAL DE CANNES NE SERA PAS SUPPRIMÉ

Le conseil d'administration du *Festival de Cannes s'est réuni* mercredi soir 29 juin, comme il l'avait annoncé au lendemain de la proclamation des résultats (*le Monde* du 3 juin). Des critiques avaient alors été formulées contre le principe même du palmarès et contre la date du Festival.

Sur ces deux points, le conseil a décidé de n'apporter que des modifications minimes : les prix prévus devront être obligatoirement décernés (cette année, le prix spécial du jury et celui de la mise en scène n'ont pas été attribués) ; le Festival pourra être avancé de quelques jours.

■ **La projection du film « la Question », de Laurent Heynemann, d'après le récit d'Henri Alleg sur la torture pendant la guerre d'Algérie, a été troublée par des manifestants d'extrême droite et des représentants d'associations d'anciens combattants dans plusieurs villes de province.**

A Bordeaux, *Pau, Montpellier*, le film a été — provisoirement ou définitivement — retiré de l'affiche. A Strasbourg, la projection n'a pas été interrompue, mais des tracts ont été distribués et des menaces adressées à la direction du cinéma.

A Bourges, trois hommes se sont emparés, jeudi, de la bobine du film au cinéma où il devait être projeté.

PRESSE

L'« empire Beaverbrook » est racheté par un groupe financier britannique

De notre correspondant

Londres. — Un nouveau « baron » de la presse vient de faire son entrée à Fleet Sreet : M. Nigel Broackes, président de Trafalgar House Investments, un groupe financier spécialisé dans l'immobilier. *Pour un peu moins de* 14 millions de livres (1 livre = 8,50 francs), M. Broackes vient d'acquérir l'ancien empire journalistique de lord Beaverbrook, qui comprend le *Daily Express* (2 500 000 exemplaires), le *Sunday Express* (3 400 000 exemplaires) et *l'Evening Standard* (414 000 exemplaires).

Depuis plusieurs mois, la course était engagée dans la City et à Fleet Street pour mettre la main sur les journaux de la famille Beaverbrook, dont la situation est devenue précaire. Des offres de rachat ou de « sauvetage » sont venues tour à tour du *Daily Mail*, qui proposait d'absorber *l'Evening Standard*, puis du financier franco-britannique Sir James Goldsmith, et enfin du magnat australien Richard Murdoch, qui, outre le *News of the World* et le *Sun*, à Londres, possède de nombreux journaux dans son pays et aux Etats-Unis.

Le Ritz et la Cunard

Agé de quarante-deux ans, M. Broackes a attiré l'attention des milieux financiers par une *série de réussites spectaculaires.* Cet ancien officier de hussards, devenu partenaire de la Lloyds et spécialiste de la promotion immobilière, a fondé le groupe Trafalgar House en 1957. Il a réalisé l'une de ses meilleures opérations en se rendant acquéreur pour 25 millions de livres, en 1971, de la société de navigation Cunard, dont les affaires périclitaient surtout à cause du déficit d'exploitation du paquebot géant *Queen-Elisabeth. En* quelques années, M. Broackes et son associé, M. Victor Matthews, sont parvenus à rétablir la rentabilité de la Cunard. L'année dernière, Trafalgar House a racheté l'hôtel Ritz pour près de 3 millions de livres et a dépensé 1 million de livres supplémentaire afin de moderniser cette « institution » sans détruire son charme traditionnel.

M. Broackes a promis de poursuivre la publication des trois journaux : *Daily Express, Sunday Express* et *Evening Standard*. De plus, il a assuré que les nouveaux propriétaires ne chercheront pas à modifier la politique des publications. Enfin, et conformément à ses habitudes, M. Broackes préfère rester dans l'ombre et laissera à M. Matthews le soin de diriger le nouveau groupe de presse.

Tous les experts sont cependant d'accord pour estimer qu'une nationalisation, aussi difficile que coûteuse, sera indispensable. Comme les autres organes de Fleet Street, ceux du groupe Express ne pourront survivre que s'ils parviennent à réduire de façon sensible le personnel de leurs imprimeries. En admettant que les nouveaux propriétaires réussissent à obtenir l'accord des syndicats — ce qui n'est pas certain, — les indemnités de licenciement et les mises à la retraite leur coûteront très cher.

JEAN WETZ.

[Le groupe de presse Beaverbrook était dirigé, depuis la mort de son fondateur, lord Beaverbrook, en 1964, par son fils Sir Max Aitken. Depuis plusieurs années, le groupe était déficitaire : le « Daily Express », qui tirait à plus de 4 millions d'exemplaires dans les années 60 a perdu plus du tiers de ses lecteurs, « l'Evening Standard » équilibre tout juste ses dépenses. Seul le « Sunday Express » reste rentable.

En novembre dernier, « The Observer », l'un des plus prestigieux hebdomadaires britanniques, avait été cédé à la société pétrolière américaine Atlantic Richfield.]

M. Barre inaugure à Veurey-Voroize l'« usine de presse » du « Dauphiné libéré »

De notre correspondant

Grenoble. — M. Raymond Barre, premier ministre, inaugure ce vendredi 1er juillet, les nouvelles installations du *Dauphiné libéré* à Veurey-Voroize.

L'« usine de presse », qui regroupe *l'ensemble des services du Dauphiné libéré* (rédaction, publicité, imprimerie, distribution) est, selon M. Richerot, « *le centre d'édition le plus moderne et certainement l'un des plus rationnel d'Europe* ». Il est équipé de quatre rotatives offset pouvant tirer deux cent vingt mille numéros à l'heure.

L'installation des nouvelles rotatives s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux matériels de photocomposition : dans l'usine de Veurey, les articles défileront sur un écran à tube cathodique, l'ordinateur « ajustant » les textes qui sont aussitôt composés. Les machines débiteront près de mille lignes à la minute.

La société du Dauphiné libéré est propriétaire de l'usine de presse de Veurey et des installations permettant la fabrication du journal, à l'exception cependant d'une rotative, appartenant à la société Delaroche qui édite *le Progrès de Lyon* dont cinquante mille exemplaires sont fabriqués à Grenoble sur les presses du *Dauphiné libéré*, à la suite des accords techniques et commerciaux passés entre les deux entreprises de presse en 1966.

Il faut noter qu'à la suite des accords passés entre le *Dauphiné libéré* et le *Progrès de Lyon*, l'usine de Chassieu, dans la banlieue de Lyon — construite en 1965 puis développée en 1970 — appartient pour moitié aux deux sociétés. Avec sa nouvelle usine de presse, la société du *Dauphiné libéré* espère pouvoir bientôt imprimer plusieurs périodiques, magazines ou journaux gratuits qui, estime son directeur général, M. Jean Gallois, « *n'ont pas comme impératif d'être imprimés la nuit* ». La « *saine gestion* » du journal et les résultats financiers de ces dernières années, ainsi qu'« *un statut fiscal parfaitement adapté* » ont, selon M. Gallois, permis à sa société d'autofinancer pour moitié l'usine de presse de Veurey.

CLAUDE FRANCILLON.

LA SORTIE DE « PARIS-MATCH » EST RETARDÉE PAR UNE GRÈVE A LA NÉOGRAVURE

La direction de *Paris-Match*, dans un communiqué publié le 30 juillet, déclare que le numéro de cette semaine « *n'a pas pu être mis en vente jeudi matin dans les kiosques parisiens par suite d'une grève imprévue ayant éclaté dans certains services de l'imprimerie Néogravure de Corbeil* ».

La Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. rappelle, pour sa part, que le conflit résulte du refus de la direction de la Néogravure « *d'appliquer l'augmentation de 2,4 % au 1er juin, résultant de l'évolution des indices INSEE et ayant fait l'objet d'une recommandation officielle de la Fédération patronale* ». Le communiqué souligne également le refus « *d'examiner au niveau de l'entreprise toute autre revendication...* »

L'arrêt de travail qui a bloqué la sortie de *Paris-Match* a été déclenché, à Corbeil, dans la section brochage, dont le personnel est essentiellement féminin.

A propos du jugement prononcé par la cour d'appel dans l'affaire opposant l'imprimerie Victor-Michel à la Néogravure (*le Monde* du 30 juin), précisons que le plaignant a été débouté, l'indemnité compensatrice de préavis étant à régler par *Télé 7 jours* (2 100 000 francs) ; solidairement, la société Néogravure est condamnée à payer la même somme, mais à concurrence seulement de 1 554 281 francs.

ARTS ET SPECTACLES

formes

Feu le sacré

Le terme d'art sacré a pris un sens profane. L'art qui se proclame tel, qui se mire en lui-même, ne peut être assimilé depuis pas mal de siècles à l'élan des créateurs anonymes qui ne cherchaient ni à plaire, ni à instruire, ni à convaincre. Toutefois, puisque les religions subsistent et que, pour leurs fidèles écœurés par la médiocrité ambiante, l'art n'est pas un luxe mais une nécessité, il était normal qu'ils fissent appel aux artistes, croyants ou non. Le centre de création industrielle a choisi à Exempla, dont le thème était cette année « artisanat et églises » : « Le Culte et ses objets. » De Munich, la section française, conçue par Raymond Guidot, a émigré à la chapelle de la Sorbonne (1).

Les objets (chasubles, crucifix, tabernacles, chandeliers, etc.), proviennent en grande partie de deux ensembles exemplaire : la chapelle de Matisse à Vence, Notre-Dame-du-Haut-Ronchamp, de Le Corbusier. L'abbaye de Noirlac est présente par les vitraux de Jean-Pierre Raynaud. Qu'on le sache : ce sont de vrais vitraux, comme les autres (originaux ou répliques) paradoxalement installés en pleine nef. Comment faire autrement ? Vitraux pour la plupart œuvres de peintres, exécutés, repensés par des maîtres verriers, auteurs eux aussi de réalisations personnelles : Bazaine, Bertholle, Chagall, Rouault, Villon, Ubac, et Paul Bony, Jean Marer, Charles Marcq, Brigitte Simon... Parce que cette anthologie lumineuse, multicolore, nous fait jauger l'importance de la renaissance du vitrail, comme nous avions assisté un peu plus tôt à celle de la tapisserie. Or, la tapisserie aussi est un objet du culte, ou peut lui être affectée.

Le Soleil bleu de Gilioli, qui éclaire ses tabernacles en pierre ou en bronze, est bien à sa place ici. Et, de même que l'Etoile de David, le candélabre à sept branches en fil de néon, le chandelier en scier doré d'Agam, les deux tapisseries de laine immaculée de Gleb, *Shabat le septième jour* et *Rêverie blanc sur blanc*, expriment avec autant d'intensité la mystique hébraïque. Ces deux tapisseries ont valu à leur auteur le prix Exempla 1977 décerné par un jury international que présidait Max Bill, prétexte d'un hommage rendu à Gleb par la Demeure (2). S'y joue pour quelques jours une « symphonie en blanc majeur », où la crémeuse, compacte substance textile est balafrée par les cicatrices de la mémoire.

La tapisserie n'est pas, ne devrait pas être un succédané de la peinture. Gleb lui a restitué son autonomie.

On n'a pas besoin d'aller très loin pour se retrouver dans un climat identique. Dans le même périmètre (3) Gleb, bien vivant, et les hélas disparus Gilioli, Bryen, Véronique Filosoff se regroupent aux côtés de plus de cent-cinquante artistes au vingt-troisième Salon d'art sacré. Décidément, cette tautologie — ou cette contradiction — nous poursuit. Je sais bien qu'il eût été injurieux pour la mémoire de Joseph Pichard de biffer ces deux mots en tête d'une manifestation qu'il avait fondée. Ils sont d'ailleurs suivis de deux autres, *Expression spirituelle*, qui définissent mieux le rendez-vous d'œuvres d'art où sont rarement traités des sujets explicitement religieux. Ils sont même en infime minorité et les organisateurs ont été éclectiques.

Mais quand au hasard d'une visite on réussit à faire d'heureuses trouvailles, quand on déniche *Ascension*, de Vera Pagave, ou la toile portant le même titre de Denise Lioté, ou *Ciel et Terre*, de Vano, ou les compositions d'Elvire Jean et de Nathalie Stern, ou d'Orix et d'Abel Savin, entre autres — la limitation de ce choix est tout à fait injuste — c'est la visualisation de la vie intérieure qui sert de lien à ce rassemblement un peu hétéroclite où le meilleur côtoie le pire. Qu'importe. La proportion d'envois satisfaisants est loin d'être négligeable.

C'est dans cette région de l'art où l'être n'a pas peur de s'engager et où, faute d'autre terme moins équivoque, on s'abrite sous la spiritualité, que peut se situer Kouara. Pour lui, la peinture n'est pas un filon qu'on exploite. Prenant entre autres risques celui de dérouter son public accoutumé à un chant langage lyrique, il a tout remis en question. Et ce n'est pas par jeu ni par défi qu'il s'est livré à ses *Tactilographies* (4).

Nul code n'est nécessaire pour lire ces écritures, ces déroulements vermiculaires ou ces variations dans la répétition des mêmes motifs car ils n'étaient pas prémédités. On a seulement besoin de se laisser guider par son instinct comme le peintre s'est laissé guider par des pulsions profondes pour apprécier les meilleures de ses compositions. Ainsi, *Petite guerre, grande paix*, peinte à l'acrylique, dont la toile par instants se soulève, sillonnée de serpentins aux couleurs vives, équilibrée par un soubassement blanc ; ou *le Grand filet de la nuit* ; ou, avec humour, *Slalom autour de trente-quatre bornes* ; ou les somptueuses *Trames écarlates*. Cette fois, la veine n'est pas épuisée. Kouara ira plus loin encore.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Place de la Sorbonne.
(2) La Demeure, 6, place Saint-Sulpice.
(3) Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard.
(4) Galerie Vercamer, 3 bis, rue des BeauxArts.

U.G.C. NORMANDIE - BRETAGNE
U.G.C. ODÉON - U.G.C. OPÉRA
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES
Un Film de FRANCOIS TRUFFAUT

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : Lorenzaccio.
Centre Georges-Pompidou, 18 h. et 21 h. : Festival du cinéma d'animation d'Annecy.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 22 h. : Un après-midi d'automne.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Moby Dick.
Chapiteau de la Baleine, 21 h. : Du rififi pour l'Utopie.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Hôtel de Sens, 21 h. 15 : Roméo et Juliette.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 24 h. : Marc-Michel Georges.
Mouffetard, 20 h. 30 : Los Gringos.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : la Replique ; petite salle, 20 h. 30 : Pirmling et Co (Allemagne fédérale).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Salle Jacques-Decour, 21 h. : le Songe d'une nuit d'été.
Salle Saint-Vincent, 21 h. 30 : le Horla.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : José.
Théâtre Essaion, salle I, 21 h. : Dans le jardin de mon père. — Salle II, 20 h. 45 : Feydeau Parrélolix.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre Présent, 20 h. 45 : la Serrure.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Thérèse.
Troglodyte, 21 h. : Gugusons.
Variétés, 20 h. 30 : Fêté de Broadway.
Le 28-Rue Dunois, 20 h. 30 : Intellectuels s'abstenir.

Les théâtres de banlieue

Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. 30 : les Voyages drôlatiques de François Rabelais.
Moigny-sur-Ecole, Moulin Grenat, 21 h. 30 : Tristan et Yseult.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 15 : Claire Heggen et Yves Marc.
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Ukumanta, folklore bolivien ; 22 h. : Armistice au pont de Grenelle.
Place Sainte-Catherine, 19 h. 30 : L'amour raconté au temps de la Renaissance.
Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 21 h. 15 : Chilingirian Quartet (Haydn, Britten, Beethoven).

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. et 21 h. : La voix et la musique d'Emmanuelle Parennin, instruments traditionnels.
Eglise des Billettes, 20 h. : Ensemble Sonates et Cantates, musique baroque (Leclair, de La Barre, Montéclair, Corette, Dumont).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Béatrice et Bénédict (Berlioz) ; Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham.
Cathédrale Notre-Dame, 20 h. 45 : Orchestre P. Kuentz, concert Mozart (Requiem, Ave Verum, extraits des Vêpres d'un confesseur).
Eglise Saint-Jacques du Haut-Pas, 20 h. 45 : Récital d'orgue F. Moreau et M.-T. Jehan (de Grigny, Buxtehude, J.-S. Bach, Tournemire, Langlais, Moreau).
Eglise Notre-Dame-des-Champs, 20 h. 45 : Instruments anciens et Instrumentarium Off. J.-P. Leguay, orgue (œuvre anciennes et modernes).

Jazz, pop', folk, rock

Palais des Arts, 20 h. 30 : No et Jazz, fête de Dainon II.
Caveau de la Huchette, 21 h. : Dixie - Swing Jazz band.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. : Cecil Taylor.

La danse

Théâtre Montparnasse, 21 h. : Danses sacrées de Bali.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Fiesta Flamenca.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Ballets T. Kowalski.
American Center, 21 h. : Danse et musique traditionnelle des Indiens Apaches.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 1er juillet

Triomphal succès à l'OLYMPIA du Grand Music-Hall d'ISRAEL

FESTIVAL DE SULLY-SUR-LOIRE
2 Juillet — AMADEUS QUARTETT (au château)
9 Juillet — PAUL BADURA-SKODA (au château)
14 Juillet — ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MUNICH (à l'église)
(38) 01-12-21

Seul, PARIS pouvait offrir ce spectacle unique au MONDE
NOTRE-DAME de PARIS
MUSIQUE - VERBE ET LUMIÈRE
Interprété par : Michel Bosquet - Suzanne Flon - Ludmila Mikaël - Philippe Noiret - François Périer - Rosy Varte.
TOUS LES SOIRS, à 22 h. 15
Quai Montebello - Entrée : 12 F.
ou
Sur le Bateau-Mouche - Pont de l'Alma - Promenade et Spectacle.
DEPART 22 h. — PRIX 20 F.

14e FESTIVAL DU MARAIS
14 JUIN AU 13 JUILLET
cette année : 270 SPECTACLES
parmi lesquels cette semaine :
THEATRE DU MOUVEMENT :
HEGGEN et MARC (1er prix du Festival d'Edimbourg)
CONCERTS :
CHILINGARIAN QUARTET : BRAHMS, MOZART, SCHUMANN
Tous les jours :
THEATRE ET CONCERTS DE RUE GRATUITS
Tous les soirs :
CAFE THEATRE et CAFE CHANTANT
INFORMATIONS 278.50.40 LOCATION 278.34.74

UGC BIARRITZ VO • UGC OPÉRA VO • UGC DANTON VO
BIENVENUE MONTPARNASSE VO
JABBERWOCKY un Monstre pour Rire
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL

5emes rencontres internationales d'art contemporain
la Rochelle
28 juin
8 juillet
1977

SAMEDI 2 JUILLET
17 h. 30 Récital K. Fujii (piano) Œuvres de O. Messiaen et K. Fujii (création)
20 h. 30 Carte Blanche à Mstislav Rostropovitch avec l'Orchestre Philharmonique de Lorraine Dir. M. Tabachnik
DIMANCHE 3 JUILLET
16 h. Concours Rostropovitch (finale) avec l'Orchestre Philharmonique de Lorraine
21 h. 30 Ensemble InterContemporain Dir. M. Tabachnik avec le concours de M. Rostropovitch Œuvres de C. Alsina (création) P. Mefano (création) et I. Xenakis
LUNDI 4 JUILLET
17 h. 30 Concert-Animation par F. Bousch
21 h. Orchestre d'Hilversum avec le concours de M. Rostropovitch Œuvres de Dao (création), D. Porcelijn, M. Tabachnik et W. Lutoslawski
MARDI 5 JUILLET
21 h. Ensemble InterContemporain Dir. L. Berio avec le concours de M. Rostropovitch, C. Berberian et K. Labèque Œuvres de L. Berio
MERCREDI 6 JUILLET
17 h. 30 L. Berio Intégrale des Sequenzas
21 h. Orchestre d'Hilversum Dir. M. Tabachnik avec les Swingle II et F. Sanguineti Œuvres de L. Berio
JEUDI 7 JUILLET
21 h. Récital Swingle II Œuvres de Debussy, Ravel et L. Berio
DU 1er JUILLET AU 5 JUILLET
L. Berio : ateliers sur les Sequenzas de L. Berio
RENSEIGNEMENTS : PROGRAMMATION / RÉSERVATIONS / TRANSPORTS / HÉBERGEMENT
A PARIS : RECHERCHE ARTISTIQUE. 104 RUE DE LA TOUR - 75016 - TÉL. 504.08.51
A LA ROCHELLE : RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN 11 RUE CHEF-DE-VILLE - 17000 - TÉL. (46) 41.03.35

LUCERNAIRE FORUM
nouveau lieu de rencontres
2 Théâtres
2 Cinémas
Salle de Concert
Salle de Danse
Galerie de Peinture

renseignements concernant des programmes ou des salles
INFORMATIONS SPECTACLES (lignes groupées) et 727.42.34
11 heures à 21 heures, dimanches et jours fériés)

Triomphal succès à l'OLYMPIA du Grand Music-Hall d'ISRAEL

FESTIVAL DE SULLY-SUR-LOIRE
2 Juillet — AMADEUS QUARTETT
9 Juillet — PAUL BADURA-SKODA
14 Juillet — ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MUNICH

PARIS ... LE MONDE
NOTRE-DAME de PARIS
MUSIQUE - VERBE ET LUMIÈRE
Michel Bouquet - Suzanne Flon - Ludmila Mikaël - Philippe Noiret - François Périer
TOUS LES SOIRS, à 22 h. 15
DÉPART 22 h. — PRIX 20 F.

UGC BIARRITZ - UGC OPÉRA - UGC DANTON - BIENVENUE MONTPARNASSE
JABBERWOCKY
MONTY PYTHON
un Monstre pour Rire

d'art contemporain
MERCREDI 6 JUILLET
JEUDI 7 JUILLET

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Baron fantôme, de S. de Poligny ; 18 h. 30 : Quartier sans soleil, de S. Yamamoto ; 20 h. 30 : Ne laissons pas les morts enterrer les morts, de D. Bergman, J. Ehrlich et H. Gouri ; 22 h. 30 : Promenade avec l'amour et la mort, de J. Huston.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). Marais, 4e (278-47-86). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE BUS EN FOLIE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (770-20-89)
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CANNONBALL (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43).
CARRIE AU BAL DU DIABLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19).
CAR WASH (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Miramar, 14e (326-41-02), Cambronne, 15e (734-42-96).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ELLES SONT DINGUES, CES NENETTES (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (325-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; v.f. : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A. v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE MAESTRO (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Le Paris, 8e (359-53-99), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NETWORK (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23)
NEWS FROM HOME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e, (542-67-42), h. sp
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.f.) : Français, 9e (770-83-88).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LE REGARD (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Les Nation, 12e (343-04-67).
UN TAXI MAUVE (Fr., v. ang.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VOL A LA TIRE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

Les films nouveaux

TRAGEDIE EGYPTIENNE, film égyptien de Salah Abou Seif, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
ARNOLD LE MAGNIFIQUE, film américain de G. Butler et M. Fiore, v.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HEDDA, film américain de T. Nunn, v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
AIDA, film français de P. Jourdan : La Pagode, 7e (705-12-15).
STARDUST, film anglais de M. Apted, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CRASH, film américain de C. Band, v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (604-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EN VOITURE SIMONE, film anglais de R. Boulting, v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18).

Les grandes reprises

AMBULANCES TOUS RISQUES (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp. : Au fil du temps (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Studio Logos, 5e (033-26-42). Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES CANONS DE NAVARONE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
COMMENT YU-KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. spéc
ECHEC A LA GESTAPO (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19), Diderot, 12e (343-19-29), U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29) — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
L'EMMERDEUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.f.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93), du 3 au 5.
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
MASH (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
MOBY DICK (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). — v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78)
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)
OSCAR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES QUATRE MALFRATS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) (*) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi)
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34)
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39)
LES ZOZOS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I) 12 h. (sf dim.) : les Mille et Une Nuits ; 22 h. : Rosemary's Baby ; V., S. à 24 h 15 : Aguirre, la colère de Dieu. II) 12 h. (sf dim.) : Satyricon ; 14 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; de 16 h. 10 à 22 h. 10 : Cria Cuervos : vend., sam. à 24 h. : Cabaret.
CARLOS SAURA (v.o.), Quintette, 5e (033-35-40) : la Cousine Angélique.
BARBET-SCHROEDER (v.o.), Gds-Augustins, 6e (633-22-13) : Maîtresse.
VISCONTI (v.o.), St. de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Violence et passion.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23), 13 h. 15 : Une poule, un train et quelques monstres ; 15 h. 30 : la Carrière d'une femme de chambre ; 17 h. 45 : Parfum de femme ; 20 h. : le Fanfaron ; 22 h. : le Sexe fou.
PERSPECTIVE ITALIENNE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Désert rouge.
UN DEMI-SIECLE DE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), mat. : l'Homme à la Caméra ; 18 h. : la Ballade du soldat ; en soirée : La parole est à la défense.
I. BERGMAN (v.o.), Le Racine (6e) (633-43-71) : le Silence.
GRANDS SPECTACLES (v.o.), Boadway (16e) (527-41-16) : la Bataille des Ardennes.
PANORAMA DU CINEMA CLASSIQUE FRANÇAIS, La Pagode (7e) (705-12-15) : L'affaire est dans le sac ; Voyage-surprise.
STUDIO 28 (18e) (606-36-07) : Servante et maîtresse.
C. CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 13 h. 30 : les Lumières de la ville ; 15 h. : la Revue de Charlot ; 16 h. 30 : les Feux de la rampe ; 19 h. : le Kid ; 20 h. 30 : les Temps modernes ; 22 h. : le Dictateur.
LA PRESSE EN QUESTION (v.o.), Action-République (11e) (805-51-33) (avec le journal « Rouge ») : Citizen Kane (ven., sam., dim. : débat).
MARX BROTHERS (v.o.), Action-La Fayette (9e) (878-80-50), en alternance : la Pêche au trésor, *Une nuit à Casablanca*, Animal Crackers.
QUINZE GRANDS HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Pas de printemps pour Marnie.

LUCERNAIRE FORUM
un nouveau lieu de rencontres
2 Théâtres
dirigés par : Laurent TERZIEFF, Luce BERTHOMME
2 Cinemas
1 salle de Concert
dirigée par : Didier William LEPAUW
1 salle de Danse
dirigée par : Félix BLASKA
1 galerie de Peinture
dirigée par : MAC'AVOY — LEENHART
galerie de photos - restaurant - disques - livres - posters - cassettes - journaux - stands d'artisanat de tous pays
13 SPECTACLES PAR JOUR
OUVERT DE MIDI A 2 H DU MATIN
LA CARTE D'ABONNEMENT : 50 F VALABLE 1 AN
40% de remise sur : toutes les pièces de théâtre - tous les concerts et les ballets
20% de remise sur tous les films
20% de remise au BROADWAY pour la technique relief : LA SPACIOVISION
Vous recevrez auparavant tous les programmes
Abonnez-vous en envoyant 50 francs par chèque bancaire ou postal, ou un mandat adressé au LUCERNAIRE FORUM, 53 rue Notre Dame des Champs - 75006 PARIS

ELYSEES LINCOLN vo
QUARTIER LATIN vo
PATHE CLICHY
ST-LAZARE PASQUIER
CONVENTION GAUMONT
HOLLYWOOD BOULEVARD
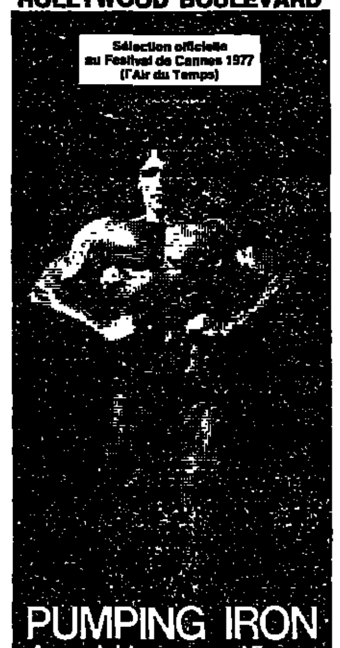
PUMPING IRON
Arnold le magnifique

MARIGNAN PATHÉ
IMPÉRIAL PATHÉ - QUINTETTE
14 JUILLET PARNASSE
14 JUILLET BASTILLE
TRICYCLE Asnières
MULTICINÉ PATHÉ Champigny

LA FIANCÉE DU PIRATE
un film de NELLY KAPLAN

QUINTETTE
8-10, rue de la Harpe
033-35-40
CRIA CUERVOS - LA CHASSE
LE JARDIN DES DÉLICES
LA COUSINE ANGÉLIQUE
ANNE ET LES LOUPS
Festival CARLOS SAURA
1 FILM PAR JOUR

LES GRANDS-AUGUSTINS
10, rue des Grands-Augustins, 633-22-13
A l'occasion de la ressortie de MORE
LES FILMS DE BARBET SCHRŒDER
LA VALLÉE
Musique des Pink Floyd
GÉNÉRAL IDI AMIN DADA
MAITRESSE
avec Gérard Depardieu et Bulle Ogier
1 FILM PAR JOUR
VOIR LIGNES PROGRAMMES

BONAPARTE VO
VENDOME VO
Glenda Jackson

"Hedda"
TIMOTHY WEST • PETER EYRE
PATRICK STEWART • JENNIE LINDEN
HENRI IBSEN — TREVOR NUNN

SEUL A PARIS EN SON STÉRÉOPHONIQUE
LA PAGODE
57 bis rue Babylone
Tél. 705.12.15
Mo St-François Xavier
AIDA
VERDI
un film de PIERRE JOURDAN
Réalisé en stéréophonie au Théâtre Antique d'Orange
GILDA CRUZ-ROMO
GRACE BUMBRY
INGVAR WIXELL
THOMAS SCHIPPERS
Séances : 14 h. 30, 17 h., 19 h. 30, 22 h.

BALZAC ÉLYSÉES - CAPRI (Grands Boulevards)
PUBLICIS SAINT-GERMAIN - PARAMOUNT GALAXIE
PARAMOUNT GAITÉ - LES IMAGES
Paul Claudon présente
Gérard Depardieu • Miou-Miou • Patrick Dewaere
LES VALSEUSES
film de Bertrand Blier
avec Christian Alers, Brigitte Fossey, Michel Peyrelon, Jeanne Moreau
musique de Stephane Grappelli

Interdit aux moins de 18 ans

ÉLYSEES LINCOLN v.o. - MAYFAIR v.o. - HAUTEFEUILLE v.o. - 14 JUILLET PARNASSE v.o.
14 JUILLET BASTILLE v.o. - SAINT-LAZARE PASQUIER v.f. - MONTPARNASSE PATHÉ v.f.
P.L.M. SAINT-JACQUES v.f. - NATION v.f. - CYRANO Versailles v.f. - GAUMONT Evry
GERALDINE CHAPLIN
FERNANDO REY
ELISA VIDA MIA
UN FILM ECRIT ET REALISE PAR CARLOS SAURA
PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE FESTIVAL CANNES 77
"Cria Cuervos" déchirait "Elisa Vida Mia" bouleverse. Après ce chef d'œuvre du cœur où Carlos Saura s'arrêtera-t-il
MICHEL GRISOLIA NOUVEL OBSERVATEUR

PARAMOUNT ELYSEES et PARAMOUNT ODEON (version anglaise - sous-titres français) - PUBLICIS CHAMPS ELYSEES
PARAMOUNT MARIVAUX - PARAMOUNT OPERA - CAPRI Gds BOULEVARDS - BOUL'MICH
PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLEANS - PARAMOUNT GOBELINS - PARAMOUNT MAILLOT
CONVENTION ST-CHARLES - PASSY - PARAMOUNT BASTILLE
Périphérie : VILLAGE Neuilly - C2L Versailles - ARTEL Créteil - VÉLIZY - ARTEL Rosny - MARLY Enghien
... sur les chapeaux de roues. FRANCE SOIR
Un Taxi Mauve

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
en pleine expansion (200 personnes)
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
X ENST ou X ESE

— sérieuses références en Télécom ;
— capable de diriger techniquement une équipe d'Ingénieurs d'Etudes ;
— capable s'adapter rapidement à esprit P.M.E. ;
— participation possible au capital.

Envoyer C.V. détaillé à C.G.P., n° 511, 35, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE PARIS
BIENS D'ÉQUIPEMENT cherche

UN ADJOINT
DE PREMIER ORDRE
32 ans minimum
pour son **DIRECTEUR COMMERCIAL**

Qualités indispensables :
— formation supérieure (école de commerce de préférence), excellent contact, sens de la négociation, mais aussi du commandement et de l'organisation ;
— expérience pratique de quelques années ;
— anglais courant.

Situation d'avenir et très intéressante en cas de réussite.

Adr. C.V. manuscrit et prétentions à n° 19.906, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Filiale Française
important groupe pétrolier
recherche

JEUNES
INGÉNIEURS COMMERCIAUX
DIPLOMÉS H.E.C., E.S.S.E.C.
SUP. de CO ou équivalent
Libérés du Service National
Minimum 2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion

pour postes

Attachés commerciaux
suivant besoins de la Société
en résidence Paris ou Province

- Nombreux déplacements ;
- formation complémentaire assurée ;
- possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adresser C.V. et photo ss le n° 19.871 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

AGENCE INTERNATIONALE rech.

MEDIA PLANNER
DE HAUT NIVEAU

QUALITES DEMANDEES :
— Personnalité capable de créer véritable dialogue publicitaire avec les équipes de création.
— Forte expérience (au moins 3 ans) des approches quantitatives en média planning.
— Qualités d'animateur permettant de s'imposer rapidement au sein de l'équipe actuelle.
— Relations établies et confiantes avec les supports.

Ecrire avec C.V. sous n° 20.304 COMTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Rech. pour période 5/7 - 31/7, possible août, pour surveiller et assister personne âgée invalide, une dame temps complet, nourrie, logée, Paris-15e. Tél. h. de bur. : 770-21-09, M. Guinaudeau.

PARIS 5e
CHERCHE J. F. POUR GARDER ENFANT 18 MOIS, de 16 h. à 19 h. à partir 16 août. Téléph. après 19 h. : 325-40-02.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour
RIYAD
(Arabie Saoudite)

UN RESPONSABLE
DE CHANTIER

pour entreprise générale de bâtiment.

Niveau INGENIEUR ou assimilé.

Langue anglaise indispensable.

Durée du déplacement 18 mois en célibataire.

Logement sur base vie dans chambre individuelle.

Adresser C.V. n° 19.876, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

emplois régionaux

BRETAGNE - BATIMENT et T.P.
P.M.E. (C.A. 20 M., 200 personnes)
recherche

CADRE DE DIRECTION

— Mission : — Direction administr. et comptable
— Contrôle de gestion
— Trésorerie

— Profil : — 30 ans environ
— Expérience fonction similaire
— Formation supérieure
— Connaissance problème bâtiment souhaitée mais non indispensable

Nous offrons une possibilité de carrière intéressante dans une entreprise réputée - Lieu de travail et cadre de vie très agréables.

Lettre + C.V. + Photo + Prét. au n° 7.241, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

MUTUELLE GENERALE FRANÇAISE VIE
recherche pour postes

INSPECTEURS DU CADRE
Jeunes hommes niveau d'Etudes Supérieures. 25 ans minimum. Libérés des obligations militaires. Minimum annuel garanti : 45.000 F.

Envoyer curriculum vitae à l'adresse suivante :
MUTUELLE GENERALE FRANÇAISE VIE
Secrétariat Commercial
20, rue Saint-Bertrand,
72000 LE MANS.

Importante Société régionale SUD-OUEST
C.A. : 200 millions. — Filiales France et Export
recherche

DIRECTEUR FINANCIER
Homme 35 ans environ

Expérience bancaire souhaitée

Ecrire avec curric. vitae, références et prétentions sous le n° 7.252 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

C.I.L. (Ouest de la France)
recherche
Attaché de Direction
ayant bonnes connaiss. juridiques et comptables ainsi que législation de construction.
Env. C.V. détaillé, manuscrit, avec prétentions et photo, à n° 7.208, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

demandes d'emploi

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
trilingue
(ALLEMAND - ANGLAIS)
Expérience
ch. place stable environs CAEN. Libre début septembre. (3.000 F × 13).
Ecr. n° 6.523, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre Relations hum./personnel ch. société jeune et dynamique. Ecr. n° 1.265 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

TRADUCTEUR-DOCUMENTALISTE HAUT NIVEAU
anglais-espagnol not., allemand formation technique supérieure en électronique, automation, informatique (microprocesseur) expér. engineering, entreprise gle, industrie du pétrole ch. emploi responsabilité.
Ecr. no T 75.334 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

enseignem.

ESPAGNOL INTENSIF
sur la Costa Del Sol
par petits groupes.

Academia Oxford Comedias, 11 MALAGA (España). Telefono 21-23-09.

COURS DE VACANCES
Toutes matières, de 1re à 11e
PEDAGOGIE MODERNE
75680 PARIS CEDEX 14
Tél. 542-99-88

capitaux ou proposit. com.

Sté en expansion rech. pr financement de ses actifs prêt court terme (24-36 mois) de 200.000 F 10 % net d'impôts. Intér. mens., remboursem. 1/4 s/préav. 2 m. Discrétion assurée. T. 228-66-37.

Ferronnerie. La Fer Forgé Cévenol, société en pleine expans., rech. grossistes pour revente d'articles de feu (chenets, serviteurs, grilles, pare-feu, etc.) sur tous secteurs, sauf Sud-Est. Pour ts renseign. s'adres. Fer Forgé Cévenol, Z.I. Croupillac, 30100 ALES. Tél. (66) 86-06-18.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A vendre :
FORD ESCORT 1300 SPORT
Prix : 14.500 F
Mai 75. 4 portes. Jaune. Intér. tissus noir. App.-têtes. Radio. Phares L.P. 46.500 km.
M. Gautier - T. 261-51-06, P. 500

8 à 11 C.V.

A vendre : GS 1220 CLUB, mars 1973 - 89.000 km. Très bon état. Prix à débattre. Téléph. après 18 h au 460-13-86.

Mécanicien auto, je vends ma 504 TI injection, gris métall., intérieur cuir, toutes options. Parfait état. Prix : 15.000 F. Téléph. : 931-24-17

Vds ALFETTA 2000, 5.000 km, garantie 6 mois. Crédit possible. Tél. heures bureau : 991-11-92

12 à 16 C.V.

A vendre MERCEDES 280 S.E., 77, B.O. intérieur velours, verres teint., métall. marron. 85.000 F. 470-64-55, vendr. et à part. lundi.

+ de 16 C.V.

CARRERA EXPOSITION
Porsche POZZI
754 - 97 - 64

Particul. vd DETOMASO bleue Panthera 72, pft ét., 33.000 km Téléph. 389-58-75.

A vendre LAND ROVER STATION WAGON, 58.000 km., ann. 1972, équipée galerie et phares. parfait état, 28.000 F. Téléphoner après 21 heures : 906-72-57

PACER X 76, toutes options. Prix sacrifié, cause départ. Tél 747-97-17 ou 251-34-04, bureau

divers

VOLVO
DAF
TS MODELES DISPONIBLES
OUEST - AUTOS
30, avenue Marcel-Cachin 92 CHATILLON
655-37-37

104 - 304 - 504 - 604
1977, peu roulé, garantie
Auto-Paris 15, 532-69-95,
63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

PAN-CARS
Place de la Porte St Cloud. 16e
651-43-42+
MAZDA. CITROEN. PEUGEOT. RENAULT. SIMCA CHRYSLER
(Toutes Marques étrangères)

Finition exportation
Faible kilométrage
Garantie usine
CREDIT LEASING
24,36,48 mois
EXPOSITION DE 200 VEHICULES
EXPORTATION TT
de 8h30 à 19h, demandez Mr Marc

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vends très belle chambre 1925 pichepin polychr. avec chiffonnier et bureau, conviendrait à adolescent + chambre style Napoléon III. — Tél. 805-58-41.

Agencement

Agencements et entretien
Menuiserie - Placards - Etagères
Portes - Serrures - Moquette
Peinture - Décoration, etc. Pour tous vos probl. appel. 020-35-14.

Antiquaire

Société de récupération cheminées marbre et pierre, ACHAT, VENTE. — Téléph. 627 - 31 - 79.

Arts

Prépar. exposit. artiste peintre rech. MODELES (femmes) pour périodes d'une semaine juillet et août. T. 742-85-12, de 15 à 19 h.

Artisans

Transformation et aménagem. d'appts, ts corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisines sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible sur 3, 5, 7, 12 ans, intérêt 5,50 %. Devis gratuit, exécution rapide. Téléph. 770-54-59 ou 770-86-32.

Bateaux

A vendre vedette hollandaise croisière fluviale, coque acier, 4 couchettes. 702-34-06, le soir.

A vendre moteur Diesel horsbord 16 CV. Chantier naval Mallard, Triel-s/Seine. 965-60-73.

A VENDRE BASTIA
RUBIS ROCCA 73 - 40 CV
Tél. 260-35-00, p. 25-06, h. bur. ou écr. n° T 75.300 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS (4e). Téléph. 033-00-83.

Cours

COURS AUDIOVISUEL PRIVE, ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRATIONS GRATUITES. SESSIONS INTENSIVES D'ETE. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. 326-08-70, 329-02-88. Tous les jours, de 9 h. à 21 h.

COMPTABILITE APTITUDE
non bachelier, l'aptitude vous donne l'équivalent du bac pour les études sup. de comptabilité. Examen sept. Stage intensif de préparation en juin ou juillet. Journée de révision en septembre D.E.C.S. comptab. D.E.C.S. jurid., stages d'approfondissement en juillet et septembre. Ecole privée, E.P.E.C., 74, rue du Temple, Paris-3e, 272-06-78.

Professeur donnerait cours math tous niveaux août. Tél. 567-99-75.

Déménagements

Dgts F.L. Service. Ts volumes, qualité artisanale. 12, rue Valadon, Paris-7e. T. 555-23-48, 23-89.

Experts

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue St-Florentin, PARIS (8e). — Téléph. 260-34-80.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DEPOT - VENTE
exclusivement de fourrures
gd choix vêtements parf. état.
91, rue du Théâtre, Paris-15e.
Téléphone 575-18-77.

Homes d'enfants

« LES BARTAVELLES »
B.P. 48, 74220 LA CLUSAZ
Téléph. (50) 02-24-06
Home d'enfants du monde entier garçons et filles 3 à 13 ans, 1.200 m², piscine privée, maître nageur, tennis, cheval, parc de jeux, cours scolaires d'entretien.

Instruments de musique

Vends SAXO TENOR Rampoane état de marche. Tél. 958-81-28.

Vds piano à queue STEINWAY « Medium Grand » fabricat. 1963. Prix 20.000 F. Téléph. 954-65-45.

Stages

STAGE THÉATRE EN MÉDOC AOUT 77

Stage de réalisation autour du FAUST DE LENAU. 4 ateliers : comédiens, mise en scène, décor, régie animés par SHEILA WESTON, J.-F. FRAYSSE, S. BEDOUREDS, J.-J. VAUDOU. 900 F, hébergement, nourriture compris.

Ecrire ESPACE THEATRE, 16, rue Constantin, 33000 Bordeaux.
Tél. C.I.J.A. FRAYSSE - (16-56) 48-55-50.

Pour élèves de 2e, 1re et term., recyclage rapide français, anglais, math., sous forme de séminaires, par groupe de 12, du 15 au 31 août, dans un village du Tarn.
Pédagogie active.
Ecrire : Mme KERR, 18, rue du Moulin-à-Vent 78860 SAINT-NOM.
Tél. le soir : 460-85-53.
La journée : 622-40-28.

Livres

ASSOC. DE DOCUMENTATION AERONAUTIQUE recherche revues et livres, tous genres, toutes époques. Faire offre ou dons à l'association, 9, pl. de l'Eglise, EGLY, 91290 ARPAJON. 490 - 08 - 52.

A vendre collection complète, sous reliure, de la revue « ENTREPRISE » (plus de 1.100 numéros). Téléph. 723-43-92.

Moquette

GROS RABAIS
sur 10.000 m² de moquette
BELLE QUALITE
Très grand choix. — 757-19-19.

Péniche

Péniche aménag. habit. 100 m², excell. état navigat. 150.000 F à débattre. 707-20-88, 329-43-22.

Photos

ZOOM TAMRON 70/220
Adaptation Konica Auto T 3, étui et parasoleil.
ETAT NEUF. 1.000 F.
Téléph. 644-30-61, après 19 h.

Psychologie

FOYERS DISSOCIES
Accueil, renseign., orientations, consultations psychol., jurid. ds le cadre de la mésentente, du divorce et de l'après-divorce. Rens. et R.-V. ts les ap.-midi, 9, r. Guénégaud, 6e - 329-77-19.

Troisième Age

Près CHANTILLY.
privée, grand stand. Retraite, Résidence « les Cèdres », maison repos. Parc, ambiance famil.
188, Grande-Rue
60530 CROUY-EN-THELLE.
Tél. : (4) 424-75-26
et à Paris au 622-83-31.

Rencontres

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs », COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL. : 548-95-16.

Contacterais personnes connaissant Nouvelle-Calédonie. Ecrire M. Chapuy, 12, rue Barral-de-Montferrat, 38100 GRENOBLE.

Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre, font quelque chose d'unique.
Maître RUCKEBUSCH
5, rue du Cirque, 75008 Paris, Rd-Point Ch.-Elysées. T. 720-02-97
Relations dans la meilleure société. OUVERT TOUT L'ETE SUR R.-VS EXCLUSIVEMENT.

Vacances Tourisme Loisirs

ILE DE RE
A louer, juillet, maison bord de mer, 2 chambres, salle séjour, cuisine, petit parc, à Rivedoux. Téléphoner à 010-25-03.

A louer, été, chez habitant (enseignants, 36 ans), grande ferme landaise restaurée. Cénac, Le Biarnès, 40470 Ygos.

VERBIER (1 500 m.)
Valais suisse, juillet et août, app. en chalets et chalets ind. Rens. : Eugster, 936 Verbier (Suisse). Eugster, 9, rue Victor-Cousin, Paris-5e. Tél. : 633-37-82.

34e pleine nature, 5 km ville, 20 km plages, 25 km montagne. A louer, août, dans sa pinède, résidence tout confort. Tél. : 98-10-33, 18 à 20 h. semaine.

CELIBATAIRES, COMMENT VOUS CONNAITRE ?
CLUB RIA VOUS PROPOSE
du 24 mars au 11 avril
ou
du 8 avril au 25 avril 1978
voyage et séjours au Mexique. Prix, tout compris sauf boissons et assurances : 5 700 F.
Organisés par T C G, licence no A 961
Pour tous renseignements : RIA, 3 bis, rue de la Réunion, 75020 PARIS.

Disposons bordure de plage Nord-Finistère, appartements NEUFS, TT CONFORT (6 pers.) mois d'août ou 2e quinz. août, Px 1 000 F sem. ou 3 500 F mois. Tél. : 16 (98) 69-95-10 ou écr. no 6522 « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

VACANCES : PARTEZ A VELO
Location : 2, r. du Fer-à-Moulin, 75005 PARIS. Tél. : 337-59-22.

A louer 2 pièces meublées, neuf. 15 juil. 650 F, août 1 600 F, sept. 1 200 F, t.t.c. (89) 41-18-73.

BAIE DE ST-TROPEZ
CLUB DE VACANCES
PR TOUS RENSEIGNEMENTS
GOLFE BLEU
B.P. 126 BEAUVALLON-S/MER
83120 SAINTE-MAXIME.
TELEPH. (94) 96-05-90.

Yachting

LA MER A LA VOILE
B.P. 43, 35402 Saint-Malo Cedex
APPRENEZ
la NAVIGATION HAUTURIERE A LA VOILE
de ST-MALO vers l'IRLANDE sur un SLOOP de 13 m. NEUF. CROISIERE de 12 jrs : 1.560 F + NOURRITURE. (99) 40-99-33.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartem. achat

SOCIETE disposant capitaux achète COMPTANT APPTS 2-3 et 4 Pièces dans 12e, 14e, 13e, 19e, 20e - 345-86-41 (Poste 25)

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., PARIS 15e et 7e, pr bons clients, Appts toutes surfaces et immeubles. PAIEM. COMPTANT

constructions neuves

MEUDON-BELLEVUE
Résidence « LES BALYSIS »
APPARTS de qualité, du STUDIO au 5 P. Prix moyen 5.700 F le m2 pondéré, ferme et définitif. Livraison en cours. APT TEMOIN : s/place sam., dimanche 14-19 h. Tél. 027-14-13, 34, av. Galliéni. Réalisation et vte COCIM Marc Fleury SARL, 35, rue Bienfaisance. 387-04-30.

immeubles

MONTE-CARLO
Bord mer, imm. neuf terminé 3.025 m² libres habitables, magasins et parkings. 35.000.000 F. 325-28-77.

locations non meublées Offre

Région parisienne

EXCEPT. - 15 km PARIS
BORDURE
FORÊT MONTMORENCY
MAGNIFIQUE PROPRIETE
Superbe récept. + 8 chbres av. chacune leurs sanitaires, nomb. dépendances, Parc 3 ha, parfait pour séminaires. 6 500 F mens. Tél. : 033-62-71.

PUTEAUX
Résidence BELLERIVE
cuis. équipée, tél., parking

STUDIO	30 m2 environ	1.000 F + charges
2 P.	46 m2 environ	à partir 1.190 F. + ch.
3 P.	79 m2 environ	à partir 1.890 F. + ch.
4 P.	96 m2 environ	à partir 2.430 F. + ch.
5 P.	110 m2 environ	à partir 2.650 F. + ch.

VISITE SUR PLACE
Mardi, jeudi, samedi, de 13 h. à 17 h. 30, bâtiment D, 7e ét. Accès: 34, qu. National, Puteaux

ou sur rendez-vous
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
766-04-66 174, boulevard Haussmann

PARLY 2 Studios neufs, cuisine, téléph. 750 F. - C.O.P. 954-92-00.

locations non meublées Demande

Paris

MONTPARNASSE
profess. libér. rech. appt 5-6 p. mixte logt et bur. Ecr. C.S.L.C. 12, rue G.-Péri, 63 Clermont.

Rech. Appt imm. anc. Téléph. 3 p. CALME. Téléph. 589-12-80.

CH. STUDIO ou 2 P. PARIS, PRIX MODERE.
Ecr. n° 6.525, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Région parisienne

Pr Société Européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. Tél. : 577-54-04.

fonds de commerce

Région DINARD à vendre Hôtel 20 chambres, café, bar grand restaurant, ouvert toute l'année, parking atten. 30 voit. vue sur mer et grande plage
A débattre avec 650.000 F comptant 1/2 viager
2 têtes 71 et 60 ans.
ROBIN, notaire,
72170 Beaumont-sur-Sarthe

Cours secondaire réputé, bien situé, petits effectifs, conditions intéressantes, crédit. Ecrire no 20.104 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

hôtels-partic.

VERSAILLES
hôtel particulier sur 900 m2 terrain, séj. 60 m2, s. à manger 35 m2, entrée, cuisine 25 m2, 11 chbres, 4 s. de bains, 4 w.-c. + dépendances. Px 2.650.000 F. Tél. : 950-45-01

ASNIERES, 21, rue d'Anjou 9/10 pièces sur 700 m2, jardin sur place, 16 h. à 19 heures. EXCLUSIVITE ADDA. 793-50-40

bureaux

DOMICILIATION, TEL. SECR. TELEX Frais 100 F mois APEPAL. - 228-56-50

224-08-80
domiciliat. - courrier, secrét. permanence, téléph., télex.

villas

CORSE Particulier vend dans par de CALA ROSSA à 150 m. plage. Villa 2 niveaux 200 m2 séjour, 4 chambres, tout confort. Garage, jardin aménagé 1.300 m2. Vue magnifique sur Golfe de PORTO VECCHIO

ELANCOURT A SAISIR Maison 5 pièces Gd séjour. Cuis. équipée. Gar. Jardin 350.000 F. 460-14-53

Part. vend villa en construction, en Provence, 10 km St-Rémy, av. terrain, une mais. à rénover dans village 20 km Avignon. Ecr. n° 7.253, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Aigremont, 6 km Saint-Germain rive. habit. ste, 6/7 p., cuis. équ. s/sol tot. Gar. 3 voit. Jdin indép. 680.000 TTC av. 200.000. 027-57-40

13 km OUEST Près S-Germain-en-Laye - 600 m RER. CHARM. DEMEURE anc. Parf. ét. Récept. 60 m2 s/jardin. 5 ch. 2 bains. Tt cft. Logement gard. Beau jard. ombr. 1.800 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

ANTONY Métro PARC-DE-SCEAUX - Très calme, VILLA NEUVE 6 p. Gd cft, terr. 420 m2. Px 900.000 F. AGCE DU MARCHE. 661-05-05.

CHATOU RESIDENTIEL Près R.E.R. GRDE DEMEURE MANSARD Récept. 80 m2, 7 chbres, 3 bns, tt cft, maz. B. jd. bois 1.400 m. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

EVIAN, Petite Rive, à vendre villa constr. récente, excel. état, 100 m. du lac, très calme, terrain 1.700 m², 2 niveaux, grand séjour + terrasse, vue splendide imprenable sur Léman. Vaste cuis., 7 chbres, dont 5 côté lac, 2 w.-c., sal. de bns, sal. d'eau, garage, caves, lavabo ds chaq. chambre, chauff. centr., téléph. Ecr. n° 7.203, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VAUCRESSON CENTRE
Très belle maison ancienne récept. 100 m², Habitable 240 m² Terrain 1 100 m². Prix 850 000 F J.M.B. 970-79-79.

BAILLY en bordure de forêt de MARLY, Magnifique Villa de stan. en pierre, belle récep. + 6 chs, 3 bns + serv. ss/sol total, gar. 3-4 voitures. Nomb. annexes. JARDIN de 2.000 m2. Total 1 600 000 F. Tél. 969-85-35.

A vendre à Royan-Pontaillac 1 villa au calme, à 400 m de la plage. 5 pces princip. Salle de bains. Dépendance. Ecrire à : M. Berthon, 28, av. A.-Briand (16) BARBEZIEUX.

78 - Hameau du Château Trompette à Gambais, s/terr. 700 à 1 000 m². Villas 6-7 pces gar., couverture ardoise, construction traditionn. ht stand. prêt PIC, livraison fin 77, villa témoin samedi, dimanche, 15 h. à 18 h. NEUVILLE S.A. 120, champs-Elysées, 75008 PARIS - 225-54-72.

Part. vd ds domaine av. piscine tennis, S.-E. Paris sur 1.100 m2 Belle villa, 235 m2, gd séjour, 5 chbres, cuis. aménag., garage 2 voit., celt., 590.000 F. 386-04-22

PRE-ST-GERVAIS. Jolie Villa liv., 24 m2, tr. belle cuis., bns, 2 ch. au 1er ét., gar., chauff. cent., jard. 150 m2, état impec. 370.000 F. - 366-45-29

pavillons

RESIDENTIEL, 50 M. BORD DU
LAC ENGHIEN
VILLA SUR 600 M2 TERRAIN sous-sol total, garage, ch. centr. 4 p., cuis., tout conft, terrasse. Px 475.000 avec 94.000. 964-59-92.

BOIS-COLOMBES, proche gare. Pav. 9 P., tt conf., jard. possib. 2 appart. 500 000 F. 968-39-62.

ANTONY, particulier vend 8 p. près lycée. Vue exception., très beau jardin, 1 135 m2. 620 000 F. Possibil. crédit. Tél. : 237-34-59.

SAINT-LEU-LA-FORÊT
6' GARE, Villa meulière, excell. état. Jardin, ss-sol total., cht. cent. 7 pces, cuis., tt confort. RESIDENTIEL - PRIX 273.000 avec 54.000 F. 964-59-92.

ROUEN Limite de Saint-Aignan Pavillon récent. Grand séjour, cuisine aménagée, 4 chambres, bains, cab. toilette. VUE PROTEGEE 720 m2 jdin. Garage. - 734-40-49.

maisons de campagne

170 km Paris - 45 km Deauville, vallée d'Auge, parl. vd 2 mais. tt conf. s/1 100 m2. 927-45-92.

Autoroute Chartres, 50 mn Paris, maison 67. Tout conf., 2 800 m2. Jard. paysagé, dble liv., chem., 3 ch., 2 bains, gde cuis., tél., grenier, rangem. ch. centr., gar. 420 000 F. SEG 16-62, 577-81-67.

EN PROVENCE : maison caractère, ds village sud Lubéron, 5 p. à aménager voûtes anciennes, terrasse, solarium, cave, dépend. Belle vue, plein SUD. PRIX : 160.000 F.

LES MAS DE PROVENCE
84160 CADENET
Tél. (90) 68-06-59

VOIR LA SUITE
DE NOTRE
IMMOBILIER
PAGE SUIVANTE

ANNONCES CLASSEES

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Donnant sur JARDINS DU PALAIS-ROYAL cachet exceptionnel, duplex de 260 m2, réception, 3 chambres, 2 chambres de service, ascens. MONTESFORT : 544-11-87.

M° JOURDAIN. Original 110 m2, liv. dble 30 m2, s/terras., 3 ch., cuis. équip., bains, asc. particul. Prix : 470.000 F. Tél. 366-45-29.

AUTEUIL. Imm. P. de T., séj. dble + 2 chbres, tt cft, chbre de serv., 585.000 F. 26, r. Poussin, de 14 à 18 h. - 532-61-08.

RANELAGH - Calme et Soleil SUR JARDIN ET RUE ds imm. récent, standing, P. de T., asc., 120 m2, living de 40 m2, 3 chambres, bains. Sur place, lundi 4 juillet, 94, rue de l'Assomption, au 4e étage, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

PRES BOIS DE VINCENNES Proche R.E.R., beau 4 Pièces, entrée, CUIS., tout conft, asc., balcon, plein soleil, parking : 350.000 F. Téléphone : 346-63-85.

BUTTES-CHAUMONT Très beau studio + mezzanine + terras., cuis., bs, 40 m2. Prix 215 000 F. Ce jour, de 13 à 15 h., 58, RUE DE LA VILLETTE.

XIe Particulier à Particulier, imm. P. de T. ravalé, appart. refait neuf, 65 m2, entr., 3 P. + cuis. entièr. équip., wc, salle de bains, chauff. centr. individ., 13 m2 balc., vue dég. s/arbres, 5e ét., tél. Pr R.-Vs et visite : Tél. 805-18-04 (après 14 h. ou sam. et dim.). Agce s'abstenir.

TERNES - SAINT-FERDINAND Ds bon imm., propriét. vend : 3 P., 52 m2 + débarr.-dressing, tt cft, tél., 240.000 F. Visites, sam. et dim., de 14 à 18 heures, 4, RUE TORRICELLI.

MAISON DE CARACTERE PARIS-XXe. Ref. nf, déc. soign., tt cft, 105 m2 habit., entr., gd séj. dble, pet. cuis. équip., gde S. de B., wc + 2 ch., grenier, cave, gar., tél. + pet. stud. ind., tout confort. Prix : 540.000 F. Téléphone : PYR. 84-81.

Propr. vd un R.-de-Ch., 188 m2, et un 1er étage 155 m2, même imm., gd stdg, px intéres. S/pl., 10-12 h., 13-18 h., 18 bis, rue H.-Heine-16e. 288-42-24. Ag. s'abs.

AV. NIEL - IDEAL PROFESS. LIBER., ds bel imm., 6 Pces, 200 m2, stdg, élevé, soleil. Prix exception. vu urg. - 225-89-19.

IDEAL PROFESS. LIBERALE, GEORGE-V - TROCADERO, PASSY, 6 à 8 P., 170 à 240 m2. Prix except. vu urg. 225-89-19.

PHILIPPE-AUGUSTE IDEAL PLACEMENT Dans bel imm. entièrement restauré, TRES BEAUX 2 P. tout confort (50 m2) - 165.000 F avec 25.000 F compt. + crédit STE PPTAIRE. - 345-86-41

HALLES Studio 38 m2 + jardin privatif, cuisine équipée, S. de B. en marbre : 230.000 F. Visite sur place, de 14 à 19 heures, 53, rue Saint-Denis. — Tél. : 588-41-63.

16e - PRÈS BOIS 19, RUE CHANEZ Livraison immédiate **3 PIECES 79 m2** + balcon, cave, téléph., inclus **PRIX : 620.000 F** Possibilité parking au sous-sol. Sur place, appartement décoré, de 10 h. 30 à 13 heures et de 14 h. 30 à 19 heures, sauf mardi et mercredi. 524-56-00 ou appeler LISE FLEXNER A COGEDIM : 266-36-36.

JANSON-DE-SAILLY 100 mètres avenue Victor-Hugo, ds imm. très gd stdg, façade marbre. Livraison immédiate. **APPTS 2 et 3 PCES** Prix fermes et définitifs, S/pl., lundi au samedi, 11-19 h., 125, rue de la Pompe. 704-56-93.

OPÉRA - 39, R. SAINT-ROCH 3e ét. ss asc. d'un imm. classé, GARÇONNIERE de caractère. Me voir, vendr., sam., 12-18 h.

M° NATION Sur cour jardin Immeuble pierre de taille - Tél. **3 PIECES** Entrée, cuisine, s. de bains, w.-c. Prix intéressant. - Chff. centr. 295, rue du Faubourg-St-Antoine, samedi, dimanche, lundi 15/18 h.

ILE ST-LOUIS. 103 m2 s/cour. Px intéress. S/pl. samedi 13 h. 30-16 h. 30 31, quai Bourbon 566-72-53 - 396-01-03

PELLEPORT Dans imm. récent - Standing **BEAU 3 PIECES** Tt conft - Gd balcon. Cave. Avec 35.000 F compt. + crédit. Tél. Park. 7e étage. 280.000 F. STE PPTAIRE - 345-86-41

AUTEUIL Près bois IMMEUBLE NEUF LIVRAISON IMMEDIATE 26, rue Erlanger, Paris (16e)

EXCEPTIONNEL SPLENDIDE DUPLEX 4 - 5 P. 7e et 8e étage 167 m2 + terrasses PRIX : 1.316.000 F Caves, téléphone inclus Possibilités boxes et chambre de service S/pl. appartement décoré de 10 h. 30 à 13 heures et de 14 h. 30 à 19 heures, sauf mardi et mercredi 524-56-00 ou appeler LISE FLEXNER à COGEDIM - 266-36-36

CENTRE POMPIDOU 67-69, rue Quincampoix **RENOVATION DE PRESTIGE** 6e-7e ét. - Ascenseur - DUPLEX AVEC TERRASSE Tous les jours 13 à 19 h., sauf dimanche. Tél. matin 770-72-77.

PASSY Idéal INVESTISSEUR IMM. STAND. ASC. 4-5 pces libre, 4 pces occupées. Prix except. vu urgce. 225-89-19.

8e, Proximité Saint-Augustin dans immeuble grand standing, **A LOUER BUREAUX 293-62-52**

SAINT-FARGEAU Dans imm. récent - Standing **B. 3 P.** Tt conft - Gd balcon. Tél. - Parking 7e ét. Avec 40.000 F compl. + crédit. - PPTAIRE sur place vendredi, samedi, lundi, 15-19 h., 40, RUE DE LA JUSTICE, bâtiment A.

Paris Rive gauche

M° VAUGIRARD IMMEUB. RECENT, TT CFT GD LIVING + 2 CHBRES ent., cuis. équipée, s. de bains, tél., box, agréablem. aménagé, 32, rue La Quintinie (angle 29, rue d'Alleray) samedi, dimanche, 15 à 18 h.

PANTHÉON DUPLEX ET 2 P. par pptaire ds imm. magnifiquem. rénové. Calme s/cour-jardin. cuis. équipée. S. bains S/PL. 13 h. 30 - 18 h. 30 - 15/17, RUE TOURNEFORT ou 723-38-53.

EXCEPTIONNEL LIVING + CHBRE tt confort. Rénovation luxueuse. Poutres A SAISIR. Proptaire. 325-75-42.

VIe, 103, rue du Cherche-Midi 2 P. 35 M2 et 3 P. 75 M2 Vue dégagée - Plein soleil Ce jour, de 14 h à 17 h 30

GOBELINS. Gd studio en duplex 50 m2, rénové. Plan tr. original av. cuis. équip., s. d'eau, wc, chem., dressing, chauff., téléph. Beaucoup de charme 205.000 F - T. 331-52-95, 18 à 19 h

BOUSSICAULT - Pptaire vd vrai 3 p., 55 m2, calme, clair, entr., cuis, s. bains. wc. Px 250.000 F. Téléphoner le matin au 325-62-19

3, rue ROSENWALD, PARIS-15e Part. vend à Part. uniquement. Appt 4 pces, tt conft, 82 m2, ds immeuble standing 1972 (living, 3 chbres, cuis., s. de bns, 2 wc, balcon, cave, parking). 465.000 F Tél. : 842-64-00 (Poste 469) ou : 533-78-68, après 18 heures

ALESIA - Calme, soleil, P. vend pet. 3 p., tt cft, 6e ét., imm. P. de T. 205.000 F. Vis. vendr., sam., 7, rue Leculrot, 15-19 h.

STS-PERES - UNIVERSITE Imm. classé, gd stand., 220 m2, état impeccable, gde réception, 3 chbres, 2 bains, serv., parkg MONTESFORT - 544-19-34

M° BALARD - Moderne. Coquet 3 P. en duplex, tt conft, téléph. 5e étage. 240.000 F - 533-96-65

UNIQUE A PARIS Quai Voltaire, face au Louvre, 5 fenêtres sur la Seine. Plafond haut. Propriétaire vend directement appartement de 130 m2 + parking - 1.500.000 F Téléphone : 325-72-75

LUXEMBOURG, 11, r. Vaugirard Séjour dble, 4 ch., 5e ét. Asc. Sam., lundi, 13/18 h. ODE. 48-70 BALCON

5e arrdt, Jardin des Plantes Dans bel imm. pierre de taille, ravalé, très beau 2 pièces, tout conft, refait neuf, 1er étage sur jardinet. Calme, avec 26.000 F compt. + crédit personn. Tous renseign. : 633-06-05 - 633-19-47

TOURNEFORT-PANTHEON Séjour, 2 chbres, cave voûtée. Jardin privé 40 m2 - ODE. 42-70. Plus. poss. STUDIO CHARME.

Pptaire vd 2 pces, cuis., s. eau, wc, chauff. central. Immeuble ravalé - Tél. : 580-70-14, 13e arr.

6e, rue SEGUIER s/cour 18e s., Duplex. Plein Sud, 115 m2, tout confort. Etat parfait. Calme total. Tél. après 18 h : 326-63-98.

CLUNY 3 P. DUPLEX jardin, terrasse, soleil, 23, rue DE LA PARCHEMINERIE. OU Téléphonez au : 633-85-30.

M° PORTE-DE-VANVES Bon imm. ravalé - Sur jardin **2 PIECES** Cuis., w.-c. possible salle de bains. **2.000 F** LE m2 A rénover 122, RUE CASTAGNARY Samedi, dimanche, lundi 15/18 h.

Ve ST-JACQUES - ST-SEVERIN Part. vd duplex 3/4 pièces, tt cft. Charme. Poutres. Chemin. Terrasse. Soleil - T. : 033-38-27

Région parisienne

LOUVECIENNES. - Magnifique appt 135 m2, près gare, belle décor., box, parking, 735.000 F. S. A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à CHATOU. — 976-38-02.

VILLE-D'AVRAY. Appt de haut stdg, environnements arborisés, 170 m2, récept. av. chem., 80 m2, tr. belle cuis. équipée, 3 chbr., 2 bains, dégagements, placards, cave, 2 park. en s.-sol, accès direct par asc., exposit. SUD-OUEST. Px 1.013.000 F frais de not. compr. J.M.B. : 970-79-79.

Près VERSAILLES, « Parc Montaigne », beau stud., plein Sud, jardin : 98.000 F. — 460-31-22.

ST-CLOUD. Stdg et vue exceptionnels, gd 4/5 Pièces, 2 bains, cuisine aménagée, parking, terrasses. - Téléphone : 539-67-52.

ST-MANDE - Bungalow individ., 6 p., cuisine, tt confort, 185 m2 + chambre de service + parks + jdinet. 950.000 F - 344-03-43

ST-CLOUD - Exceptionnel Résidence Marie-Bonaparte Vue panoramique sur Paris 5 pièces luxueux, jamais habité 130 m2 habitables + belles loggias + 3 parkings. Frais de mutation réduit AGENCE LYCEES - 602-52-91

VERSAILLES - Imm. standing 2 pces 51 m2, tt cft, cave, park., 6e ét. Plein Sud. 245.000 F. LEFIEVRE G.P.I. - 950-08-23

ÉGLISE PANTIN ttes commod. s/pl. ds pet. imm. pierre de t., sup. appt haut stand., hall, vaste séj., 3 chbres, dressing, cuis. équip., tout cft, rangts, cell., 2 caves, gd gar., agréab. jard. privatif. 320.000 F. **ACB** 60, r. J.-Guesde, BONDY 847-28-09 et 11-20.

PARLY 2 3/4 pièces - Type 2 Loggia vitrée OUEST - Belle décoration Prix : 329.000 F. - Tél. 460-31-22.

VERSAILLES (PRES). 4/5 pces + jard. 160 m2. Plein sud. Bon état. 339.000 F. — 460-14-53.

MONTREUIL - 44, r. Molière Petit immeuble P. de T., tout électrique, reste 5 appartements, du studio au 4 Pièces, finition en cours. A partir de 3.800 F le m2. Prix fermes et définitifs. Sur place samedi-dimanche, de 14 à 19 h. ou sur rendez-vous. Vente SIMEF : 346-71-08.

VERSAILLES (PRES) - Dans résid. 20' Montparnasse 6/7 pièces (140 m2), cheminée, 3 bains. Avec gd jardin. Cave. Parking. 455 000 F. — 60-14-53.

Province

Vends Appts 4/5 pers. en pluripropriété, à LA PLAGNE (Savoie). Séjour : 3 sem. période Noël. Prix : 50.000 F. Ecr. s/réf. 1.720, à INTER PA, B.P. 508. 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

CANNES, région. Appts. villas, commerces. Bourse Française de la Construction et du Commerce - 122, rue d'Antibes, 06400 CANNES

ENTRE LA CIOTAT et ST-CYR Part. vd magn. appt 3 P., 80 m2, imm. récent, dans parc fleuri, mer à 50 m, dern. étage, grdes terrasses, vue impren., sur baie, garage, cave. Prix : 275.000 F 315.000 F avec place nouveau port pr bat. 8 m. - Meurant, goélette Chantebrise - 13600 LA CIOTAT - Tél. : (91) 08-69-64

CANNES - Calme, luxe, habitable de suite, 2-3-4 pces, piscine, tennis. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, 06 LE CANET

MONTPELLIER. Vds 42 m2, pl. ctre, ref nf., 90.000 F. 878-27-20.

BIARRITZ APPT 100 m2, sur la plage. Résidence Sunset, Côte des Basques. BLANCAN, av. de Magudas, B.P 6. 33160 LE HAILLAN. TEL. : (56) 47-29-05

Etranger

PLACEMENT - SECURITE SUISSE Appartements-maisons-chalets actuell. nombreuses possibilités :
— bassin lémanique Genève - Lausanne - Montreux,
— Riviera vaudoise dans les petits ports du lac,
— à la campagne,
— ou à la montagne.
Prix intér. Tél. : (021) 20-70-11, Régie Jean Francken, Ag. Romande Immobil. S.A., Gl-Benj.-Constant 1 - 1002 Lausanne.

terrains

CHANTILLY LE LYS P. à P. 5 500 m2. Tél. le matin et après 20 h., sf mardi et ven. 702-96-79.

Part. vd beau terrain boisé de 2 200 m2, clos, électr., eau, avec bungalow 2 pièces, à Viarmes (95), près de Chantilly. 844-94-97.

LA VARENNE ST-HILAIRE - 657 m2 terr. env. Façade 22 m. - Prix 550.000 F. **TIC** 32 avenue Maurice-Thorez, Champigny. - Tél. 706-14-52.

domaines

Vente par propriétaire **VALLÉE D'EURE** 90 km PARIS AUTOR. OUEST Exceptionnel PETIT DOMAINE 15 ha env., traversé par l'Eure 1.500 mètres de rives MAISON, BORD RIVIERE Maison d'amis et gardien, dép. grand cachet, splendide parc boisé, allées. Prix à déb. Lundi au vend. (22) 92-44-10, h. bur

fermettes

3 KM Sortie AUTOR. LUIGNY ds charmant hameau s/3.000 m2 bel. grange en part. aménagée, 4 p. cuis. aménagée, hall, salle d'eau, atelier, chff. cent. mazout Acte en main 235.000 F. créd. S.I.R. ROBINET, 5, r. de Chartres, Illiers. Tél. (37) 22-01-31

CHALO-ST-MARS 5 km d'ETAMPES CHARMANTE FERMETTE rénovée. Salon, sal. à manger, poutres apparentes, cheminée, 3 chbres, tt cft. Garage. S/petit parc clos. Px total 420.000 F avec 84.000 . - 494-06-05 ou 20-80.

LORREZ LE BOCAGE SUR **5.000** m2 verg. Charm. fermet. rest. amén. Séjour, cuis., 2 ch., bns, WC, Chf. cent. fuel, gd grenier amén. Garage. Impec. 290.000 F. Fac. C.I.N. 428-26-63 FACE EGLISE à NEMOURS.

REGION MAINTENON **FERMETTE** excellent état 3 p., grange, gren. amén., poutres, chemin., terr. 1.000 m2. Prix 127.000 F. Avec 25.000 F 9, r. Patenotre **SOMBIM** Rambouillet. Tél. : 483-36-35.

PARIS, 130 KM autor., PERCHE fermette à rest. s/1.200 m2. 2 P. + dépendances, atten. G.O. excell. état. Eau, él. Px total : 107.500 créd. SIR ROBINET, 5, rue de Chartres, Illiers. (15-37) 22-01-31.

GALLARDON Ret, 65 km Paris. Accès direct autoroute. Fermette caractère. séj., c. cuis., 2 chbr., s. d'eau, wc, grange amén., atel., s/terr. clos 280.000 avec 56.000 compt **AVIS** 23, rue C.-Harleville, Maintenon (15) 37-23-02-29 ou Paris 887-43-40

propriétés

VERSAILLES résidentiel particulier vd BELLE MAISON s/1.700 m2 7 ch., s. à m., salon, bureau, cuis., office, cave, 2 s. de bns, 2 cab. toilette. - Tél. 954-70-66

70 KM PARIS NORD-OUEST Rég. GISORS Belle ppté, séj., 2 chbres, bains grenier aménageable, jardin : 1.200 m2. Px 280.000 F. Tél. 424 à Gisors par (16-32) 30-91-11 NB

MAISONS-LAFFITTE près centre résidentiel, 13 Pces entièrement rénovées, garage dépendances s/ 1.400 m2. Poss. prof. libér. Px justifié. 962-01-92

MONTMORENCY RESIDENTIEL vue pan., splend. pav. s/650 m2 jard., décoré, 190 m2 habitables, 2 terras. + sol marb., isol. phonét., assur. 735.000 F. 465-40-86.

Pour SPORTS ÉQUESTRES MAGNIF. MAIS DE MAITRE style 18e, tt cft, mais. de gard., logement de lads. 15 boxes, manège couv. 800 m2, dépend., herbages. M. CARON, 424 Gisors par le (16-32) 30-91-11, H. de B.

Près BURES-SUR-YVETTE s/1.100 m2, SPLEND. MAISON 240 m2, cuis. équ., séj., salon, TV, discoth., 6 ch., 2 bs + S. d'eau, s.-sol 180 m2, 3 voit., dép. Prix : 900.000 F. Tél. 907-51-95.

Région Orléans 28 km au Sud de la ville en dehors de toute route passagère mais non isolée **FERMETTE** à restaurer comprenant corps de bâtiment d'habitation et nombreuses dépendances, style solognot bien implantée au milieu terrain 1 ha 50, dont 4 ha 1/2 boisés. Prix : 600.000 F. Crédit possible. Renseignements et visite, tél. heures bureau, CETAF (38) 95-00-24.

MONTMORENCY ppté de caractère, 950 m2 terr. ss-sol total. Garage, chff. cent. 7 P. cuis. tt conf, Pav. gardien Etat excell. Prix : 740.000 F. avec 140.000 F. Tél. 964-59-92.

12 KM DEAUVILLE, lisière forêt, chaumière norm. XVIIIe s., 8 p., 3 s. de bains, gd living. Sur terrain 20 000 m2. Tél. le soir : 280-24-27.

SUR 3.000 M2 Terrain clos - 58 km Paris S.N.C.F. - Maison état neuf. 5 P., cuis. équipée, bains, w-c, gren. amén., cave voûtée, gar., atel. 330.000 av. GROS CRED. **AVIS** 8, faubourg Cappeville (16-32) 30-91-11 le 405 à GISORS, ou Paris : 887-43-40.

Vallée LOT, limitrophe Périgord 2 km. Puy-Lévêque, 30' gare Cahors Capitole, part. vd Maison style périgourdin, rez-de-ch. tout conf., 8 p. av. comble aménag. sur 3 niv. : 1 de 140 m2, 2 de 120 m2, av. enclos 3.500 m2 bordé ruiss., bosq., prair., eau, élec., Tél. en cours, photo s/dem. T. (53) 29-91-58 ou écr. B.P. 8 24550 Villefranche-du-Périgord

MONASTERE XIIe, Limousin NICOT, 87400 CHAMPTERY Tél. (15-55) 09-00-81

PROVENCE-LUBERON Mas XVIIIe siècle. Vue exceptionnelle. 20 ha. bois et terres Village à proximité. Immobilier GARCIN, 8, boulev. Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. T. (90) 92-01-58

EN PROVENCE Au cœur des Alpilles, dans site exceptionnel, Mas tt cft., 4 pces + cuis. + gar., 3 ha de pins. Prix : 650.000 F. Cabinet immobilier MORO 23, bd Victor-Hugo SAINT-REMY-DE-PROVENCE Tél (90) 92-14-75

châteaux

Ach. CHATEAU état impecc. nécessaire. Maxim. 100 km Paris Ag AGER. - 024-04-35

forêts

FORÊT 330 ha Région CLAMECY (Nièvre). Société D.I.F., 71110 MARCIGNY, tél. 176, Sté D.I.F., 71400 AUTUN tél. (85) 52-10-40.

villégiatures

CAP SUR BRETAGNE **ERQUY** ETE 77 Louons MEUBLES prox. MER, semaine (s) et mois Ag. ERQUY EXTENSION. BP 15 22430 ERQUY. T. (96) 32-31-45

SAINT-TROPEZ face au golf Part. loue 2 chbres communic. bains, w.-c. 1 gde chbre, bains, w-c, gd sldg terrasse, piscine. T. (4) 97-13-37

CORSE sur propriété 1 ha 5 en bordure de mer 2 plages privées protégées possib. mouillage tx bateaux Particulier loue en AOUT VILLA 6 chbres, 5 s. de bains Téléph. h. bur. au 789-21-21 ou 333-06-66 - Télex 611.740

A L'AIR PUR ET FRAIS, loin des pollutions, toutes activités touristiques, vue magnifiq. sur l'Oisans, séjour d'été en montagne dans Appts confortables récents, 4 à 10 pers. 18 à 20 F par jour et par personne. Téléphone : (76) 80-36-40

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi** **de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.** **au 296-15-01**

EQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

— A PROPOS DE... —

SIGNATURE D'UN PROGRAMME ANTIPOLLUTION

Les équarrisseurs seront les payeurs

Le Syndicat national des industries de la récupération animale et M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, ont signé, mercredi 29 juin, un document aux termes duquel les industriels s'engagent à éliminer les nuisances de leurs établissements d'ici à 1981.

Les équarrisseurs — puisqu'il s'agit d'eux — ne rejetteront plus leurs eaux grasses dans les rivières et n'empuantiront plus leurs voisins. Ils en ont fait la promesse solennelle dans le décor Empire des salons du ministère. « Notre coupable industrie, *comme a dit plaisamment l'un d'eux,* compte une centaine d'entreprises, emploie deux mille cinq cents salariés et, en faisant disparaître chaque année un million et demi de carcasses d'animaux, joue le rôle d'éboueurs des campagnes. Nous exerçons par nature une activité antipollution. » *C'est bien vrai.*

Il n'empêche qu'après avoir fait leur métier, les équarrisseurs oubliaient que les ruisseaux peuvent mourir d'être trop engraissés et que leurs voisins supportent mal les mauvaises odeurs. Aussi se sont-ils engagés à dépenser 50 millions entre 1978 et 1981 pour se doter d'équipement antipollution. 30 millions seront consacrés au traitement des effluents liquides, 20 au brûlage des gaz odorants. Les équarrisseurs obtiendront pour cela l'aide des agences de l'eau et des prêts du Crédit agricole. Il aura fallu trois ans de négociations pour en arriver là...

DES MILITANTS ANTINUCLÉAIRES OCCUPENT PENDANT QUATRE HEURES LA MAIRIE DE GRENOBLE

Pendant quatre heures, de 19 à 23 heures, la mairie de Grenoble a été occupée, jeudi 30 juin, par une centaine de militants antinucléaires.

Le syndicat intercommunal d'aménagement de la région grenobloise était réuni, jeudi, en fin d'après-midi, dans la salle du conseil municipal, lorsque les locaux furent investis par une centaine d'adhérents du comité Malville, qui organise la grande concentration du 30 juillet prochain, autour du site du surrégénérateur de Creys-Malville. Plus de deux cents de ses membres, à titre de protestation contre le programme électronucléaire, ont amputé leurs dernières factures d'électricité de 15 %. La régie municipale du gaz et de l'électricité a décidé de résilier le contrat d'une cinquantaine d'entre eux.

Les manifestants voulaient rencontrer le conseil municipal pour qu'il s'explique sur l'attitude de la régie et les coupures de courant opérées le matin même chez plusieurs militants du comité Malville. M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble et député (P.S.) de l'Isère, fit savoir qu'il recevrait une délégation dans son bureau. *Les manifestants lui demandèrent de « venir s'expliquer devant tout le monde ».* Finalement, vers 23 heures, les membres du comité ont évacué les locaux. Le comité anti-nucléaire de Creys-Malville a publié un communiqué déclarant : *« Il est scandaleux qu'une municipalité de gauche, qui s'est prononcée contre le surrégénérateur, réprime les Grenoblois refusant de payer son financement. »*

Le même jour, M. Louis Mermaz, maire de Vienne, député socialiste de l'Isère et président du conseil général, a annoncé que la fédération des élus socialistes du département invitait les maires de l'Isère à fermer les mairies, jeudi 7 juillet, pendant deux heures, pour protester contre le refus de M. Raymond Barre de répondre aux délibérations du conseil général. Celui-ci demandait que les travaux du surrégénérateur soient interrompus sans délai. De son côté, la municipalité de Vienne a adopté jeudi soir une motion *« s'élevant contre le caractère brusque et improvisé de l'enquête publique concernant le projet de la centrale de Saint-Maurice-l'Exil ».*

● *Braud-et-Saint-Louis : deux réacteurs supplémentaires.* — L'Electricité de France a été autorisée à édifier deux réacteurs supplémentaires sur le site de Braud-et-Saint-Louis (Gironde), ce qui portera le total des réacteurs de la centrale à quatre. Les deux premiers réacteurs puiseront et rejetteront dans la Gironde leur eau de refroidissement. Les deux autres seront peut-être équipés de tours de refroidissement.

Le parquet de Bordeaux a ordonné, jeudi 30 juin, la remise en liberté des huit personnes interpellées la veille et soupçonnées d'avoir subtilisé à la mairie de Braud-et-Saint-Louis un dossier d'enquête publique concernant la centrale.

TRANSPORTS

L'Aéroport de Paris devrait retrouver son équilibre financier en 1978

« Notre redressement financier est en bonne voie : l'équilibre du compte d'exploitation devrait être atteint en 1978 », a indiqué M. Jacques Larché, président de l'Aéroport de Paris, au cours d'une conférence de presse réunie le mercredi 29 juin. Le bilan de l'établissement public pour 1976 fait apparaître un déficit de 12,8 millions de francs, près de trois fois inférieur à celui de l'année précédente : 37,5 millions.

M. Larché s'est félicité de la « *compréhension* » des pouvoirs publics qui ont su compenser l'insuffisance passée de leurs concours financiers. L'Aéroport de Paris avait dû, en effet, supporter une lourde part des frais de construction de l'aéroport Charles-de-Gaulle. « *L'Etat a reconnu nos efforts* », ont souligné ses responsables.

Depuis 1971, il a apporté une dotation en capital de 660 millions de francs qui a permis de couvrir 30 % des dépenses d'investissement. Il a en outre consenti de 1974 à 1976 des allégements de frais financiers d'un montant de 155 millions sous forme de réduction des charges et de différé de paiement.

Pour éviter le retour d'un déséquilibre, « *il est essentiel que le financement des investissements futurs soit assuré dans des conditions normales* », a affirmé M. Larché, « *et qu'à un autofinancement de 30 % en moyenne s'ajoute un apport en capital d'un même montant versé par l'Etat et les collectivités publiques. Le recours à l'emprunt serait ainsi limité à 40 % des dépenses d'investissement* » (1). Le président de l'Aéroport de Paris compte aborder cet aspect des choses dans les discussions qui vont s'ouvrir avec les pouvoirs publics pour l'élaboration d'un contrat d'entreprise.

Pour M. Larché, l'équilibre des comptes est un objectif prioritaire. S'installer dans le déficit aboutirait à un « *transfert illégitime de charges de l'usager sur le contribuable* », d'autant plus insupportable que 5 % seulement des Français utilisent l'avion.

A ce propos, l'Aéroport de Paris a traité l'an dernier 20,4 millions de passagers (+ 9,4 % par rapport à 1976) : 63,49 % ont voyagé sous des couleurs françaises, 38 % ont transité par l'aéroport Charles-de-Gaulle. L'établissement public a reçu ou expédié 409 000 tonnes de fret (+ 14 % par rapport à 1975) : 27 % de ce trafic étaient dirigés vers l'Europe.

Les travaux de l'aérogare n° 2 de l'aéroport Charles-de-Gaulle commenceront sous peu. Cette nouvelle installation prévue pour accueillir dix millions de passagers par an pourrait être progressivement mise en service à partir de 1981, compte tenu de l'évolution du trafic. Les responsables de l'Aéroport de Paris cherche à maintenir une exploitation équilibrée entre Orly et Roissy. Or pour des raisons de prestige, beaucoup de compagnies étrangères obtiennent des pouvoirs publics l'autorisation de s'installer à Roissy, au détriment d'Orly. Pour M. Larché, ces passe-droits doivent donner lieu de la part de l'Etat à une compensation financière.

Quant aux onze aérodromes secondaires que gère l'établissement public et dont le trafic global — 1 187 mouvements en 1976 — est en baisse de 0,6 % par rapport à l'année précédente, M. Larché s'est déclaré « *sensible aux problèmes que pose leur environnement* ». Il a précisé qu'il s'agissait simplement d' « *entretenir ce patrimoine* » : il a catégoriquement démenti que des projets de développement, de l'une ou l'autre de ces plates-formes, soit à l'étude. — J. B.

(1) Entre 1967 et 1973, l'Aéroport de Paris a investi 2 800 millions de francs à Orly et à Roissy. Ces dépenses, dans lesquelles la première tranche des travaux de l'aéroport Charles-de-Gaulle entrent pour 1 600 millions, ont été couverts à hauteur de 15 % par l'Etat, de 11 % par autofinancement et de 74 % par emprunts.

● *Concorde vers Washington : un vol par jour.* — La liaison aérienne Paris-Washington par Concorde va devenir quotidienne à partir du 11 juillet prochain, a indiqué récemment à New-York un porte-parole d'Air France. A l'heure actuelle, il y a trois vols aller et retour par semaine entre les deux capitales.

La compagnie française a décidé d'augmenter la fréquence de ces vols en raison du succès remporté par le supersonique, dont le taux de remplissage est actuellement de 82 %, alors qu'il n'était que de 67 % pour les douze premiers mois de sa mise en service entre Paris et Washington.

● *Les comptes d'Air France.* — Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de jeudi, le président du tribunal de commerce s'est déclaré incompétent pour statuer sur l'instance en référé engagée le 29 juin par un groupe d'actionnaires d'Air France qui demandaient le renvoi à une date ultérieure de l'assemblée générale de la compagnie.

FAITS ET PROJETS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Le président de la République et les maires.* — M. Valéry Giscard d'Estaing recevra, à partir du 15 juillet, et au cours de déjeuners à l'Elysées, des maires de toutes tendances ; cela dans le cadre de la consultation organisée sur la réforme des collectivités locales et qui fait l'objet d'un questionnaire adressé à tous les responsables des équipes municipales (*le Monde* du 1er juillet).

ILE-DE-FRANCE

● *Le premier emprunt pour la région.* — La région d'Ile-de-France, qui vient de fêter son premier anniversaire, lance son premier emprunt direct sur le marché financier français. Cet emprunt, d'un montant de 300 millions de francs, sera ouvert le 4 juillet prochain. Il sera amortissable en quinze ans. Il permettra de couvrir près du sixième des dépenses de la région en 1977.

● *Pour les artisans de Paris,* M. Jacques Chirac, maire de Paris, a installé, le mardi 28 juin, à l'Hôtel de Ville la première commission extra-municipale de concertation, chargée de participer à l'élaboration des délibérations prises par le Conseil de Paris en matière d'artisanat. Cette commission, présidée par M. Gabriel Kaspereit, adjoint chargé du commerce, comporte vingt membres, parmi lesquels plusieurs conseillers de la capitale, des délégués des syndicats des artisans, des membres du CID-UNATI et des représentants des chambres de métiers.

PÊCHE

● *La Grande-Bretagne interdit la pêche au hareng.* — La Grande-Bretagne a décidé d'interdire complètement, jusqu'à la fin de l'année, la pêche au hareng dans la partie de la mer du Nord placée sous sa juridiction, en vue de protéger ses réserves de poisson.

Cette mesure unilatérale, annoncée à la Chambre des Communes par M. Bruce Millan, secrétaire pour l'Ecosse, était attendue depuis le dernier conseil des ministres de la Communauté économique européenne.

TOURISME

● *A Nice, le Palais de la Méditerranée racheté par M. Fratoni.* — Le groupe dirigé par M. Jean-Dominique Fratoni, président-directeur général du casino Ruhl, à Nice, a pris, jeudi 30 juin, le contrôle du Palais de la Méditerranée, le célèbre établissement de jeux de la promenade des Anglais. Les actionnaires ont refusé de reconduire dans ses fonctions l'ancien président-directeur général du Palais, Mme Renée Le Roux, qui s'opposait à la cession (*le Monde* du 9 avril), et ont nommé à la direction générale de la société, M. Jean Buchet, ancien secrétaire général du Ruhl.

URBANISME

● *Les délégués des bureaux d'études manifestent.* — Deux cents délégués de quarante bureaux d'études publics et privés de la région parisienne se sont rassemblés, le jeudi 30 juin, au ministère de l'équipement, boulevard Saint-Germain, à Paris. Ils étaient soutenus notamment par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de l'équipement et accompagnés par des élus de Bagneux et de Plessis-Robinson. Ils demandaient au ministre, M. Jean-Pierre Fourcade, qui ne les a pas reçus, de prendre des mesures afin d'arrêter tout licenciement, notamment au Bureau d'études et de réalisations urbaines (BERU) qui vient de déposer son bilan (*le Monde* du 24 juin).

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

MONNAIES

Tokyo cède à Washington

(Suite de la première page.)

Les quantités considérables de devises américaines qui transitent par Tokyo nécessitent les arbitrages de la Banque du Japon. Selon quels critères ?

Si l'on en croit les autorités monétaires japonaises, les interventions de la Banque du Japon sur le marché des changes ont avant tout pour but de stabiliser les cours et d'éviter des fluctuations désordonnées. Le Japon effectuant 80 % de son commerce en dollars, il est normal, fait-on remarquer, de chercher à maintenir le cours du yen relativement stable par rapport à la monnaie américaine.

Pour éviter aux exportateurs nippons tracas et désordres, le Japon a tout intérêt à ce que les périodes de stabilité soient longues. Depuis que le yen flotte, ses variations ont été relativement modérées (+ ou — 8 % entre 1973 et 1977). Le Japon manipule-t-il, en fait, sa monnaie, comme l'affirment de nombreux financiers internationaux ? La Banque centrale est bien armée pour le faire. Elle exerce sur le marché des changes un contrôle beaucoup plus étroit que ce qui se fait dans les autres pays occidentaux. Les liaisons permanentes qu'elle entretient avec les agents de changes et les banques lui permettent de savoir chaque matin le montant des opérations à régler dans la journée, donc de fixer sa politique en conséquence. La connivence entre les organismes financiers et la Banque centrale est renforcée par la docilité des premiers envers la seconde. Le contrôle de la Banque centrale est d'ailleurs facilité par la faiblesse des opérations en yens traitées hors du pays.

Les influences étrangères en sont donc limitées : 20 % des exportations nippones et 2 % des importations seulement sont libellées en monnaie nationale, alors qu'en France ou en Allemagne fédérale les chiffres correspondants sont de l'ordre de 40 % à 70 %. Le marché financier nippon, le deuxième du monde par le volume des transactions, est peu ouvert sur l'extérieur.

Une pression internationale de plus en plus forte s'exerce néanmoins sur le Japon pour que ce pays prenne une part des risques de l'économie mondiale. En avril, ses réserves en devises et en or s'élevaient à 17 milliards de dollars ; on estime qu'en 1985 elles pourraient atteindre 20 milliards de dollars, l'équivalent des réserves américaines.

Certains responsables japonais sont favorables à une telle évolution. Ils estiment que la dépendance à l'égard du dollar risque de causer au Japon des difficultés pour trouver les devises nécessaires au règlement de ses importations. A l'inverse, l'utilisation du yen dans les contrats avec l'étranger limiterait les risques de change pour les exportateurs.

Des responsabilités mondiales qui font peur

Les autorités monétaires restent cependant prudentes. Elles hésitent, craignant que l'internationalisation du yen ne leur fasse perdre le contrôle de leur monnaie. Quelques mesures ont tout de même été prises : la Banque du Japon vend des obligations d'Etat aux banques centrales de certains pays du Proche-Orient et d'Asie du Sud-Est, qui souhaitent diversifier leurs réserves ; l'accès des investisseurs étrangers au marché japonais libéralisé en 1974 (le montant des obligations achetées par des étrangers passant de 498 millions de dollars cette année-là à 1,7 milliard en 1976) devrait être élargi. Les banques japonaises seront autorisées à avoir une dette au comptant en devises étrangères supérieure à leurs créances ; les prêts à court terme à l'étranger seront libéralisés et le plafond des prêts à moyen et long terme relevés.

Plus importantes pour l'avenir sont les premières émissions d'euro-yens, qui correspondent à des opérations en yens entre non-résidents. La Banque d'Angleterre a proposé aux gouvernements et banques des pays détenteurs de créances en sterling des bons à moyen terme en dollars, D.M., francs suisses, mais aussi en yens. Tokyo a de même autorisé la Banque européenne d'investissement à émettre des euro-obligations en yens.

La réévaluation du yen apparaît finalement plus urgente que son internationalisation. A la veille des élections sénatoriales l'alternative est simple : ou bien la parité du yen sera maintenue à son niveau actuel par rapport au dollar, qui « protégera » les exportations mais provoquera probablement des réactions protectionnistes de l'étranger ; ou bien le yen se réévaluera encore entraînant des difficultés internes. Tokyo assure que si la parité tombait au-dessous de 270 yens pour 1 dollar, beaucoup de petites et moyennes entreprises travaillant avec des marges étroites — notamment dans le secteur textile — connaîtraient de graves difficultés pour exporter.

Ce raisonnement ne convainc pas tout le monde. Le yen a augmenté de 10 % ces derniers mois sans que l'on note pour autant un fléchissement des exportations. Le Japon dispose d'ailleurs de marchés « captifs » assez nombreux, en Asie du Sud-Est notamment, pour pouvoir compenser quelques pertes sur d'autres marchés.

Les milieux financiers japonais pensent que dans deux ou trois mois la parité officielle s'établira aux alentours de 265 yens pour 1 dollar. Le gouvernement devrait alors prendre des mesures de relance — notamment adopter un budget supplémentaire. Qu'en sera-t-il si, le 10 juillet, le parti gouvernemental perd trop de sièges ?

PHILIPPE PONS.

LE YEN SE RAPPROCHE DE SON PLUS HAUT COURS

Cours du dollar par rapport au yen

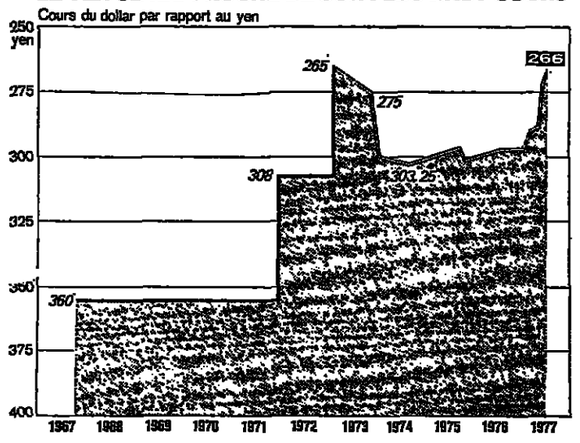

● *En Allemagne fédérale*, le coût de la vie aurait augmenté de 0,5 % en juin (chiffre provisoire), contre 0,4 % en mai. En un an, par rapport à juin 1976, la hausse serait de 4 % au lieu de 3,8 % le mois précédent. — *(Agefi.)*

● *En Italie*, le déficit de la balance commerciale a diminué en un an, se situant à 506 milliards de lires en avril (2,8 milliards de francs), contre 708 milliards en avril 1976. Pour les quatre premiers mois de 1977, le déficit s'est élevé à 1 887 milliards de lires, contre 2 073 milliards durant la même période de 1976, les exportations ayant augmenté de 38,5 % et les importations de 29,2 %. — *(Agefi.)*

(PUBLICITE)

Achetez en toute sécurité

DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR

en SUISSE à VILLARS

Station internationale - hiver-été - altitude 1 300 mètres

RÉSIDENCE GRAND HOTEL

Parc boisé de 1 hectare. Situation centrale et tranquille, vue imprenable. Chalet de 24 appartements avec piscine couverte, sauna, court de tennis. Vente et prêt aux étrangers autorisés.

CONSTRUCTION DE CHALETS E. KOHLI

CH-1884 Villars, Suisse. Tél. : 1941/25/3 15 33.

Villas, maisons d'habitation, terrains à construire

IBIZA

Dans un des plus vastes domaines de l'île, 1,5 km de côte, le lieu des privilégiés, un paradis intouché et sauvage, à 8 km de la ville d'Ibiza, des résidences de haut standing et de qualité supérieure, golf, club-restaurant, piscines, petites plages, prix très avantageux, service de location à disposition de chaque acquéreur. Gérance Suisse. — Demandez notre documentation : Urbanizadora International SA av. Louis-Casaï 71, CH-1216 Genève-Cointrin, tél. 022 346071. M 19

Nom et prénom Tél.

Adresse

EN VALAIS (SUISSE)

DANS SUPERBES CHALETS-RÉSIDENCES

TOUT CONFORT - PISCINE - SAUNAS

STUDIOS et APPARTEMENTS

CRANS-SUR-SIERRE,	altitude 1.500 m.	Vente aux Etrangers autorisée
HAUTE-NENDAZ,	altitude 1.400 m.	
MAYENS-DE-RIDDES,	altitude 1.400 m.	

EN COPROPRIÉTÉ DES FRS 5. 70 000

Hypothèque 50 % sur 10/15 ans - Intérêt 6 1/4 %

Documentation à : RESIDENCES-VACANCES S.A. 82, rue de Montbrillant. — 1202 GENEVE. — Tél. : (22) 34-15-40

ÉNERGIE

L'IRAK ET LA LIBYE ATTENDENT LA HAUSSE DU PÉTROLE SAOUDIEN POUR RENONCER A UNE AUGMENTATION

La nouvelle discorde qui règne parmi les pays producteurs de pétrole depuis le refus de l'Irak et de la Libye de se joindre à neuf autres pays pour renoncer à la hausse de 5 % prévue pour le 1er juillet semble être avant tout une question de préséance. « *Nous pensons que l'Arabie Saoudite devrait se joindre à nous en vue de faire une déclaration unanime dans laquelle elle annoncera une augmentation de 5 % des prix, tandis que nous annoncerons l'annulation de notre hausse de 5 %* », a précisé le ministre irakien du pétrole, M. Tayeh Abdel Karim, le 30 juin, à New-York.

Si la Libye a déclaré son intention d'augmenter ses prix comme prévu le 1er juillet, a ajouté Tripoli le 20 juin, que cette majoration serait annulée au cas où l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis augmenteraient leurs prix de 5 % pour les aligner sur ceux de leurs partenaires de l'OPEP. Déjà conscients de donner gain de cause à l'Arabie Saoudite — puisque, en cas d'accord, la hausse des prix du pétrole pour l'année 1977 sera inférieure à 9 % (on envisageait 15 % en décembre dernier), — les pays progressistes de l'OPEP n'ont pas voulu en plus céder aux conditions préalables imposées par Ryad.

La modération des neuf autres pays « durs » de l'Organisation a été « *favorablement accueillie* » à Washington. Dans un communiqué, la Maison Blanche estime que « *le prix actuel du pétrole est déjà trop élevé et a suscité des difficultés économiques aussi bien pour les nations industrialisées que pour les nations en voie de développement* ».

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LA DIRECTION DE CITROËN EST CONDAMNÉE POUR « MANQUEMENT A LA NEUTRALITÉ »

(De notre correspondant.)

Caen. — Le directeur de l'usine Citroën de Cormelles-le-Royal a été condamné, jeudi 30 juin, par le tribunal de grande instance de Caen à 1 000 F d'amende pour manquement à la neutralité lors d'élections de délégués du personnel en avril dernier. Les responsables F.O. qui l'avaient cité lui reprochaient, ainsi qu'à un candidat de la C.F.T., la distribution, la veille et le jour du vote, d'un tract où il traitait F.O., qui l'avait critiqué, de « *syndicat irresponsable* ». (*le Monde* du 3 juin). Le tribunal a jugé qu'il y avait eu délit ; mais que le directeur de l'usine bénéficiait de « *larges circonstances atténuantes* ».

Pour la même raison, le tribunal d'instance de Caen avait d'ailleurs annulé ces élections, estimant qu'avaient été commises « *des irrégularités assez graves* ». Lors du nouveau scrutin, début juin, F.O. avait perdu quelques voix, mais les élections des délégués au comité d'établissement lui ont permis, mardi et mercredi, de regagner quelques points. F.O., qui présentait pour la première fois des candidats à ce type d'élection, obtient 52,50 % des 2 394 suffrages exprimés (sur 2 898 inscrits) dans le premier collège, et 16,30 % (319 exprimés et 341 inscrits) dans le deuxième. Cela lui permet d'avoir trois délégués sur huit au comité d'établissement, où jusqu'ici seule la C.F.T. avait des élus.

AFFAIRES

LE GROUPE BOUSSAC A RÉUSSI A FAIRE FACE A L'ÉCHÉANCE DU MOIS DE JUIN

Les banques viennent d'accorder au groupe Boussac un dépassement de 4 millions de francs des encours autorisés, ce qui lui a permis de faire face à son échéance de fin juin et d'effectuer la paie des salariés mensuels. Cette avance bancaire ne lève cependant pas les inquiétudes concernant l'avenir à court terme du groupe (« le Monde » du 24 juin). Le paiement d'une bonne partie des charges sociales et des fournisseurs accuse d'importants retards. Le 10 juillet, le groupe devra faire face à une seconde échéance délicate (la paie des ouvriers).

Au total on estime qu'il a besoin de 50 à 60 millions de francs pour passer l'été et se remettre à flot — au moins jusqu'à l'automne. Des discussions se poursuivent au niveau des pouvoirs publics, — le CIASI (Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles) a été saisi — afin de savoir si le groupe pourra ou non bénéficier de nouvelles subventions publiques.

LE NOM DE M. JACQUES BOREL NE SERA PLUS ASSOCIÉ A L'HOTELLERIE DE LUXE

L'échec de M. Jacques Borel dans l'hôtellerie de luxe est consommé. L'assemblée générale des actionnaires de Jacques Borel International, réunie jeudi 30 juin, a appris que le nom du fondateur du groupe allait disparaître des façades des hôtels (quatre étoiles) de la chaîne. L'enseigne Sofitel serait, en effet, plus prisée de la clientèle des hôtels de luxe.

M. Bernard Treizenem, qui, depuis quinze ans, occupe des postes de responsabilité chez Gervais-Danone (il est depuis 1973 directeur général adjoint de B.S.N. - Gervais - Danone), devient président-directeur général de Jacques Borel International, en remplacement de M. Bernard Westercamp, qui avait assuré l'intérim depuis la démission de M. Jacques Borel en mai dernier. M. Westercamp retrouve ses fonctions de directeur général du groupe.

LES GRANDS ORDINATEURS SERONT CONSTRUITS PAR LES FIRMES AMÉRICAINES

(Classement des divers modèles d'ordinateurs produits par les grands groupes, en fonction de leur puissance.)

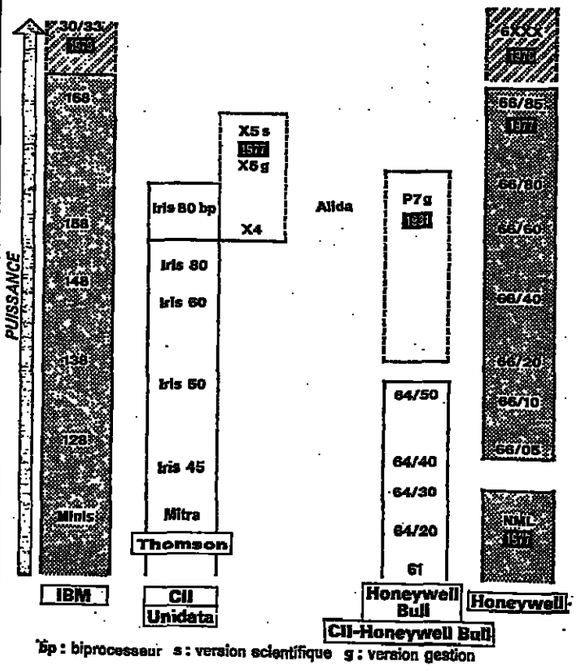

bp : biprocesseur s : version scientifique g : version gestion

Le graphique ci-dessus illustre l'évolution évoquée hier dans ces colonnes par Jean-Michel Quatrepoint. L'abandon par la France de la série des ordinateurs X4 et X5, construits par la C.I.I.-Unidata au profit du modèle P7G que livrera en 1981 la nouvelle société C.I.I.-Honeywell-Bull, limite l'effort de notre pays en ce domaine à la gamme moyenne des ordinateurs, concurrencés à la fois par les moins puissants des gros ordinateurs et par les plus élaborés des petits ordinateurs des deux « géants » américains : I.B.M. et Honeywell. Sauf changement de cap, le gouvernement français semble donc s'accommoder du « règne » stratégique des firmes américaines sur les ordinateurs de haut de gamme : modèles 30-33 pour I.B.M. et 6XXX pour Honeywell.

La direction de la C.I.I.-Honeywell-Bull a indiqué jeudi soir qu'elle publierait rapidement « une mise au point détaillée » sur cette affaire et qu'elle « entendait bien continuer à concevoir, développer et commercialiser les grands systèmes d'informatique ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA GRÈVE DES NETTOYEURS DU MÉTRO

La police interpelle plusieurs dizaines de personnes

Vingt-sept personnes, dont des grévistes du nettoiement et des militants de la C.F.D.T., parmi lesquels M. Jean-Pierre Bobichon, secrétaire général de l'union départementale C.F.D.T. de Paris, ont été interpellés, jeudi 30 juin, à 10 h. 30, par la police, à la station de métro Etoile. Elles ont été relâchées à 15 h. 30 après vérification d'identité.

Une délégation de la C.F.D.T., conduite par M. Bobichon, était venue, à la station Etoile, « *constater les violations du droit de grève dans le métro* », où les nettoyeurs poursuivent leur mouvement depuis le 31 mai pour obtenir de meilleures conditions de salaires et de travail. Elle voulait expliquer aux travailleurs venus d'autres chantiers les raisons de ce conflit et leur demander de ne pas se substituer aux grévistes. A la demande des dirigeants de *La Ferroviaire* — l'une des deux entreprises concessionnaires, sur six (l'autre étant Challancin), dont les employés ont repris le travail, — la police est alors intervenue pour « *faire respecter la liberté du travail* ».

Déjà, dans la nuit du 29 au 30 juin, les forces de l'ordre, sous la protection desquelles travaillent les nettoyeurs non grévistes, avaient procédé à l'interpellation de plusieurs grévistes et militants de la C.F.D.T., qui avaient été relâchés au bout d'une heure. Dans un communiqué, la centrale de la rue Cadet affirme : « *Ces interventions, ces atteintes au droit de grève, jointes aux déclarations des pouvoirs publics, du ministère des transports et de la R.A.T.P., peuvent laisser craindre que des mesures ne soient prises pour porter atteinte à la lutte des travailleurs, montrant ainsi le refus de répondre par des négociations à leurs revendications.* » Une manifestation a eu lieu, jeudi après-midi, devant le secrétariat d'Etat aux transports.

D'autre part, les pouvoirs publics, la direction de la R.A.T.P., ainsi que la C.F.D.T., s'inquiètent de la présence dans l'enceinte du métro d'« *éléments incontrôlés* », qui appartiendraient à des organisations maoïstes, et qui haranguent chaque nuit les nettoyeurs, pour la plupart des travailleurs immigrés. Cependant, il n'y a eu, jusqu'à présent, aucun incident, indique-t-on à la direction de la R.A.T.P.

NOUVEAUX MOUVEMENTS DANS LES BANQUES

De nouveaux mouvements revendicatifs ont été observés ces derniers jours dans le secteur bancaire. Alors que la commission nationale paritaire se réunissait, vendredi matin 1er juillet, au siège de l'Association française des banques, rue La Fayette, la C.G.T. et la C.F.D.T. avaient appelé les « cols « blancs » à manifester à Paris pour soutenir des actions centrées sur trois thèmes : les problèmes salariaux, l'emploi et les conditions de travail.

Il y a une semaine, l'occupation des services informatiques du Crédit lyonnais, à Rillieux-la-Pape, dans la banlieue de Lyon, avait déjà bloqué sept cents agences dans la région rhodanienne (*le Monde* du 23 juin). Actuellement, deux autres centres informatiques sont touchés par une grève et occupés en partie par le personnel : à la rue Grétry, à Paris-9e, et à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne). Dans ces établissements, ce sont surtout les conditions de travail qui sont mises en cause.

Mais les revendications apparaissent aussi dans d'autres banques nationalisées.

EMPLOI

M. BEULLAC : une indemnisation dégressive des chômeurs aurait mieux valu que les 90 %.

« *C'est à partir du 1er juillet qu'il faut engager des jeunes* », a déclaré M. Christian Beullac, ministre du travail, jeudi 30 juin au micro de France-Inter. Le dispositif financier et l'ensemble des dispositions annoncées dans la loi sur l'emploi des jeunes « *restent valables et s'appliqueront au 1er juillet 1977* », a-t-il affirmé, en dépit du recours en Conseil constitutionnel introduit par le parti socialiste au sujet de l'article 3 de la loi sur l'apprentissage.

D'autre part, M. Beullac a assuré le même jour, lors d'un dîner-débat organisé par l'association des anciens élèves de l'ESSEC, qu'il n'entendait pas « *remettre en cause l'indemnisation à 90 % du salaire pendant un an, bien qu'il estime que ce ne soit pas un système incitatif à la reprise* ». Selon lui, « *un système dégressif tous les trois mois aurait été préférable* ».

● RECTIFICATIF. — L'exonération d'assurance-maladie pour les retraités non salariés sera accordée lorsque le seuil de ressources sera inférieur à 19 000 francs par an et non pas 15 000 francs, comme cela a été indiqué par erreur d'impression dans *le Monde* du 1er juillet. Le plafond de ressources devient 19 000 francs au lieu de 16 500 francs actuellement pour une personne seule, 22 000 francs au lieu de 19 000 francs pour un couple.

TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS

Les 3 grands noms de la literie exposent leur gamme complète chez :

CAPÉLOU

DISTRIBUTEUR

LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE

EXPOSITION ET MAGASIN DE VENTE

37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS XIe — TEL. 357.46.35

Métro : Parmentier

هكذا من الأصل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Les nationalisations aujourd'hui et demain

IV. — Diriger ou tirer les sonnettes ?

par PAUL FABRA

L'extension du secteur public proposée par les partis signataires du programme *commun de la gauche* vise notamment à permettre une restructuration — sectorielle et régionale — de l'industrie française. Simultanément, ces partis entendent que l'Etat respecte davantage la liberté de décision des entreprises nationales actuelles ou nouvelles (« le Monde » des 29 et 30 juin, du 1er juillet). *Comment les firmes publiques* useraient-elles de cette autonomie accrue ?

Il est un mot qui apparaît souvent dans le vocabulaire de la gauche, après avoir, pendant des années, fait florès dans celui du commissariat général du Plan, du temps où M. Massé le dirigeait : celui de cohérence. Au regard de cette exigence, on serait tenté de se demander si la nécessité, proclamée par les tenants du programme commun, d'une « *large autonomie de gestion* » pour les entreprises nationalisées s'accorde avec l'impératif de la « *planification démocratique* ». Mais on risquerait ainsi d'escamoter le grave problème de la liberté d'action des sociétés appelées à devenir propriété de l'Etat en le traitant de façon trop formelle.

De deux choses l'une : ou bien, comme l'affirment, avec des différences d'accent, les trois partis de gauche, l'économie française restera essentiellement une économie ouverte sur le marché international ; dans ce cas ce n'est pas le Plan, fût-il plus contraignant qu'actuellement, qui constituera la plus grave menace à l'autodétermination des dirigeants des entreprises du secteur public (ou du secteur privé), mais les habitudes acquises — et éventuellement renforcées — de l'administration et du pouvoir politique. Ou bien, par suite d'une dérive du programme commun, on substituera progressivement aux contraintes du marché une répartition autoritaire des ressources disponibles, et dans ce cas la question perd une grande partie de son intérêt.

C'est donc dans la première hypothèse que nous nous placerons. Pour cette raison d'ailleurs qu'en l'état actuel des choses la seconde pourrait sembler impliquer un procès d'intention. Cela ne signifie pas qu'on doive, en attendant l'arrivée éventuelle de la gauche aux affaires, fermer les yeux sur les risques de déviation de son programme. On le doit d'autant moins que la prolongation, pour une période qui paraît devoir durer assez longtemps, de la crise mondiale redonne à une politique interventionniste à tous les niveaux et résolument dirigiste des chances sérieuses, y compris sous un gouvernement conservateur et proche du patronat.

Liberté d'aujourd'hui... et de demain

Le sens du débat est exposé à être faussé, volontairement ou non, pour au moins deux raisons. La première est qu'il serait pour le moins surprenant de raisonner comme si les entreprises du futur secteur public de caractère concurrentiel risquaient d'être privées d'une liberté dont elles jouiraient actuellement, sous le régime de la propriété privée, dans de bonnes conditions.

Liberté de déterminer leur propre prix ? Elle est chichement mesurée aux entrepreneurs français, surtout dans la grande industrie (la seule que l'on puisse contrôler facilement). La politique suivie par les pouvoirs publics a eu dans ce domaine des effets souvent désastreux dont l'exemple le plus connu est celui de la sidérurgie (à qui l'Etat a dû prêter tant d'argent, après l'avoir empêchée de reconstituer ses marges bénéficiaires quand la conjoncture lui était favorable). La gauche pourrait-elle inventer un dispositif plus hypocrite et plus anti-économique que celui imaginé par un partisan aussi convaincu de libéralisme que M. Jean-Pierre Fourcade, sous le nom de contrat de programme pour les prix ?

Liberté de fixer le volume de l'emploi ? Les entraves aux licenciements ont été multipliées, au point qu'un homme comme M. José Bidegain, classé pourtant à la gauche du patronat, y voit une cause supplémentaire de chômage (les entreprises hésitant à *embaucher* des salariés qu'elles seront plus ou moins obligées de garder en toutes circonstances). Les entreprises ont-elles au moins le droit d'offrir de meilleurs salaires quand leur situation financière le leur permet ? Les entrepreneurs de travaux publics bretons, qui viennent d'être durement rappelés à l'ordre pour avoir dépassé les normes du « plan Barre », savent à quoi s'en tenir à ce sujet.

Liberté d'investir ? A combien d'autorisations est souvent soumise la réalisation des projets ? Du moins l'Etat ne peut-il, en principe, contraindre une entreprise à s'engager dans un programme qu'elle estimerait contraire à ses intérêts (pour peu qu'elle soit dirigée par une forte personnalité, une entreprise nationale résiste efficacement à ce genre de pressions...).

Une deuxième cause d'obscurcissement du débat est le cadre même que la gauche a choisi pour développer sa politique. La démarche qui consiste à reprendre — quitte bien sûr à les modifier *pour tenir compte* des finalités politiques du programme commun — les plus importantes des conclusions du rapport Nora, un des meilleurs documents produits par la Ve République, donne-t-elle la garantie d'une certaine « continuité », de nature à rassurer l'opinion publique, comme le cherchent si constamment les partis de gauche ? La question se pose parce que les propositions du rapport Nora et celles du programme de la gauche ne *coïncident* pas forcément, même lorsque leur formulation paraît presque identique. Leur point de départ est en effet différent.

Que propose la gauche ? Que les groupes industriels à nationaliser passent, à l'instar de la S.N.C.F. ou de l'E.D.F., sous le régime de « contractualisation ». On peut raisonnablement faire confiance aux radicaux de gauche et au P.S. pour marquer — autant que cela leur sera possible — la spécificité d'entreprises auxquelles ils expriment l'intention de conserver leur statut actuel de « société anonyme », cadre juridique plus approprié à leurs yeux que celui plus rigide d'établissements publics à caractère industriel et commercial, du type E.D.F.

Il n'empêche que la finalité des contrats de programme change du fait qu'à l'origine ils étaient conçus pour desserrer les contrôles s'exerçant sur le domaine économique de l'Etat, alors que, dans l'esprit de la gauche, ils se présentent comme une série de droits mais aussi d'obligations, qui lieront d'une façon ou d'une autre des entreprises qui, jusqu'alors, ne définissaient pas leur politique avec des représentants de l'Etat — même si l'ombre de celui-ci n'était jamais complètement absente des délibérations les plus secrètes des groupes privés. Dans quelle mesure les engagements contractés à l'avenir seront-ils contraignants ?

Les règles du jeu

Au Royaume-Uni, les relations entre le gouvernement et les dirigeants d'entreprises nationalisées ont souvent, dans un passé récent, pris un tour conflictuel qu'explique sans doute l'histoire. En dépit des différences de tradition entre les deux pays, les graves difficultés auxquelles se sont notamment heurtées dans un passé récent la British Steel Corp. (sidérurgie) et la compagnie d'aviation British Airway, pour ne parler que de ces deux sociétés, devraient attirer l'attention des Français.

A en croire une étude publiée en novembre dernier par le NEDO (National Economic Development Office), organisme public qui ressemble un peu, en moins ambitieux, au commissariat général du Plan, il est devenu « *irréaliste* » de penser qu'il suffit que le gouvernement nomme quelqu'un pour diriger une société nationale, lui assigne clairement un certain nombre d'objectifs à atteindre et pour le reste lui laisse le soin de faire son métier. Pourquoi ce schéma ultra simplifié, qui pourtant rappelle l'économie générale des projets de la gauche, ne fonctionne-t-il pas ? « *Parce que*, répondent les experts du NEDO, *les entreprises nationales occupent une position trop stratégique dans l'économie et que le pouvoir qu'elles exercent sur le marché a des incidences politiques trop sensibles pour que les ministres puissent se retenir d'intervenir en toute occasion.* »

On rétorquera qu'en France l'exemple de Renault est encore là pour montrer que la nationalisation n'empêche pas *a priori* l'activité d'une entreprise d'être réglée par les lois générales de la concurrence : rentabilité, lutte sur tous les plans (commercial, technologique, etc), compétition pour conserver sa part de marché et si possible l'étendre. Précisément parce qu'elle « *marche bien* », la Régie n'est pas devenue l'enjeu de luttes politiques. Il en aurait été tout autrement si ses concurrents avaient pu l'accuser de fausser la compétition ou si elle était tombée en déficit.

Ce précédent rassurant ne s'explique-t-il pas en grande partie parce qu'il s'agissait d'un cas isolé ? Si demain, un grand nombre de grandes entreprises françaises sont transférées à l'Etat, la gestion de cet immense domaine ne deviendrait-il pas un des objets principaux de la politique, au sens le plus quotidien du terme ? Et cela d'autant plus que la conjoncture restera difficile : il sera tentant, par exemple, de créer artificiellement des emplois dans des activités dont on sera devenu maître. La question revient à se demander : quelles seront les règles du jeu, ou plutôt le jeu ne va-t-il pas changer ?

L'expérience montre que l'intervention constante de l'Etat n'est une garantie ni de « cohérence » ni de visée à long terme. Pour essayer d'y voir plus clair, au-delà des partis pris idéologiques, il faut observer comment s'exerce effectivement le pouvoir. La tendance profonde des agents de l'Etat, à tous les échelons, c'est d'agir au coup par coup. Pas forcément par malignité, pour mieux faire sentir leur autorité. Les y pousse la nature même des décisions qu'ils sont amenés à prendre et qui sont le plus souvent entourées de dérogations au droit commun : octroi de « bonifications d'intérêt », « détaxations fiscales », etc. « *A partir du moment où les règles du jeu souffrent un plus grand nombre d'exceptions, la technique d'approche des services ministériels devient capitale pour le chef d'entreprise et ses collaborateurs* », nous dit le président d'une grande entreprise nationalisée. Faut-il être un bon manager ou savoir tirer les sonnettes ?

De même qu'il y a dix ans, M. Nora, qui n'avait pas encore fait son retour aux affaires publiques, jouissait d'une grande liberté d'esprit pour observer et critiquer le fonctionnement des entreprises publiques, de même aujourd'hui les socialistes et leurs partenaires politiques peuvent-ils présenter des solutions dont plusieurs, souvent bonnes « sur le papier », impliquent un changement profond dans le comportement des hommes au pouvoir (quelle que soit leur appartenance politique), des fonctionnaires, et des chefs d'entreprise eux-mêmes.

Une première de ces idées est d'abroger les textes en vigueur qui organisent la tutelle et le contrôle *a priori* des entreprises appartenant à la collectivité publique. On peut se demander où est l'innovation, car ce genre d'intervention n'a jamais existé ni à la régie Renault ni dans les autres entreprises du secteur public « qui sont de même nature que des firmes privées ».

La gauche propose aussi d'approfondir les contrôles *a posteriori* exercés par la Cour des comptes. Celle-ci a certes, à maintes reprises, attiré l'attention sur des erreurs de gestion et des situations absurdes, mais est-elle vraiment équipée pour juger dans son ensemble de la politique suivie par une grande firme ?

Afin d'éviter l'interférence continuelle des ministères techniques de tutelle, le parti socialiste propose que l'interlocuteur principal des entreprises nationales soit un commissaire du Plan, à travers lequel les diverses administrations intéressées seraient obligées de passer pour faire prévaloir les solutions de leur compétence. De fait, le Plan est, pas sa composition et la place qu'il occupe, une institution « horizontale », et à compétences multiples, et relativement indépendante. Son interposition diminue donc le risque de « politisation » excessive (politisation, notons-le, que le parti communiste, de par sa doctrine même, ne peut juger que comme allant de soi ; d'où les précautions prises, semble-t-il, par les socialistes). Seront-elles suffisantes et seront-elles toutes admises par le partenaire le plus important du P.S., et... par les ministères, si jaloux de leurs droits de contrôle direct ?

Dans le même esprit, les socialistes voudraient, d'une façon plus générale, « globaliser » les relations entre, d'une part, chaque entreprise de secteur productif appartenant à l'Etat et, de l'autre, les différentes administrations, afin de mieux coordonner les politiques suivies. Suggestion intéressante, mais qui pourrait conduire à alourdir de façon démesurée le poids de l'Etat. Les dirigeants de l'entreprise ne risquent-ils pas d'être constamment soumis à des pressions politiques venant de l'« extérieur » (l'Etat et ses services) et de leur propre base ? Car il est aussi proposé que les contrats de programme, avant d'être signés avec le Plan, soient non seulement communiqués pour avis au comité d'entreprise, ce qui paraît assez légitime, mais approuvés par lui ?

Le choix des hommes

Un autre facteur déterminant pour modeler le nouveau visage de l'industrie et de la banque françaises, en cas de victoire de la gauche, sera le choix des hommes. Ce qui caractérise, comme chacun le sait, la France dans ce domaine, c'est une extraordinaire osmose entre l'administration et les grandes entreprises du secteur privé. Celles-ci sont dirigées, dans la plupart des cas, par des hommes venus du « public ». Lorsqu'ils accèdent à leur nouveau poste de commandement, ils commencent par manifester le souci de se démarquer de leur ancienne appartenance à l'Etat, pour retrouver bientôt le chemin des services qu'ils connaissent si bien, afin d'en obtenir les faveurs ou la simple bonne volonté. Cependant, le nouveau venu doit aussi apprendre à compter avec tout un nouveau réseau de relations issues du droit privé. « *Le simple fait de devoir rendre compte à une assemblée générale d'actionnaires, même privée de pouvoirs réels, crée un tout autre cadre de travail* », remarque un ancien fonctionnaire du Trésor, devenu banquier.

Peut-on imaginer que les énarques de la gauche se montrent moins désireux que ceux de la majorité actuelle de se partager, sous l'arbitrage du nouveau gouvernement, les fonctions dirigeantes de l'Etat et de l'économie, alors que l'obstacle dressé par la propriété privée à une interpénétration plus complète des deux domaines aura disparu ? Il est bien stipulé dans le programme commun que les « *représentants désignés par le nouveau pouvoir démocratique* » ne pourront être majoritaires au sein du conseil d'administration des entreprises nationales, où siégeront, à côté d'eux, des représentants du personnel et de « *certaines catégories d'usagers* », donc des syndicalistes et les délégués des collectivités publiques et des grandes entreprises nationales. Il est également entendu que le président sera élu par le conseil d'administration et la direction générale choisie par lui.

Cette organisation ne préfère-t-elle pas une lutte pour le pouvoir entre, d'une part, l'Etat, c'est-à-dire concrètement les membres des grands corps d'où sont issus la plupart des cadres supérieurs de l'industrie, et, de l'autre, les syndicats ?

Prochain article :

SALARIÉS : MIEUX TRAITÉS OU DÉCIDEURS ?

Certains patrons ont-ils pris leurs « précautions » ?

Depuis 1972, certains ont cru remarquer une nette propension des entreprises que la gauche veut nationaliser à renforcer leurs liens avec l'étranger, et, pensent-ils, à créer des situations irréversibles, afin d'empêcher la gauche de réaliser son programme. Les dirigeants de ces firmes sont accusés (1) de multiplier les investissements à l'extérieur des frontières, les prises de participation minoritaires — surtout dans la banque — et, de façon plus générale, d'élargir le *champ de leurs intérêts hors de* France, devenue « *risque géographique* »... Et l'on cite Saint-Gobain - Pont-à-Mousson ou PUK aux Etats-Unis, Rhône-Poulenc en Asie, Paribas au Proche-Orient, etc.

Il semble que la réalité soit plus complexe. Les firmes ne pouvant se soustraire aux exigences de la compétition internationale ou du droit des sociétés. Les grandes entreprises françaises, qui ne peuvent se satisfaire du seul marché français, ont conquis, avec la bénédiction des pouvoirs publics, de solides créneaux à l'étranger. Dans bien des cas, l'exportation directe n'étant pratiquement pas possible, du fait de réglementations locales protectionnistes ou de l'*imperméabilité de certains marchés*, il faut produire sur place : de l'aluminium et des matériaux de construction aux Etats-Unis, par exemple. Ainsi font PUK et Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, avec des filiales à part entière. De *même, pour lutter contre le* déferlement des importations de fibres textiles synthétiques à bas prix en provenance d'Asie, Rhône-Poulenc a jugé nécessaire de s'installer en Asie, en l'absence d'une protection douanière efficace. Renault n'implante-t-il pas lui-même des filiales de montage à 50-50 pour vendre dans plusieurs pays ?

Economiquement, le raisonnement est impeccable. Politiquement, il n'est pas sans conséquences. Sans doute l'Etat français chercherait-il à faire valoir ses droits sur les biens étrangers des sociétés qu'il aurait nationalisées. Et M. Roger Martin, P.-D.G. de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, déclarait récemment à ses actionnaires : « *Il ne saurait être question pour* notre *compagnie de prendre le maquis dans la montagne suisse... Il n'existe aucun moyen de s'opposer à la mesure de nationalisation qui serait régulièrement votée par le Parlement français. Contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit sur nos investissements à l'étranger, ils relèvent de motivations purement économiques et ne constituent en aucune façon une fuite devant la nationalisation.* »

En réalité, cela n'est pas si simple. Certains pays, notamment au Proche-Orient, verraient avec défaveur l'Etat français se *substituer à un* partenaire privé au sein de sociétés locales ; certaines pressions pourraient alors être exercées contre la firme nationalisée. De même, en Espagne, les pouvoirs publics se soucient peu d'avoir affaire à une autre puissance publique. Il peut, dès lors, être tentant pour une firme nationalisable de déplacer certaines de ses activités vers ces « *terres d'asile* ».

De même, à l'intérieur de l'Hexagone, on voit de nombreux groupes se transformer en holdings, dont les filiales nationalisables ne représentent plus que 30 % à 40 % des activités, notamment dans l'assurance (Paternelle), la pharmacie (C.M. Industrie), etc. La nationalisation ne ferait alors que les effleurer.

Enfin, il est incontestable qu'un nombre non négligeable de dirigeants d'entreprises se constituent des viatiques à l'étranger, en se faisant rémunérer partiellement par des filiales occultes hors des frontières. Comment ne pas parler de « précautions » ?...

F. R.

(1) Voir notamment la revue socialiste *Faire* (n° 17) et *C.F.D.T.-Aujourd'hui* (n° 34).

L'année préparatoire à
Médecine
vous permet d'acquérir (d'octobre à juin) un niveau supérieur au Bac C, car les chances de réussite en fin de 1re année, sans préparation et sans mention sont : Bac A et B = 1 %
Bac D = 6 %.
CEPES Groupement libre de professeurs 57, rue Ch.-Laffite, 92 Neuilly
722.94.94 ou 745.09.19

ROYAN
Résidence du Château de Mons
au cœur de la station
sur une propriété exceptionnelle
une réalisation de grande classe
du studio au cinq pièces
avec vue sur la mer
des étages supérieurs
Constructeur
Groupe PUJOS Paris
Publi Léman
Renseignements et ventes :
LA GERSOISE 71, rue Gambetta
ROYAN - tél. (46) 05 28 91
ZANNETTACCI 98, av. Raymond Poincaré
75116 PARIS - tél. 296 17 01
Documentation détaillée en nous communiquant ce coupon réponse. M
Nom
Adresse
Type d'appartement

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

acier

EMPRUNT JUIN 1977

taux variable

durée : **7 ans**

prix d'émission : **99%**

soit 990 F par obligation de 1 000 F

Les modalités détaillées de cette émission figurent au B.A.L.O. du 27 juin 1977.

GIS GROUPEMENT DE L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE

Une note d'information, portant le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 77-89, en date du 22 juin 1977, est tenue à la disposition du public : soit au G.I.S. 5 bis, rue de Madrid, 75008 Paris, soit dans les Etablissements chargés du placement.

FROMAGERIES PAUL-RENARD

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 juin 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et a décidé la mise en paiement, à partir du 31 juillet 1977, d'un dividende de 10 F net, assorti d'un crédit d'impôt de 5 F, soit un revenu global de 15 F, contre 14,25 F l'an dernier.

Les comptes consolidés qui ont été présentés à cette assemblée font apparaître un chiffre d'affaires, hors taxes, de 307 millions (+ 23 %), un bénéfice net de 3,28 millions (43 F par action) et un « cash flow » net de 10,80 millions (143 F par action), qui sont en progression respectivement de 21 % et de 29 %.

La situation nette consolidée, hors intérêts minoritaires, et après affectation des résultats, s'élève à 20,53 millions, soit 271 F par action.

Dans son rapport, le conseil indique que la politique de modération des prix laisse prévoir dès maintenant que l'augmentation des prix de vente ne permettra pas de compenser, au cours de l'exercice 1977, l'augmentation du prix du lait, des rémunérations et de l'ensemble des charges. Il est d'autre part envisagé, au niveau des filiales de Normandie, le regroupement des Etablissements Gautier et de la Fromagerie Levasseur.

ROUSSELOT S.A.

L'assemblée générale ordinaire réunie le 29 juin 1977 sous la présidence de M. Guy Callou a approuvé toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration.

En conséquence, le coupon n° 2 d'un montant de 17,50 F qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 26,25 F, sera détachable le 1er septembre 1977. Un acompte ayant été mis en paiement le 3 janvier dernier sous forme du coupon n° 1 pour 14 F — assorti d'un avoir fiscal de 7 F — les actions nouvelles numérotées de 1 à 606 900 auront donc perçu, au titre de l'exercice 1976, un dividende global de 31,50 F qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 47,25 F contre 45 F, l'an passé.

Au cours de son allocution, le président a donné des informations concernant 1977 :

— Le chiffre d'affaires hors taxes de Rousselot S.A. au 31 mai 1977 est de 380 millions, en hausse de 19,26 % par rapport à celui de l'an passé pour la même période. La progression est plus marquée à l'exportation où le chiffre d'affaires dépasse 196 millions, en hausse de 22,16 % par rapport à 1976 ;

— En France, la filiale Arbrisseau-Sadier renforce son équilibre ;

— Aux Etats-Unis, l'activité économique est plus soutenue que celle constatée en Europe et les résultats de la filiale américaine Peter Cooper sont conformes aux prévisions. Cet investissement, réalisé en 1976 et consolidé pour la première fois dans les comptes de l'exercice 1977, sera un des éléments les plus positifs de la consolidation du groupe Rousselot.

Enfin, il a été précisé qu'au cours actuel et compte tenu du fait que le dividende est payable en deux fois, le rendement de l'action Rousselot avoisine 12 %.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL CENTREST

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Jean-Pierre Bouyssonnie, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, qui font ressortir, après dotation aux amortissements, constitution de provisions et impôt un bénéfice de 3 502 509,61 F contre 2 983 850,30 F en 1975, en progression de 16,99 %.

Ces résultats ont permis à l'assemblée de fixer le dividende net par action de 100 F à 9,58 F, assorti d'un avoir fiscal de 4,79 F, soit un revenu global de 14,37 F, contre 13,50 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 31 juillet 1977 contre remise du coupon n° 25.

Dans son rapport, le conseil d'administration a souligné qu'à travers les fluctuations qui ont animé la vie boursière en 1976 l'action Centrest avait présenté un placement sûr et un rendement intéressant. Pour une valeur nominale de 100 F, les coûts ont oscillé entre 115 F et 140 F, avec 8 655 titres, le nombre d'actions échangées à la Bourse de Nancy a été sensiblement du même ordre qu'en 1975.

Le conseil d'administration a rappelé la conclusion favorable de l'augmentation de capital portée de 20 000 000 de francs à 35 000 000 de francs au cours des premiers mois de 1977.

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à l'issue de la précédente a contracté tous emprunts sans limitation, notamment au moyen de l'émission de bons et d'obligations.

CHARGEURS RÉUNIS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 29 juin 1977 sous la présidence de M. Francis C. Fabre, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 qui se soldent par un bénéfice net de 29 253 007 F, au lieu de, en 1975, 38 183 582 F, auxquels s'ajoutaient des plus-values à long terme de 8 025 800 F formant un total de 36 208 390 F.

Le bénéfice de l'exercice (29 253 007,76 F) formant avec le report à nouveau antérieur (22 199 301,29 F) un total disponible de 51 452 309,05 F, l'assemblée a décidé de reporter à nouveau 25 905 024,87 F et de distribuer 25 547 284,38 F de la manière suivante :

— Aux actions, un dividende unitaire de 11,70 F (au lieu de 11 F pour l'exercice précédent).

— Aux parts de fondateur, un dividende unitaire de 232,36 F (au lieu de 214,97 F pour l'exercice précédent).

Ces dividendes, qui donneront droit à un avoir fiscal de 50 % de leur montant, seront mis en paiement à partir du 7 juillet 1977.

SYNTHELABO

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, réunies le 30 juin 1977 sous la présidence de M. Charles-Henri Genot, président du conseil de surveillance, ont approuvé les résolutions présentées par le directoire présidé par M. Guy Villepelet.

ASSEMBLEE ORDINAIRE

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 533,6 millions de francs en 1976, marquant une progression de 8,2 % sur l'activité réalisée en 1975 qui était de 493 millions de francs. Cette activité représente le chiffre d'affaires réalisé par les divisions spécialités pharmaceutiques, internationale, hôpital chimie, vétérinaire, y compris les ventes des filiales dans lesquelles la participation de Synthelabo est égale ou supérieure à 50 %. La Société des sutures chirurgicales Robert et Carrière-Lederle, qui a repris l'activité ligatures chirurgicales du groupe, a été consolidée à 50 %.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 27,1 millions de francs ; corrigé de l'incidence des plus-values exceptionnelles et des provisions pour investissements, il s'élève à 29,2 millions de francs. Le montant de l'impôt exceptionnel payé en 1976 a représenté 1,4 million de francs.

La marge brute d'autofinancement consolidé comprenant le résultat net consolidé corrigé et les dotations aux amortissements, s'élève à 48 millions de francs contre 54 millions de francs en 1975. A fiscalité égale, elle ressortirait en diminution de 8,5 % sur celle de l'année 1975.

Les investissements ont représenté 37,8 millions de francs et les amortissements 18,7 millions de francs, en forte progression puisque, en 1975, ils s'étaient élevés respectivement à 25,7 millions de francs et à 14,9 millions de francs.

Synthelabo, société mère, a réalisé, en ce qui la concerne, un bénéfice net de 20,02 millions de francs en 1975, après dotation de 10,4 millions de francs aux amortissements et provision pour impôt sur les sociétés de 7,7 millions de francs.

Le revenu global par action a été fixé à 9,75 F dont 3,25 F d'impôt payé au Trésor (avoir fiscal), soit un dividende distribué de 6,50 F. Le coupon n° 21 sera payable de 8 juillet 1977 à la Société française de banque, à la Banque nationale de Paris, à la Société générale, chez MM. Lazard Frères et Cie et au Crédit commercial de France.

	Distribution 1976	Distribution 1977
Nombre d'actions composant le capital social	1 673 240	1 673 240
Montant de la distribution	10,4 MF	10,9 MF
Dividende distribué	6,20 F	6,50 F

Dans son allocution, M. Guy Villepelet, président du directoire, a indiqué que, malgré une conjoncture professionnelle maussade, la progression du chiffre d'affaires à fin mai s'élevait à 8 % et qu'elle devrait être de l'ordre de 10 % en fin d'année, en raison notamment du lancement de deux nouvelles spécialités par la division pharmacie France, des excellentes performances de la division hôpital et de la création récente de la filiale grecque.

En ce qui concerne les résultats d'exploitation du groupe, ils seront normalement grevés, d'une part, des conséquences des baisses autoritaires de prix imposées par les pouvoirs publics en 1976, et, d'autre part, par la réalisation de notre programme de développement de nos moyens de recherche.

Les études relatives au nouveau centre de recherche se poursuivent favorablement et la construction proprement dite pourrait commencer début 1978, et le centre deviendrait alors opérationnel en octobre 1979.

A ce propos, M. Villepelet a précisé que la réalisation d'une telle opération d'investissement est le meilleur témoignage de la vitalité du groupe Synthelabo.

Le conseil de surveillance a été complété par la nomination de six nouveaux membres.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale, qui a suivi, a donné autorisation au directoire, pour une période de cinq ans, d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois pour le porter à un montant maximum de 140 000 000 de francs, soit au moyen de l'émission d'actions à libérer en numéraire, soit au moyen de l'incorporation de sommes prélevées sur les réserves, primes d'émission, primes d'apport ou de fusion, bénéfices ou provisions disponibles, soit par l'emploi simultané de ces divers procédés.

Les modalités et conditions de cette opération seront fixées le moment venu et établies conformément au programme et à l'effort de développement du groupe pour ces prochaines années.

BEGHIN-SAY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 1977

ALLOCUTION DE MONSIEUR JEAN-MARC VERNES PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Mesdames, Messieurs,

Après une longue et brillante carrière, Monsieur Ferdinand BEGHIN a adressé sa démission de Président-Directeur Général de BEGHIN-SAY le 1er juin au Conseil d'Administration.

Celui-ci, dans sa séance du même jour, m'a appelé pour lui succéder aux fonctions de Président-Directeur Général.

Après lui avoir rendu l'hommage qu'il méritait, le Conseil d'Administration, sur ma proposition, l'a nommé Président d'Honneur de votre Société.

Je ne retracerai pas ici la carrière de Monsieur BEGHIN, car cela serait trop long et forcément incomplet. Je dirai seulement que c'est un grand industriel qui nous quitte; du type de ces pionniers qui ont bâti l'industrie française et qui, partis d'une entreprise de structure et de dimension familiales, l'ont amenée à la taille européenne, voire mondiale, tout au moins en ce qui concerne notre département Sucre.

Dès sa jeunesse, il fut vivement attiré par la technique et il y a excellé. Lorsque son oncle et son père, Joseph et Henri BEGHIN, rachetaient une sucrerie malade, c'était à lui qu'ils la confiaient pour en assurer le redressement.

Parmi ses réalisations industrielles les plus remarquables, je citerai :

- la transformation totale de l'ensemble papetier de CORBEHEM avec, notamment en 1956, la mise en route de la Machine IV qui produira 110 000 tonnes de papier par an,

- la création de notre branche Ouate de Cellulose, après le rachat de la COMPAGNIE DE KAYSERSBERG,

- la construction de la COMPAGNIE MAROCAINE DES CARTONS & PAPIERS, tour de force industriel et commercial,

- dans le secteur Sucre, le rachat du Groupe DELLOYE avec l'importante usine de SILLERY, nous faisant prendre pied dans la Marne, devenue le premier département betteravier, sans oublier la transformation de l'usine de BOIRY, pour la porter à une capacité de plus de 12 000 tonnes de betteraves traitées par jour,

- enfin, la création, par l'intermédiaire d'UNISUC, de l'usine de CONNANTRE qui, si sur le plan de l'exploitation n'est pas encore rentable, n'en constitue pas moins la plus grande unité au monde et qui, dès sa première campagne, a fonctionné normalement.

C'est enfin lui qui a présidé aux destinées de la fusion BEGHIN-SAY avec l'appui et le concours de nos associés et amis de la RAFFINERIE TIRLEMONTOISE, ERIDANIA et TATE & LYLE, créant ainsi le premier groupe sucrier de la C.E.E. Vous comprendrez que la succession n'est pas facile, notamment compte tenu de la conjoncture, car si ces considérations industrielles favorables ne sont pas en rapport avec nos résultats, cela tient essentiellement aux problèmes des prix.

En ce qui concerne l'usine de CORBEHEM et le département Papier, malgré la grève de mars et avril 1976, le tonnage produit au cours de l'exercice écoulé est semblable à celui du précédent. Malheureusement, nos prix sont restés bloqués et très inférieurs à ceux pratiqués à l'étranger. Toutefois, des réajustements sont intervenus le 1er janvier et le 1er mai de cette année. Ils nous permettent d'espérer pour l'exercice en cours de meilleurs résultats, bien qu'encore insuffisants par rapport aux investissements et au chiffre d'affaires. Vous savez qu'un plan de restructuration de l'industrie papetière est à l'étude; nous avons la satisfaction de pouvoir prendre la position de spectateurs, étant la seule société française dans le secteur papier presse qui ait aujourd'hui la tête hors de l'eau. Par ailleurs, nous terminons à CORBEHEM l'installation et la mise en route de deux chaînes de production de pâte thermo-mécanique. Elles doivent traiter des copeaux de bois de la forêt française et permettre d'améliorer à la fois notre qualité et notre coût de fabrication.

Quant au secteur de la Cartonnerie, il est toujours très éprouvé, les prix pratiqués étant nettement insuffisants, tout comme les tonnages du fait d'une faible demande.

Le département Ouate de Cellulose demeure celui de la satisfaction ... et, d'après les chiffres et indications détaillées qui vous ont été donnés dans le rapport du Conseil d'Administration, vous avez pu constater que notre expansion continue, notamment dans les pays de la C.E.E.

Nous venons de conclure un accord avec la Société Suédoise MOLNLYCKE filiale de la SVENSKA CELLULOSA. Cette société, qui a décidé de se désengager industriellement de la France, nous a approchés pour coopérer à la commercialisation sur notre marché des produits d'hygiène qu'elle a développés. En pratique, une société en association entre MOLNLYCKE et BEGHIN-SAY reprendra le réseau commercial Grand Public de MOLNLYCKE. Ce lien ainsi créé avec ce grand groupe suédois, d'importance mondiale, devrait être bénéfique pour notre Division Papier tout entière.

La France a connu une troisième fois une très mauvaise campagne sucrière:

- rendement betteravier à l'hectare bien inférieur à la moyenne
- richesse en sucre très faible.

Nos sucreries ont produit un tonnage de 7 % inférieur à celui de l'année précédente et ce avec un prix nettement insuffisant.

Comme vous avez pu le lire dans les déclarations faites par certains de nos confrères, et notamment par la prise de position du S.N.F.S., le problème de notre industrie consiste essentiellement en un problème monétaire - montant compensatoire - parité du franc vert.

Il est quand même lamentable que le plus important producteur de la Communauté Européenne, celui dont la vocation betteravière est la plus affirmée, ait pour ces raisons les résultats les plus mauvais, la profession ayant perdu au cours de la dernière campagne 7 % de son chiffre d'affaires.

Une telle situation est intolérable et ne peut plus durer.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour tirer la sonnette d'alarme vis-à-vis des Pouvoirs Publics. Ils ne peuvent pas laisser périr une industrie à vocation largement exportatrice, où la France a la chance de détenir la première place de la Communauté Européenne, situation exceptionnelle dans le domaine des produits alimentaires. Ce problème doit être réglé avant qu'il ne soit trop tard.

Dès à présent plusieurs usines sont contraintes de fermer leurs portes ou sont maintenues pour la prochaine campagne à bout de bras, par des procédés artificiels et sans lendemain, l'issue ne pouvant être que la faillite et le chômage.

Les emblavements pour la prochaine campagne sont inférieurs d'environ 6 % par rapport à ceux de 1976/1977, mais les conditions atmosphériques, jusqu'à présent favorables, laissent espérer une production nettement supérieure à celle de la campagne précédente.

C'est pourquoi, si nos affaires se présentent mieux dans le domaine du Papier, nous restons toujours préoccupés quant aux résultats de notre secteur Sucre. Seule une politique de juste prix nous permettra de reprendre les investissements et d'assurer le plein emploi, car notre outil industriel est au point.

Mon objectif, tous mes efforts seront dirigés vers le rétablissement de l'équilibre de notre compte d'exploitation, qui passe par la réduction de nos frais financiers et ce, pour pouvoir envisager, dans le plus proche avenir, de satisfaire le désir légitime des actionnaires, c'est-à-dire de reprendre la distribution du dividende.

Je remercie tout le personnel et les cadres de l'effort accompli qui est sans commune mesure avec les résultats obtenus pour les motifs que j'ai essayé de vous développer.

Avec le concours de tous et notamment grâce à votre confiance, Messieurs les Actionnaires, j'ai foi dans l'avenir de notre Groupe, pour autant que nous puissions continuer à travailler dans un régime libéral. Cela dépendra du choix redoutable que les Français auront à faire dans quelques mois. J'espère et suis sûr que dans leur sagesse, ils ne placeront pas le pays dans une situation irreversible, qui sonnerait fatalement le glas de l'industrie privée.

DUMEZ

L'assemblée générale ordinaire de la société Dumez s'est réunie le mercredi 29 juin 1977, sous la présidence de M. André Chaufour.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et a décidé le versement d'un dividende net de 10,70 F (donnant une rémunération globale de 16,05 F de l'actionnaire français) et applicable au million d'actions anciennes et nouvelles. Ce dividende sera mis en paiement le 13 juillet prochain. Un dividende complémentaire de 15 F (soit une rémunération globale de l'actionnaire français de 7,50 F) sera distribué au début de 1978.

Le chiffre d'affaires des sociétés du groupe en 1976 a atteint 3 211 millions de francs T.T.C. et 3 102 millions hors taxes. La croissance est de 39 % par rapport à 1975. Le bénéfice net consolidé, égal à 153 millions de francs, marque une progression de 38 % et représente 4,9 % du chiffre d'affaires.

Les amortissements et dépréciations se sont élevés à 235 millions de francs (7,6 %). La marge brute d'autofinancement est de 388 millions (12,5 % du chiffre d'affaires).

Le carnet de commandes s'est renouvelé et les travaux restant à réaliser dépassaient 5 750 millions de francs à la fin 1976. L'importance du carnet de commandes permet de prévoir une nouvelle croissance du chiffre d'affaires en 1977.

Le groupe Dumez poursuit le développement de son implantation dans les pays où son expérience et l'acclimatation de ses équipes lui ont valu les succès des dernières années. Cependant, la politique de diversification géographique, tout en assurant le développement du groupe, demeure toujours le moyen d'atténuer les risques. C'est dans cet esprit que les efforts se portent vers des pays industrialisés mais suffisamment neufs pour que leur expansion passe par un développement des équipements de base. C'est ainsi que dans le continent américain ont été prises d'importantes participations dans de grandes sociétés de travaux au Canada et aux Etats-Unis.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

Le conseil d'administration de la Compagnie parisienne de réescompte a, le 29 juin 1977, sur proposition de son président, M. René Casson, et en vertu des pouvoirs accordés par l'assemblée générale du 28 avril 1976, décidé de porter le capital de la société de 100 à 150 millions par prélèvement sur les réserves spéciales.

En conséquence, les actionnaires bénéficieront d'une distribution gratuite de 500 000 actions nominatives à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes.

Les nouvelles actions seront créées jouissance 1er janvier 1977.

(PUBLICITÉ)

SO. N. E. D. E.

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE GABÈS

La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SO.N.E.D.E.) lance un Appel d'Offres International pour l'alimentation en eau potable de la zone industrielle de GABÈS.

L'appel d'offres concerne les lots suivants :

LOT 2 : Fourniture de 26 000 ml. de conduites en fonte ductile ou béton précontraint de diamètre compris entre 400 mm et 1 000 mm (dont 22 000 ml. de ø 1 000m/m) et Pièces spéciales.

LOT 3 : Fourniture de canalisation, de pièces spéc., de robinetteries

SOUS-LOT 3.1. : Fourniture de 5 500 ml. de conduite en fonte ductile ou en amiante-ciment de diamètre compris entre 250 et 300 mm.

SOUS-LOT 3.2. : Fourniture de Raccords et Pièces Spéciales en fonte de diamètre compris entre 250 mm et 300 mm

SOUS-LOT 3.3. : Fourniture de Robinetterie ø ≤ 250 mm.

SOUS-LOT 3.4. : Fourniture de Robinetterie ø ≥ 300 mm.

LOT 7 : MISE EN ŒUVRE DE CONDUITES :

SOUS-LOT 7.1. : Mise en œuvre de :
12 400 ml. de conduites en fonte ductile ou béton précontraint de diamètre compris entre 400 mm et 1 000 mm (dont 11 000 ml. ø 1 000 mm).
— de 4 400 ml. de conduites en fonte ductile ou en amiante ciment de ø ≤ 300 mm.

SOUS-LOT 7.2. : Mise en œuvre de 14 000 ml. de conduites en fonte ductile ou en béton précontraint de diamètre compris entre 400 mm et 1 000 mm (11 000 ml. en ø 1 000 mm) et construction d'ouvrages annexes

Les soumissionnaires sont informés qu'ils peuvent présenter des offres pour un ou plusieurs SOUS-LOTS. La date limite de remise des offres et d'ouverture des plis est fixée au 26 août 1977 à 11 h. 00.

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être retirés au Service Marchés de la SO.N.E.D.E., 23, rue JAWAHER LEL NEHRU MONFLEURY TUNIS, contre paiement de :
— 100,000 d., pour le dossier du lot 2.
— 50,000 d., pour le dossier du lot 3.
— 150,000 d., pour le dossier du lot 7.

LES MARCHÉS FIN

LONDRES

PARIS

BOURSE DE PARIS - 30 JUIN

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
30 JUIN

Redressement

Changement de décor. La Bourse de Paris, qui vingt-quatre heures auparavant avait donné d'inquiétants signes de faiblesse, s'est soudain redressée jeudi avec des courants d'échanges nettement plus étoffés.

Dès l'ouverture, la Financière de Paris, suivie de Michelin, donnait le signal de la reprise. Le mouvement s'amplifiait par la suite, tant et si bien qu'une soixantaine de hausses s'échelonnant de 1 % à 4,7 % (S.C.R.E.G.) étaient relevées en clôture.

L'intérêt des opérateurs s'est principalement concentré sur le bâtiment, la construction électrique, la chimie et l'alimentation.

Bref, corrigé des nombreux coupons détachés, l'indicateur instantané a monté d'environ 1,5 %.

Reprise technique ? De nombreux professionnels l'affirmaient et ne se déclaraient pas surpris du revirement observé. Mais les rachats de vendeurs à découvert n'expliquent pas tout.

Selon une rumeur insistante mais non fondée, qui circulait dans les travées, le premier ministre, soucieux d'éviter une nouvelle querelle au sein du bloc majoritaire, aurait offert, en fin de matinée, de réunir en septembre « au sommet » tous les partis qui le composent. Las des jeux de la politique, le marché n'en a pas moins tendu une oreille attentive à cette information vraie ou fausse. La preuve en est : délaissées ces derniers temps, les valeurs nationalisables ont repris du poil de la bête.

Troisième facteur de hausse : les achats étrangers qui se tarissaient ont repris. Hors de France, en Allemagne notamment, l'opinion prévoit généralement qu'une victoire de la gauche en 1978 n'est plus inéluctable et que dans ces conditions, les perspectives de gains sur le marché de Paris ne sont pas négligeables.

La cotation de l'action Navigation mixte reprendra le 1er juillet, le projet d'O.P.A. complémentaire ayant été rejeté.

Nouvelle hausse de l'or. Le lingot a gagné 100 F à 23 150 F et le napoléon 2,70 F à 242,80 F.

LONDRES

Peu d'affaires vendredi matin sur le marché de Londres où les industrielles varient dans d'étroites limites mais avec une majorité de petites pertes. Irrégularité des pétroles. Léger raffermissement des fonds d'Etat. Stabilité des mines d'or.

Dif (ouverture) (matin) : 143 05 contre 143 ..

VALEURS	CLOTURE 28.6	COURS 1/7
Bowaters	484 ...	484 ...
British Petroleum	934 ...	928 ...
Courtaulds	131 ...	131 ...
De Beers	268 ...	267 1/2
Imperial Chemical	406 ...	403 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	209 ...	208 ...
Shell	570 ...	568 1/2
Vickers	189 ...	188
War Loan 3 1/2 %	28 5/8	28 5/8
*West Driefontein	18 5/8	18 5/8
*Western Holdings	14 1/2	14 1/2

(*) En dollars U. S. par de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1975.)

	29 juin	30 juin
Valeurs françaises	88,6	88,5
Valeurs étrangères	99,4	100,1

C= DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 28 déc. 1961.)

Indice général	57,6	57,6

NOUVELLES DES SOCIETES

NAVIGATION MIXTE. — Suspendues depuis le 28 juin, les cotations du titre ont repris vendredi 1er juillet. La commission des opérations de Bourse ayant jugé irrecevable le projet d'une nouvelle O.P.A. lancé par Delmas-Vieljeux, il a été décidé de laisser s'achever l'O.P.A. actuellement en cours, dont l'issue a été repoussée jusqu'au 13 juillet.

Dans une conférence de presse tenue le jeudi 30 juin, M. Marc Fournier, président de la Navigation mixte, a indiqué qu'il pouvait compter sur 1 180 000 actions, sur un capital récemment augmenté à 2 057 000 actions. Pour M. Fournier, « l'opération est un échec ».

COMPAGNIE PARISIENNE DE REESCOMPTE. — Attribution gratuite d'une action nouvelle pour deux. Le capital sera porté de 100 à 150 millions de francs.

CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS. — Lancement, le lundi 4 juillet, d'un emprunt à 11 %.

BAYER. — Selon le président Grünewald, le groupe peut encore atteindre l'objectif d'une croissance de 6 % de son chiffre d'affaires pour 1977 fixé en début d'année, et ce, malgré la faible progression des ventes durant le premier trimestre (+ 3 %). Au niveau mondial, Bayer envisage d'investir 9 milliards de DM durant les cinq prochaines années.

NEW-YORK

Léger redressement

Les cours se sont légèrement redressés jeudi à Wall Street, où, après trois séances consécutives de baisse, l'indice Dow Jones a enregistré une hausse de 2,97 points à 916,30.

Le marché est cependant resté assez peu actif. 19,41 millions de titres seulement ayant été échangés, contre 19 millions la veille.

Le nombre de titres en hausse l'a très nettement emporté sur celui des baisses, par 831 contre 547.

Plusieurs éléments paraissent être à l'origine de cette reprise. D'une part, le repli de ces dernières séances appelait une correction technique. Elle s'est produite.

D'autre part, la première baisse des prix agricoles depuis six mois a laissé entrevoir un prochain ralentissement de l'inflation.

Toutefois, l'effet causé par cette bonne nouvelle a été en partie annihilé par la brusque expansion de la masse monétaire la semaine dernière. Cette nouvelle progression a mis fin aux espoirs d'assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, éloignant ainsi la perspective d'une nouvelle baisse du loyer de l'argent aux Etats-Unis.

VALEURS	COURS 29/6	COURS 30/6
Alcoa	52 7/8	53 1/8
A.T.T.	53 1/2	53 1/2
Boeing	57 3/8	57 7/8
Chase Manhattan Bank	32 7/8	32 7/8
Du Pont de Nemours	115 3/4	116 ...
Eastman Kodak	58 1/2	58 1/2
Exxon	62 3/4	63 1/2
Ford	46 1/4	46 7/8
General Electric	56 3/8	56 1/2
General Foods	33 3/8	33 1/2
General Motors	55 5/8	55 1/2
Goodyear	20 1/8	20 1/8
I.B.M.	265 3/4	264 1/2
I.T.T.	35 3/4	35 7/8
Kennecott	29 ...	30 ...
Mobil Oil	68 ...	68 ...
Pfizer	25 1/4	25 ...
Schlumberger	68 3/8	68 1/2
Texaco	28 5/8	29 1/8
U.A.I. Inc.	20 1/8	20 3/8
Union Carbide	49 ...	48 3/4
U.S. Steel	38 3/4	38 3/4
Westinghouse	21 1/2	21 5/8
Xerox	48 1/4	48 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 6	1/7
1 dollar (en yens)	286 50	287 50

Taux du marché monétaire
Effets privés ..... 8 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 30 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	..	2 244
5 %	50 60	2 055
5 % 1920-1960	..	2 055
3 % amort. 45-54	67 ..	2 745
4 1/2-4 3/4 % 63	104 10	0 489
4 1/4 % 1965	91 55	3 552
Emp. N. Eq. 5 % 65	105 80	2 903
Emp. N. Eq. 6 % 66	104 80	4 488
Emp. N. Eq. 9% 67	98 70	0 483
Emp. 7 % 1973	106 95	3 194
Emp. 6,80% 1977	101 15	0 918
E.D.F. 6 % 1950	..	0 748
— 5 % 1960	101 75	1 849

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	492 ..	494 ..
E.D.F. parts 1958	475 ..	480 ..
Cb. France 3 %	133 ..	133 ..
Abeille I.C.A.R.D.	.... ..	458 ..
Abeille (Vie)	.... ..	138 ..
A.G.F. (Ste Centr.	370 ..	366 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1167 ..	1176 ..
Concorde	243 50	258 ..
Epargne France	270 ..	C272 ..
Financ. Victoire	.... ..	194 ..
Foncier I.A.R.D.	C 82 80	76 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	.... ..	175 ..
France (Ex)	.... ..	331 ..
GAN (Ste) Centr.	617 ..	619 ..
Protectrice A.I.R.	221 ..	222 ..
U.A.P.	554 ..	556 ..
Abonnem. Banque	346 ..	348 ..
(Lt) Bque Dupont	.... ..	342 ..
Banque Hervet	225 90	227 ..
Bque Nyspelt. Ent	225 50	225 50
Bque. Nat. Paris	.... ..	440 ..
Banque Worms	149 30	149 30
C.C.I.D.	56 ..	54 ..
Cottica	83 ..	83 ..
C.A.M.E.	58 50	61 ..
Crédit	98 ..	96 ..
Créd. Gén. Indust	148 ..	C145 ..
Cr. ind. Als.-Lor.	132 ..	133 ..
Cri Crédit Méd.	57 ..	58 ..
Electro-Banque	118 ..	116 50
Eurofrail	.... ..	C111 ..
Financière Sofal	260 ..	257 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	42 90	C 44 ..
France-Bail	151 ..	154 ..
Hydro-Energie	21 ..	21 80
Immobail B.T.P.	128 40	120 50
Immobanque	158 50	166 ..
Immorente	124 10	122 ..
Interbail	149 10	143 ..
Lafitte-Bail	C116 50	110 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	170 ..	172 ..
Locafinancière	122 50	124 50
Lyon-Allemand	97 ..	97 ..
Marseill. Crédit	231 ..	231 ..
Paris Réescompt.	248 50	C264 ..
Sér. anal. Banq.	149 ..	147 ..
SLIMMCO	158 ..	160 30
Ste Cent. Banque	64 ..	65 25
Ste Générale	212 90	213 20
SOFICOMI	166 ..	166 ..
Sovabail	213 ..	C215 ..
UCIP-Bail	104 ..	103 50
Unibail	169 ..	171 ..
Ue. Ind. Crédit.	135 ..	132 ..
Cie P. Stein Ro.	.... ..	90 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	590 ..	600 ..
(M) S.O.F.I.P.	65 ..	67 ..
Fonc. Lyonnaise	525 ..	C580 ..
Immeub. Marseille	800 ..	776 ..
Louvre	159 50	165 10
Midi	599 ..	593 ..
Reste foncière	C740 ..	745 ..
SINVIM	156 50	156 50
Voitures à Paris	252 ..	251 ..
Cogifi	114 ..	114 ..
Foncière	96 30	98 30
Gr. Fin. Constr.	109 ..	109 ..
Immindo	122 ..	122 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immunvest	82 60	83 ..
Cie Lyon. Imm.	91 10	C 92 10
OFIMEG	82 ..	82 ..
U.G.I.M.O.	105 80	106 90
Union Habit.	155 ..	156 ..
Ua Imm. France	126 ..	128 ..
Acier Investiss.	C 91	85 50
Gestion Select.	179	d179 50
Sofragi	190	C189 ..
Abeille (Cie Ins.)	141 ..	140 ..
Applic. Hydraul.	565 ..	570 ..
Artois	91 90	88 40
Caplan, Sianzy	244 ..	260 ..
(Ny) Centrest	120 70	120 70
(Ny) Champex	C ..	121 ..
Charg. Réun. (D.)	2530 ..	2540 ..
Comindus	326 ..	327 50
(L.) Dév. R. Nord	120 ..	120 ..
Electro-Financ.	194 ..	194 ..
Fin. Bretagne	40 30	40 20
Gaz et Eaux	458 ..	480 ..
La Mure	72 60	22 50
Lebon et Cie	108 70	C107 10
(Ny) Lordex	111 ..	.. ..
Cie Marseille	28 ..	25 ..
D.N.A.L.M.	.... ..	33 ..
DPB Paribas	90 60	90 80
Paris-Orléans	80 70	80 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Bque Worms	149 30	149 30
Cie Lyon. Imm.	122 50	124 50
Locafinancière	122 50	124 50
Locabail Immob.	170 ..	172 ..
Lyon-Allemand	97 ..	97 ..
Marseill. Crédit	231 ..	231 ..
Paris Réescompt.	248 50	C264 ..
Sér. anal. Banq.	149 ..	147 ..
SLIMMCO	158 ..	160 30
Ste Cent. Banque	64 ..	65 25
Ste Générale	212 90	213 20
SOFICOMI	166 ..	166 ..
Sovabail	213 ..	C215 ..
UCIP-Bail	104 ..	103 50
Unibail	169 ..	171 ..
Ue. Ind. Crédit.	135 ..	132 ..
Abonnem. Banque	346 ..	348 ..
(Lt) Bque Dupont	.... ..	342 ..
Banque Hervet	225 90	227 ..
Bque Nyspelt. Ent	225 50	225 50
Bque. Nat. Paris	.... ..	440 ..
Banque Worms	149 30	149 30
C.C.I.D.	56 ..	54 ..
Cottica	83 ..	83 ..
C.A.M.E.	58 50	61 ..
Crédit	98 ..	96 ..
Créd. Gén. Indust	148 ..	C145 ..
Cr. ind. Als.-Lor.	132 ..	133 ..
Cri Crédit Méd.	57 ..	58 ..
Electro-Banque	118 ..	116 50
Eurofrail	.... ..	C111 ..
Financière Sofal	260 ..	257 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	42 90	C 44 ..
France-Bail	151 ..	154 ..
Hydro-Energie	21 ..	21 80
Immobail B.T.P.	128 40	120 50
Immobanque	158 50	166 ..
Immorente	124 10	122 ..
Interbail	149 10	143 ..
Lafitte-Bail	C116 50	110 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	170 ..	172 ..
Locafinancière	122 50	124 50
Lyon-Allemand	97 ..	97 ..
Marseill. Crédit	231 ..	231 ..
Paris Réescompt.	248 50	C264 ..
Sér. anal. Banq.	149 ..	147 ..
SLIMMCO	158 ..	160 30
Ste Cent. Banque	64 ..	65 25
Ste Générale	212 90	213 20
SOFICOMI	166 ..	166 ..
Sovabail	213 ..	C215 ..
UCIP-Bail	104 ..	103 50
Unibail	169 ..	171 ..
Ue. Ind. Crédit.	135 ..	132 ..
Cie P. Stein Ro.	.... ..	90 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	590 ..	600 ..
(M) S.O.F.I.P.	65 ..	67 ..
Fonc. Lyonnaise	525 ..	C580 ..
Immeub. Marseille	800 ..	776 ..
Louvre	159 50	165 10
Midi	599 ..	593 ..
Reste foncière	C740 ..	745 ..
SINVIM	156 50	156 50
Voitures à Paris	252 ..	251 ..
Cogifi	114 ..	114 ..
Foncière	96 30	98 30
Gr. Fin. Constr.	109 ..	109 ..
Immindo	122 ..	122 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immunvest	82 60	83 ..
Cie Lyon. Imm.	91 10	C 92 10
OFIMEG	82 ..	82 ..
U.G.I.M.O.	105 80	106 90
Union Habit.	155 ..	156 ..
Ua Imm. France	126 ..	128 ..
Acier Investiss.	C 91	85 50
Gestion Select.	179	d179 50
Sofragi	190	C189 ..
Abeille (Cie Ins.)	141 ..	140 ..
Applic. Hydraul.	565 ..	570 ..
Artois	91 90	88 40
Caplan, Sianzy	244 ..	260 ..
(Ny) Centrest	120 70	120 70
(Ny) Champex	C ..	121 ..
Charg. Réun. (D.)	2530 ..	2540 ..
Comindus	326 ..	327 50
(L.) Dév. R. Nord	120 ..	120 ..
Electro-Financ.	194 ..	194 ..
Fin. Bretagne	40 30	40 20
Gaz et Eaux	458 ..	480 ..
La Mure	72 60	22 50
Lebon et Cie	108 70	C107 10
(Ny) Lordex	111 ..	.. ..
Cie Marseille	28 ..	25 ..
D.N.A.L.M.	.... ..	33 ..
DPB Paribas	90 60	90 80
Paris-Orléans	80 70	80 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Air-Industrie	85 ..	85 50
Applic. Mécan.	d 40 40	40 40
Arbel	137 90	133 ..
Ateliers G.S.P.	19 40	19 05
Av Dass.-Breguet	245 ..	245 ..
Bernard-Meteurs	30 ..	29 ..
B.S.L.	245 ..	245 ..
C.M.P.	242 ..	243 ..
De Dietrich	.... ..	427 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Dan-Lamotte	278 ..	278 10
E.L.M.-Leblanc	499 ..	C500 ..
Ernault-Somua	76 ..	76 ..
Facom	488 ..	480 ..
Forges Strasbourg	52 10	53 ..
(Lt) F.M.B. ch. fer	193 ..	193 ..
Franki	351 ..	352 ..
Huard-U.C.F.	187 ..	186 80
Iaeger	70 50	70 ..
Jaz	150 ..	150 ..
Lachaire	180 ..	182 ..
Manurhin	128 ..	144 50
Métal Déployé	235 ..	C238 ..
Nadella	41 50	41 ..
Nodet-Gougis	190 ..	C195 ..
Peugeot (Inc. ext.)	130 ..	128 ..
Rosserts-Nord	89 05	90 85
Rotho	d 4 20	d 4 30
S.A.F.A.L. Ap. Aut	.... ..	80 ..
Satam	56 50	56 50
Sigli	40 ..	40 ..
Soudure Avion.	181 ..	175 50
S.P.E.I.C.N.I.M.	172 20	167 10
Stokvis	65 10	65 10
Trailor	330 ..	339 ..
Virax	103 ..	106 ..
Chant. Atlantique	.... ..	192 ..
At. Ch. Loire	13 60	13 10
France-Duckerque	75 ..	74 80
Ent. Gares Frig.	122 70	117 80
Indus. Maritime	.... ..	237 ..
Mag. gén. Paris	188 20	180 10
Cercle de Monaco	35 10	34 50
Eaux de Vichy	440 ..	436 ..
Setimes	.... ..	24 ..
Vichy (Fermières)	d215 ..	215 ..
Vittel	183 ..	C188 ..
Aussenat-Rey	29 ..	30 ..
Darbuy S.A.	.... ..	28 50
Didot-Bottin	186 50	182 40
Ind. & Lang.	.... ..	d 0 80
La Rinle	50 10	51 ..
Rochette-Cenpa	53 ..	51 50
Agence Havas	628 ..	634 ..
Bco Pop Espanol	103 ..	103 ..
B.N. Mexique	23 ..	23 ..
Bques. région.	178 ..	175 ..
Bques. Marit.	.... ..	48 ..
Nat. Navigation	C ..	74 ..
Navale Worms	88 50	93 80
Sagt	42 10	43 ..
Transat (Cie Gle	.... ..	117 ..
S.C.A.C.	80 ..	82 ..
Sitmat	264 ..	260 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	98 ..	93 ..
Transport Indust.	115 ..	115 ..
(Lt) Baignol-Farj.	.... ..	44 50
Bis S.A.	280 ..	C273 ..
Blanzy-Ouest	152 ..	152 50
La Brosse	68 ..	C 69 ..
Cigarettes Indo.	d 88 40	d 89 40
Degremont	320 ..	307 ..
Doag-Trieu	160 50	160 50
Duquesne-Perina	224 ..	225 ..
Exelior	585 ..	585 ..
Ferrailles C.F.F.	226 ..	226 ..
Havas	113 50	115 ..
Locatel	211 20	202 50
G. Maguant	48 ..	49 50
Novatec	130 ..	133 ..
O.F.P.-Om.F.Paris	248 ..	249 ..
Publicis	103 ..	103 ..
Sellier-Lebianc	131 30	134 ..
Waterman S.A.	208 ..	210 ..
Brass. du Maroc	288 ..	284 ..
Brass. Ouest-Afr.	80 70	81 ..
Eft-Gabon	280 ..	385 ..
(B) Min. et Métl.	0400 ..	400 ..
Accept. S.	185 ..	188 ..
Antargaz	142 ..	140 ..
Astor P. Attael	22 10	22 50
Bytirac St-Denis	144 20	144 30
Coignet	60 ..	60 05
Lille-Bonnières-C	162 80	C158 50
Shell Française	.... ..	60 50
Alcan Alum.	.... ..	138 ..
Asturienne Mines	.... ..	110 ..
Comilog	168 ..	C155 ..
Finacinéma	45 ..	44 ..
FIPP	41 ..	41 ..
(Ly) Gerland	205 ..	205 ..
Général	190 ..	190 ..
Grande-Paroisse	85 ..	85 ..
Huiles G. et dér.	68 50	68 ..
Mokta	94 90	94 90
Parcor	236 ..	238 ..
Quartz et Silice	d 20 60	21 20
R.E.I.	.... ..	48 ..
Rouleaux-Georget	59 20	60 10
Rousselot S.A.	447 50	449 ..
Soutre Réunies	140 ..	135 ..
Synthélabo	115 ..	113 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Genaert	166 ..	166 50
Gtmo	46 ..	45 50
Grace and Co.	140 40	143 ..
Pfizer Inc.	.... ..	128 ..
Procter Gamble	395 ..	404 ..
Courtaulds	.... ..	11 ..
Est-Asiatique	104 50	105 ..
Canadien-Pacif.	87 ..	85 90
Wagons-Lits	70 50	70 10
Barlow-Rand	9 45	9 75
Sméd. Allgemeine	.... ..	75 80

HORS COTE

Alser	.... ..	.... ..
Batibail-Sicomi	600 ..	580 ..
Cellulose Pin	74 ..	74 ..
Cofipa-Sicomi	.... ..	1031 ..
Copares	245 ..	243 ..
Ecco	.... ..	391 ..
Euratrep	549 ..	549 ..
Francarep	.... ..	86 ..
Intertechnique	.... ..	135 20
Métall. Minière	.... ..	63 ..
Promuptia	.... ..	250 ..
Sab. Mor. Cor	151 ..	143 ..
Sofibus	.... ..	284 ..
S.P.R.	.... ..	230 ..
Ufinex	.... ..	315 ..
Oce v. Grinten	.... ..	315 ..
Sorente NV	241 80	242 70

SICAV

Plac. Institut.	12335 50	11918 36
1re catégorie.	9620 94	9623 38

1.7	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Selec.	137 71	131 47
Actionnaut	152 84	145 91
Agrimo	161 18	153 88
A.L.T.O.	146 44	139 10
America-Valor	288 08	276 03
Assurances Plac.	117 52	112 18
Bourse-Invest.	126 24	120 52
B.T.P. Valeurs	122 84	113 69
C.I.P.	265 74	253 69
Convertibles	111 34	106 29
Convertimmo	123 76	117 13
Drouot Invest.	163 04	155 65
Elysées-Valeurs	163 87	156 44
Epargne-Croiss.	617 72	589 77
Epargne-Inter.	259 47	247 70
Epargne-Mobili.	149 86	142 87
Epargne-Oblig.	131 11	125 16
Epargne Revenu	271 69	259 37
Epargne-Unia	265 03	253 09
Epargne Valeur	167 09	159 54
Foncier Investiss	271 31	259 01
Fortune 1	129 66	123 58
France-Croissance	152 12	145 22
France-Epargne	145 95	139 33
France-Garantie	211 10	206 97
France-Invest.	131 56	125 98
Lafitte-Rexad	101 65	96 47
Lafitte-Tokyo	187 53	178 03
Mouv. France-Obl.	268 63	256 45
France Placement	168 40	161 22
Gestion Rendem.	217 39	207 45
Gest. Sél. France	138 19	130 15
I.M.S.I.	135 56	129 41
Indo-Valeurs	175 68	167 72
Intercroissance	136 54	130 35
Inters Election	131 16	125 21
Livret portef.	157 35	178 88
Oblig. tres categ.	1052 15	1048 12
Paribas Gestion	146 24	139 71
Pierre Investiss.	176 27	118 28
Rothschild-Exp.	266 94	253 58
Sécur Mobilière	277 13	264 66
Selec. Croissance	623 97	600 21
Select Mondiale	118 20	112 84
Sélection-Rend.	127 85	122 05
S.F.I. FR. et ETR.	183 24	156 84
S.I.G.	234 35	223 46
Silvafrance	148 40	141 67
Silvam	169 24	104 29
Silvarente	140 31	133 95
Silvintec	127 34	121 57
Sogepargne	272 71	260 34
Sogevar	320 50	305 97
Soleil-Investiss.	163 47	156 86
U.A.P.-Investiss.	128 80	122 96
Unifoncier	268 98	267 76
Unipargne	206 45	197 69
Uni Obligations	1423 15	1388 61
Unipremière	1415 38	1380 94
Unisic	130 64	124 72
Warrus Investiss.	219 40	209 45

I-7

Actigest	102 32	97 68
Credinter	132 75	126 75
Croissance-Imm.	132 53	126 52
Euro-Croissance	133 71	127 65
Finoccitane Privée	319 63	305 14
Frontidor	137 12	130 80
Gestion Mobilière	192 84	183 33
Mondiale Invest.	166 95	159 38
Obligen	125 61	119 91
Optima	136 90	130 69
Pléiade	271 67	259 35
Sicavimmo	190 99	182 33
S. I. Est	362 90	346 44
Sogimo	119 18	113 78
Sogister	415 26	397 38
Univalor	147 63	140 94
Valorem	151 14	145 24

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
855	4,50 % 1973	856 20	858 ..	858 80	857 ..
1828	C.N.E. 3 %	1841 50	1875 ..	1875 ..	1875 ..
348	Atraque Occ.	338 70	335 ..	336 ..	335 ..
326	Air Liquide	325 ..	329 ..	329 ..	328 ..
58	Als. Part. Ind.	58 75	60 ..	58 20	60 ..
124	Als. Saperm.	127 ..	126 10	126 10	126 10
62	Alsthom-Atl.	59 50	53 50	C 54 70	54 90
135	Applica gaz	138 ..	136 10	136 50	136 ..
278	Aquitaine	286 20	280 ..	280 ..	287 ..
56	— certif.	52 50	52 20	52 ..	51 20
87	Arjom. Prior	87 ..	86 ..	86 50	91 ..
288	Ass. Gr. Paris	277 ..	274 80	276 ..	274 80
225	Aux. Entrepr.	234 50	C229 ..	226 ..	*232 ..
81	Bque.-Fives	83 ..	82 10	82 10	83 50
133	Bail-Equip.	148 ..	144 ..	144 ..	141 20
280	Bail-Invest.	199 30	282 30	282 30	280 ..
78	B.C.I.	85 ..	87 ..	87 ..	86 40
46	Bazar H. V.	48 ..	46 50	46 50	46 40
45	Beghin-Say	52 50	50 ..	50 ..	49 ..
675	Bic	700 ..	695 ..	695 ..	695 ..
358	Bouygues	379 ..	354 50	361 ..	354 50
428	B.S.N.-G.D.	455 ..	480 ..	463 ..	465 ..
1158	Carreiour	1128 ..	1188 ..	1174 ..	1157 ..
245	— (Obl.)	245 20	245 50	245 50	245 ..
329	Casino	340 ..	358 ..	358 ..	345 ..
53	CEM	54 ..	53 80	53 ..	54 ..
146	Cénlevam	152 50	151 50	151 40	148 40
152	Charg. Réun.	153 50	158 ..	160 ..	156 30
16	Chiers	18 60	19 ..	19 ..	18 70
107	Chim. Rent.	105 10	109 ..	109 80	110 ..
92	Cim. Franç.	88 ..	C 98 ..	94 50	96 ..
124	— (Obl.)	118 50	118 10	118 10	118 10
960	C.I.I. Alcatel	938 ..	980 ..	980 ..	988 ..
370	Cim Méditer	378 60	382 ..	382 80	390 ..
148	C.M. Industr	152 10	154 ..	155 50	154 ..
92	Cndotel	96 20	95 30	95 30	95 30
198	Coflexeg	195 50	206 50	205 50	205 50
235	Cofradel	230 ..	228 ..	230 ..	238 ..
258	Cie Bancaire	256 50	256 50	259 90	253 ..
276	C.G.E.	275 20	255 80	260 ..	254 80
335	— (Obl.)	341 ..	338 ..	338 ..	339 90
109	C. Entrepr.	101 50	93 80	C 93 50	92 ..
42	Cot.-Foucher	47 ..	47 50	47 50	46 85
86	Cr Com. Fr.	86 20	88 30	86 25	86 ..
175	— (Obl.)	175 60	176 60	175 80	175 10
276	Créd. Nomt.	272 ..	270 ..	270 50	270 ..
99	C.F. Ions.	108 20	C107 ..	108 ..	105 30
74	Crédi Indust.	77 20	76 30	76 30	70 10
239	Créd. Nat.	243 ..	240 ..	242 ..	244 60
61	Crédit Nord	61 ..	61 ..	61 ..	60 10
78	Creusot-Loire	82 ..	73 80	74 50	72 10
135	C.S.F.	138 50	133 60	C135 30	133 30
124	D.B.A.	126 10	126 50	126 50	124 ..
57	Dangin-M.-C.	58 40	57 80	58 ..	58 50
41	Delfos-Mieg	41 80	41 50	42 ..	42 ..
398	Dumez	401 ..	401 ..	404 ..	398 20
385	Cie Gle Eaux	399 20	418 ..	417 50	415 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
182	E.a. Letourneux	183 ..	184 ..	184 ..	184 ..
64

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. DIPLOMATIE
— Après le Conseil européen de Londres.
— La visite à Paris du vice-président du Conseil syrien.

3. EUROPE
— ITALIE : les formations extrémistes manifestent leur opposition à l'accord entre les partis.

4. PROCHE-ORIENT
— Après les élections en Israël.
— LIBRES OPINIONS : « Une pulsion suicidaire », par Wladimir Rabi.

4. ASIE
— JAPON : le P.C. se situe dans la ligne de l'euro-communisme.

4. AFRIQUE

4. AMÉRIQUES

5-6. POLITIQUE
— La fin de la session parlementaire.

7. RELIGION
— L'examen du dossier de Mgr Lefebvre pourrait se prolonger au Vatican.

8. JUSTICE

LE MONDE DU TOURISME
LE MONDE DES LOISIRS
PAGES 9 A 14
— Questions d'aujourd'hui : Leur budget de vacances.
— Brocante. Promenade dans le Mail.
— Clin d'œil.
— Bridge ; Echecs ; Scrabble ; Hippisme ; Philatélie.

8. SPORTS
— FOOTBALL : le match France-Brésil.
— TENNIS : les demi-finales de Wimbledon.

16. BONNES FEUILLES
— *Napoléon ou le mythe du sauveur*, de Jean Tulard.

17. PRESSE

17 à 19. ARTS ET SPECTACLES
— CINEMA : la crise de l'IDHEC.
— MUSIQUE : *Béatrice et Bénédict*, de Berlioz.

21. EQUIPEMENT
— A PROPOS DE : signature d'un programme antipollution.

22 - 23. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (16)
Annonces classées (20 et 21) ; Aujourd'hui (15) ; Carnet (15) ; « Journal officiel » (15) ; Météorologie (15) ; Mots croisés (15) ; Loto (15) ; Bourse (25).

Le numéro du « Monde » daté 1er juillet 1977 a été tiré à 539 991 exemplaires.

APRÈS DIX-HUIT MOIS DE CONTROVERSES

La réforme du deuxième cycle universitaire a désormais force de loi

La réforme du deuxième cycle universitaire a désormais force de loi. A la veille d'être examiné par le conseil d'Etat, auquel était soumis trois recours, l'arrêté du 16 janvier 1976, tant combattu, vient d'être validé, par le biais d'un amendement à un projet de loi sur l'accès à la profession d'avocat. Ce texte a été voté, jeudi 23 juin, par l'Assemblée nationale, et mercredi 29 par le Sénat. Il est publié au Journal officiel *du 1er juillet.*

La validation de l'arrêté a été introduite sous forme d'amendement présenté par la commission des lois durant la discussion du projet de loi, au Parlement. Une quinzaine de députés seulement assistaient au débat. MM. Jean Foyer, député R.P.R. du Maine-et-Loire, et Paul Gerbet, député P.R. d'Eure-et-Loir, respectivement rapporteur et rapporteur suppléant de la commission, ont simplement proposé à l'Assemblée de valider l'arrêté du 16 janvier 1976, pour permettre la mise en place d'une nouvelle maîtrise en droit, exigée pour la formation des avocats. « *La commission* (des lois), *considérant que le projet repose pour l'essentiel sur le nouveau diplôme de maîtrise, s'est avisée que l'arrêté (...) fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir*, a expliqué M. Jean Foyer à la tribune. *Comme il y aurait simplement quelque inconséquence à faire reposer toute une réforme sur un arrêté dont le destin demeure incertain en raison d'une procédure en cours, cet amendement dispose que l'arrêté du 16 janvier est, en tant que de besoin, effectivement validé.* »

La gauche surprise

Les parlementaires de gauche n'ont cependant pas réagi : les socialistes et les radicaux de gauche, ignorant l'intention des deux parlementaires, avaient délégué un spécialiste des problèmes juridiques et des carrières d'avocat, M. Raymond Forni, député (P.S.) de Belfort, qui n'a pas prêté attention à cet amendement. La même scène s'est répétée, six jours plus tard, au Sénat, lors d'une séance de nuit, où n'étaient présents que quelques sénateurs. Les partis de gauche n'avaient toujours pas réagi.

Revenus de leur surprise, les parlementaires des groupes d'opposition ont critiqué — après les votes — les mauvaises conditions du travail de l'Assemblée, qui favorisent l'utilisation de la « navette » parlementaire en fin de session et l'adoption de textes discutés trop rapidement. Ils n'ont désormais plus comme solution que de déposer un recours devant le Conseil constitutionnel. Ils disposent pour cela de quinze jours, soit la durée du délai de ratification de la loi par le président de la République.

Les votes intervenus, transformant en loi l'arrêté du 16 janvier, coupent l'herbe sous les pieds du Conseil d'Etat, qui devait examiner ce vendredi 1er juillet trois recours contre cet arrêté. Ces recours étaient présentés par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et par des groupes d'étudiants (notamment de l'université Paris-XIII). Ils portaient essentiellement sur trois points : la création de « groupes d'études techniques » pour examiner les projets de diplômes présentés par les universités ; la possibilité pour une université de soumettre à un contrôle supplémentaire des étudiants titulaires d'un diplôme de premier cycle d'une autre université avant de les admettre en deuxième cycle, mais surtout la procédure générale prévue pour l'habilitation des universités. Aucune règle générale n'était en effet fixée *a priori* par le secrétariat d'Etat pour les diplômes nationaux de deuxième cycle : le secrétariat d'Etat habilite les universités une à une en fonction des projets qu'elles présentent et de leurs possibilités de préparation des diplômes. On pouvait à la fois reprocher au secrétariat d'Etat aux universités d'abandonner une partie de ses prérogatives et de ne pas respecter l'autonomie des universités telle qu'elle était définie par la loi d'orientation.

Le gouvernement et la commission des lois de l'Assemblée nationale ont fort habilement utilisé la procédure de « *validation législative* » d'un texte réglementaire contesté. Cette procédure est généralement utilisée pour éviter de remettre en question, par exemple, la situation d'individus reçus à un concours annulé par la juridiction administrative (comme l'agrégation de lettres de 1968). Elle a permis cette fois-ci de devancer tout examen par le Conseil d'Etat.

Les votes intervenus apportent la sécurité au secrétariat d'Etat universités. Celui-ci, prévoyant, avait déjà présenté au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche des arrêtés fixant des règles d'habilitation des diplômes pour les différentes disciplines. L'arrêté du 16 janvier avait, en effet, estimait-on, de grandes chances d'être annulé par le Conseil d'Etat, et un certain nombre d'universités attendaient le résultat de sa délibération pour présenter des projets de diplômes de deuxième cycle. Elles sont aujourd'hui fixées : la réforme du deuxième cycle ne pourra plus être défaite que par une autre loi.

L'agitation en Corse

M. MAX SIMEONI ANNONCE SON INTENTION DE RESTER DANS LE MAQUIS

(De notre correspondant.)

Bastia. — Pour la première fois depuis qu'il a pris le maquis, après le dynamitage de la cave Cohen-Skalli, le 23 août 1976, M. Max Simeoni a reçu des journalistes bastiais. Dans une longue déclaration, il a expliqué qu'il avait décidé de rompre le silence pour « *dénoncer les grossières provocations politico-administratives et policières et lancer un appel pressant à tous les Corses honnêtes et à tous les démocrates sincères* ». Il s'est dit « *persuadé que les commanditaires des provocateurs sont prêts à franchir l'ultime étape de leur démarche fasciste : la violence contre les hommes, avec risque de sang, et ceci en vue d'aboutir à l'affrontement entre Corses* ».

Selon M. Simeoni, « *des fonctionnaires de tutelle et des politiques recrutent et poussent à la délinquance contre nous une faune dont les vertus corses ne sont pas les qualités premières.* »

M. Simeoni a apporté quelques précisions sur ses intentions. Il n'envisage plus de se constituer prisonnier : « *Lorsque le préfet Riolacci est parti, cela aurait pu être envisagé à certaines conditions, mais devant la politique de répression et les provocations qui se sont poursuivies, il n'en est plus question.* »

T. G.

PROCHAIN RELÈVEMENT DE 2,5 % DU PRIX DES MÉDICAMENTS REMBOURSABLES

Les prix des médicaments remboursables par la Sécurité sociale vont être prochainement augmentés de 2,5 % à la production. Le Comité national des prix a été saisi à ce sujet. Une augmentation supplémentaire de 30 centimes a également été demandée pour les spécialités dont le prix à la production hors taxes est inférieur à 5 francs. Les médicaments inscrits sur la liste des produits remboursables postérieurement au 31 décembre 1975 ou dont les prix auraient été modifiés après le 11 avril dernier ne bénéficieraient pas de cette majoration supplémentaire.

Le Comité national des prix ne devant pas donner son avis avant une dizaine de jours, l'augmentation des médicaments remboursables ne pourrait donc, au mieux, intervenir avant la mi-juillet. Compte tenu de la T.V.A. (7 %) et des marges prises par les grossistes (10 %) et les pharmaciens (33,44 %), la hausse des médicaments en officines sera légèrement supérieure à 2,5 %. C'est la première répercussion conjoncturelle dont les laboratoires pharmaceutiques vont pouvoir bénéficier.

MAJORATION DES TARIFS DU MÉTRO

Le prix du carnet de ticket de métro passe, ce vendredi 1er juillet, de 10 à 11 F. Les autres prix de la R.A.T.P. (carte orange, carte d'abonnement, ticket vendu à l'unité) augmentent de 6,5 %.

LA FRANCE ET LA R.F.A. METTENT EN COMMUN LEURS CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SURRÉGÉNÉRATEURS

Le Commissariat à l'énergie atomique et Novatome, d'une part, une société (K.V.G.) regroupant Interatom (R.F.A.) comme chef de file, Belgonucléaire et la Neratom (Pays-Bas), d'autre part, vont signer, le 5 juillet à Paris, un accord par lequel sera créée une société de système chargée de regrouper les informations techniques concernant les surrégénérateurs ; elle aura vocation pour en vendre la licence aux sociétés industrielles étrangères intéressées. A terme, l'objectif de cet accord est de dépasser la différence de conception qui existe entre les modèles français et allemands pour aboutir à un modèle unique.

Les deux sociétés françaises auront 65 % des parts de la société nouvellement créée et la K.V.G. 35 %, mais il est prévu que la part de cette dernière puisse passer à 49 % lorsque l'industrie allemande aura reçu commande de son septième réacteur.

Cette signature est la concrétisation des principes exprimés en février 1976 à Nice par les ministres français et allemand de l'industrie sur la coopération en matière de réacteurs surrégénérateurs et des accords signés à Bonn le 18 mai 1976.

HOLD-UP SANGLANT A PARIS

Un jeune homme, M. Jean-Paul Boron, âgé de vingt-cinq ans, étudiant en droit, a été tué, dans l'après-midi du jeudi 30 juin, rue Meslay, à Paris (3e), par des malfaiteurs en fuite.

Les deux gangsters, deux jeunes gens armés chacun d'un pistolet, avaient vainement tenté de dévaliser une bijouterie du boulevard Saint-Martin. Devant la résistance opposée par le bijoutier, les deux hommes avaient pris la fuite, empruntant le passage Meslay, qui relie le boulevard Saint-Martin à la rue Meslay. C'est là, qu'alerté par les cris du commerçant, M. Jean-Paul Boron voulut barrer la route aux deux malfaiteurs. L'un des deux gangsters tenant toujours son arme, fit feu sur lui, le blessant mortellement. Les deux agresseurs n'ont pas été retrou-

PRISON AVEC SURSIS POUR DEUX DIRIGEANTS DES CIMENTS VICAT

MM. André et Jacques Merceron-Vicat, respectivement président-directeur général et directeur général des Ciments Vicat — société mère du troisième groupe cimentier français, — ont été condamnés jeudi 30 juin à un an de prison avec sursis et à 100 000 francs d'amende chacun, par le tribunal correctionnel de Grenoble, pour abus de biens sociaux, faux en écritures et usage de faux (*le Monde* du 11 juin 1977).

Le tribunal a estimé notamment que la société Augereau, dont MM. Merceron-Vicat, père et fils, étaient les principaux actionnaires, a rapidement évolué de sa définition de « *société prête-nom* » vers une « *destination spéculative au service des ambitions personnelles de la famille Merceron-Vicat* » ; la répartition du capital social et les résultats avantageux réalisés par les porteurs d'actions n'étaient, selon le tribunal, connus que par un cercle confidentiel proche de la direction.

Le tribunal a estimé que l'élément de mauvaise foi — nécessaire à la constitution d'un délit de biens sociaux — résulte suffisamment, pour MM. André et Jacques Merceron-Vicat, de l'emploi frauduleux d'un double système de facturation.

D'autre part, le tribunal a estimé que l'accusation portée contre M. Jacques Merceron-Vicat d'avoir réalisé de faux procès-verbaux afférents aux séances des ciments Vicat (9 mai 1969 et 27 octobre 1971) était formellement établie. MM. André et Jacques Merceron-Vicat ont décidé de faire appel du jugement du tribunal correctionnel de Grenoble. — (*Corresp.*)

Ancien secrétaire général du gouvernement de Vichy

Jacques Guérard est mort

Nous apprenons la mort, survenue le 24 juin, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, de M. Jacques Guérard, ancien inspecteur des finances, ancien secrétaire général du gouvernement de Vichy. Ses obsèques ont eu lieu le 29 juin à Provins.

Le nom de Jacques Guérard restera associé à l'histoire du gouvernement de Vichy, où il joua un rôle sinon capital, du moins fort important.

Né le 4 novembre 1897, à Paris, ancien inspecteur des finances, ancien combattant de 1914-1918, il avait bifurqué vers le secteur privé, occupant divers postes, notamment dans les assurances. De 1935 à 1938, il fut, toujours à titre privé, conseiller économique du chah d'Iran, puis il préside la compagnie La Préservatrice. En 1940 son ancien camarade Paul Baudoin, ministre des affaires étrangères du gouvernement du maréchal Pétain, fait de lui son chef de cabinet. Jacques Guérard devient ensuite, pour quelques mois, président du comité d'organisation des assurances.

En mai 1941, sur l'ordre de l'amiral Darlan, chef du gouvernement, il accompagne, à bord d'un avion allemand peint aux couleurs françaises, l'émissaire allemand Rahn, qui prépare, par la Syrie et le Liban sous mandat français, l'envoi de renforts aux rebelles irakiens et fait livrer à ces derniers des armes entreposées à Beyrouth. Mission destinée, indiquera plus tard Jacques Guérard, à contrôler et à limiter l'action de Rahn.

Devenu, en 1942, secrétaire général du gouvernement de Pierre Laval, il est la plaque tournante de toutes les informations et de toutes les décisions. Il restera à son poste jusqu'en août 1944, avant de gagner le Portugal puis l'Espagne, où il devient industriel à Madrid et à Séville. Rentré en France en 1955, il avait obtenu trois ans plus tard que soit rapporté un verdict par contumace d'une extrême sévérité. Il avait ensuite repris sa carrière dans les assurances : il présida les compagnies Le Continent-L.A.R.D., Le Continent-Vie et l'Union générale du Nord.

LA COMMISSION DE LA DÉFENSE APPROUVE L'ATTRIBUTION DE LA DIGNITÉ DE MARÉCHAL DE FRANCE AU GÉNÉRAL KŒNIG

La commission de la défense de l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, jeudi 30 juin, une proposition de loi de M. Péronnet, député de l'Allier et président d'honneur du parti radical, tendant à conférer, à titre posthume, la dignité de maréchal de France au général d'armée Pierre Kœnig. Dans son rapport sur cette proposition de loi, le général Pierre de Bénouville, député (R.P.R.) de Paris, a évoqué l'« action magnifique » du général Kœnig à Bir-Hakeim. Il a conclu qu'en lui attribuant la dignité de maréchal de France, l'Assemblée rendrait au général Kœnig l'hommage que sa modestie l'avait amené à refuser de son vivant.

Breguet

CONSTRUIT DES MAISONS A VILLECRESNES ET A MAUREPAS

"Mélèze", 171 m². 6 pièces. Autres modèles de 134 à 278 m².

A 18 KM au sud-est de Paris par la N. 19. Et à l'ouest de Paris, par l'autoroute A. 13.

Les maisons individuelles du **Domaine du Réveillon** occupent un vallon en partie cerné de bois tout près du centre de la charmante bourgade de Villecresnes (C.E.S., piscine, tennis). Elles ont de 134 à 278 m², 5 à 8 pièces, des garages 1 et 2 voitures, de grands jardins. Accès depuis Paris par la N. 19.

Les maisons du **Domaine des Louveries** sont en lisière de bois, à 3 km de la ville nouvelle de Maurepas. Elles ont de 134 à 278 m², 5 à 8 pièces, des garages 1 et 2 voitures, de grands jardins. Accès par l'Autoroute Ouest (direction Chartres), la N. 10 et le C.D. 13.

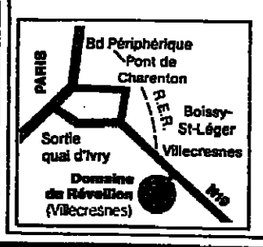

Domaine du Réveillon
cartes d'accès depuis Paris
Domaine des Louveries

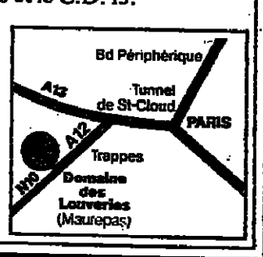

VISITE DES MAISONS MODÈLES, TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H.
DOMAINE DU REVEILLON 94440 VILLECRESNES (TEL. 599.10.82)
DOMAINE DES LOUVERIES 78310 MAUREPAS (TEL. 062.96.43)